

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

ENTRE

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

Représenté par sa présidente Madame Valérie RADOU, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13 décembre 2021,

Ci-après désigné par « la 4CPS » ou « le territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Patrick DALLENNES, Préfet du département de la Sarthe,
Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région Pays de la Loire,

Représentée par la Présidente du Conseil régional, Madame Christelle MORANÇAIS, dûment habilitée à signer le présent contrat par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 septembre 2021,
Ci-après désignée par « la Région » ;

Le Département de la Sarthe,

Représentée par Monsieur Dominique LE MENER, Président, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en date du **(date)**,
Ci-après désignée par « le Département » ;

D'autre part,

EN PRESENCE DE :

XXXXX

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Evolution du CTE vers un CRTE

Le territoire est signataire d'un CTE à l'échelle à l'échelle du Pays du Mans, toutefois les territoires signataires n'ont pas souhaité le faire évoluer en CRTE.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

La 4CPS est située au nord-ouest du département de la Sarthe, elle est composée de 24 communes et compte 18 521 habitants. La 4CPS est articulée autour de deux pôles structurants : les communes de Conlie, 1 865 habitants, également siège de l'intercommunalité, et Sillé-le-Guillaume, 2 357 habitants. La 4CPS bénéficie de la zone d'influence du Mans, en effet les communes du sud-est du territoire sont comprises dans l'aire urbaine de Le Mans Métropole.

Le territoire de la 4CPS et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Le territoire est engagé est engagée dans les démarches suivantes :

- SCoT du Pays du Mans
- CTE du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe, 2019-2022
- Contrat de ruralité 2017-2020
- Petites Villes de Demain (PWD) : Sillé-le-Guillaume et Conlie, convention signée en août 2021
- Programme LEADER
- Convention Territoriale Globale, CAF et MSA 2018-2022
- Contrat de Territoire d'Industrie, 2020-2026
- Convention ANAH et Département Etude Pré-opérationnelle Habitat Privé, 2020-2022

La 4CPS est également engagée dans une démarche de PLUi. De plus, le territoire a intégré le Pays du Mans par arrêté préfectoral du 30 novembre 2021, et bénéficiera donc de la dynamique du PCAET du Pays du Mans.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans (2021-2026). Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 - Ambition du territoire

L'objectif central des élus de la 4CPS est de relancer le dynamisme et l'attractivité du territoire, à la fois pour les familles et pour les entreprises. Les élus ont élaboré le projet de territoire communautaire à l'horizon 2026 lors d'ateliers de concertation. Au cours des réflexions, six grands enjeux ont émergé :

Tout d'abord, la 4CPS a à cœur d'assurer la transition écologique du territoire et mise principalement sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés à travers l'isolation thermique et la mise en place de modes de chauffage moins énergivores. La collectivité fait également le pari de la sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux et du développement de la production d'énergies renouvelables.

La 4CPS a pour ambition de conserver le cadre de vie et l'authenticité de son territoire rural, pour cela l'intercommunalité veille à protéger et mettre en valeur son patrimoine culturel, naturel et paysager, ainsi qu'à limiter l'artificialisation des sols et le mitage de l'habitat. En parallèle, la 4CPS travaille à l'émergence d'une identité territoriale autour des éléments emblématiques du territoire, comme par exemple la filière bois.

Le maintien d'un tissu économique dynamique est une source d'attractivité. La politique communautaire s'orientera vers la mise en réseau des entreprises du territoire mais aussi vers le développement de l'économie circulaire, les circuits courts ou encore les tiers lieux pour accueillir des start-up et proposer des espaces de co-working. En outre, la 4CPS tient à développer et à mettre en valeur ses sites touristiques et ses chemins de randonnée afin d'attirer davantage de visiteurs.

De plus, l'intercommunalité a pour projet de revitaliser ses centres-bourgs, en mettant l'accent sur la préservation des commerces existants et le développement de l'offre, mais aussi sur la lutte contre la vacance du logement et la diversification du parc de logement.

L'enjeu du maintien et du développement de l'offre en services à la population est également un sujet phare du projet communautaire. La 4CPS entreprend de mettre à niveau son offre sportive et culturelle à travers de nombreux projets communautaires et communaux. L'accent est également mis sur l'offre de services en direction de la petite enfance et des personnes très âgées. Enfin, l'intercommunalité veille au maillage des services publics sur son territoire.

Enfin, la 4CPS a pour projet de repenser les mobilités sur son territoire, notamment à travers le maillage de l'intercommunalité en axes de mobilités douces, reliant les équipements ainsi que les gares. La 4CPS met également l'accent sur la sécurité routière et veille au maintien des haltes ferroviaires dans ses cinq gares TER.

Ces six grands enjeux ont ensuite été déclinés en orientations stratégiques.

Article 3 - Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire, lors du séminaire qui s'est déroulé les 24 septembre, 1^{er} octobre et 19 novembre 2021 :

- **Orientation 1 : Assurer la transition écologique**

- AXE 1 : Valoriser les déchets produits sur le territoire
- AXE 2 : Encourager la rénovation énergétique des bâtiments (publics et surtout privés)
- AXE 3 : Produire de l'énergie renouvelable
- AXE 4 : Maintenir les zones humides
- AXE 5 : Limiter l'artificialisation des sols
- AXE 6 : Réduire les déchets
- AXE 7 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre
- AXE 8 : Mettre aux normes les installations de traitement des eaux usées
- AXE 9 : Respecter les contraintes du plan climat

- **Orientation 2 : Conserver le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire rural**

- AXE 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels

- AXE 2 : Faire émerger une identité territoriale de la 4CPS / Développer un sentiment d'appartenance au territoire
- AXE 3 : Recenser et visibiliser le patrimoine bâti présent sur le territoire
- AXE 4 : S'interroger sur les infrastructures qui pourraient dénaturer le paysage : éoliennes, photovoltaïque, méthanisations, antennes téléphoniques...
- AXE 5 : Protection du bocage, des points d'eau et des forêts
- AXE 6 : Eviter le mitage
- AXE 7 : Renforcer la biodiversité
- AXE 8 : Continuer à entretenir les sentiers de randonnée
- AXE 9 : Sensibiliser le public et le monde agricole à la protection de l'environnement

● **Orientation 3 : Favoriser le développement économique du territoire**

- AXE 1 : Développer l'économie circulaire et les circuits courts (alimentation, producteurs locaux)
- AXE 2 : Développer les nouvelles technologies et l'innovation
- AXE 3 : Développer l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire
- AXE 4 : Favoriser la création d'entreprises en lien avec des partenaires
- AXE 5 : Créer une identité économique au territoire ?
- AXE 6 : Développer les tiers-lieux (co-working, innovation)
- AXE 7 : Appuyer les atouts touristiques du territoire
- AXE 8 : Accompagner dans leur développement les entreprises déjà implantées sur notre territoire
- AXE 9 : Bien identifier nos zones d'activités et les actions qui pourraient y être menées
- AXE 10 : Faciliter les synergies entre entreprises

● **Orientation 4 : Redynamiser les centres bourgs**

- AXE 1 : Préserver les commerces existants

- AXE 2 : Adaptation de l'offre de logements à la population : personnes âgées, jeunes actifs (apprentis...), logements d'urgence
- AXE 3 : Lancer des actions/animations communes
- AXE 4 : Lutter contre la vacance des logements / Favoriser et encourager la location des logements vacants
- AXE 5 : Sécuriser les centres-bourgs, favoriser les zones piétonnes
- AXE 6 : Créer des zones pour le commerce ambulant
- AXE 7 : Aménager des zones constructibles
- AXE 8 : Encourager l'embellissement et le fleurissement
- AXE 9 : Lutter contre les friches
- AXE 10 : Faire le point sur le plan d'accessibilité des communes
- AXE 11 : Poursuivre l'enfouissement des réseaux
- AXE 12 : Gérer la problématique du stationnement : commerces, écoles, services
- AXE 13 : Identifier les dents creuses

● **Orientation 5 : Permettre un meilleur accès aux services publics et services à la population**

- AXE 1 : Mettre à niveau l'offre des équipements sportifs et culturels
- AXE 2 : Faciliter la mobilité et l'accessibilité aux services
- AXE 3 : Penser la mutualisation des équipements - Développer la coopération intercommunale
- AXE 4 : Maintenir/développer l'offre de soins
- AXE 5 : Maintenir le maillage de services publics sur le territoire
- AXE 6 : Développer les services en direction des personnes très âgées
- AXE 7 : Accompagnement de la population dans la dématérialisation
- AXE 8 : Développer l'offre de garde petite enfance
- AXE 9 : Développer la solidarité intergénérationnelle
- AXE 10 : Développer l'enseignement supérieur et/ou professionnel

● **Orientation 6 : Développer la mobilité durable**

- AXE 1 : Penser les mobilités douces dans l'intercommunalité / Schéma de mobilités douces à l'échelle de l'intercommunalité (vélo, piétons...)
- AXE 2 : Préserver et renforcer les gares existantes
- AXE 3 : Favoriser l'utilisation des transports en commun
- AXE 4 : Développer et augmenter l'offre ferroviaire
- AXE 5 : Sécurisation des infrastructures, élimination des zones accidentogènes, zones piétonnes...
- AXE 6 : Travailler sur la communication de l'offre existante
- AXE 7 : Développer le transport à la demande
- AXE 8 : Favoriser l'intermodalité

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 2. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 - Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les contractualisations dont il est ici objet sont celles qui figurent de manière détaillée à l'article 1.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 5.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (annexe 4).

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

La 4CPS est engagée dans une action d'assainissement non collectif en coopération avec la communauté de communes de Loué-Brulon-Noyen.

De plus, la création d'un syndicat sur la gestion des ordures ménagères est en discussion avec les collectivités voisines.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

L'Etat via l'ANCT a accompagné la démarche de CRTE par la prise en charge d'un accompagnement en ingénierie.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la 4CPS assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets

6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

6.6. Engagements des opérateurs publics

Sans objet.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du Premier Ministre 6231/SG du 20 novembre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la 4CPS, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts - Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la 4CPS. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;

- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 2.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à la sous-préfecture de Mamers le 15 décembre 2021,

La Présidente de la Communauté de
Communes de la Champagne Conlinoise et
du Pays de Sillé

Valérie RADOU

Le Préfet de la Sarthe

Patrick DALLENNES

Le Président du Conseil départemental
de la Sarthe

Dominique LE MENER

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Christelle MORANCAIS

Sommaire des annexes

Annexe 1 - Diagnostic territorial

Annexe 2 - Orientations stratégiques

Annexe 3 - Plan d'actions

Annexe 4 - Convention financière annuelle

Annexe 5 - Fiches actions

CRTE 4CPS

Diagnostic de territoire

Table des matières

1. Carte d'identité du territoire.....	3
1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX.....	4
1.1.1. Les institutions du territoire.....	4
1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHESTRATEGIQUES ENGAGEES.....	5
2. Portrait du territoire.....	6
2.1. DEMOGRAPHIE ET CADRE DE VIE.....	6
2.1.1. Une dynamique démographique inégale selon les communes.....	6
2.1.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance.....	17
2.1.3. Une mobilité dépendante des axes routiers mais pouvant s'appuyer sur un réseau ferré structurant.....	28
2.2. ACCES AUX SERVICES.....	39
2.2.1. Une offre d'accueil de la petite enfance principalement tournée vers l'accueil individuel.....	39
2.2.2. Une offre de services en direction des enfants et des jeunes inégalement répartie et hétérogène	
42	
2.2.3. Un volume d'équipements scolaires nécessitant un report des élèves vers les intercommunalités voisines	
43	
2.2.4. Des équipements sportifs et culturels à réhabiliter et développer.....	44
2.2.5. La santé et les services aux personnes âgées : enjeu majeur d'un territoire vieillissant.....	47
2.2.6. Une couverture numérique du territoire qui reste à compléter.....	49
2.3. ECONOMIE.....	51
2.3.1. Une base économique diversifiée et à conforter.....	51
2.3.2. L'agriculture, un pilier économique du territoire.....	58
2.3.3. Une activité touristique tournée vers le patrimoine.....	62
2.4. RICHESSES NATURELLES.....	66
2.4.1. Un paysage diversifié à préserver.....	66
2.4.2. Artificialisation des sols.....	73
2.4.3. Air, climat, énergie : une démarche engagée avec le CTE du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe et à poursuivre.....	75
2.4.4. Eau et assainissement.....	88
2.4.5. Traitement des déchets et économie circulaire.....	91
3. Synthèse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire.....	96

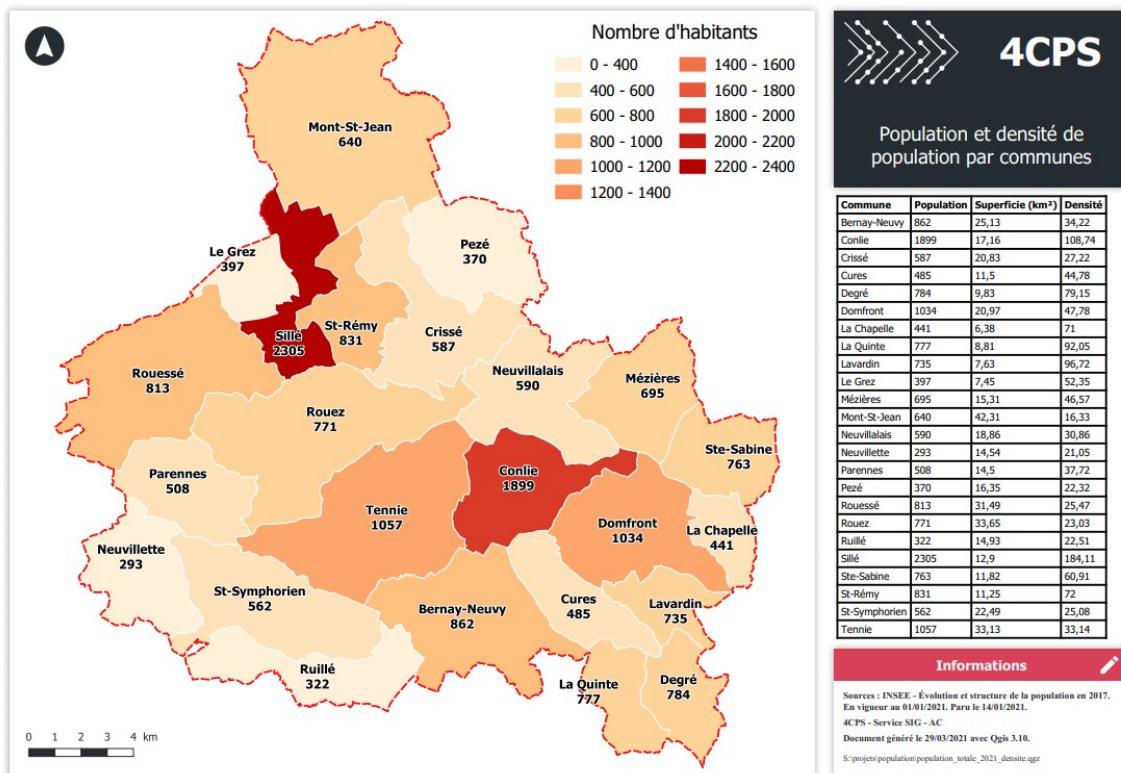


1. CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Le territoire de la 4CPS se caractérise par une forte hétérogénéité. Trois zones se distinguent clairement :

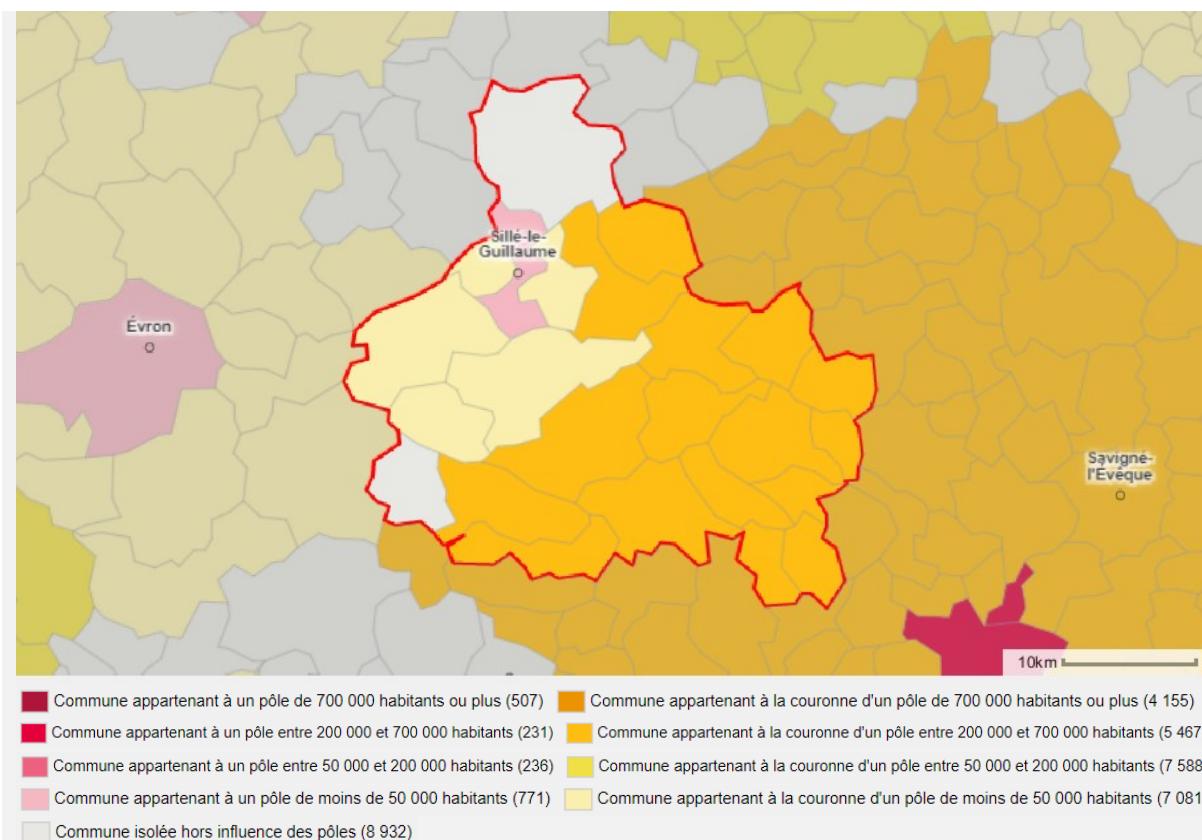
- Les communes centres des deux anciennes intercommunalités (Conlie et Sillé-le Guillaume) et leur zone d'influence qui sont particulièrement denses,
 - Les communes situées dans l'aire urbaine de Le Mans Métropole (communes du Sud-Est du territoire),
 - Les communes rurales.

Les deux pôles structurants constitués par les communes de Conlie et Sillé-le-Guillaume comptent respectivement 1 865 et 2 357 habitants et sont les plus densément peuplés de la 4CPS. Ces deux communes sont par ailleurs lauréates du programme « Petites Villes de Demain ».



La proximité de certaines communes avec Le Mans Métropole et l'éloignement d'autres créent des dynamiques très différentes au sein même de l'intercommunalité :

- 16 villes sont dans la couronne d'attraction du Mans, dont Conlie,
 - Sillé-le-guillaume forme un pôle d'attraction avec une couronne de 5 villes,
 - 2 villes sont isolées, hors d'influence de tout pôle d'attraction.

Représentation du Zonage « Aires d'Attraction des Villes » sur la 4CPS**1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX****1.1.1. Les institutions du territoire**

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a été créée en 2017 par la fusion de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et de la Communauté de Communes du Pays de Sillé.

Le territoire compte 24 communes et 18 521 habitants.



La 4CPS est membre du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe depuis 2015. Rattaché au syndicat du Pays de la Haute Sarthe jusqu'au 30 juillet 2021, l'intégration future du territoire au Pays du Mans a été confirmée. Les statuts de ce dernier évolueront au 1^{er} janvier 2022.

1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHESTRATEGIQUES ENGAGEES

Contrat	Période de contractualisation / Echéance de contractualisation
SCoT du Pays de la Haute Sarthe	
Contrat de Ruralité	2017 - 2020
Contrat de Territoire d'Industrie (CTI)	2020 - 2026
Contrat de Transition Ecologique (CTE) du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe	2019 - 2022
Convention ANAH et Département Etude Pré-opérationnelle Habitat Privé	2020 - 2022
Convention relance Investissement Intercommunal	2020 - 2021
Convention relance Département	2020 - 2022
Convention Territoriale Globale / CAF et MSA (CTG)	2018-2022
Programme Petites Villes de Demain (PVD) pour les communes de Sillé-le-Guillaume et Conlie	Convention d'adhésion signée en août 2021
Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)	Convention d'ORT non initialisée
Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)	En cours de création à l'été 2021

2. PORTRAIT DU TERRITOIRE

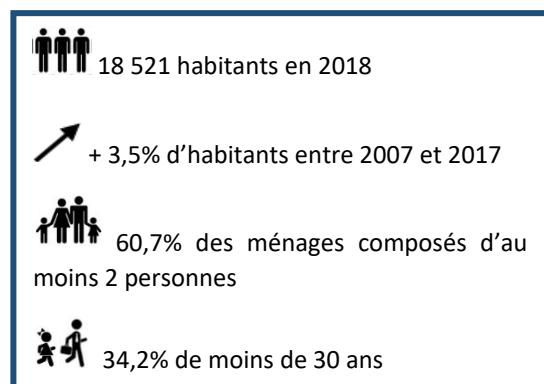
2.1. DEMOGRAPHIE ET CADRE DE VIE

2.1.1. Une dynamique démographique inégale selon les communes

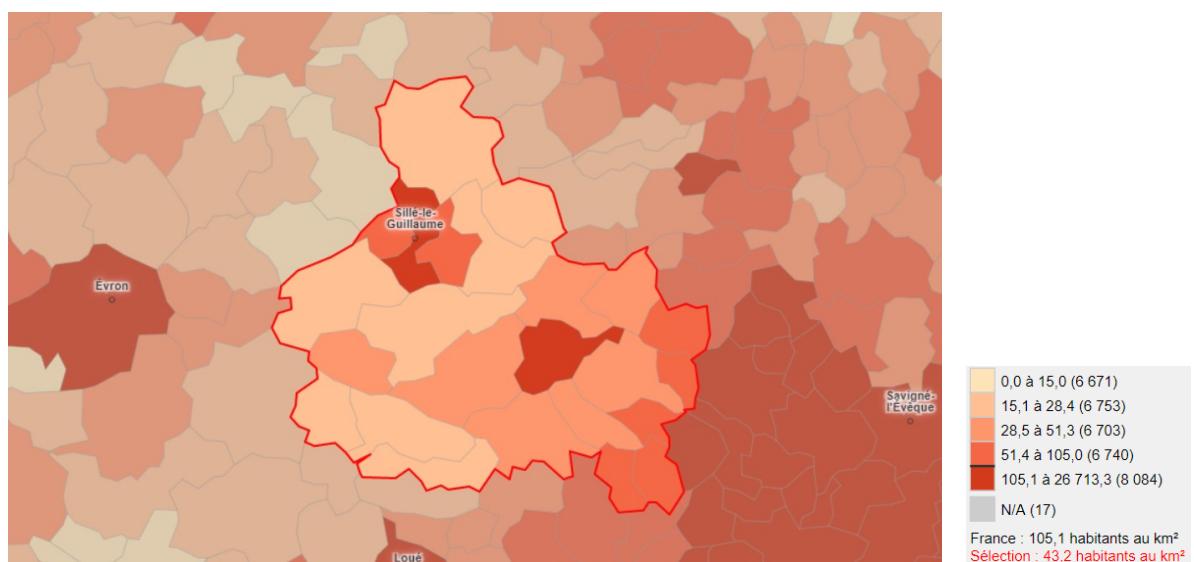
2.1.1.1. Une légère hausse de la population entre 2007 et 2017

D'une superficie de 42 922 hectares (7% du département de la Sarthe), la 4CPS abrite 18 521 habitants en 2018.

La densité moyenne de population de la communauté de communes s'élève à 43 habitants/km² et elle est largement inférieure à la moyenne départementale qui atteint 91 habitants/km², ainsi qu'à la moyenne nationale (118 habitants par km²).



Densité de population (habitants au km²)

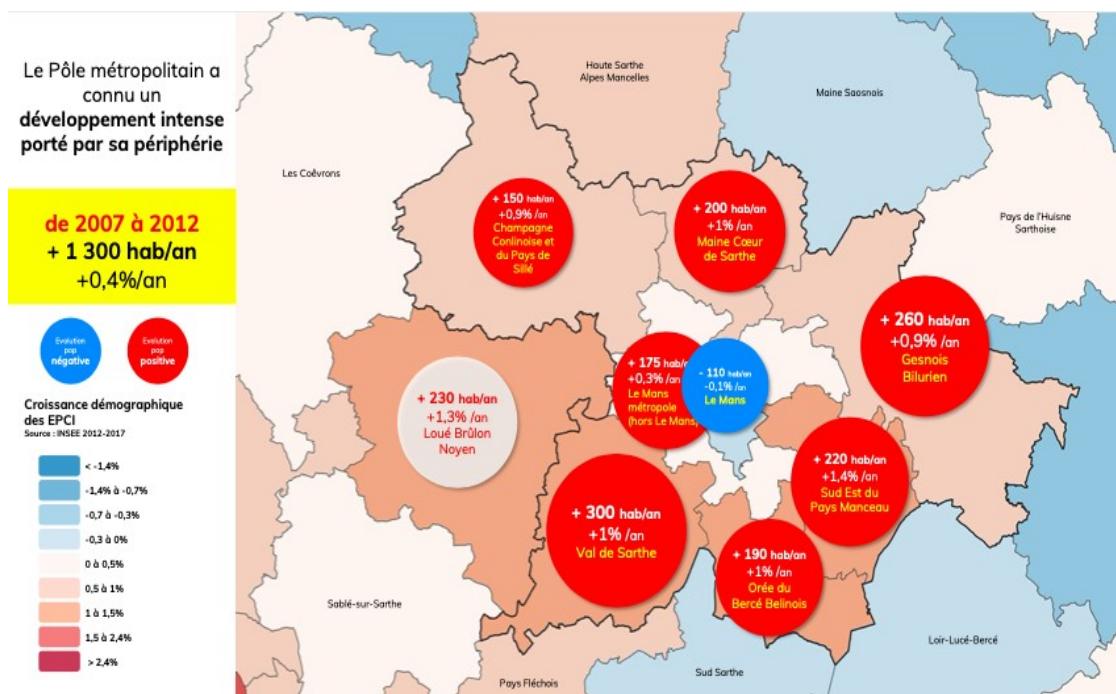


Source : Observatoire des Territoires (données 2017)

Depuis 2007, le territoire a gagné presque 620 habitant. Il a connu une importante croissance démographique entre 2007 et 2012 contrebalancée par une période de décroissance entre 2012 et 2017.

Entre 2007 et 2012, la croissance était de plus de 150 habitants/an, soit +0,9%/an. La croissance démographique qu'a connu le territoire s'est également reflétée dans les autres communautés de communes périphériques du Mans Métropole et appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe. Ainsi, le Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe a connu durant cette période un développement intense porté par sa périphérie, soit une augmentation moyenne de 0,4%/an.

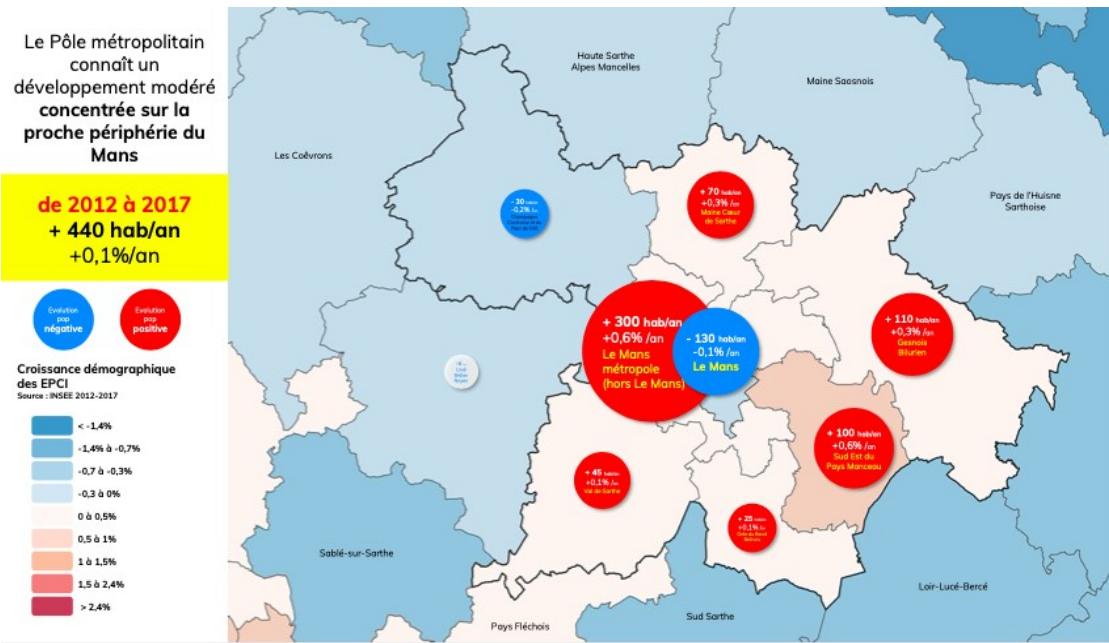
Evolution de la démographie des EPCI voisins du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe entre 2007 et 2012



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

En revanche, sur la période 2012-2017, le développement du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe est plus modéré et concentré sur la proche périphérie du Mans. A l'échelle de la 4CPS, le développement du territoire a connu une inversion de tendance pour atteindre la décroissance démographique avec une perte de 30 habitants/an soit -0,2%/an.

Evolution de la démographie des EPCI voisins du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe entre 2012 et 2017



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

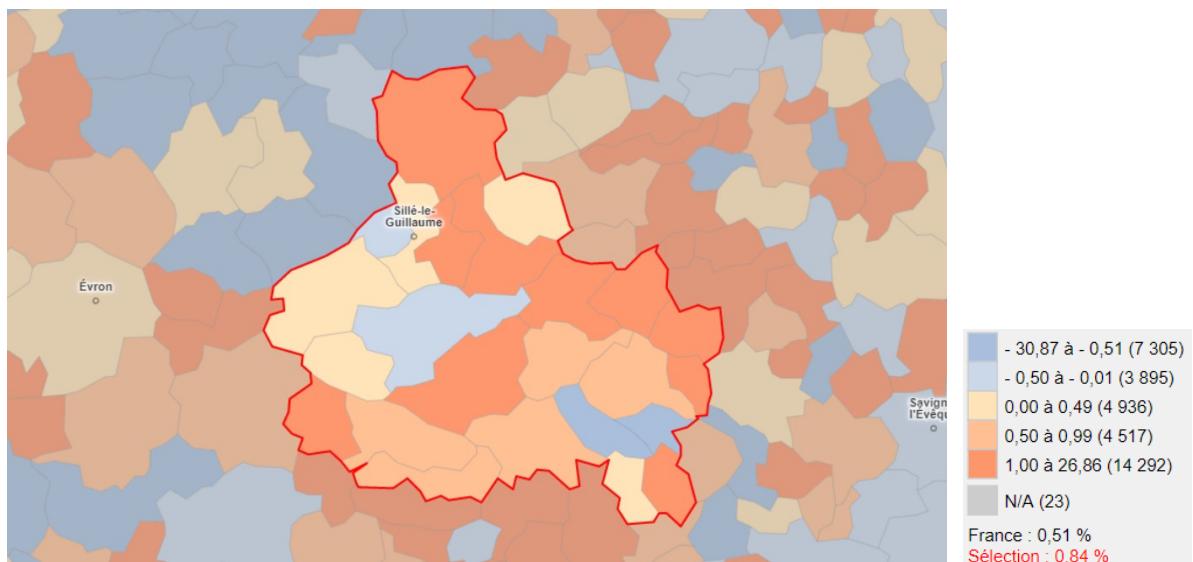
La perte de population entre 2012 et 2017 s'explique par un taux d'évolution de la population dû au solde migratoire négatif (-0,32% en moyenne). Cette tendance peut être assimilée à une perte d'attractivité du territoire.

Le taux d'évolution de la population due au solde naturel de la 4CPS est également faible (0,16%). Plus précisément, les données de l'Observatoire des Territoires montrent que le taux de natalité a subi une chute avec 14,1 naissances par an pour 1000 habitants entre 1999 et 2007 contre un taux de 11,5 par an entre 2012 et 2017. Le taux de mortalité est quant à lui relativement stable et atteint 9,9 décès pour 1000 habitants durant la période 2012-2017. Cette valeur très proche du taux de natalité explique la faible évolution de la population liée au solde naturel.

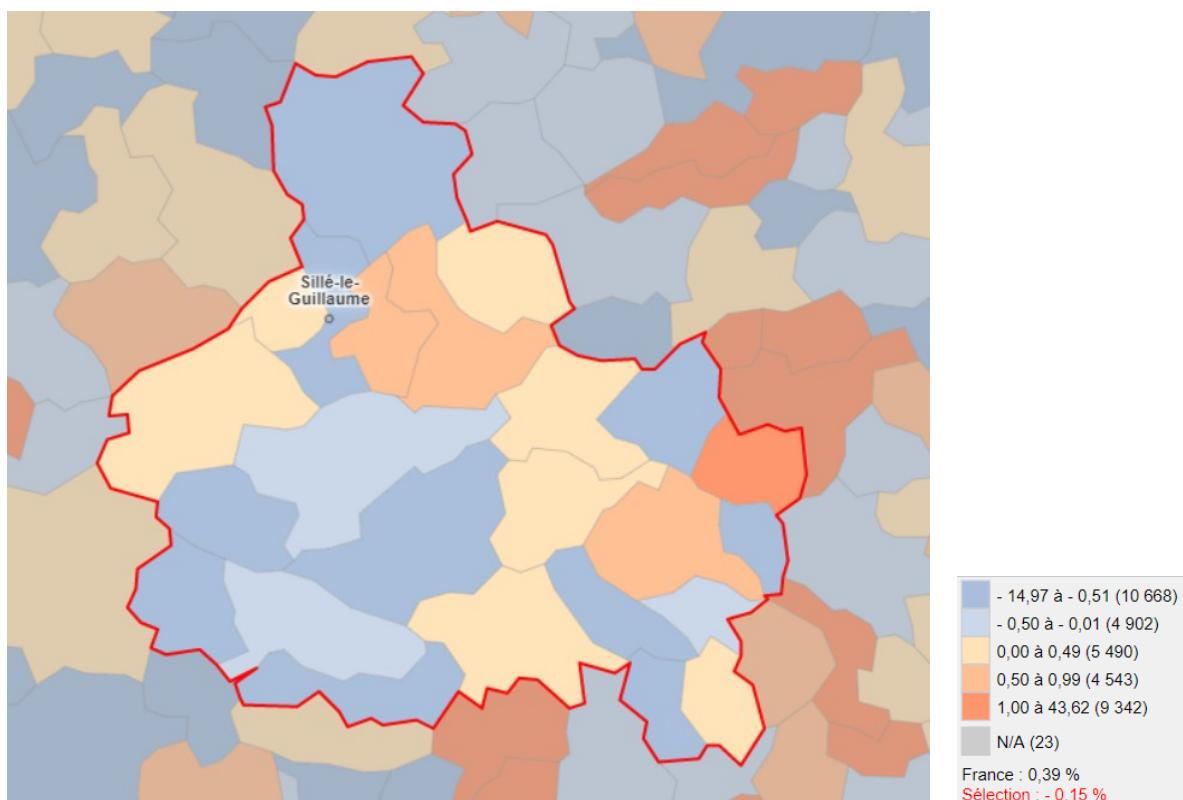
On constate malgré tout une augmentation de la population de l'EPCI au global entre 2007 et 2017, correspondant à une hausse de 3,5%, supérieure à la valeur départementale s'élevant à +1,7%.

Les cartes ci-dessous permettent enfin de distinguer les différentes tendances en fonction des communes du territoire et de constater une certaine hétérogénéité au sein de la 4CPS. En effet, les communes de l'ouest de la 4CPS ont davantage eu tendance à perdre de la population depuis 2007. A l'inverse, certaines communes telles que Sainte-Sabine ont vu leur population augmenter annuellement depuis 2007.

Taux d'évolution de la population entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Observatoire des Territoires (INSEE – RP)

Taux d'évolution de la population entre 2012 et 2017 (en %)**2.1.1.2. Une population relativement jeune mais vieillissante**

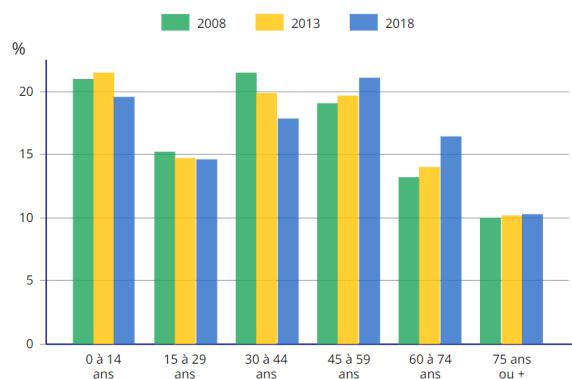
Les catégories de population les plus représentées sur le territoire en 2017 sont les 45-59 ans à hauteur de 21% et les 0-14 ans à hauteur de 19,6%.

34,2% de la population est âgée de moins de 30 ans, ce qui fait de la 4CPS un territoire relativement jeune.

Les personnes âgées de plus de 60 ans sont également fortement représentées (26,8%) mais celles âgées de plus de 75 ans ne représentent que 10,3% de la population, ce qui place la communauté de communes légèrement en-dessous de la moyenne départementale (respectivement 27,9% et 10,7%).

Population de la 4CPS par grandes tranches d'âge entre 2008 et 2018

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

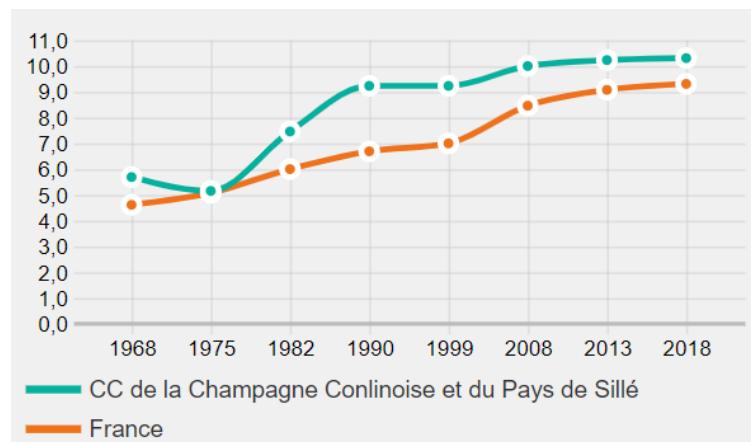


	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	18 082	100,0	18 775	100,0	18 306	100,0
0 à 14 ans	3 796	21,0	4 035	21,5	3 588	19,6
15 à 29 ans	2 757	15,2	2 768	14,7	2 669	14,6
30 à 44 ans	3 893	21,5	3 734	19,9	3 279	17,9
45 à 59 ans	3 446	19,1	3 697	19,7	3 870	21,1
60 à 74 ans	2 380	13,2	2 626	14,0	3 019	16,5
75 ans ou plus	1 811	10,0	1 914	10,2	1 882	10,3

Sources : INSEE (RP 2008, 2013, 2018)

Néanmoins, les données de l'Observatoire des Territoires permettent de constater une tendance au vieillissement de la population de la communauté de communes. En effet, la population dont l'âge se situe entre 60 et 74 ans représentait 13% de la population totale de la 4CPS en 2007 contre 13,9% en 2012 et 16% en 2017. La population âgée de 75 ans ou plus a également augmenté mais de manière moins intensive, passant de 9,8% en 2007 à 10,2% en 2017. Il en est de même pour la population entre 45 et 59 ans. En parallèle, les jeunes ménages s'installant sur le territoire (30 à 44 ans) diminuent en passant de 21,8% en 2007 à 18,3% en 2017. La part des jeunes (15 à 29 ans) diminue également en variant de 15,8% en 2007 à 14,4% en 2017.

Evolution de la part des 75 ans ou plus de 1968 à 2018



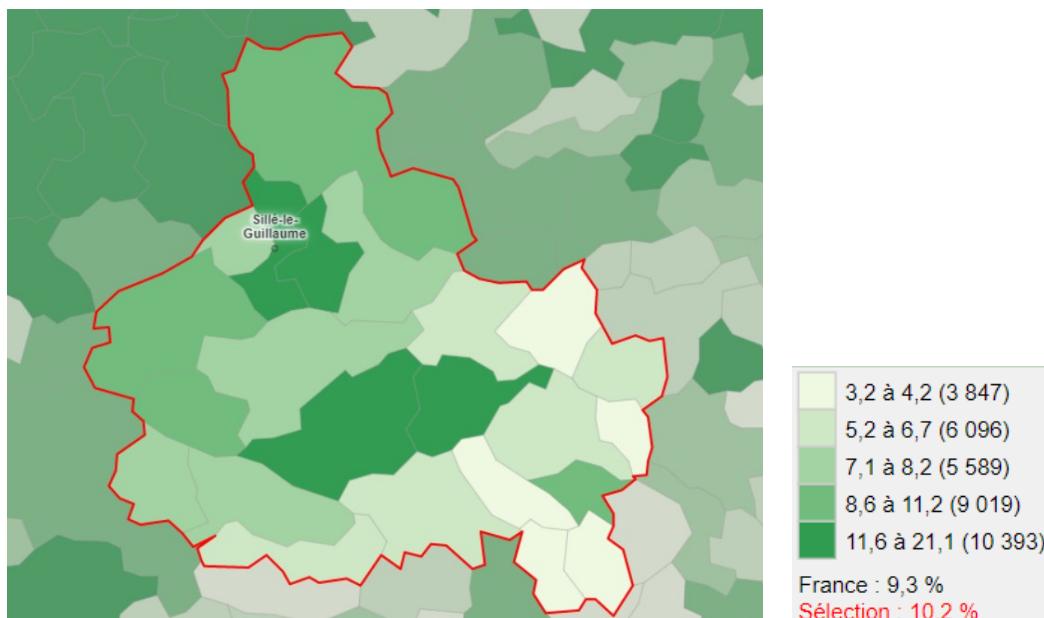
La part des personnes âgées de 75 ans ou plus est en constante hausse sur le territoire depuis 1975.

Depuis 2007, elle s'aligne néanmoins avec le taux départemental.

Source : Observatoire des Territoires (INSEE – RP)

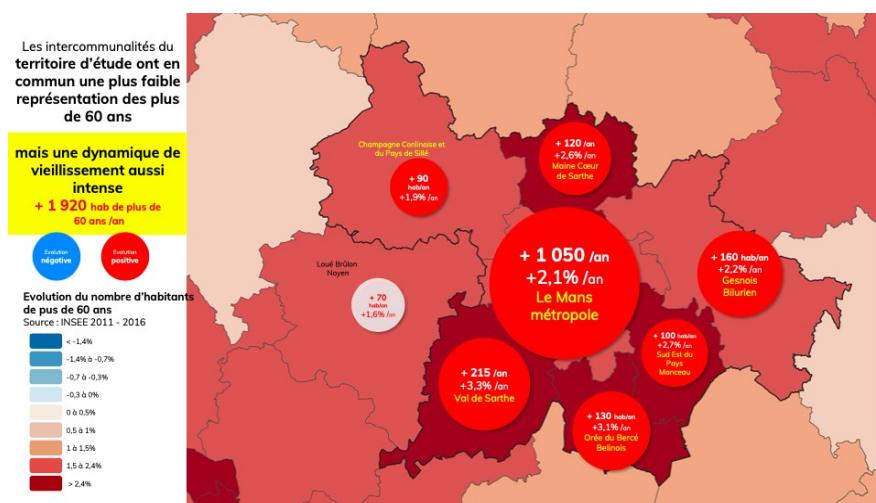
En outre, la part des personnes âgées de plus de 75 ans varie entre les communes de la 4CPS. Les valeurs les plus importantes se concentrent autour des deux pôles majeurs de l'intercommunalité et principalement au nord du territoire. Ce sont d'ailleurs dans les communes de Sillé-le-Guillaume, Tennie et Rouez que se trouvent deux EPHAD et une résidence seniors. Cela peut en partie expliquer la plus forte part de personnes de plus de 75 ans observée sur ces communes par rapport au reste du territoire.

Part des 75 ans et plus (en %)



Source : Observatoire des Territoires (données 2017)

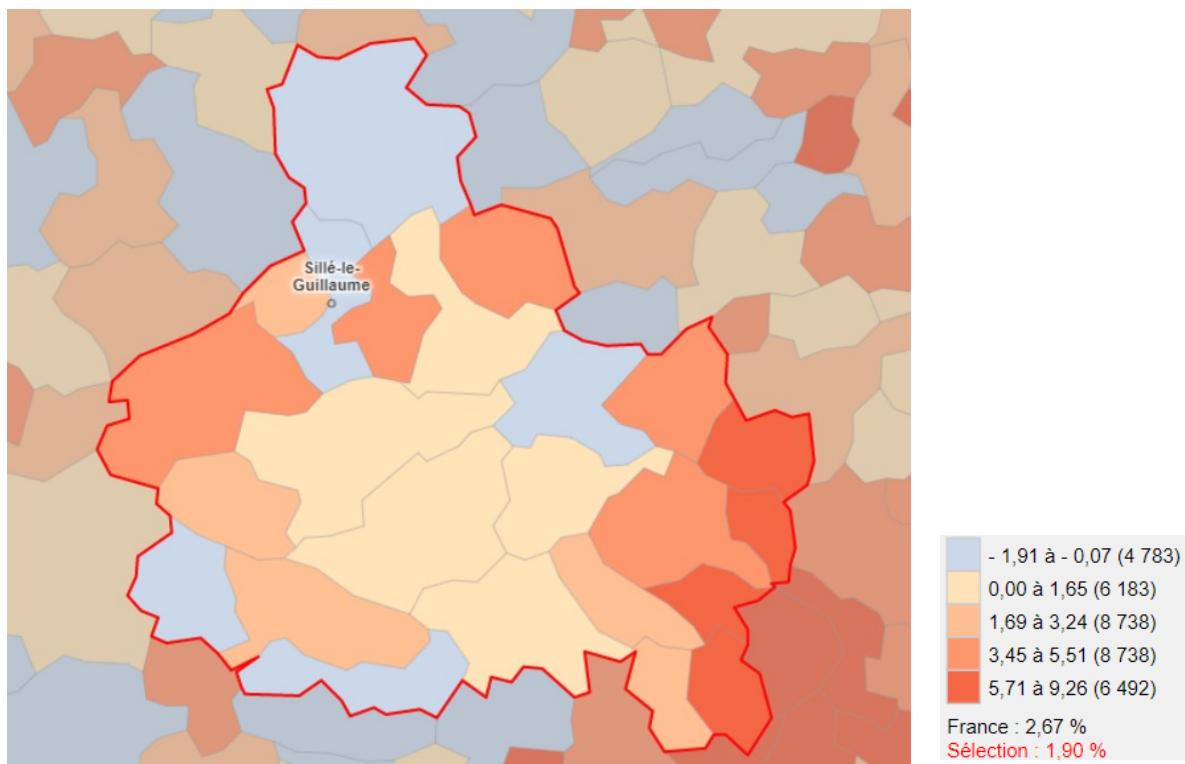
Evolution du nombre d'habitants de plus de 60 ans entre 2011 et 2016 pour les EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe



Comparée aux autres intercommunalités constituant le Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, la 4CPS fait néanmoins partie des deux territoires où la dynamique de vieillissement est la moins intense.

A l'échelle de chaque commune, le taux d'évolution annuel des personnes âgées de 65 ans et plus varie entre -1,91% et +9,26% en moyenne annuelle entre 2012 et 2017. Ainsi, la population a plus tendance à vieillir à l'est et à l'ouest de la 4CPS tandis que la part des 65 et plus a diminué entre 2012 et 2017 dans les communes de Mont-Saint-Jean, Sillé-le-Guillaume, Neuville-la-Lais, Neuvillette et Ruillé.

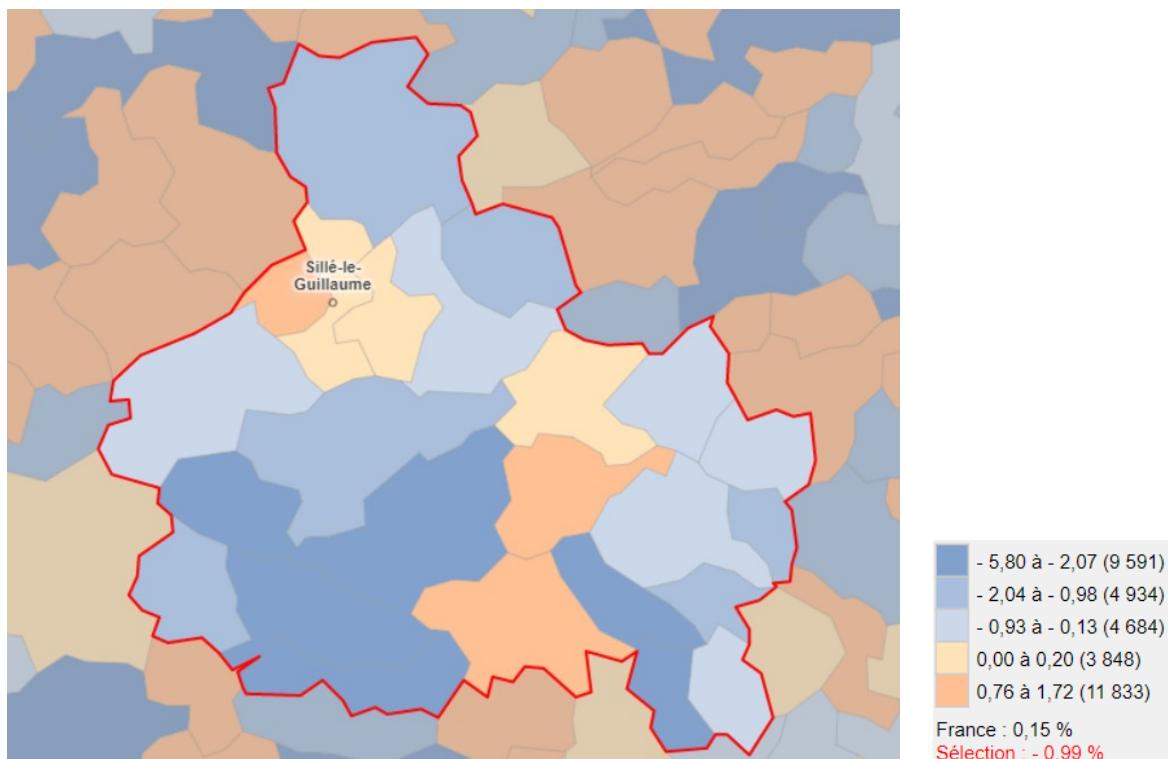
Taux d'évolution annuel des 65 ans et plus entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Observatoire des Territoires

L'évolution de la part des plus jeunes (personnes de moins de 20 ans) est cependant relativement homogène et tend à diminuer : entre 2012 et 2017, le taux d'évolution des communes de la 4CPS se situe entre -5,80 et +1,72%.

Taux d'évolution annuel des moins de 20 ans entre 2012 et 2017 (en %)

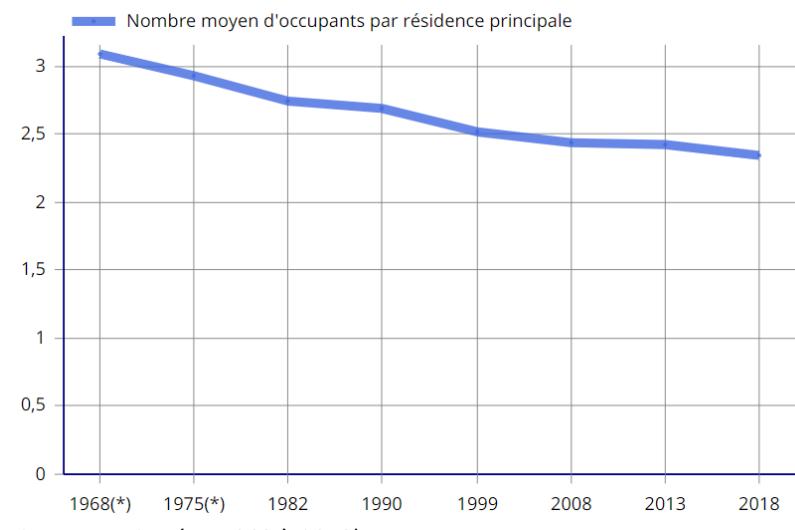


2.1.1.3. Caractérisation des ménages et niveau de vie

Une large part de la population de la 4CPS est constituée de ménages d'une personne (29,3%). Ils peuvent être associés en grande partie à des personnes âgées.

Entre 1968 et 2017 le nombre moyen d'occupants par résidence principale a réduit d'un peu plus d'une personne.

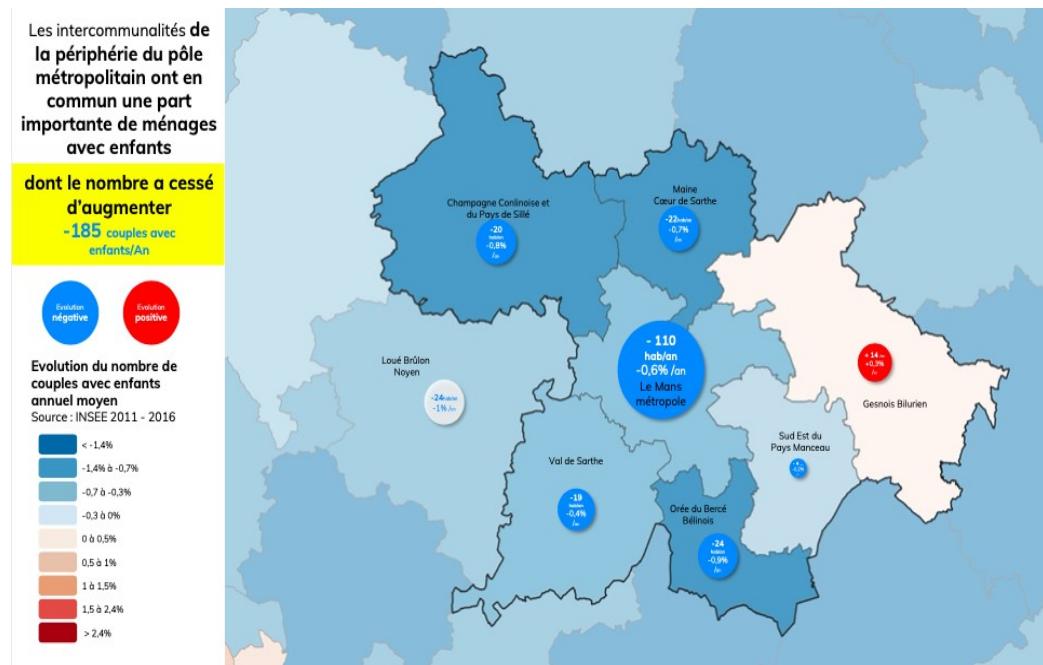
Evolution de la taille des ménages entre 1968 et 2018



Source : INSEE (RP 1968 à 2018)

La majorité des ménages de la 4CPS restent néanmoins des familles qui représentent 60,7% des habitants en 2017 : couples sans enfant, couples avec enfant ou familles monoparentales. Parmi eux, les ménages avec enfants sont très représentés mais leur part a tendance à diminuer : - 0,8%/an entre 2011 et 2016. Ces constats confirment l'idée que la communauté de communes arrive de moins en moins à être attractive.

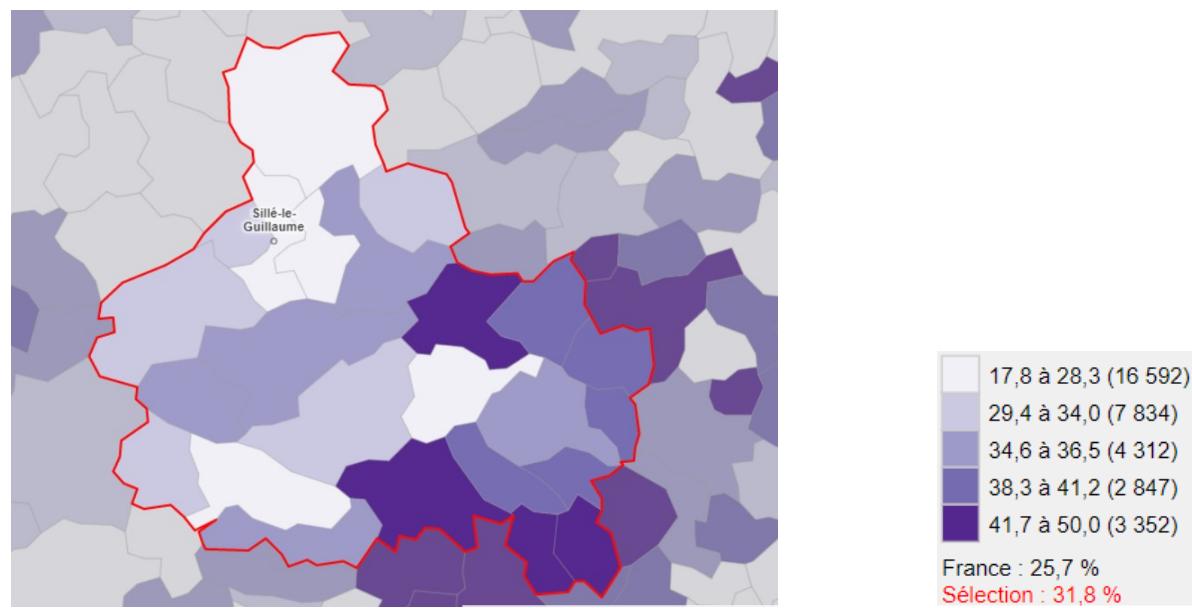
Evolution du nombre de ménages avec enfants entre 2011 et 2016 dans les EPCI du Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe



Source : Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe

Par ailleurs, les ménages avec enfants vivent davantage à l'est du territoire et notamment dans les communes proches du Mans.

Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s) (en %)



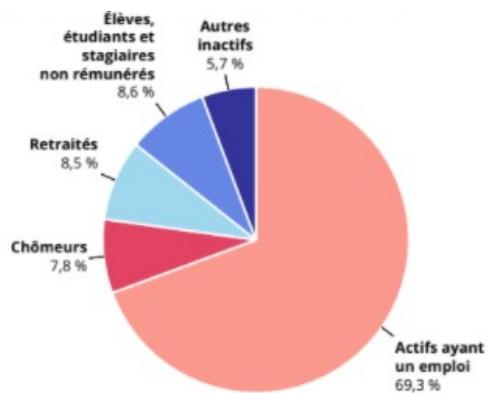
Source : Observatoire des Territoires (données 2017)

Répartition de la population de 15 à 64 ans par type

d'activité

Par ailleurs, 77,2% des personnes âgées de 15 à 64 ans sont des actifs 69,3% sont actifs avec un emploi et 7,8% sont des chômeurs.

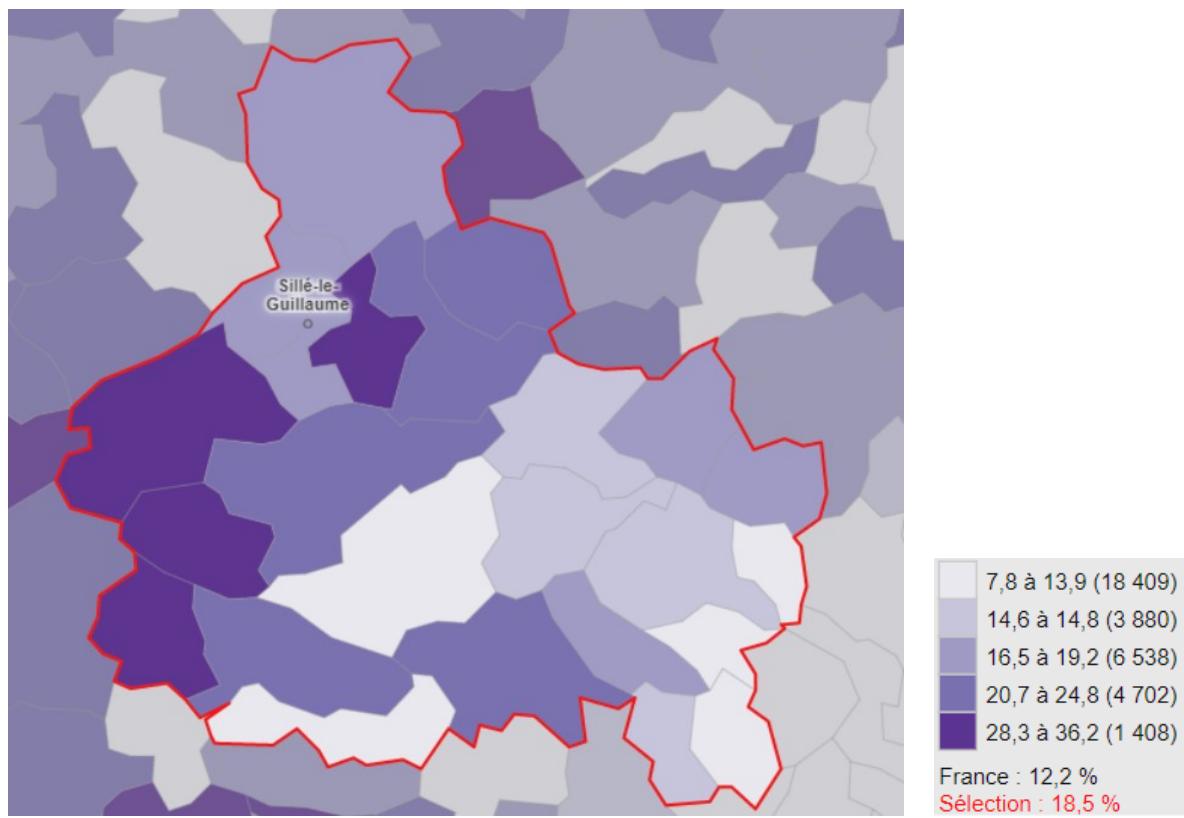
Les 22,8% restant sont des inactifs : 8,6% sont des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, 8,5% sont des retraités ou préretraités et 5,7% sont des autres inactifs.



Source : INSEE (RP 2017)

La catégorie socio-professionnelle de la population active la plus représentative sur le territoire en 2017 était les ouvriers, davantage représentés au nord et à l'ouest du territoire. La deuxième catégorie socioprofessionnelle la plus représentative était les employés avec 18,5%. Viennent ensuite les intermédiaires, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise et les agriculteurs exploitants.

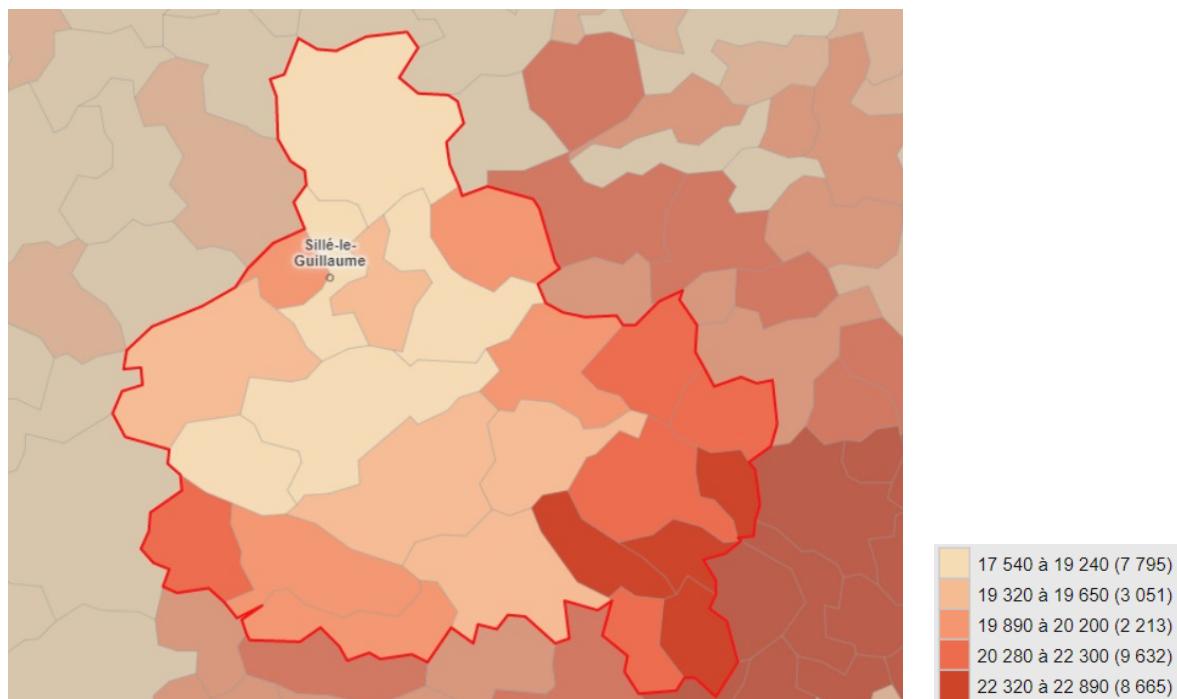
Part des « ouvriers » dans la population (en %)



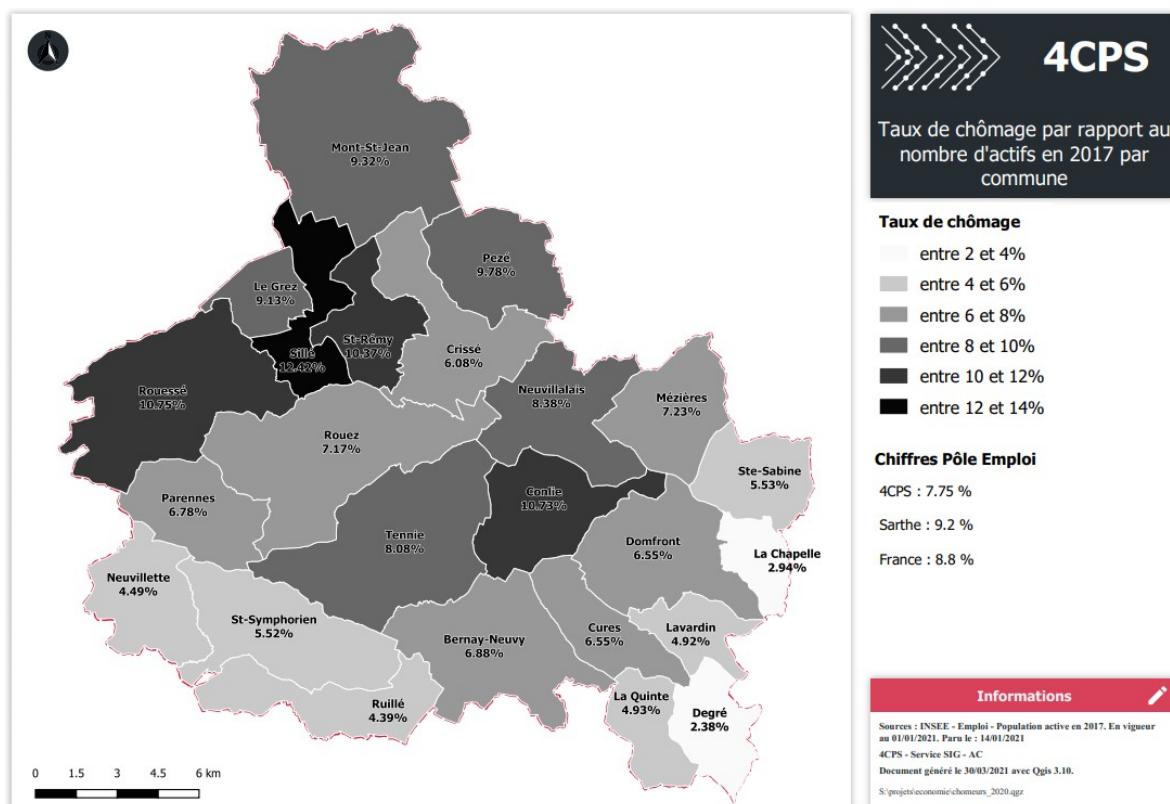
Source : Observatoire des Territoires (données 2017)

Les données de l'Observatoire des Territoires permettent de constater que le niveau de vie des ménages est hétérogène au sein de la 4CPS. Les ménages les plus aisés vivent davantage à l'est du territoire, plus proche du Mans.

Médiane des revenus disponibles par unité de consommation (en euros)



Selon les données de l'INSEE datant de 2017, la part de personnes au chômage est relativement importante sur le territoire (10,2% de la part de la population ayant entre 15 et 64 ans), bien qu'en-dessous de la moyenne nationale (13,9%). La carte ci-dessous montre néanmoins que 7,75% de la population est au chômage : une actualisation des données permettra de confirmer ces informations.



La carte ci-dessus permet en outre de constater que le taux de chômage est plus faible sur les communes du sud de la communauté de communes par rapport à celles du nord et particulièrement dans les communes du sud-est qui sont les plus proches du Mans. A l'échelle de l'EPCI, le taux de chômage varie de 2,4% sur Degré à 12,4% sur la commune de Sillé-le-Guillaume.

2.1.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance

2.1.2.1. Une dynamique de l'habitat en berne

Le territoire compte 9 193 logements, dont 83,8% sont des résidences principales.

La dernière décennie révèle un taux d'évolution du nombre de résidences principales contenu. La 4CPS enregistre une croissance de 7,1% entre 2007 et 2017 plus haute que celle du département qui voit son nombre de résidences principales croître de 5,5%. Le taux d'évolution du nombre de résidences principales se rapproche donc de la valeur nationale (9%) mais reste éloigné du taux régional (12,6%).

6,2% des logements du territoire sont par ailleurs des résidences secondaires.

Ces dernières voient leur tendance d'évolution inversée par rapport aux résidences principales : le taux de résidences secondaires a atteint un pic en 1982 (12,7%) et n'a cessé de diminuer depuis. En 2017, ce dernier avait diminué de moitié et s'élevait à 6,2%. Entre 2007 et 2017, l'évolution du nombre de résidences principales est de -21,5%.

Chiffres clés :

	96% de logements individuels
	3,9% de logements collectifs
	80% des logements possèdent 4 pièces ou plus
	75,5% des ménages sont propriétaires
	32,3% des résidences ont été construites avant 1919
	231 logements locatifs sociaux

Nombre et évolution des résidences principales et secondaires sur le territoire

Territoire	Nombre de résidences principales en 2017	Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 (en %)	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	7 702	571	509	7,1	-157	-21,5
Sarthe	250 786	13 862	12 978	5,5	-583	-4,0
Pays de la Loire	1 658 198	214 188	184 963	12,6	2 435	1,1
France métropolitaine	28 734 433	3 419 926	2 381 618	9,0	337 926	11,0

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021, Données INSEE – RP)*

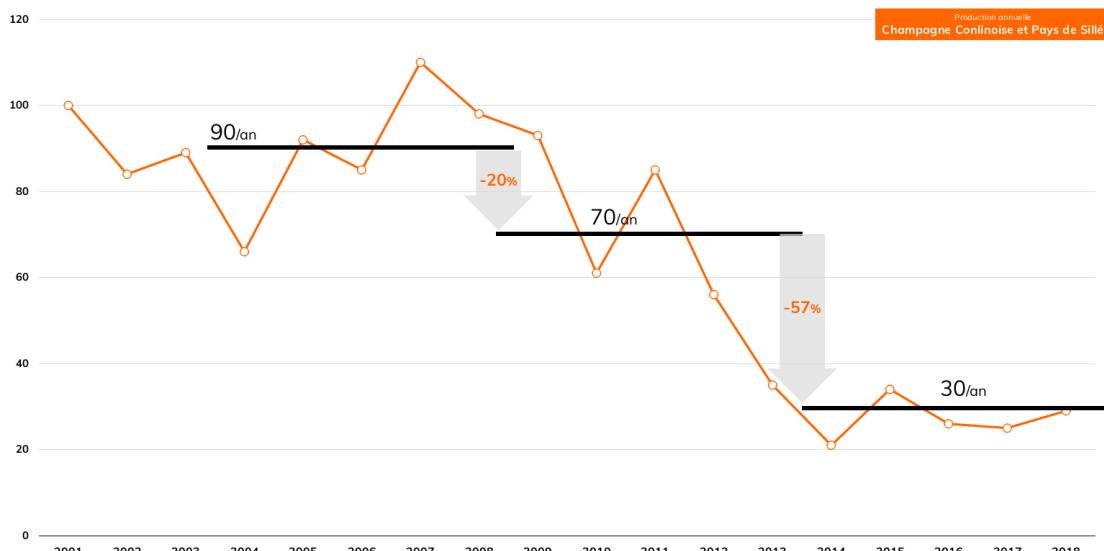
En outre, la dynamique de constructions neuves sur le territoire est en berne sur le territoire. En effet, les données de l'Observatoire des Territoires montrent que le nombre constructions neuves initiées par an entre 2013 et 2017 s'élève à seulement 7,4 logements, tandis que le chantier de 37 logements était en moyenne initié annuellement entre 2008 et 2012.

L'étude pré-opérationnelle de l'habitat menée par le pôle métropolitain Le Mans – Sarthe montre également que la livraison des logements sur le territoire décroît fortement sur le territoire de la 4CPS depuis 2001. Cette baisse de la production neuve est particulièrement importante dans la 4CPS en comparaison aux intercommunalités du pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe.

L'évolution de la production annuelle de logements au sein de la 4CPS depuis 2001 (logements livrés)

La baisse de la production est particulièrement forte dans la Champagne Conlinoise et le Pays de Sillé

Source : Base MAJIC III 2019



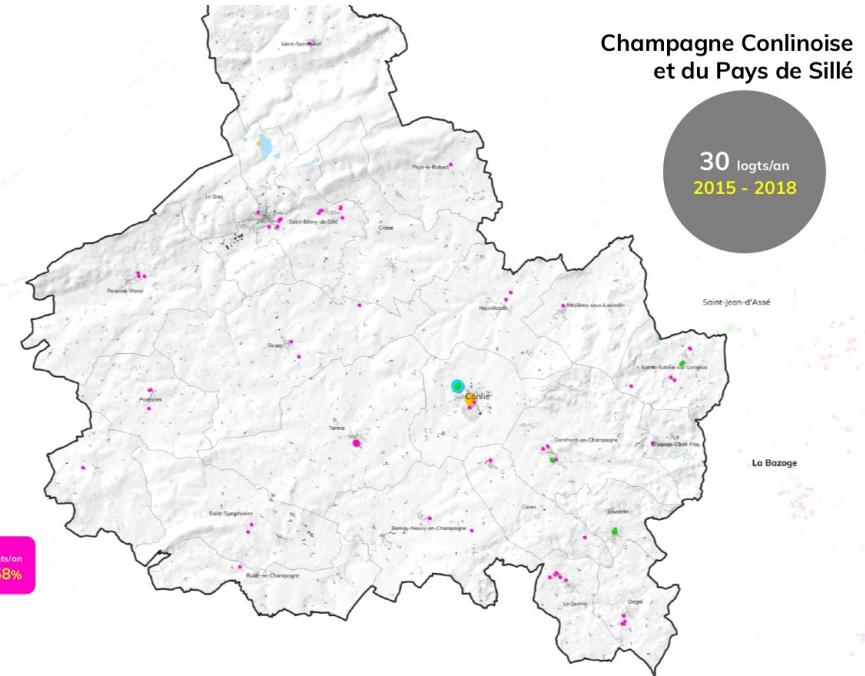
Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

Par ailleurs, l'étude pré-opérationnelle de l'habitat dresse le constat d'une production de logements essentiellement située dans le diffus (58%) et dans des lotissements (32%).

Répartition de la production de logements sur le territoire de la 4CPS (livrés entre 2015 et 2018)

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La filière diffuse est dominante dans la production de logements et l'accueil de population
 Production de 2015 à 2018
 Analyse et traitements Base MAJIC III 2019



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

De manière concordante, les données de l'INSEE permettent d'observer qu'une grande majorité des ménages est installée sur le territoire depuis plus de 10 ans (60%). En 2017, 24,2% ont une ancienneté d'emménagement comprise entre 10 et 19 ans, 14,7% ont une ancienneté d'emménagement comprise entre 20 et 29 ans et 20,7% ont une ancienneté d'emménagement de 30 ans ou plus.

Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2018		Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Ensemble	7 261	100,0	7 590	100,0	7 668	100,0	17 969	17,2
Propriétaire	5 342	73,6	5 620	74,0	5 789	75,5	13 943	20,2
Locataire	1 810	24,9	1 871	24,7	1 791	23,4	3 849	7,7
dont d'un logement HLM joué vide	196	2,7	246	3,2	232	3,0	506	9,9
Logé gratuitement	109	1,5	98	1,3	88	1,1	177	14,7

Source : INSEE – RP 2008, 2013 et 2018

Pour autant, le territoire de la 4CPS se situe à environ une demi-heure de la ville centre du Mans et possède des prix médians de l'immobilier intéressants en comparaison aux EPCI du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe : ils sont inférieurs à 700€/m² ou compris entre 700 et 850€/m² pour les communes bordant le département de la Sarthe (les communes les plus éloignées du Mans). Pour les communes du territoire se situant au plus proche de la ville centre (La Quinte, Lavardin, Sainte-Sabine sur Longève), le prix médian de l'immobilier peut atteindre 1200 à 1400€/m². Pour la commune de Degré, le prix médian est encore plus important soit un prix compris entre 1400 à 1600€/m². Le prix médian est ainsi compris entre 850 à 1200/m² pour les communes se situant entre les zones les plus proches du Mans et celles les plus lointaines.

Prix médian des EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe



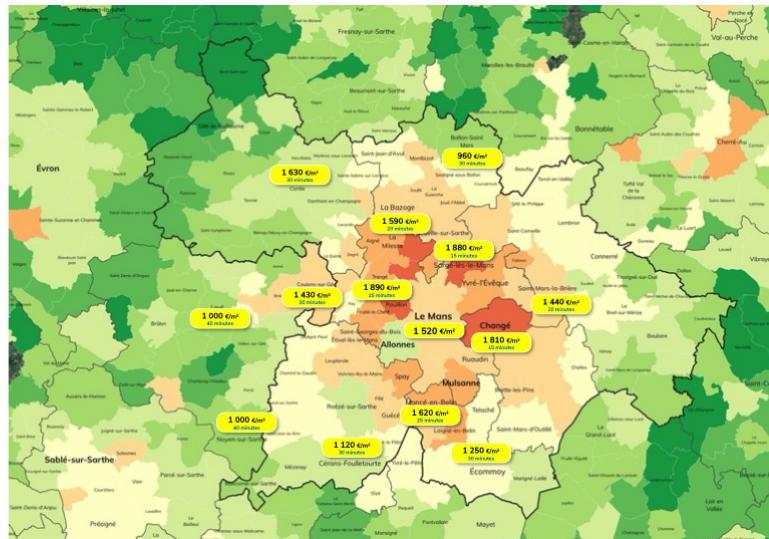
La ville-centre est plus abordable que sa proche périphérie

Qui se développe par une attractivité propre, plutôt que par « effet de bord »

Prix médian de l'immobilier



Source : DVF 2015 2018



Source : *Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)*

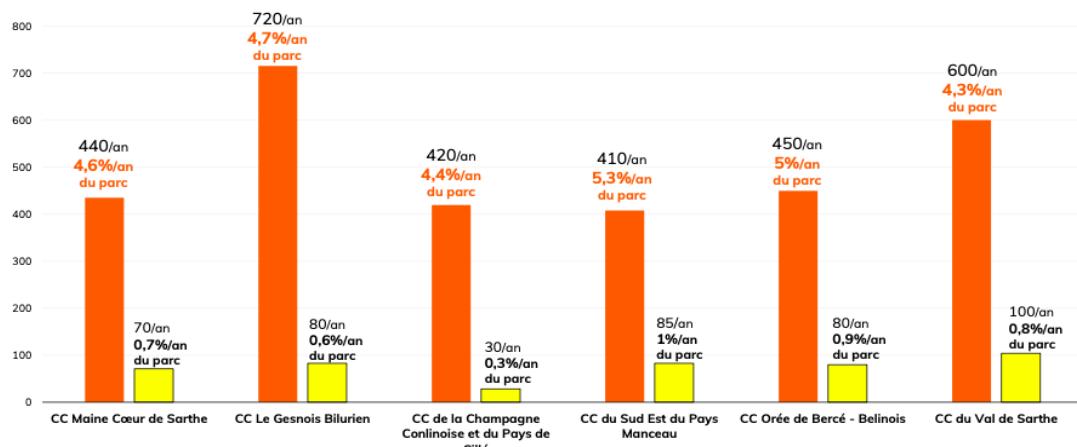
Pour contrebalancer la construction neuve en déclin, l'étude pré-opérationnelle de l'habitat montre également que les dynamiques de vente dans l'ancien dépassent largement la production neuve dans les intercommunalités du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe entre 2015 et 2018. Sur le territoire de la 4CPS, la vente de logements anciens représentait 4,4%/an du parc contre 0,3%/an du parc dans la production annuelle de logement.

Dynamiques de vente dans l'ancien et dans la production neuve entre 2015 et 2018

Les dynamiques dans l'ancien dépassent largement la production neuve dans les intercommunalités du territoire d'étude
Source : Base MAJIC III 2019 / période 2015 - 2018

Production annuelle des logements 2015 - 2018

Ventes dans l'ancien annuelle 2015 - 2018

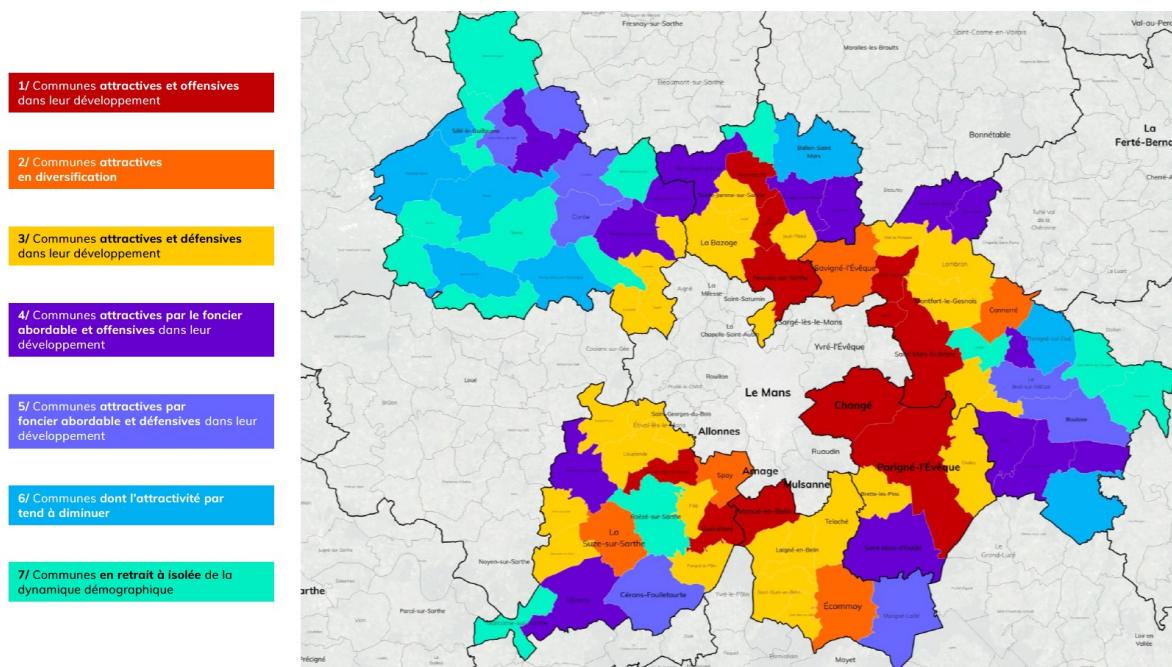


Source : *Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)*

L'étude pré-opérationnelle de l'habitat montre enfin que la 4CPS reste l'intercommunalité qui est globalement la moins attractive du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe. Les communes les plus à l'ouest sont isolées de la dynamique engendrée par Le Mans tandis que les communes les plus proches de la ville-centre sont pour certaines attractives sans aller jusqu'à une diversification ou un développement soutenu.



Classification des communes du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe en fonction de leur attractivité, leur dynamisme démographique et leurs filières de production de logements



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

2.1.2.2. Un parc de logements mal adapté aux besoins de la population

La transition démographique se poursuit sans diversification de l'habitat
dans les intercommunalités du périmètre d'étude

Source : INSEE 2017

Champagne Conlinoise et
Pays de Sillé



Source : *Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)*

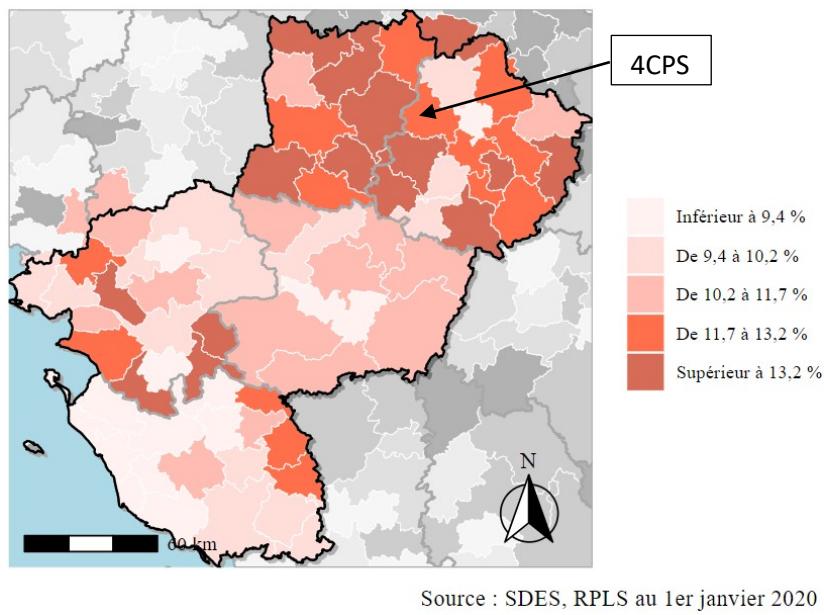
2.1.2.3. Un secteur locatif peu représenté

Sur l'ensemble des résidences principales de la communauté de communes, 75% sont propriétaires de ces résidences, 23,6% sont locataires de ces résidences et 1,1% sont logés gratuitement.

Parc locatif social

Sur les 231 logements locatifs sociaux (2% du parc total de logements), le taux de mobilité est par ailleurs élevé. Les données RPLS montrent qu'il s'est élevé entre 11,6 et 13,7% entre 2017 et 2020.

Taux de mobilité dans le parc locatif social par EPCI de la Région



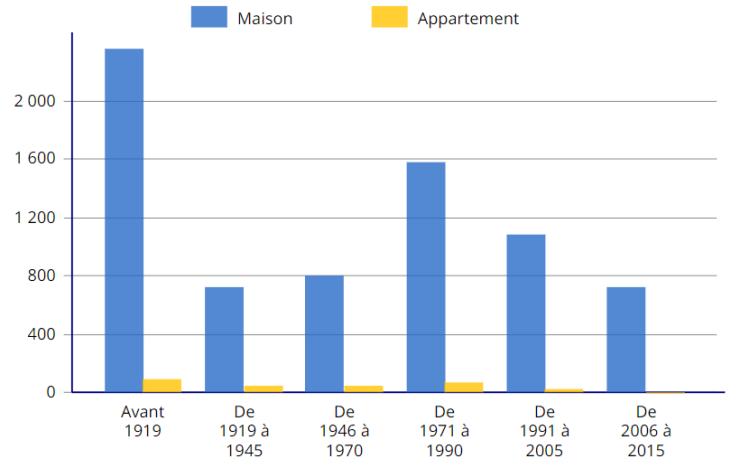
Source : DREAL Pays de la Loire – « Le parc locatif social en Pays de la Loire au 1er janvier 2020 » (Novembre 2020), [Le parc locatif social en Pays de la Loire au 1er janvier 2020 \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://www.developpement-durable.gouv.fr)

2.1.2.4. Un parc de logements ancien

Le parc de logements de l'intercommunalité est ancien : 32,3% des résidences principales ont été construites avant 1919 et 54,7% ont été construites avant 1949, ce qui est plus important qu'aux niveaux départemental et régional.

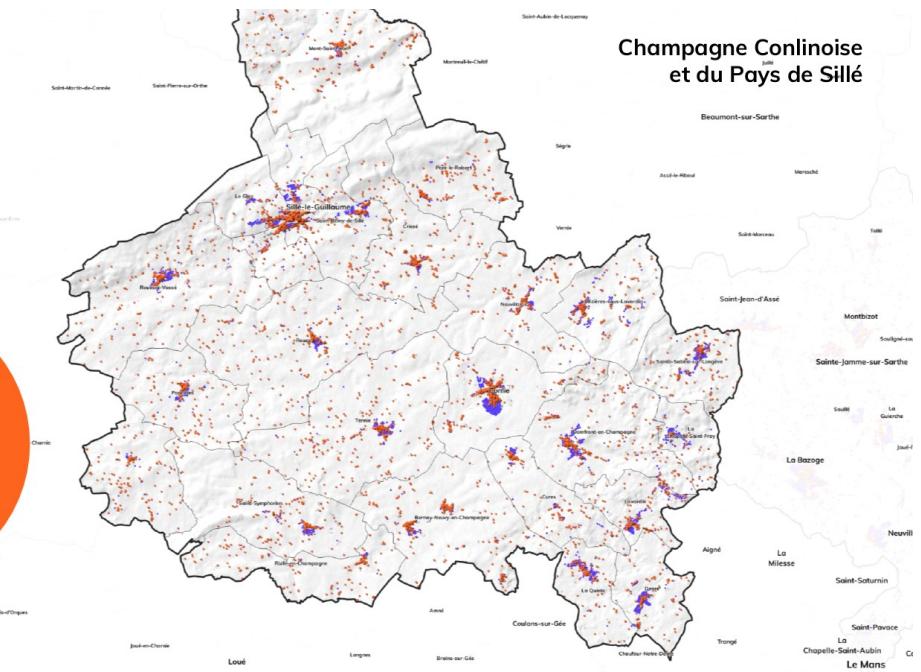
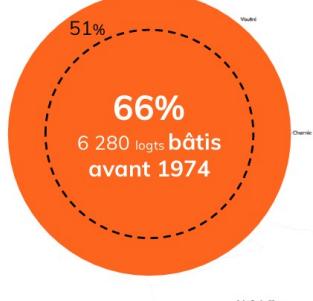
Du fait de l'ancienneté des logements, la rénovation énergétique est un enjeu important.

Résidences principales en 2018 selon le type de logement et la période



66% des logements ont de plus été bâti avant 1974. Ce taux est bien au-dessus de la moyenne du pôle métropolitain qui recense 51% de logements construits avant 1974.

Les logements bâtis avant 1974 se répartissent entre centres-bourgs et hameaux



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

36,5% des résidences principales ont un chauffage individuel « tout électrique ». Cette donnée liée à l'ancienneté des logements permet de supposer que les systèmes de chauffage d'une grande partie du parc de logements seraient à rénover. Des informations plus précises permettraient de valider cette hypothèse.

Niveau de confort des résidences principales du territoire

	2008	%	2013	%	2018	%
<i>Ensemble</i>	7 261	100,0	7 590	100,0	7 668	100,0
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	7 003	96,4	7 360	97,0	7 447	97,1
<i>Chauffage central collectif</i>	120	1,6	97	1,3	121	1,6
<i>Chauffage central individuel</i>	3 107	42,8	2 910	38,3	2 844	37,1
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	2 507	34,5	2 716	35,8	2 798	36,5

Source : INSEE – RP 2008, 2013, 2018

Pour le parc locatif privé, la base de données régionale SICLOP fait état de 54 % de logements locatifs privés classés en étiquettes énergétiques E à G sur la 4CPS.

Parc locatif social

L'ancienneté des logements du territoire se vérifie également dans le parc locatif social : l'âge moyen de ce type de logements est de 34 ans et 81% des logements locatifs sociaux ont été construits il y a plus de 20 ans.

Ainsi, 92% des logements sociaux du territoire ont une étiquette de performance sur les rejets de gaz à effet de serre supérieure à C. Aucune étiquette F ou G n'est cependant recensée.

Concernant la performance énergétique des logements sociaux, 97% ont une étiquette supérieure à C et 53% ont une étiquette E. 7% ont une étiquette F et aucune étiquette G n'est recensée. 60% des logements sont considérés comme étant des passoires thermiques (étiquette supérieure à E).

Ancienneté et diagnostics de performance énergétique des logements locatifs sociaux de la 4CPS

Age moyen du parc (année de construction)	Répartition par tranche d'âge (en effectif ; année de construction)					
	Moins de 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 20 ans	Entre 20 et 40 ans	Entre 40 et 60 ans	plus de 60 ans
34	6	1	35	119	70	0
DPE effet de serre (en effectif)						
A	B	C	D	E	F	G
4	15	133	46	33	0	0
DPE énergie (en effectif)						
A	B	C	D	E	F	G
6	0	44	43	122	16	0

Source : RPLS (2020)

Nota bene :

Les objectifs de rénovation énergétique des logements dans le cadre du projet de loi Climat et résilience ont été arrêtés en 2021.

La "rénovation performante" correspondra aux logements classés A et B après rénovation, ou classés C quand l'étiquette avant travaux est F ou G.

Quant à l'interdiction de louer des passoires thermiques pour cause d'indécence du logement, le calendrier sera le suivant :

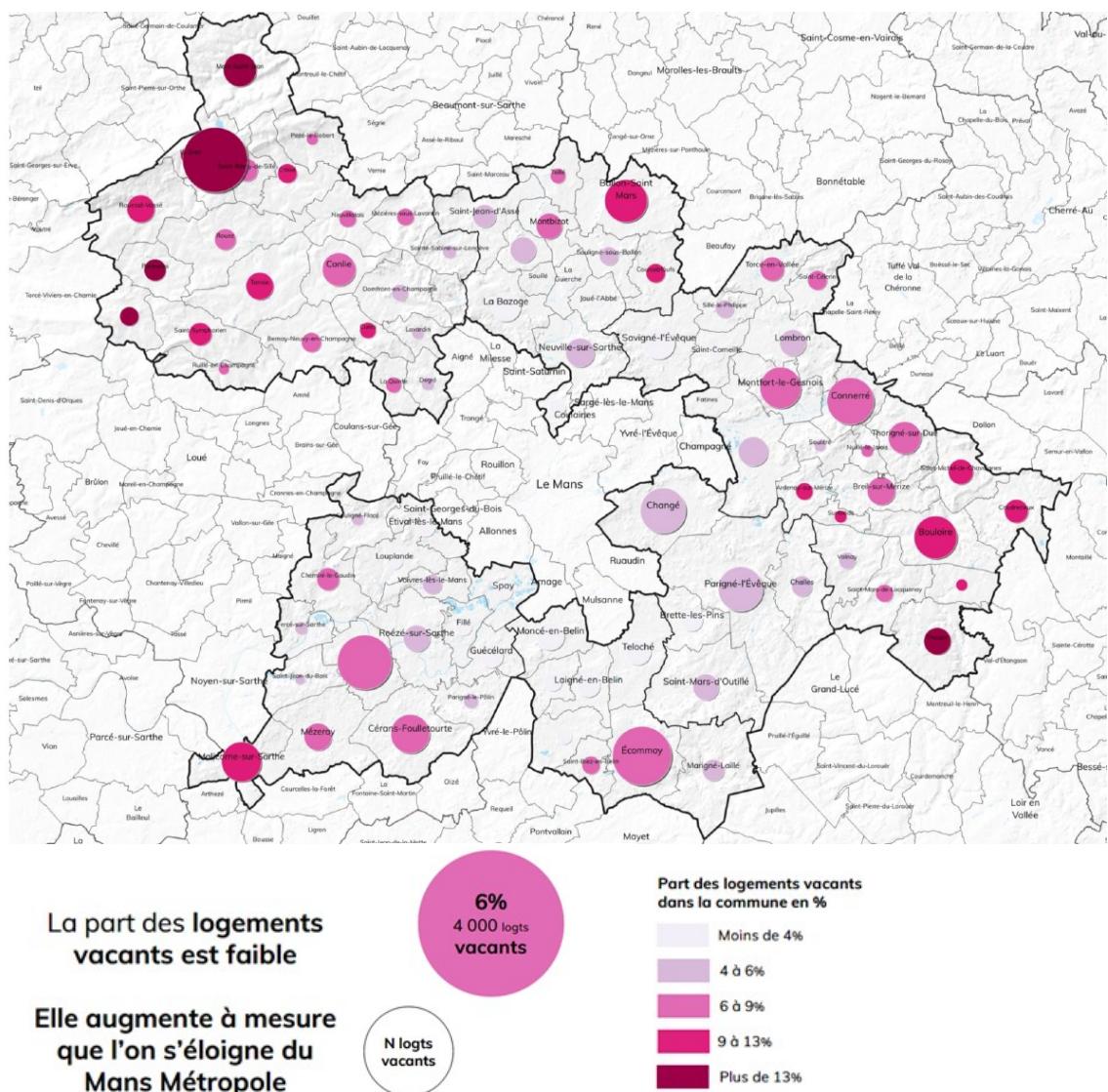
- *Logements classés G : 2025*
- *Logements classés F : 2028*
- *Logements classés E : 2034*

2.1.2.5. Un taux de vacance élevé, en progression

La 4CPS abrite de nombreux logements vacants. En moyenne, 10% des logements de la 4CPS sont vacants et la situation de ses communes membres est très différente selon leur localisation géographique. Les communes de l'est du territoire recensent une faible part de logements vacants, tandis que la plupart des communes de l'ouest et du nord possèdent globalement un fort taux de logements non occupés.

À l'échelle du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, ces résultats peuvent être généralisés : à mesure que l'on s'éloigne du Mans Métropole, le nombre de logements vacants devient globalement plus important. Cependant, la 4CPS est le territoire qui enregistre les taux de vacance les plus élevés.

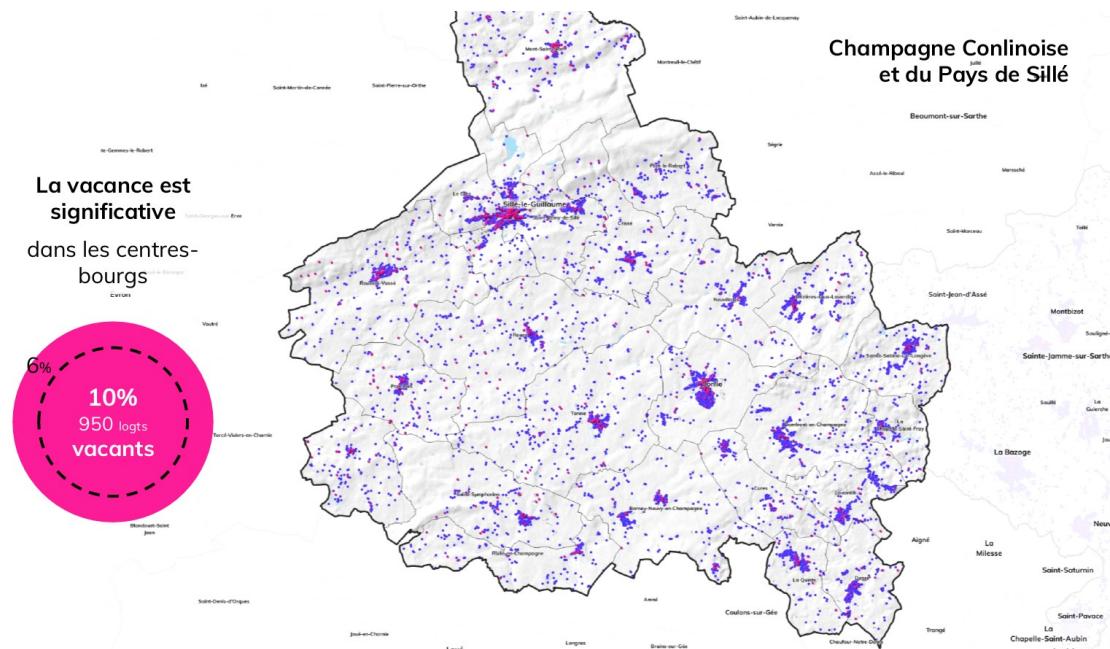
Part des logements vacants à l'échelle du périmètre de l'étude pré-opérationnelle de l'habitat



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

Au-delà d'observer un taux de vacance élevé sur certaines communes du territoire, l'étude pré-opérationnelle de l'habitat met en lumière que la part des logements vacants est particulièrement significative dans les centre-

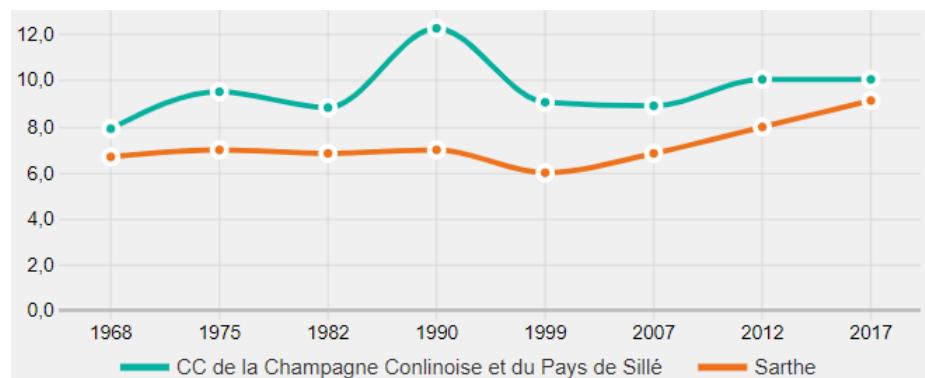
bourgs. Cela confirme une hypothèse de dévitalisation des centre-bourgs, enjeu sur lequel les opérations de revitalisation de territoire (ORT) pourront notamment travailler.



Source : Etude pré-opérationnelle de l'habitat, Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe (2020)

Un autre constat est que le nombre de logements vacants a globalement augmenté depuis 1968 (+2%). Il a en particulier progressé entre le début des années 2000 et 2012 (+1%) mais il est resté stable entre 2012 et 2017. Des données plus récentes permettraient néanmoins de vérifier cette tendance.

Part des logements vacants entre 1968 et 2017



Source : Observatoire des Territoires (INSEE – RP)

Parc locatif social

Concernant le parc de logements sociaux, les données sur le taux de vacance de plus de 3 mois entre 2017 et 2020 sont relativement faibles. Le parc social est donc fréquenté sans être en tension et la problématique de la vacance soulignée sur le reste du territoire n'est pas significative.

Part de logements locatifs sociaux vacants depuis plus de 3 mois (vacance)



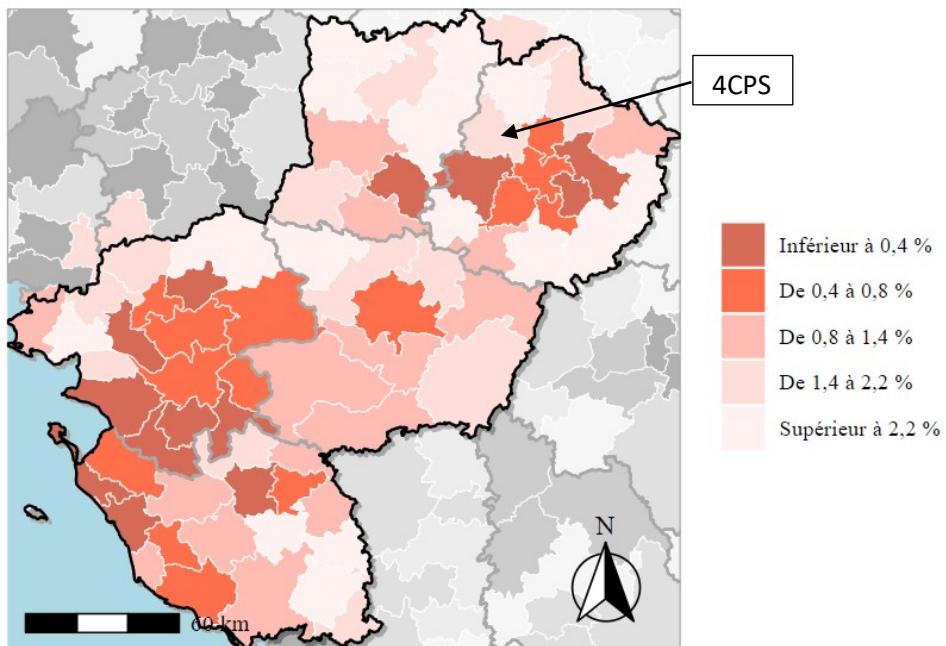
structurelle)

Au 01/01/2020	Au 01/01/2019	Au 01/01/2018	Au 01/01/2017
1,79	0,89	2,99	0,44

Source : RPLS (2020)

En comparaison avec Le Mans Métropole ainsi que l'ensemble de ses intercommunalités voisines, la 4CPS possède un parc de logements sociaux moins tendu.

Taux de vacance structurelle du parc de logements locatifs sociaux par EPCI de la Région



Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2020

Source : DREAL Pays de la Loire – « Le parc locatif social en Pays de la Loire au 1er janvier 2020 » (Novembre 2020), [Le parc locatif social en Pays de la Loire au 1er janvier 2020 \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://developpement-durable.gouv.fr)

2.1.3. Une mobilité dépendante des axes routiers mais pouvant s'appuyer sur un réseau ferré structurant

2.1.3.1. Les déplacements quotidiens des actifs : principalement en interne et vers Le Mans

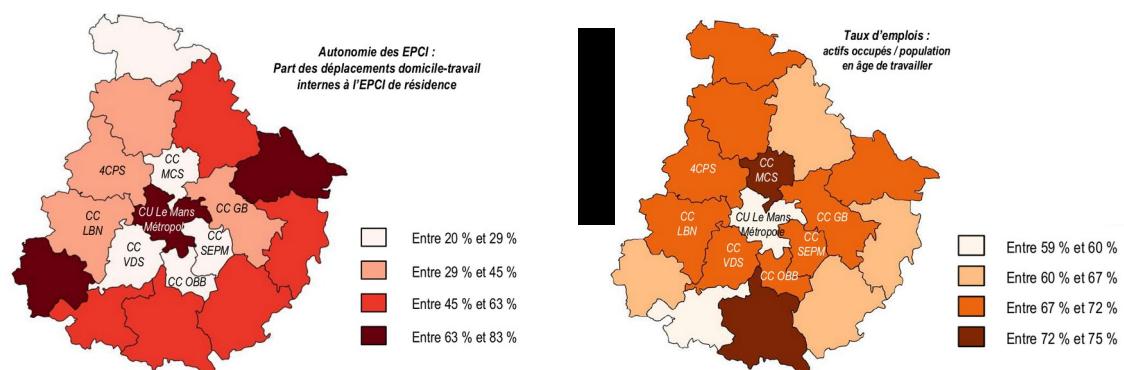
39% des déplacements recensés au sein de la 4CPS sont orientés de l'intercommunalité vers Le Mans et 37% sont des déplacements internes.

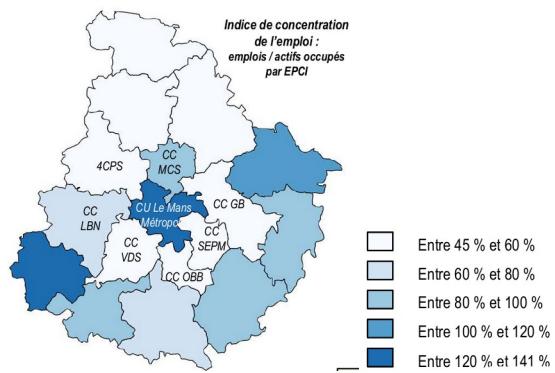
Répartition des flux de déplacement domicile-travail à l'échelle du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe (PMLMS)

Valeurs en 2017 Variations entre 2012 et 2017	CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	CC Maine Cœur de Sarthe	CC Le Gesnois Bilurien	CC du Sud Est du Pays Manceau	CC Orée de Bercé - Belinois	CC du Val de Sarthe	CC Loué - Brûlon - Noyen	CU Le Mans Métropole	Bassin de mobilité du Mans
Mobilités domicile-travail									
Nb actifs vers Le Mans	3 061	5 453	5 558	4 151	4 738	7 122	2 187	63 515	95 785
Nb actifs internes	2 937	2 350	4 196	1 664	1 984	3 330	3 415	63 515	83 390
Nb actifs vers PMLMS (autres)	684	563	792	600	677	660	498	5 227	9 701
Nb actifs autres destinations	1 212	1 122	2 527	722	1 196	2 122	1 832	7 385	18 119

Source : Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, Fiche « Vers une gouvernance des mobilités cohérente et efficiente à l'échelle du bassin de vie » (MENSIA)

Le territoire est donc relativement autonome vis-à-vis de ses voisins malgré une concentration de l'emploi plus faible que les intercommunalités voisines. Le taux d'emplois est par ailleurs légèrement supérieur à 60%, ce qui explique une répartition des déplacements en interne et vers le Mans qui concentre un grand nombre d'emplois.



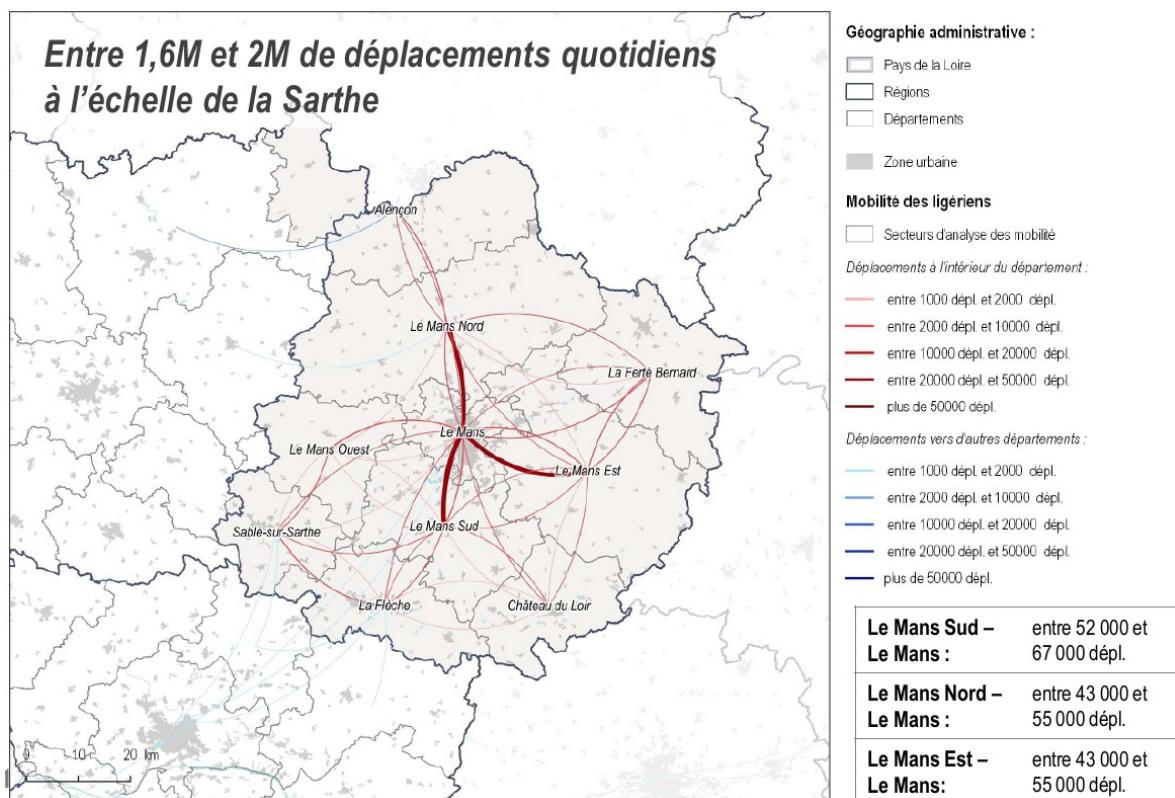


Source : Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, Fiche « Vers une gouvernance des mobilités cohérente et efficiente à l'échelle du bassin de vie » (MENSIA)

Néanmoins, à l'échelle communale, 78,4 % des actifs occupés travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. Cela induit nécessairement des flux de déplacement journaliers importants.

Malgré tout, à l'échelle du département de la Sarthe, les axes de déplacements quotidien les plus empruntés ne traversent pas le territoire de la 4CPS qui subit moins les nuisances associées. Les seuls trajets significatifs à l'échelle départementale et qui traversent le territoire sont les échanges entre le secteur « Le Mans Nord » et le département de la Mayenne. Ces derniers sont estimés à une fourchette allant de 1000 à 2000 déplacements par jour.

Représentation géographique de la mobilité des ligériens



Source : Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, Fiche « Vers une gouvernance des mobilités cohérente et efficiente à l'échelle du bassin de vie » (MENSIA)

2.1.3.2. L'automobile : le moyen de transport prédominant

Quatre principaux axes routiers desservent le territoire de la 4CPS.

La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé bénéficie de la proximité de plusieurs autoroutes :

- L'autoroute A28 (Le Mans-Alençon), dont les échangeurs les plus proches se trouvent à La Hutte et à Beaumont-sur-Sarthe (échangeur de Maresché) ;
- L'autoroute A81 (Le Mans-Rennes), avec un échangeur à Joué en Charnie ;
- L'autoroute A11 (Paris-Nantes) avec des accès à Trangé (échangeur le Mans Ouest) et Saint-Saturnin (échangeur le Mans Nord).

Ces grands axes placent ainsi l'intercommunalité à mi-chemin de deux aéroports majeurs que sont Paris et Nantes.

La D304 est par ailleurs l'axe le plus fréquenté du territoire. Quatre autres voies départementales desservent le territoire et permettent la desserte des communes depuis le département de la Sarthe et les départements limitrophes.

Chiffres clés :

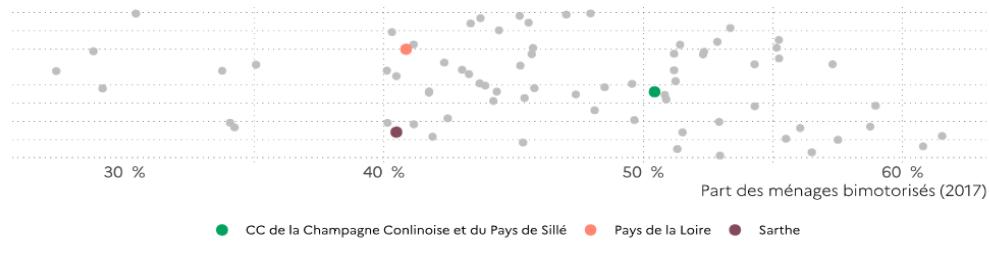
	90,1% des ménages possèdent au moins 1 voiture
	50,4% en possèdent au moins 2
	84,7% des trajets domicile-travail se font en voiture
	0,27% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides
	1 borne de recharge électrique
	0,01 m d'aménagements cyclables par habitant
	10 places en parking à vélo

Route départementale	Axe de desserte	Fréquentation
D304	Le Mans - Conlie - Sillé-le-Guillaume	5 000 à 7 000 véhicules/jour depuis Sillé vers RD197 (tous véhicules et deux sens cumulés).
D28	Neuvillette-en-Charnie - Saint-Symphorien - La Quinte - Le Mans	- 500 à 2 500 véhicules/jour (tous véhicules et deux sens cumulés) - De 1 500 à 2 500 véhicules à partir de La Quinte jusqu'aux Maisons Rouges (D357)
D4	Brûlon - Sillé-le-Guillaume	1 500 à 2 000 véhicules/jour : depuis Sillé vers RD357 (tous véhicules et deux sens cumulés)
D310	Fresnay-sur-Sarthe - Sillé-le-Guillaume	1 500 à 2 000 véhicules/jour : depuis Sillé vers RD357 (tous véhicules et deux sens cumulés)
D21	Loué - Conlie - Fresnay-sur-Sarthe	1 000 à 2 000 véhicules/jour : depuis Sillé vers RD357 (tous véhicules et deux sens cumulés)

Ces différents axes participent à une grande partie des émissions de gaz à effet de serre de la communauté de communes. Du fait de son éloignement, les habitants de la communauté de communes utilisent de manière intensive la voiture sur le territoire. En effet, en 2017, plus de 50% des ménages du territoire sont bimotorisés, valeur supérieure aux données régionales et départementales.

Selon l'étude de l'INSEE sur le territoire de la 4CPS, en 2017, 90,1% de la population qui possédait au moins une voiture : 39,7% de la population qui avait une voiture et 50,4% qui en avait deux ou plus. La part des actifs automobilistes en 2017 était de 84,7%, bien au-dessus des valeurs départementale et régionale.

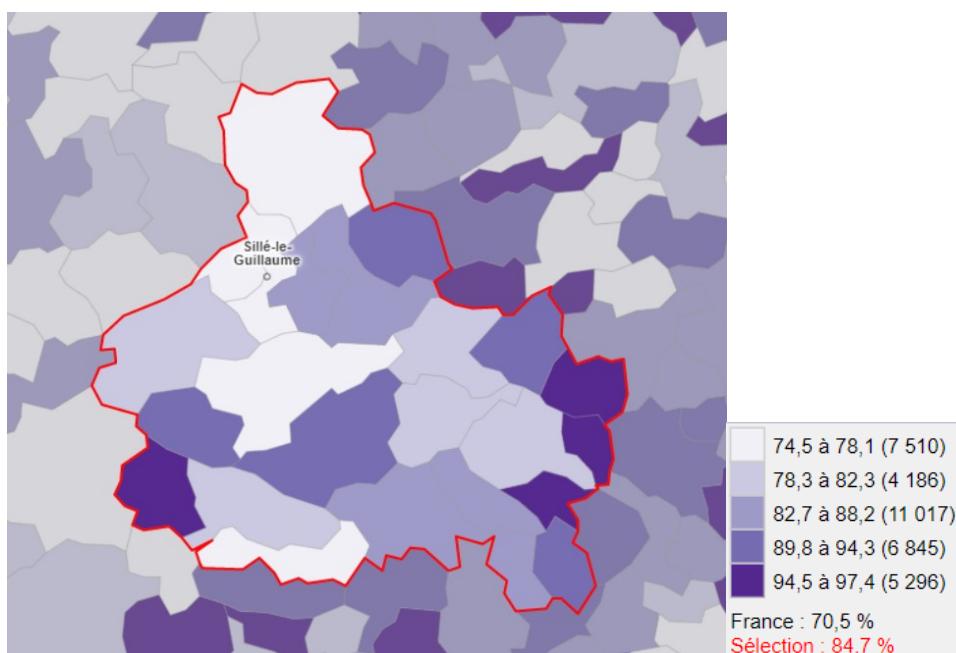
Part des ménages bimotorisés par EPCI en Pays de la Loire



Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

L'automobile est ainsi le moyen de déplacement privilégié sur la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. Alors que 63% des actifs résidents dans la 4CPS travaillent à l'extérieur de l'intercommunalité, plus de 85% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture individuelle, contre 70% au niveau national. Plus précisément, la part des déplacements domicile-travail en voiture et par commune varie entre 74% et 97%.

Part des déplacements domicile-travail en voiture (en %)

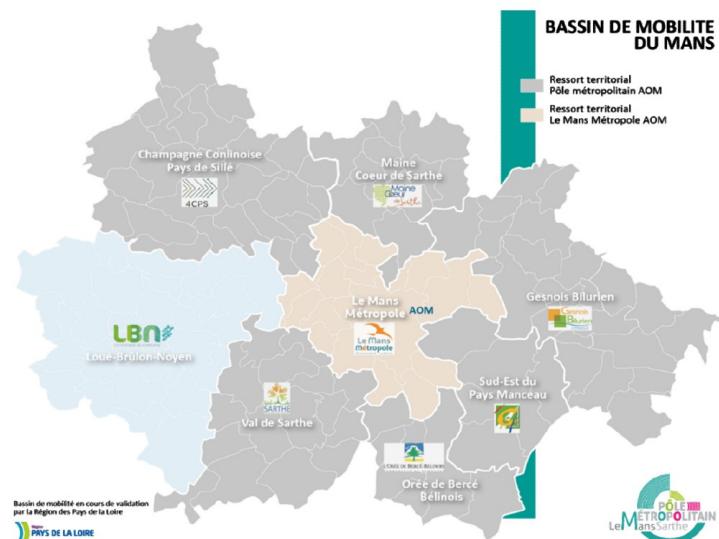


Source : *Observatoire des Territoires (données 2017)*

Aucune donnée n'est recensée concernant la part des véhicules électriques ou hybrides dans le parc de la collectivité ou dans le parc privé. D'après le site Chargemap, la communauté de communes possède seulement une borne de recharge électrique sur son territoire, elle se situe à Conlie : New Motion (FR) – Z.A des 4C – D304.

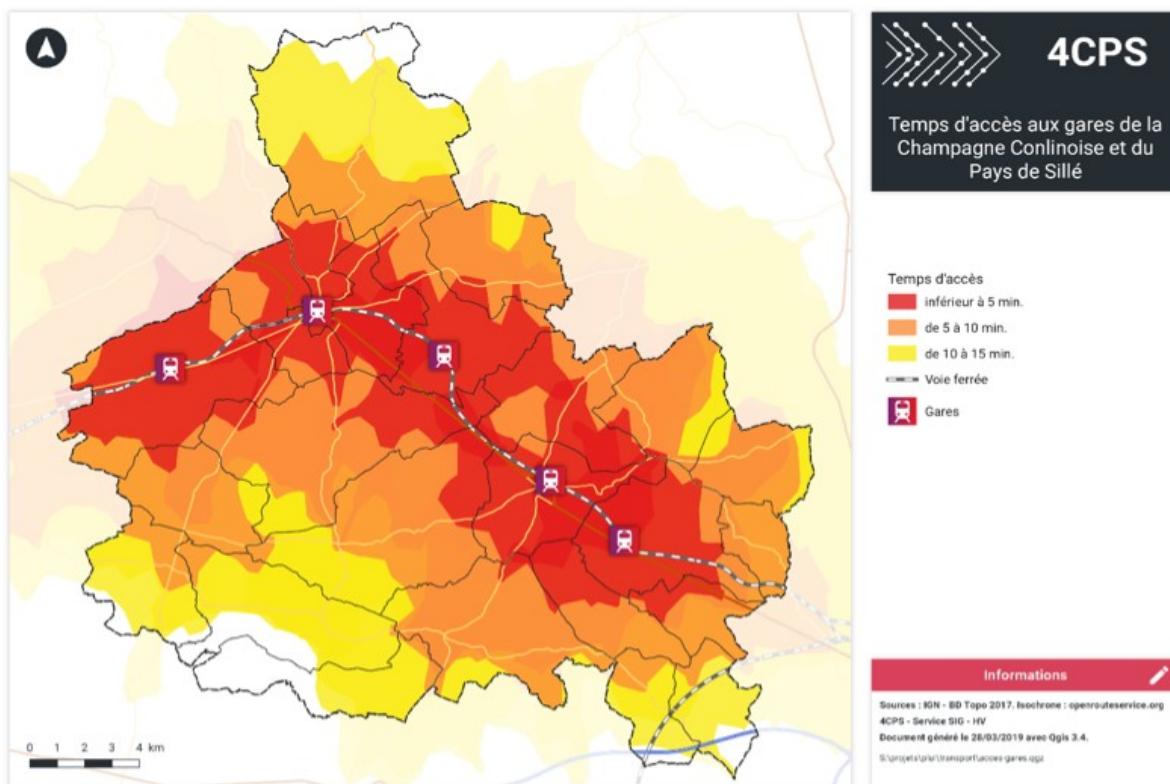
Aucune zone à faibles émissions n'a été instaurée et il n'existe pas de voie réservée au covoitage sur le territoire.

En 2021, la 4CPS s'est par ailleurs saisie de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Elle devrait néanmoins en confier la gestion au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe dont une hypothèse du champ d'action est représentée ci-contre.



2.1.3.3. Une offre de transports en commun à développer

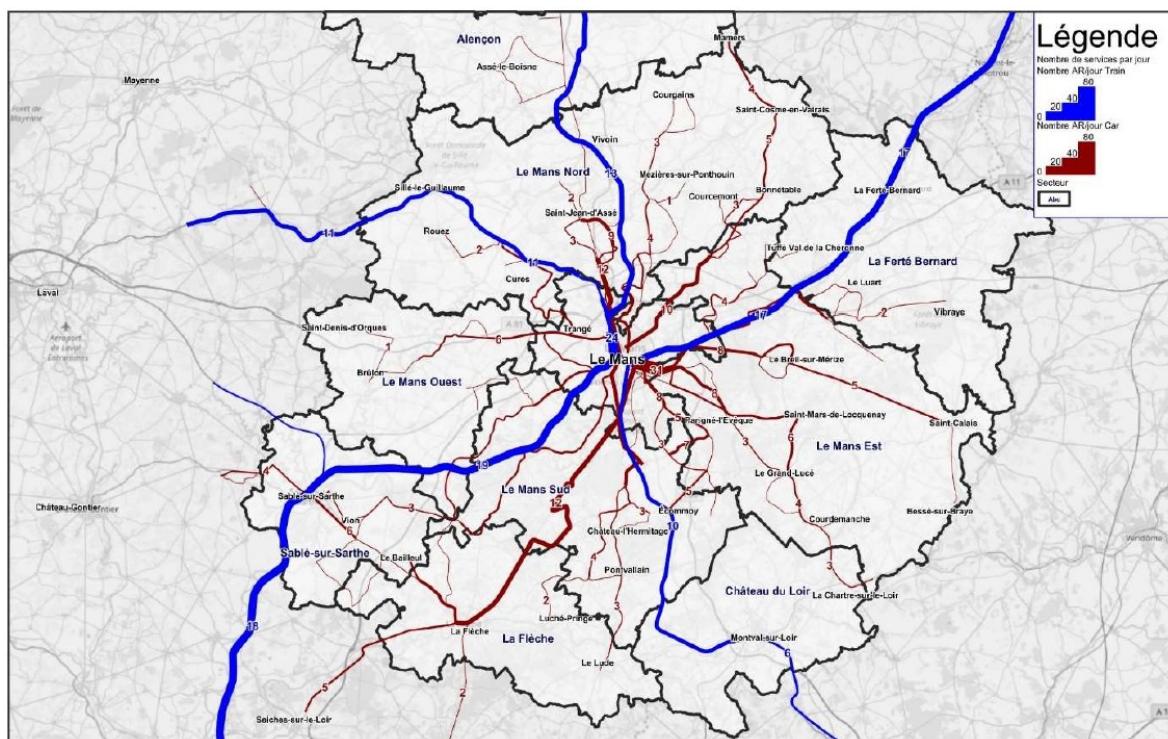
Le territoire intercommunal possède un atout certain : l'existence d'une desserte ferroviaire sur 5 gares offrant une alternative à l'automobile dans le cadre des déplacements vers l'agglomération mancelle. La ligne ferroviaire départementale n°22 traverse le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et relie la gare de Paris à la gare de Rennes, en passant par la gare du Mans. Sur le territoire, elle dessert 5 gares TER dans les communes de Domfront-en-Champagne, Conlie, Crissé, Sillé-le-Guillaume et Rouessé-Vassé. Parmi elles, c'est la gare de Sillé-le-Guillaume qui enregistre le plus de desserte. Ce maillage de TER permet à la quasi-totalité des communes membres d'être à moins de 15 minutes d'une gare et de bénéficier de 10 allers/retours par jour. Le territoire bénéficie également de la proximité avec la gare TGV du Mans.



La ligne 209 du service régional de transport Aleop traverse également le territoire de la 4CPS. Elle relie la gare du Mans jusqu'à la commune de Rouez et dessert les communes de Trangé, Degré, La Quinte, Cures, Lavardin, Domfront-en-Champagne, Conlie, Tennie et Rouez. Le service ne dispense néanmoins que trois allers/retours par jour. La commune de Sainte-Sabine-sur-Longève est également desservie par la ligne 210.

Parmi les vingt-quatre communes, douze ne bénéficient pas d'une offre de transports en commun réguliers : Mont-Saint-Jean, Le Grez, Saint-Rémy-de-Sillé, Pezé-le-Robert, Neuvillalais, Mézières, La Chapelle-Saint-Fray, Parennes, Neuville-en-Charnie, Saint-Symphorien, Ruillé-en-Champagne et Bernay-Neuvy-en-Champagne.

Nombre de services de train et de car par jour dans le département de la Sarthe



Source : Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe, Fiche « Vers une gouvernance des mobilités cohérente et efficiente à l'échelle du bassin de vie » (MENSIA)

Le projet de halte TER située entre le centre hospitalier et l'Université du Maine permet de supposer que l'attractivité du réseau ferroviaire sur le territoire de la 4CPS se renforcera dans les prochaines années.

Une offre de transport à la demande existe également sur le territoire de la CC : le TISSEA du Pays de Sillé. Il relie, au tarif d'1€ l'aller et gratuitement pour les moins de 6 ans, les 8 communes suivantes :

Crissé, Le Grez, Mont-St-Jean, Pezé-le-Robert, Rouessé-Vassé, Rouez-en-Champagne, Sillé-le-Guillaume, St-Rémy-de-Sillé.

En plus de l'offre de transport à la demande TISSEA du Pays de Sillé, la commune de Sillé-le-Guillaume s'est engagée sur le sujet de la mobilité au sein de la 4CPS et a également mis en place :

- Des voies douces urbaines et péri-urbaines,
- Une liaison pour Sillé Plage,
- Un mode de connexion gare,
- Dix aires de covoiturage : Mont-Saint-Jean (1), Sillé-le-Guillaume (2), Saint-Rémy-de-Sillé (1), Crissé (1), Rouez (1), Saint-Symphorien (1), Conlie (1), Domfront-en-Champagne (1) et La Quinte (1).

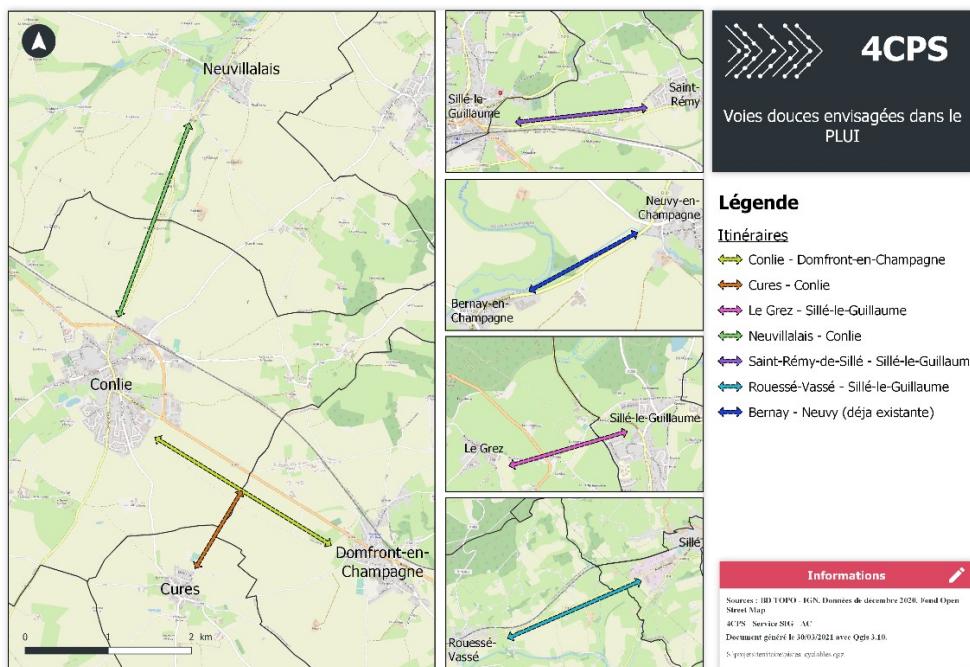
Le centre social Marie-Louise Souty ambitionne par ailleurs de lancer une action du Réso'AP entre Conlie et Sillé-le-Guillaume. Ce réseau est un service de transport à la demande à coût réduit pour les personnes âgées, en situation de handicap, en insertion socio-professionnelle.

Malgré tout, seulement 3,2% des déplacements domicile-travail du territoire sont réalisés en transports en commun (données Observatoire des Territoires de 2017).

2.1.3.4. Des modes de déplacement actifs peu développés

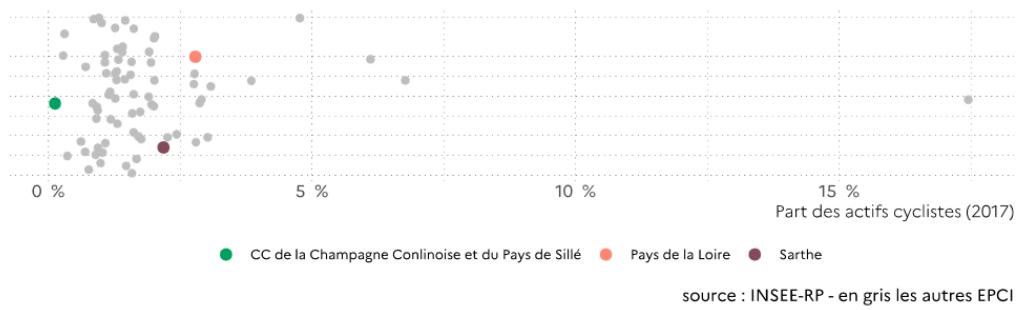
Il existe une seule de piste cyclable sur le territoire de la communauté de communes. Elle relie Bernay-en-Champagne à Neuvy-en-Champagne. De nouvelles pistes cyclables sont par ailleurs envisagées dans le futur PLUi:

Lieu	Nombre de kilomètres de piste à créer
Liaison Rouessé-Vassé / Sillé-le-Guillaume	3,2 kilomètres
Liaison Le Grez / Sillé-le-Guillaume	A déterminer
Liaison Saint-Rémy-de-Sillé / Sillé-le-Guillaume	A déterminer
Liaison Neuvillalais / Conlie	3,5 kilomètres
Liaison Domfront / Conlie	2,8 kilomètres
Liaison Cures rejoignant la liaison Domfront / Conlie	1,0 kilomètres



Selon le portrait initialisé par la DREAL, la part d'actifs cyclistes du territoire est très faible voir nul et la capacité d'accueil des parkings vélo sur le territoire s'élève à seulement 10 places. La création de nouvelles pistes cyclables devra s'accompagner d'un réel changement de mobilité pour les habitants de la communauté de communes.

Part des actifs cyclistes par EPCI en Pays de la Loire



Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

Enfin, il n'existe pas de pôle multimodal sur le territoire.

2.1.3.5. La mobilité, un frein à l'accès aux services des jeunes

Le diagnostic social de la 4CPS souligne que l'un des problèmes majeurs pour les jeunes est l'absence de mobilité due au manque de transport adapté pour relier les communes du territoire entre-elles. 25% des jeunes de la Champagne Conlinoise déclarait en 2015 ne pas pouvoir se rendre à l'activité qu'il souhaiterait pratiquer faute de transport.

Les jeunes de moins de 18 ans dans leurs activités extrascolaires, à l'exception des déplacements en deux roues, sont encore largement dépendants des adultes. Plus les jeunes avancent en âge, plus la mixité dans la mobilité est nécessaire, garçons et filles réalisant une majorité de leurs pratiques en commun notamment à l'extérieur de leur territoire.

De plus, il est constaté qu'avec l'avancée en âge des enfants, les parents souhaitent que les allers et venues pour les activités diminuent au profit d'une plus grande autonomie des jeunes. L'absence de transport en commun sur le territoire oblige les familles à maintenir ces trajets ou oblige le jeune à rester chez lui.

Le développement des nouvelles technologies ne favorisent pas la mobilité physique des jeunes. Il leur suffit de se connecter aux réseaux sociaux pour rester en contact avec les amis.

ENJEUX :

- Une partie de la population possède des revenus modestes. Un enjeu est de poursuivre les politiques sociales en faveur des populations fragiles et d'adapter les services aux besoins d'une population vieillissante. Un deuxième enjeu est de développer et faciliter l'accès aux services d'aide alimentaire sur le département afin d'assurer une alimentation saine et diversifiée pour tous.
- La 4CPS souffre d'un manque d'attractivité. Un enjeu est de travailler à une stratégie de revitalisation du territoire et de renforcement de son attractivité, dans la continuité de l'engagement dans le programme PVD.
- Le parc de logements de la 4CPS est relativement ancien et plus de la moitié des logements locatifs privés et sociaux possède une étiquette de DPE entre E et G. L'enjeu est d'accompagner l'amélioration – notamment thermique – du parc résidentiel, ainsi que du parc tertiaire.
- L'offre de logements ne paraît plus adaptée aux besoins de la population et le taux de vacance des logements est important. Les enjeux sont de faire évoluer cette offre, notamment via le logement locatif, mais également de lutter contre la vacance des logements.
- Le territoire bénéficie d'un réseau ferré très développé. L'enjeu est de s'appuyer dessus pour améliorer et développer l'offre de transports en communs et de mobilités actives, notamment en rabattement vers les gares (intermodalité), mais tout en adaptant et confortant l'offre de transports interurbains routiers et ferrés.
- Les modes de déplacement alternatifs sont peu développés sur le territoire. Un enjeu réside dans un renforcement et une diversification des modes de transport (bornes électriques, aires de covoiturage, solutions d'autopartage...).

Orientations et actions recensées :

- La 4CPS et le pôle métropolitain se sont engagés dans un projet global de redynamisation de l'habitat sur le territoire. La communauté de communes partage la stratégie territoriale portée par le pôle métropolitain qui pilote une étude pré-opérationnelle sur l'habitat privé, et la mise en place du SARE.
- Le territoire a pour projet d'utiliser son atout ferroviaire dans sa politique de développement économique par le transport de marchandise ferroviaire notamment. Cette nouvelle ambition fait écho au passé du territoire. En effet, une partie du développement économique de Conlie et de Sillé-le-Guillaume s'est faite grâce à la présence de ligne de chemin de fer.
- L'objectif de ces pistes cyclables est de permettre de rejoindre les gares et de favoriser les liaisons douces ainsi que le transport ferroviaire (moins émetteurs de gaz à effet de serre que la voiture).
- Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport sur le territoire, le PLUi a pour projet de diversifier les modes de déplacement au sein de l'intérieur du territoire intercommunal en aménageant des liaisons douces vers les pôles d'attractivité (équipements, commerces, services) du territoire et en soutenant les initiatives des mobilités solidaires (covoiturage, autopartage).
- Pour répondre aux nombreux enjeux nationaux et internationaux au sujet de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la communauté de communes souhaite mettre en place une politique ambitieuse de gestion des déplacements et des mobilités durables. En effet, le transport étant l'un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, il est primordial de renforcer l'offre de mobilité alternative à l'automobile et à l'intermodalité.
- Afin que l'offre ferroviaire du territoire soit attractive il sera nécessaire d'urbaniser à proximité des haltes ferroviaires ainsi que de poursuivre l'aménagement susceptibles de favoriser l'accessibilité et l'intermodalité des haltes TER (stationnement voiture/vélo, développement de liaisons douces etc).

- Axe prioritaire sur la mobilité : Faire de la dorsale ferroviaire un actif valorisé. Favoriser l'attractivité de cette offre en améliorant les rabattements et les cheminements piétons et cyclables aux gares et haltes.
- Travailler au déploiement des lignes express périurbaines en se concentrant sur le ferroviaire.
- Mettre en place une offre de TAD.
- Axe prioritaire sur la mobilité : Favoriser l'intermodalité, notamment entre les offres interurbaines/périurbaines et urbaines du Mans en améliorant l'accès au ferroviaire et en fluidifiant les conditions billettiques et tarifaires.
- Développer un réseau métropolitain des mobilités actives.
- Déployer des offres de mobilité partagée.
- Proposer des services de mobilité solidaire.
- Axe prioritaire sur la mobilité : Offrir un service de conseil en mobilité en développant en priorité une offre à destination des entreprises.
- ...

2.2. ACCES AUX SERVICES

2.2.1. Une offre d'accueil de la petite enfance principalement tournée vers l'accueil individuel

2.2.1.1. L'accueil individuel

Le territoire accueille deux Relais Assistantes Maternelles (RAM) situés à Conlie et à Sillé-le-Guillaume. Deux Maisons d'Assistantes Maternelles sont implantées sur le territoire à Bernay en Champagne (2010) et à Sillé-le-Guillaume (2014). Elles peuvent accueillir respectivement 12 enfants (3 assistantes maternelles) et 16 (4 assistantes maternelles).

Sur le territoire de la 4CPS, 52% des 0-6 ans sont gardés par des assistantes maternelles, ce qui fait de l'accueil individuel le mode de garde privilégié des familles du territoire.

En 2016, 201 assistantes maternelles étaient recensées sur le territoire : 58 dans le périmètre d'action de Sillé-le-Guillaume et 143 dans le périmètre de Conlie.

Chiffres clés :

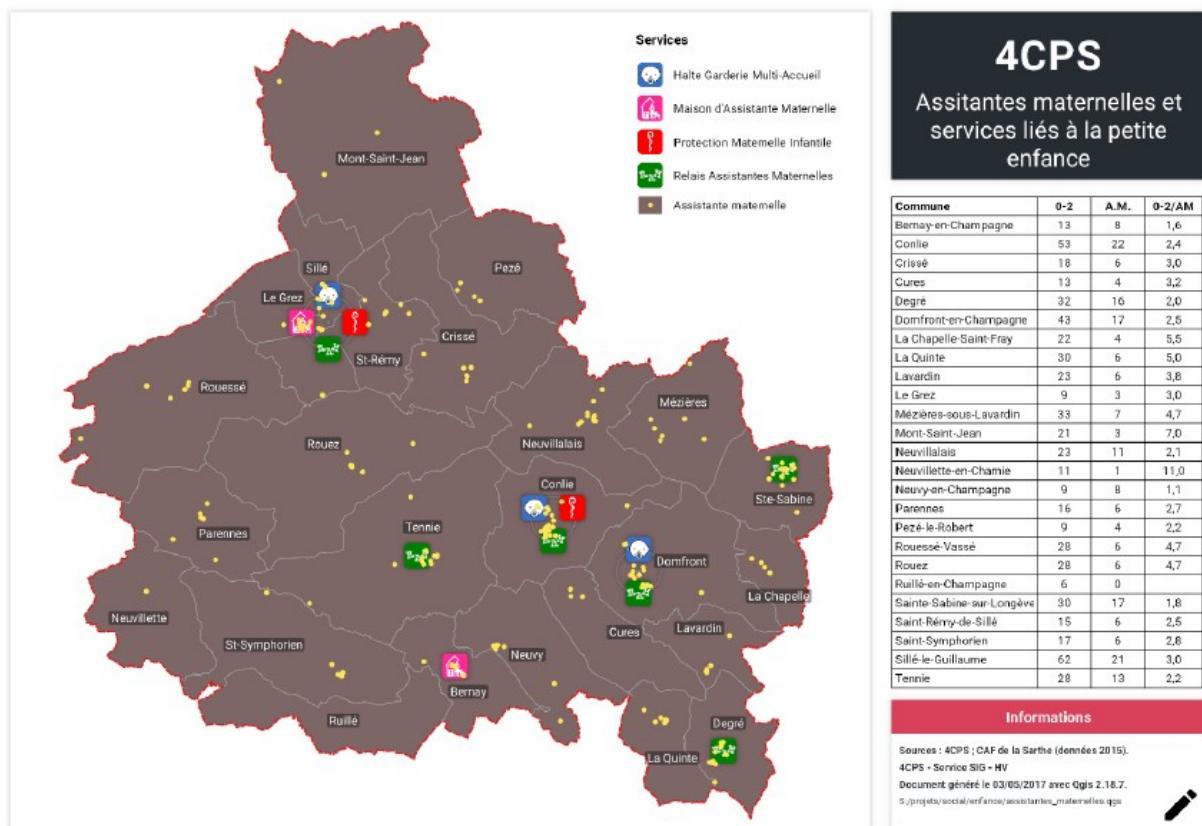
 0 maison France Service

 201 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

 3 collèges publics, 1 lycée public

Le fonctionnement des services est cohérent avec les lieux de travail des assistantes maternelles :

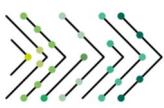
- Près de 52% des assistantes maternelles présentes sur le territoire d'action du RAM de Sillé sont situées à Sillé, au Grez ou à Saint-Rémy ce qui justifie que le service ne soit pas itinérant. Le RAM de Sillé a donc fait le choix d'accueillir les assistantes maternelles lors des temps de jeux et de rencontre seulement dans les locaux de Sillé-le-Guillaume.
- A l'inverse, les assistantes maternelles du territoire d'action du RAM de Conlie sont réparties mais concentrées sur 5 communes qui regroupent 60% des assistantes du territoire d'action : Degré, Sainte-Sabine, Tennie, Domfront et Conlie. Le RAM de Conlie a donc fait le choix de fonctionner en itinérance pour accueillir les assistantes maternelles au plus près de leur domicile à Degré, Sainte-Sabine, Tennie, Domfront et Conlie.



Le diagnostic social du territoire réalisé en partenariat avec la CAF en 2018 alerte néanmoins sur la forte baisse du nombre d'assistantes maternelles en exercice entre 2013 et 2016, en particulier sur le territoire de l'ex-Champagne Conlinoise. Le document souligne que la majorité des arrêts sont liés à un souhait de changement d'activité professionnelle de la part des assistantes maternelles. Leurs motivations sont diverses et vont de la baisse des naissances à la précarité du métier. Cette diminution liée à l'âge des personnes en exercice mène le rapport de diagnostic à alerter sur le risque de tensions futures sur le nombre d'assistantes disponibles dans les communes.

De plus, le diagnostic montre qu'en 2016, le nombre de places agréées était déjà en tension sur certaines communes, le nombre d'assistantes maternelles ne semblant pas suffisant au regard du nombre d'enfants de moins de 3 ans.

	Nombre d'assistantes maternelles	Nombre enfants moins de 3 ans
NEUVY en CHAMPAGNE	8	18
BERNAY en CHAMPAGNE	8	11
STE SABINE sur LONGEVE	17	37
DGRE	16	29
TENNIE	13	26
NEUVILLALAIS	11	25
CONLIE	22	46
LE GREZ	3	3
PEZE	4	10
DOMFRONT en CHAMPAGNE	17	45
4CPS	207	588
SAINT SYMPHORIEN	6	15
SILLE	21	48
CRISSE	6	14
ST REMY	6	19
RUILLE en CHAMPAGNE	0	8
PARENNES	6	17
CURES	4	14
LA QUINTE	6	28
MEZIERES sous LAVARDIN	7	35
LAVARDIN	6	23
ROUESSENNE VASSE	6	30
ROUEZ	6	28
LA CHAPELLE ST FRAY	4	24
MONTSJÉAN	3	22
NEUVILLETTÉ	1	13



Source : *Diagnostic social du territoire de la 4CPS (2018)*

2.2.1.2. L'accueil collectif

En 2018, le territoire comptait deux multi-accueil : 20 places à Conlie et 20 places à Sillé-le-Guillaume, soit 40 places sur l'ensemble du territoire. Deux communes concentrent l'offre, en cohérence avec la concentration d'enfant âgés de 0 à 3 ans. Le multi-accueil permet une garde aussi bien régulière qu'occasionnelle.

Le diagnostic social du territoire montre par ailleurs que le profil des familles du multi-accueil est le suivant :

- 80% des familles sont en couple et 20% monoparentales,
- 76% des enfants ont un ou deux parents qui travaillent,
- 21.5% des parents sont sans activité ou en recherche d'emploi,
- 5% des parents sont en congé parental à taux plein.

Le profil des familles du multi-accueil reflète assez bien le profil des familles allocataires du territoire. En effet, les données sur la composition des familles sont presque similaires puisque la 4CPS dénombre 82% de familles en couple et 18% de familles monoparentales.

Par ailleurs, les écoles et/ou les communes proposent presque toutes une garderie avant et après l'école, garderies qui sont largement fréquentées par les élèves. Les accueils de loisirs de Sillé-le Guillaume, de Rouez et du Centre social permettent un accueil des enfants le mercredi toute la journée. Sur Rouessé-Vassé, l'accueil du mercredi se fait seulement l'après-midi.

2.2.1.3. Le soutien à la parentalité

Le Centre social de Conlie est l'acteur principal du soutien à la parentalité sur le nouveau territoire de la 4CPS et plus particulièrement au travers du projet animation collective famille.

Un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) a également ouvert en 2015 à Sillé-le-Guillaume. Sa gestion est portée par la communauté de communes. Il est accessible gratuitement le mardi entre 9h30 et 11h30, pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'au moins un parent.

L'axe privilégié par le secteur famille du Centre social est la parentalité :

- Café des parents : une fois par mois les familles du territoire sont invitées à se réunir pour échanger sur une thématique choisie selon les demandes des parents en présence ou non d'un intervenant.
- Rendez-vous de la petite enfance : trois temps sont organisés avec les familles sur une thématique choisie selon leurs demandes : un atelier ludique, une conférence et une sortie pédagogique.
- Ateliers Pep's : une fois par mois le mercredi matin, en lien avec les professionnels de la petite enfance, un atelier parents-enfants est proposé autour du jeu, de la lecture, de la musique.
- Groupe parents pilote : un groupe de familles s'est organisé au sein du centre qui participe à l'organisation de certaines actions du centre et qui sont force de proposition pour les actions à mener (actions centrées sur le partage d'activités de loisirs entre le parent et son enfant).

2.2.1.4. Adéquation de l'offre et de la demande

Le diagnostic social du territoire conclut d'une part un manque de place pour un accueil régulier en structure collective au sein de la 4CPS et une faible combinaison des modes de garde individuel et collectif.

D'autre part, il montre également que l'offre d'accueil petite enfance répond peu aux besoins des familles en emploi atypique ou travaillant en horaires atypiques.

Enfin, le nombre de places d'accueil en périscolaire n'est pas adapté aux besoins des familles du territoire. Les demandes en horaires périscolaires représentaient en 2016 une part grandissante dans les recherches d'un mode de garde alors que ce sont les places chez les assistantes maternelles pour l'accueil des périscolaires qui ont le plus diminuées. Le rapport de diagnostic conclut ainsi l'importance de mener une politique d'accueil sur les temps périscolaires et extrascolaires pour les enfants scolarisés.

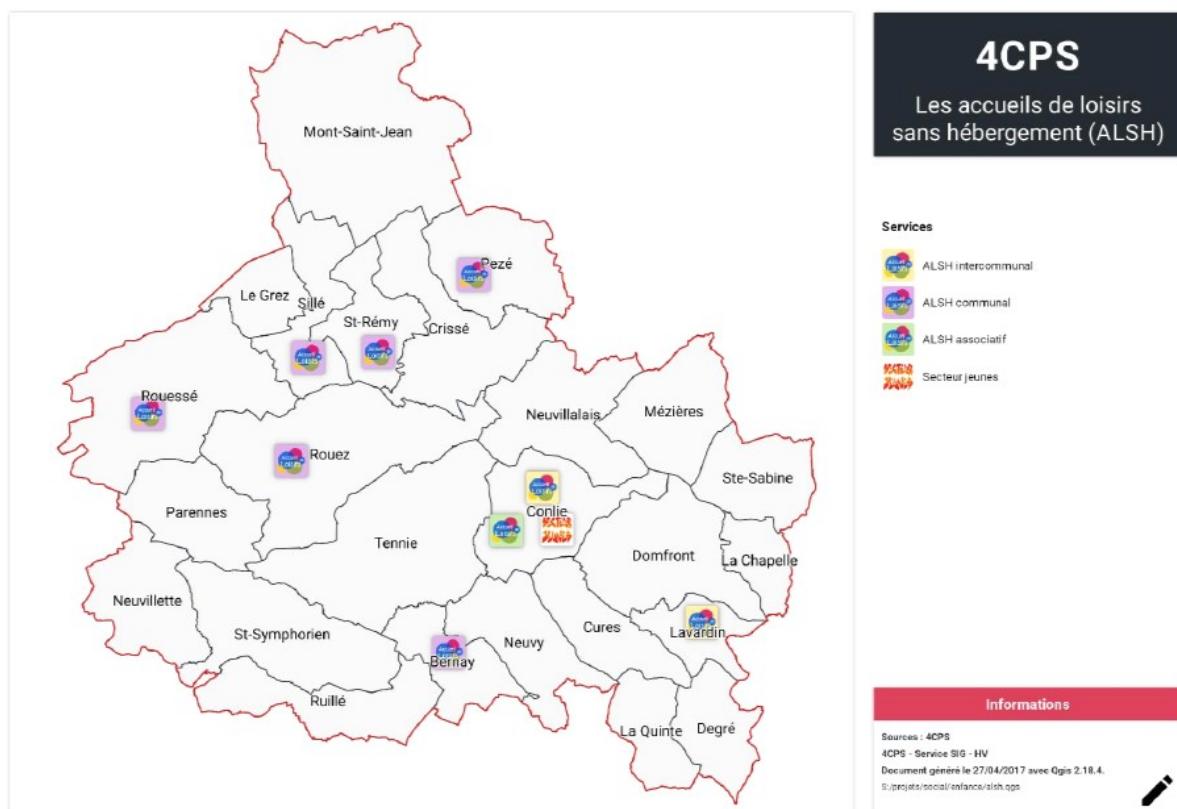
2.2.2. Une offre de services en direction des enfants et des jeunes inégalement répartie et hétérogène

Le diagnostic social de la 4CPS dresse le constat d'une hétérogénéité de l'offre tant géographiquement qu'au niveau des modes de gestion due aux choix effectués avant la fusion de la Champagne Conlinoise avec le Pays de Sillé.

Les élus de la Champagne Conlinoise avaient fait le choix de prendre la compétence enfance et jeunesse au niveau intercommunal et de confier la gestion de ces accueils au Centre social. Ce choix a induit une concentration des accueils essentiellement sur Conlie avec seulement une décentralisation des actions en juillet à Lavardin.

Les élus du Pays de Sillé ont fait le choix inverse : cette compétence est restée une compétence communale pour favoriser la proximité des services. Par conséquent, le maillage des services est plus important sur le sud de la 4CPS.

De plus, les modes de gestion de chacun des services sont différents : gestion communale, gestion associative.



Par ailleurs, l'offre de services d'accueil des enfants et des jeunes est inégale au sein de la 4CPS. Les horaires et les périodes d'accueil varient d'un établissement à l'autre ce qui induit une différence d'accès aux services des ménages en fonction de leur lieu de vie.

L'offre des services d'accueil des enfants et jeunes au sein de la 4CPS

		ALSH SIVOS CRISSE/ PEZE	ALSH ROUEZ	ALSH ROUESSE	ALSH ST REMY	SIVOS CHAMPAGNE	ALSH SILLE	CONLIE	CHAMPAGNE CONLINOISE	
Age		4-12 ans	4-12 ans	3-11 ans	4-12 ans	3-12 ans	3-12 ans	4-16 ans	3-12 ans	11-17 ans
Gestion		SIVOS	Commune	Commune	Commune	SIVOS	Association	Association	Centre social	
Petites vacances	Toussaint	NON	7h00-18h00	NON	NON	NON	7h30-18h	NON	8h00-18h00	14h00-18h00 ou 8h00-18h00 et 18h00-22h00
	Noël	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON		
	Hiver	8h30-17h30	7h00-18h00	8h30-17h30	NON	NON	7h30-18h	NON		
	Printemps	7h00-18h00			NON	NON	7h30-18h	NON		
Places		20 places	20 places	20 places					16 places 3-6 ans 24 places 7-12 ans	12 à 16 places suivant horaires
Eté	Juillet	8h30-17h30	7h00-18h00	8h30-17h30	8h30-17h30	8h00-18h00	7h30-18h	8h00-18h00	8h00-18h00 avec séjours courts	14h00-18h00 ou 8h00-18h00 et 18h00-22h00
	Août	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON		
Places		24 places	24 places	24 places	30 places	42 places	20 places 3-6 ans 60 places 7-12 ans	50 places	16 places 3-6 ans 24 places 7-12 ans	12 à 16 places suivant horaires
Mercredis		NON	13h00-18h15	13h00-17h15	NON	NON	7h30-18h	NON	8h30-18h30	14h00-18h00
Places			16 places	10 places					8 le matin et 24 l'après-midi	12 places 11-14 ans
Séjour		NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI

Source : Diagnostic social de la 4CPS (2018)

L'offre en direction des adolescents

En 2014, l'accueil de loisirs a été ouvert aux 11-14 ans pendant les vacances scolaires puis fin 2016, l'accueil des 11-14 ans a été étendu le mercredi et une section 15-17 ans a été créée. Les 15-17 ans sont accueillis le vendredi soir et pendant les vacances scolaires sous la forme d'un local ados.

Cette offre de service pour les adolescents n'existe que sur l'ancienne Champagne Conlinoise.

Cependant, le diagnostic social dresse le constat d'une difficulté des services à mobiliser les jeunes. 16 places d'accueil de loisirs sont ouvertes alors qu'en moyenne 6 à 8 jeunes âgés de 11 à 14 ans sont mobilisés chaque jour pendant les vacances scolaires.

2.2.3. Un volume d'équipements scolaires nécessitant un report des élèves vers les intercommunalités voisines

Deux écoles maternelles sont présentes sur le territoire à Sillé-le-Guillaume et à Neuville-l'ailais. Elles accueillent 107 élèves également répartis sur les deux établissements.

Le territoire accueille par ailleurs 23 écoles élémentaires également réparties sur le territoire. Trois d'entre elles sont des établissements privés et se trouvent à Sillé-le-Guillaume, Tennie et Conlie. L'ensemble des écoles élémentaires accueillent 1597 élèves.

Trois collèges sont répartis sur le territoire : deux à Sillé-le-Guillaume et un à Conlie. L'un des collèges de Sillé-le-Guillaume est un établissement privé. L'ensemble des structures accueillent 942 élèves.

Enfin le territoire abrite un lycée public à Sillé-le-Guillaume qui accueille 374 élèves.

Aucune offre de formation dans l'enseignement supérieur n'existe sur le territoire.

En 2018, 3588 personnes étaient âgées de moins de 15 ans sur le territoire. Etant donné que 2646 élèves sont accueillis dans les écoles maternelles, primaires et dans les collèges du territoire, il est possible de supposer que certains enfants et jeunes sont scolarisés en dehors du territoire.

La présence d'un lycée et d'aucun établissement d'enseignement supérieur induisent un déplacement des élèves vers les intercommunalités voisines et notamment l'agglomération Mancelle.

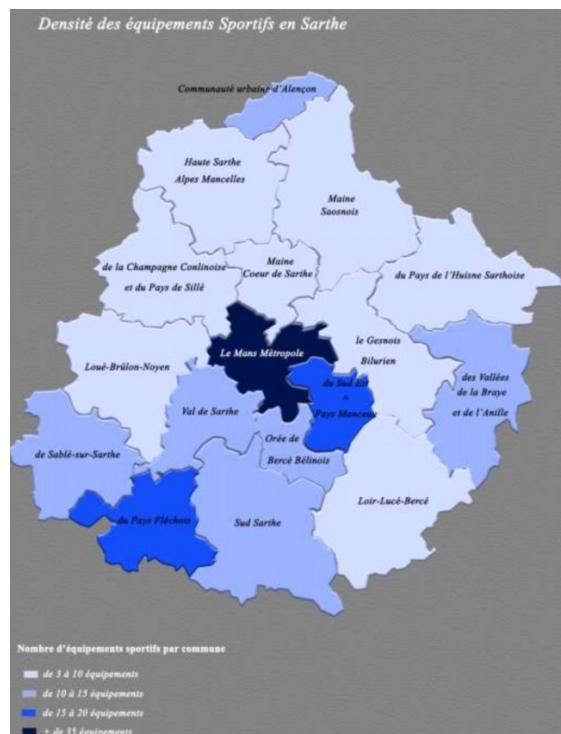
2.2.4. Des équipements sportifs et culturels à réhabiliter et développer

2.2.4.1. Les équipements sportifs

Densité des équipements sportifs en Sarthe

La 4CPS fait partie des territoires du département dans lesquels la densité en équipements sportifs par commune est la moins importante.

La grande majorité des équipements du département se concentre entre le centre du département (Le Mans Métropole) et le sud-ouest du département (60%).



Source : Diagnostic des équipements sportifs en Sarthe (2017)

Pour autant, la 4CPS dénombre 6,2 équipements pour 1 000 habitants, ce qui est relativement élevé. Ce nombre est très proche de la moyenne régionale qui s'élève à 6,3 et bien au-dessus de la valeur pour Le Mans Métropole et de la moyenne nationale – respectivement 3,5 et 4,9 équipements pour 1 000 habitants.

Communautés de Communes	Moyenne nationale	Moyenne Régionale
Nbr équipements pour 1000 hab		
3.5	4.6	6.3
Le Mans Métropole	4.6	6.3
Le Gernois Bibrion	4.7	6.9
du Sud Est du Pays Manceau	4.9	7.0
du Pays de l'Huisne Sarthoise	4.9	7.0
Orée de Bercé Bélinois	5.1	7.3
Val de Sarthe	5.2	7.8
de Sablé-sur-Sarthe	5.2	9.6
Le Mans Cœur de Sarthe	5.5	9.6
Haute Sarthe Alpes Mancelles	5.6	9.6
de la Champagne Continoise et du Pays de Sillé	5.9	9.6
des Vallées de la Braye et de l'Anille	6.2	9.6
Loir-Lucé-Bercé	6.3	9.6
Sud Sarthe	7	9.6
du Pays Fléchois	7.3	9.6
Com Urbaine Alençon	7.8	9.6

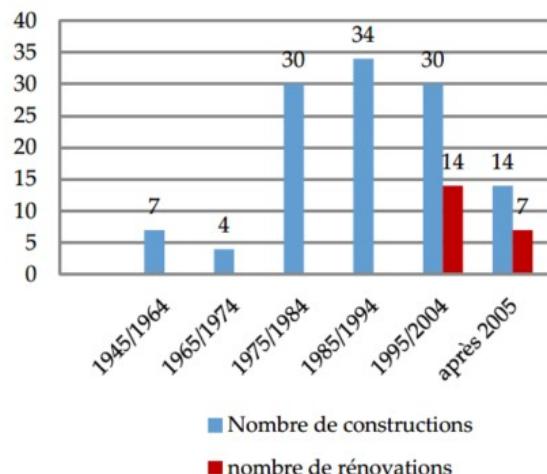
Source : Diagnostic des équipements sportifs en Sarthe (2017)

Période de construction et de rénovation des équipements sportifs de la 4CPS

Bien que le volume d'équipements sportifs pour 1 000 habitants soit satisfaisant, le diagnostic des équipements sportifs montre qu'en 2017, sur les 119 équipements recensés au sein de la 4CPS, plus de 35% ont plus de 30 ans de service.

Seulement 14 équipements ont moins de 15 années de service (12%).

Une dynamique de rénovation des équipements a été lancée dans les années 1990 mais l'état des structures non rénovées n'est pas connu à ce stade. 18% des équipements existant sur le territoire ont bénéficié d'une rénovation.



Source : Diagnostic des équipements sportifs en Sarthe (2017)

Les équipements sportifs de la 4CPS sont globalement répartis sur le territoire. Seules trois communes n'accueillent aucune structure : Sainte-Sabine-sur-Longève, Pezé-le-Robert, Neuvillette-en-Charnie.

Une certaine diversité de l'offre est par ailleurs à noter, même si certains sports ne sont pas représentés sur le territoire. Le foot et le rugby ainsi que la pétanque sont les sports qui bénéficient du plus grand nombre d'équipements sur le territoire : ces sports représentent respectivement 25% et 22% du total des structures recensées.

Equipements sportifs sur le territoire de la 4CPS

Communes	Nbr équipements total	Equipements sportifs de Plein Air										Equipements sportifs couverts																		
		Piste athlétisme / aire saut/aire de lancer	Anneau Cycliste/ piste bi-cross	City stade/ plateau multisports	Bassin découvert /baignade aquatique	Terrain foot / rugby	Circuit Monocross / Piste	Pas de tir cible / Arc	Skate parc / piste roller	Parcours de golf/ Practice	Parcours Sport / Santé	Terrain Pétanque/ Boulodrome	Terrain / mur de Tennis	Terrain Hockey/Basket/ hand	Terrain Beach Volley	Bassin couvert / centre aquatique	Salle arts martiaux / Dojo	Salle billard	Salle de Boxe	Salle Multi gym / Musculation	Salle de gymnastique	Salle de Tennis de Table	Salle d'escrime	Salle multisports/polyvalente	Salle de badminton	Terrain de squash	Halle de Tennis	Surface artificielle d'escalade	Terrain de Basket	Terrain de Handball
Bernay en Champagne	5					2					1	2																		
Conlie	12	1	2		3						1	1	2	1					1				1				1			
Cures	5				2						1																			
Degré	6	1	1	2							1																			
Domfront en Champagne	5				2						2																			
La Chapelle Saint Fray	4				1						1		1																	
La Quinte	7		1	3							2																			
Lavardin	5			1							4																			
Mézières sous Lavardin	2				1						1																			
Neuvillalaïs	2		1								1																			
Neuvy en Champagne	1										1																			
Raillé en Champagne	2				1																		1							
Saint Symphorien	3										1	1											1							
Tennie	9				2	3					1	2											1							

Communes	Nbr équipements total	Equipements sportifs de Plein Air										Equipements sportifs couverts																	
		Piste athlétisme /aire saut/aire de lancer	Armenau Cycliste/ piste bi-cross	City stade/ plateau multisports	Basin découvert/ Pétanque aménagée	Terrain foot / rugby	Circuit Motocross / Véloce	Pas de tir cible / Arc	Skate parc / piste roller	Parcours de golf / Practice	Parcours Sport / Saine'	Terrain Pétanque / BouleDrome	Terrain / mur de Tennis	Terrain Handball	Terrain Beach volley	Bassin couvert /centre aquatique	Salle arts martiaux /Dojo	Salle billard	Salle de Boxe	Salle Multi gym /musculation	Salle de gymnastique	Salle de Tennis de Table	Salle d'escrime	Salle multisports/ polyvalente	Salle de badminton	Terrain de squash	Halle de Tennis	Surface artificielle d'escalade	Terrain de Basket
Mont Saint Jean	5					1						2	1																
Saint Rémy de Sillé	5	—								1		1	1	1															
Crissé	3				1							2																	
Le Grez	3											2																	
Sillé le Guillaume	20	3	1	1	3	1	1					1	1	2			1		1				1		2		2		
Rouessé Vassé	7		2		2							1	1										1						
Rouez en Champagne	4				1							1											1						
Parennes	4		1	1								1											1						
TOTAL	119																												

Source : Diagnostic des équipements sportifs en Sarthe (2017)

Les autres équipements qui ne sont pas représentés sur le territoire sont les suivants :

Circuit de motocross, parcours de golf, terrain de beach volley, salle de billard, salle de boxe, salle de gymnastique, salle d'escrime, salle de badminton, terrains de squash, halle de tennis, terrains de basket, handball, volleyball.

De plus, la 4CPS fait partie des deux seules intercommunalités de la Sarthe qui n'accueillent pas de piscine (bassin couvert/centre aquatique). La piscine en plein air du camping de Tennie est cependant ouverte au public l'été.

La 4CPS est enfin responsable de l'équipement, la gestion et le gardiennage du gymnase intercommunal « Joël Le Theule » situé route de Neuville-lais du terrain de sport du collège André Pioger et du stade de football annexe situé route de Sainte-Sabine, tous situés à Conlie. Ces équipements sportifs permettent d'accueillir les élèves du collège André Pioger et les écoles primaires, mais aussi les associations sportives locales.

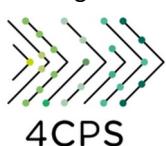
2.2.4.2. Les équipements culturels

La Maison de la Musique, située à Sillé-le-Guillaume, est un service de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. L'établissement dispense des cours accessibles dès 4 ans, des formations spécifiques telles que la formation « Musiques Actuelles » ou encore des ateliers de pratiques collectives. La Maison de la Musique organise également des manifestations culturelles tout au long de l'année et collabore avec l'éducation nationale en organisant des interventions en milieu scolaire, des ateliers découverte au Collège St Cœur de Marie ainsi qu'en encadrant deux orchestres dans les Collèges Paul Scarpon et André Pioger.

Par ailleurs, les communes de Conlie et Sillé-le-Guillaume accueillent chacune une médiathèque. Tennie dispose également d'une bibliothèque municipale. La communauté de communes propose également un pôle intercommunal à Conlie, qui propose des spectacles et autres événements culturels toute l'année. La salle de spectacle « l'Entracte », à Saint-Symphorien, propose également des concerts et des spectacles toute l'année.

La salle Léon Besnard complète l'offre culturelle à Sillé-le-Guillaume, avec un cinéma proposant des séances deux à trois fois par semaine ainsi que des projections 3D. L'offre en cinéma est complétée par un cinéma itinérant organisé par l'association Familles Rurales.

L'intercommunalité comprend également un musée : le musée Roger Bellon à Conlie, portant sur la seconde guerre mondiale



2.2.5. La santé et les services aux personnes âgées : enjeu majeur d'un territoire vieillissant

2.2.5.1. Les services de santé

Le territoire compte deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires, une à Sillé qui regroupe 9 médecins et une à Conlie qui compte 5 médecins avec un projet d'extension. Les habitants peuvent également se rendre dans la maison médicale privée de Tennie. Les données de l'Observatoire des Territoires montrent que la densité de médecins généralistes libéraux au sein de la 4CPS en 2020 est relativement satisfaisante et supérieure à celle des intercommunalités voisines. En effet, elle s'élève à près de 82 médecins pour 100 000 habitants, ce qui équivaut à 15 médecins généralistes libéraux présents sur le territoire. Pour comparaison, la densité de médecins généralistes libéraux est de 73,9 sur l'agglomération Mancelle et de 90,4 médecins pour 100 000 habitants au niveau national.

Le territoire accueille par ailleurs divers spécialistes libéraux (données de l'Observatoire des Territoires, 2020) :

- 8 chirurgiens-dentistes,
- 8 radiologues,
- 15 infirmier(e)s,
- 27 sages-femmes pour 100 000 femmes de plus de 15 ans (25 sages-femmes pour 100 000 femmes de plus de 15 ans à l'échelle nationale).

De plus, l'intercommunalité bénéficie d'un hôpital local à Sillé. L'établissant fait partie du Pôle Hospitalier et Gérontologique Nord Sarthe, il comporte un EPHAD et propose des services de soins infirmiers à domicile.

L'hôpital public le plus proche est situé au Mans.

Deux pharmacies sont par ailleurs ouvertes à Sillé-le-Guillaume.

La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Maine a également ouvert ses portes en décembre 2020. Son périmètre d'action regroupait à son ouverture 80 communes et 60 professionnels de santé. Les CPTS sont des collectifs d'acteurs en santé, créés à leur initiative, visant à renforcer leur coordination et à répondre aux besoins de santé de la population de leur territoire. Une CPTS n'est pas un lieu de soin, mais une organisation entre les professionnels de santé qui permet la mise en œuvre de projets concrets pour favoriser un meilleur parcours de soin des patients et de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels de santé. La CPTS est dotée de moyens financiers pour atteindre les objectifs fixés dans son "projet de santé". Les CPTS ont aussi pour objectif de développer les actions de prévention.

Enfin, l'agglomération mancelle accueille une plus grande diversité de médecins spécialistes libéraux qui restent accessibles aux habitants du territoire de la 4CPS.

2.2.5.2. Les services publics et autres services du territoire

Dans la communauté de communes, 5 communes ont des temps d'accès au panier de la vie courante supérieure à 10 minutes. Les habitants de Conlie, Sillé-le-Guillaume et Saint-Rémy-de-Sillé sont les plus proches du panier de la vie courante (4 à 7 minutes).

Le Centre social Marie Louise Souty à Conlie accueille divers services, il est structuré en trois pôles :

- La famille et la solidarité : distribution alimentaire, prévention des violences conjugales, action autour de la parentalité ;
- L'enfance et la jeunesse : organisation d'accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-12 ans, d'activités pour les 12-17 ans et de séjours, accueil des enfants en situation de handicap ;
- L'insertion : chantier d'insertion ACSES (Action Conlie Sillé pour l'Emploi et la Solidarité).

Le centre social accueille également des permanences des services du Conseil Départemental (assistante sociale, éducateurs) et de la CARSAT, Mission Locale, Santé au travail, MSA et AGAFI ; ainsi que des activités de loisirs (danse, arts plastiques).

Une Maisons Familles Rurales offre divers services à Bernay-Neuvy-en-Champagne. LA MFR fournit une offre de formation diversifiée basée sur l'alternance :

- Orientation multi-secteurs,
- Domaine du service à la personne,
- Domaine agricole,
- Domaine animation territoriale.

Différentes activités sont ainsi organisées telles que des cours, conférences, visites et comptes rendus, étude de presse, voyages d'études, sorties culturelles...etc.

La MFR-CFA est constituée sous la forme d'une association Loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration composé de parents d'élèves, d'anciens parents d'élèves, de professionnels et d'anciens élèves. Celui-ci se réunit environ 6 fois par an pour participer à sa gestion mais aussi réfléchir aux objectifs éducatifs et suivre l'insertion professionnelle. Tous les parents qui le souhaitent sont cordialement invités à rejoindre cette équipe.

La MFR-CFA de Bernay en Champagne bénéficie d'une histoire riche au sein du territoire. Crée en 1961, elle est présente sur le site de Bordigné depuis 1980, et a pu ainsi former de nombreux jeunes au fil des ans. Elle est intégrée dans le réseau national et international des Maisons Familiales Rurales.

Aucune structure France Services n'existe actuellement sur le territoire. Une maison France Services est cependant en projet à Sillé-le-Guillaume pour renforcer l'accompagnement des administrés à l'usage du numérique. De plus, l'intercommunalité a mis en place deux CyberCentres, un à Conlie et un à Sillé, pour sensibiliser et initier la population aux nouvelles technologies. Ils proposent des ateliers thématiques ainsi que des accompagnements personnalisés.

De plus, les habitants de l'intercommunalité bénéficient également des services suivants :

- Un point de permanences CAF à Sillé-le-Guillaume.
- Un point de permanence CIDFF à Conlie.
- Un bureau de poste à Conlie et un à Sillé-le-Guillaume.
- Une CCAS à Conlie et une à Sillé-le-Guillaume.
- Un espace de coworking à Sillé-le-Guillaume

2.2.5.3. Les services spécifiques aux personnes âgées

Les communes de Sillé-le-Guillaume et de Tennie accueillent chacune un EPHAD. Une résidence séniors, la « Fondation André Le Grou », existe également à Rouez.

Depuis 2006, la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise finançait l'association Familles Rurales pour son service de portage de repas à domicile et lui mettait à disposition des locaux et des véhicules réfrigérés.

Du côté de la Communauté de communes du Pays de Sillé, ce sont les communes qui finançaient le service géré par Familles Rurales.

Les deux services n'ont pas opté pour une même solution de livraison des repas. Sur l'ex-4C, c'est un prestataire privé qui fournit les repas alors que sur l'ex-CCPS c'est la maison de retraite qui confectionne les repas. Les deux services sont chargés de préparer les plateaux et de livrer les repas.

De plus, les bénéficiaires n'ont pas le même service rendu. Pour le premier, ils ont le choix des jours où le repas sera fourni par le service de portage et le choix des menus et du pain. Pour l'autre, ils peuvent également choisir les jours où les repas seront fournis par le portage mais n'ont pas le choix du menu. Avec la première formule, les bénéficiaires gardent une certaine autonomie et une liberté de choix. Mais le choix a un coût, le premier service est à 9.10 € (entrée, plat, fromage, dessert) en 2017 et l'autre à 7.15 € (entrée, plat, fromage,

dessert). Néanmoins pour les bénéficiaires du service de portage qui ont le choix des menus, le prix n'est pas une cause d'arrêt et une majorité ne serait pas prête à renoncer au choix pour que le prix baisse.

En 2017, cette offre associative financée en partie par des fonds publics a vu apparaître un nouveau service. En effet, un restaurateur de Sillé-le-Guillaume a obtenu son agrément pour porter les repas à domicile sur le territoire de l'ancienne CCPS. Les plats sont faits maison et peuvent être livrés tous les jours. Le tarif est de 7.50€ (entrée, plat, potage, pain et fromage). Les communes de Conlie, Tennie et St Symphorien peuvent être desservies pour un supplément de 1 euro.

Le diagnostic social de la 4CPS montre par ailleurs que le service proposé par Familles Rurales va au-delà du simple portage des repas. Certains bénéficiaires sont isolés géographiquement et socialement. Les professionnels jouent un rôle de veille sanitaire et sociale et de prévention. Ils vérifient que les personnes âgées ne mangent pas les plats au-delà de la date de péremption, qu'elles s'alimentent correctement et peuvent alerter les proches. Pour certains bénéficiaires, la venue du service peut être la seule visite de la journée. Pour autant, les bénéficiaires ne reconnaissent pas systématiquement ce rôle aux professionnels du portage alors que les professionnels ressentent que leur venue est attendue chez certaines personnes.

Face aux manques de bénévoles, l'association a recherché un nouveau gestionnaire et a été reprise par la Fédération Départementale de Familles Rurales début janvier 2020. Le service subventionné par la communauté de communes est donc pérennisé mais l'impact financier sur les usagers et son utilisation ne sont pas connus à ce stade.

2.2.6. Une couverture numérique du territoire qui reste à compléter

En 2020, 99,5% de la surface du territoire intercommunal est couverte par la 4G et par a minima un opérateur. Néanmoins, seulement 42% des locaux du territoire étaient raccordables à la fibre optique (FFTH).

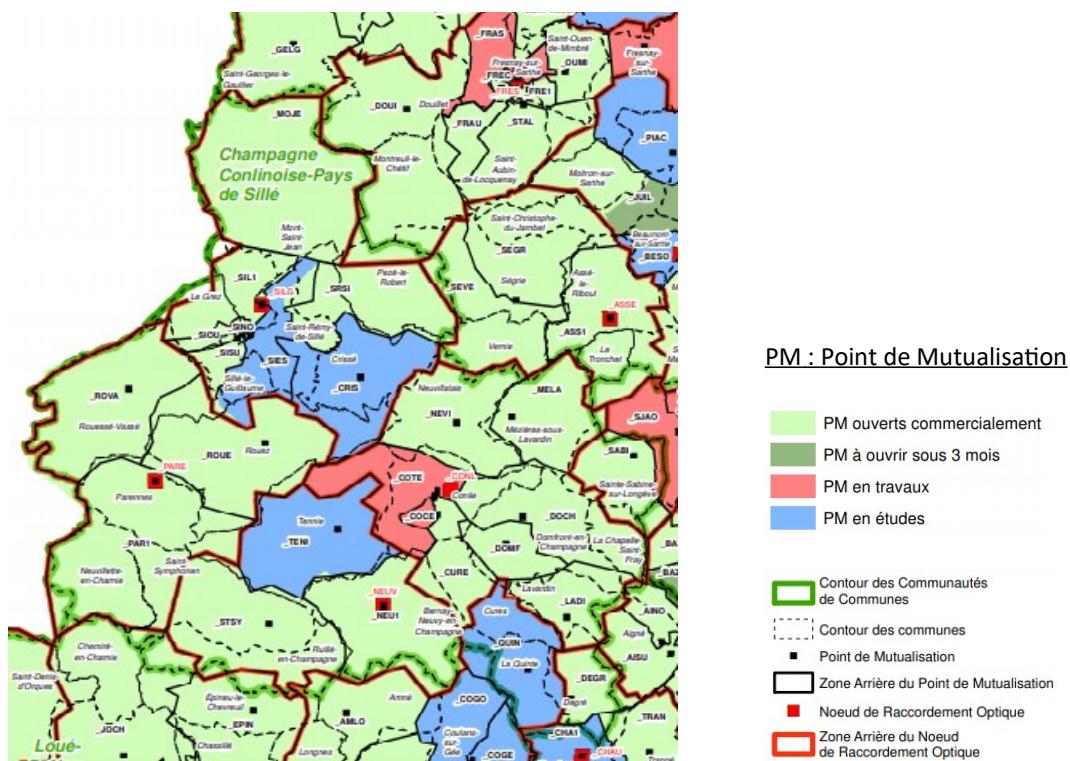
Le Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique, Sarthe Numérique, a réalisé un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN 72) à l'échelle du département de la Sarthe. Ce document approuvé en avril 2013 précise les modalités stratégiques, opérationnelles et économiques du déploiement du très haut débit fixe sur l'ensemble de la Sarthe.

Sarthe Numérique et le Département, associés à toutes les communautés de communes, à la Région, à l'Etat et à l'Europe ont l'ambition d'apporter la Fibre optique dans chaque foyer sarthois d'ici fin 2022. Sur ces territoires, chaque Sarthois pourra choisir son opérateur, le réseau étant exploité de manière neutre et non discriminatoire.

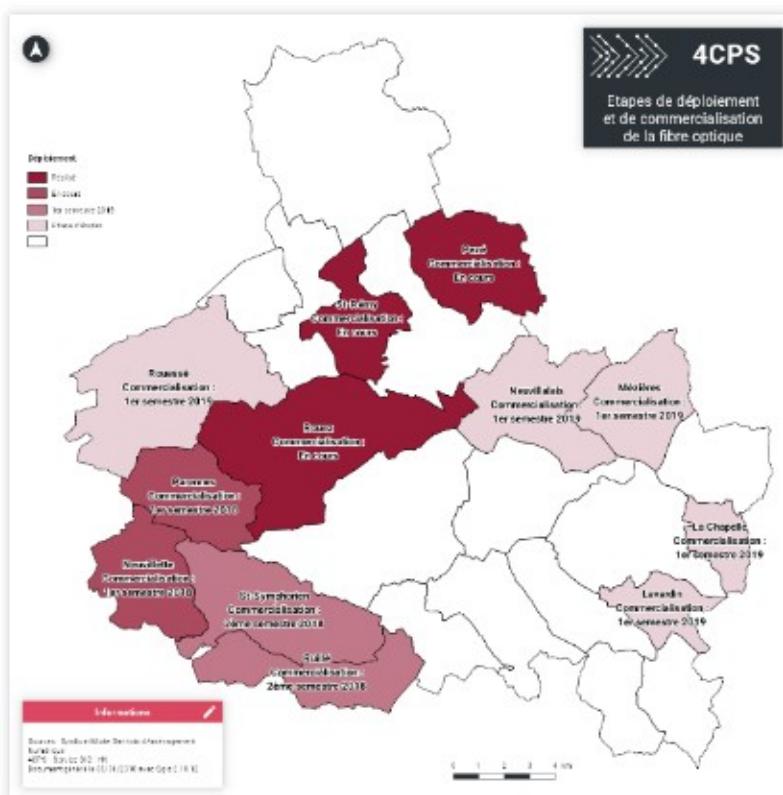
En juillet 2021, le déploiement de la fibre sur plusieurs parties du territoire est cependant encore à l'étude. Cela concerne les secteurs aux alentours de Sillé-le-Guillaume, Crissé, Tennie et La Quinte. Les points de mutualisation à proximité de Conlie sont en travaux.

Etat du déploiement de la fibre par Sarthe Numérique sur la 4CPS

DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Source : lafibrearrivechezvous.fr/le-projet (données juillet 2021)



Source : <https://www.4cps.fr/economie/fibre-optique/>



ENJEUX :

- L'offre de services en direction des enfants et des jeunes est inégalement répartie et hétérogène. Les enjeux sont de rendre l'offre de services plus homogène et d'offrir les mêmes services à l'ensemble du territoire.
- Le territoire dispose d'un lycée et d'aucun établissement d'enseignement supérieur. Cela rend l'enjeu d'accès aux transports en commun très important.
- Moins de la moitié des locaux du territoire sont raccordés à la fibre et aucune maison France Services n'existe au sein de la 4CPS. Les enjeux sont de poursuivre le déploiement de la fibre et d'aboutir à une couverture numérique de tout le territoire, ainsi que d'accompagner les populations à la mise en place de services dématérialisés.

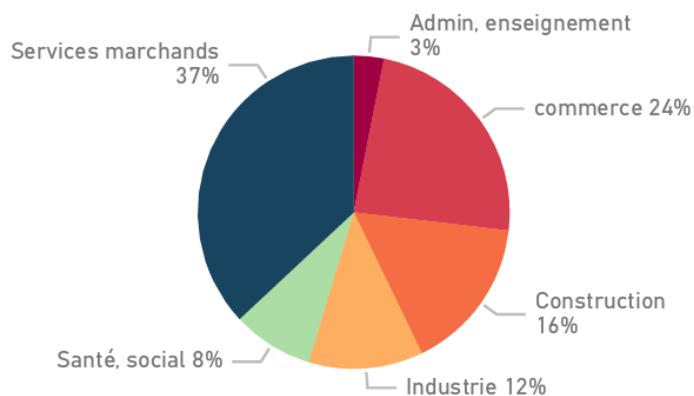
2.3. ECONOMIE

2.3.1. Une base économique diversifiée et à conforter

2.3.1.1. Des secteurs d'activité économique diversifiés

Les secteurs d'activité les plus représentés sur le territoire sont les services marchands, le commerce, la construction et l'industrie.

L'activité économique par secteur en 2019



Source : *Fiche de données réalisée par la Chambre de Métiers et d'Artisanat (2020)*

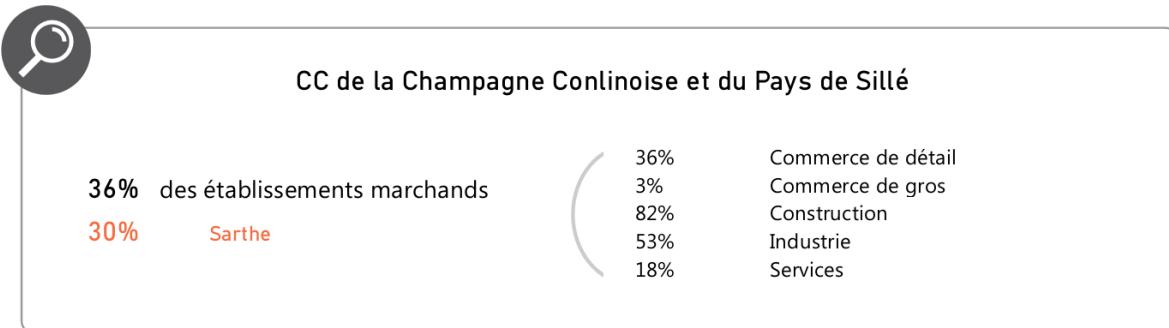
Le territoire comprend essentiellement des petites et micro entreprises : 97% des entreprises emploient moins de 10 salariés. Les entreprises de plus de 50 salariés représentent moins de 1% des établissements actifs. On compte seulement 8 entreprises de plus de 50 salariés sur le territoire.

Catégories	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés (établissements)		Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)	
	CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	France	CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	France
Ensemble	891	6 053 756	100,0	100,0
0 ou inconnu	678	4 520 613	76,1	74,7
1 à 9 salariés	189	1 242 446	21,2	20,5
10 à 19 salariés	16	150 676	1,8	2,5
20 à 49 salariés	5	91 009	0,6	1,5
50 à 99 salariés	2	28 227	0,2	0,5
100 à 249 salariés	0	14 920	0,0	0,2
250 salariés et plus	1	5 865	0,1	0,1

Source : *Observatoire des Territoires (INSEE - REE, 2016)*

L'artisanat sur le territoire

L'artisanat est par ailleurs assez bien représenté dans l'économie marchande du territoire.

Part d'artisanat dans l'économie marchande de la 4CPS

Source : INSEE et RM

Source : *Fiche de données réalisée par la Chambre de Métiers et d'Artisanat (2020)*

Le domaine d'activité le plus représenté dans les métiers artisanaux du territoire est le second œuvre (30% des établissements d'artisanat). Il est suivi par l'alimentation, les soins à la personne et le gros œuvre qui représentent respectivement 12%, 10% et 10% des établissements en 2020.

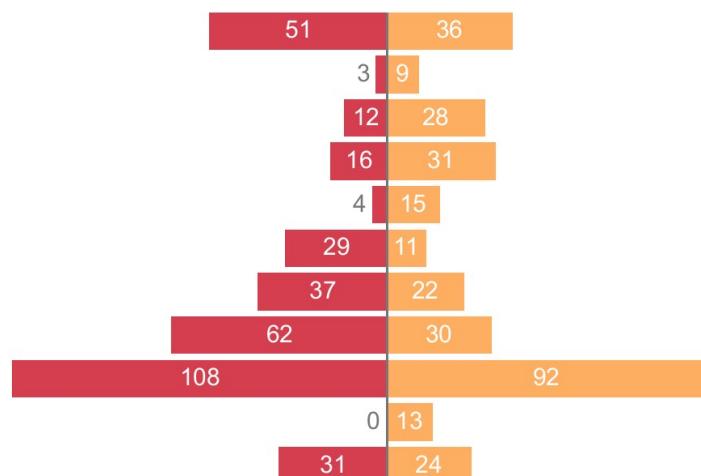
353 salariés sont recensés en 2015 pour 311 établissements en 2020. Ces entreprises sont en règle générale des TPE.

Les établissements d'artisanat et leurs effectifs

353 salariés en 2015

- 01 - Alimentation
- 02 - Equipement de la personne
- 03 - Equipement de la maison
- 04 - Soins à la personne
- 05 - Loisirs et services divers
- 06 - Transport
- 07 - Automobiles et motocycles
- 08GO - Gros œuvre
- 08SO - Second œuvre
- 09 - Services aux entreprises
- 10 - Artisanat de production

311 établissements en 2020



Source : *Fiche de données réalisée par la Chambre de Métiers et d'Artisanat (2020)*

La taille des entreprises d'artisanat a tendance à diminuer. En effet, le nombre de salariés a diminué depuis 2009 tandis que le nombre d'établissements a augmenté. 43% de ces entreprises ont par ailleurs été créées depuis moins de 5 ans.

Evolution des salariés depuis 2009

CC de la Champagne
Conlinoise et du Pays de Sillé
-17%

Sarthe
-9%

Evolution des établissements depuis 2009

CC de la Champagne
Conlinoise et du Pays de Sillé
19%

Sarthe
22%

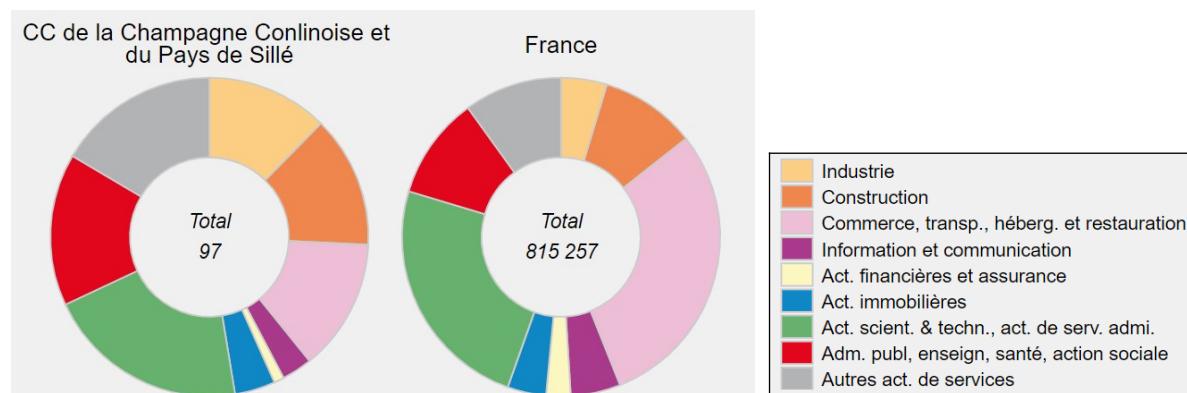
Source : *Fiche de données réalisée par la Chambre de Métiers et d'Artisanat (2020)*

2.3.1.2. L'implantation de nouvelles activités : des secteurs relativement dynamiques et diversifiés

Sur le territoire de la communauté de communes, la création de nouvelles entreprises a relativement bien augmenté entre 2018 et 2019. Sur les 116 nouvelles entreprises comptabilisées, 22 sont dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, 21 sont dans le commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration, 18 sont dans les industries manufacturière, industries extractives et autres.

Parmi les entreprises créées en 2019, divers secteurs sont représentés à parts quasi-égales : 12,4% dans le secteur industriel, 13,4% dans le secteur de la construction, 15,5% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale et 16,5% dans diverses activités de service (« autres »). Le secteur des activités scientifiques & techniques et activités de services administratifs reste le plus dynamique dans lequel le nombre d'entreprises créées est le plus important en 2019 (20,6%).

Nombre d'entreprises créées en 2019 selon les secteurs d'activité

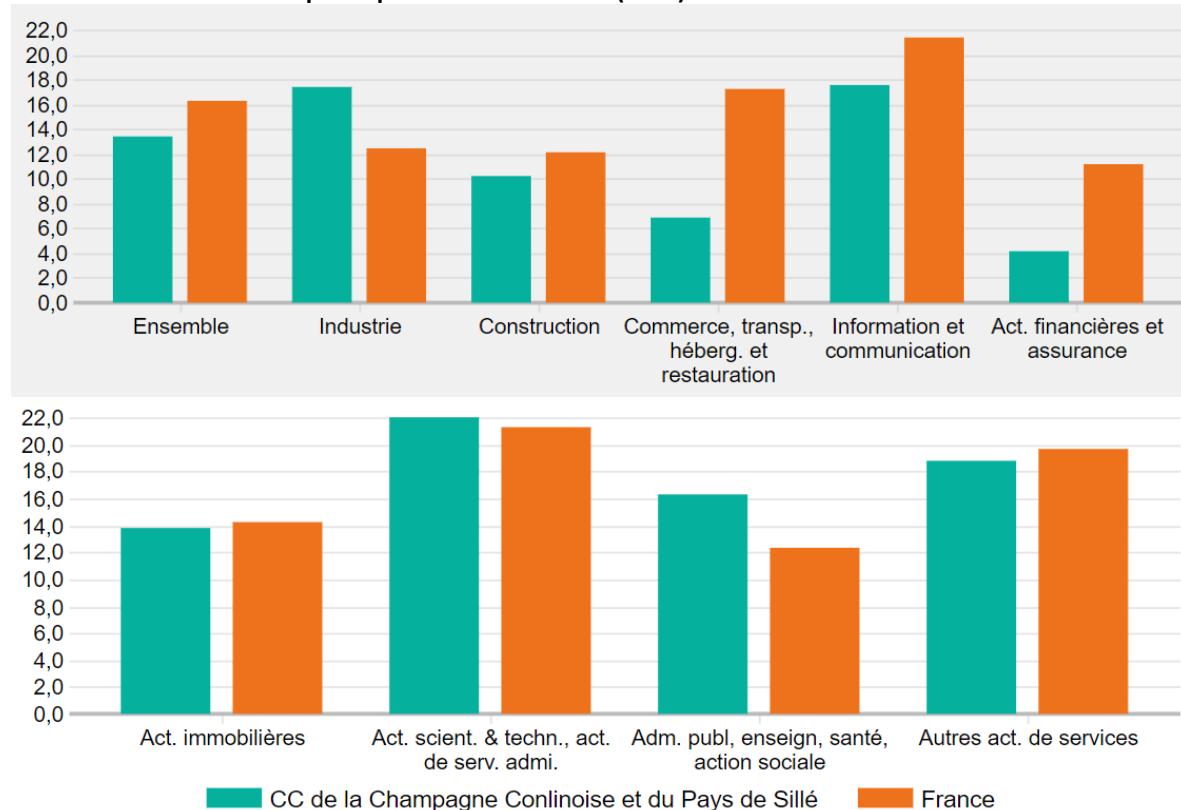


Source : *Observatoire des Territoires (INSEE – REE, 2019)*

Le taux de création d'entreprise, c'est-à-dire le nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes, est légèrement inférieur sur la 4CPS (13,4%) par rapport au territoire national (16,3%) en 2019. Parmi les entreprises créées en 2019, plusieurs secteurs connaissent une croissance notable avec des taux de création d'entreprises proches : activités scientifiques & techniques et activités de services

administratifs (22%), activités de services « autres » (18,8%), information & communication (17,6%), industrie (17,4%), administration publique, enseignement, santé et action sociale (16,3%).

Taux de création des entreprises par secteur d'activité (en %)

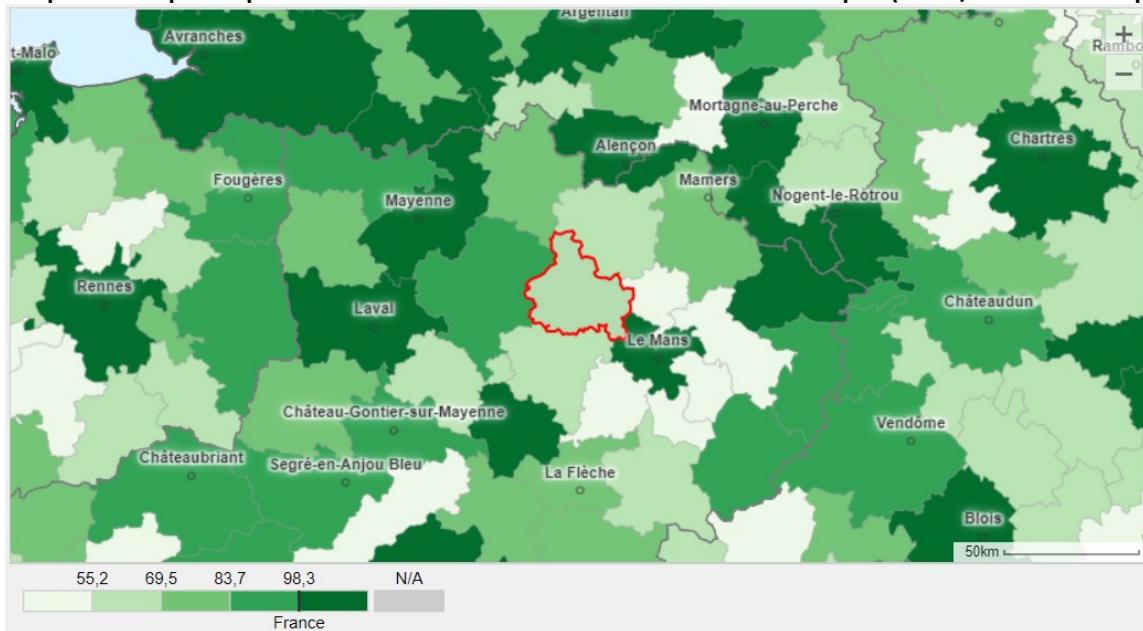


Source : *Observatoire des Territoires (INSEE - REE, 2019)*

2.3.1.3. Une concentration de l'emploi relativement faible et principalement tournée vers le tertiaire

Le territoire de la 4CPS concentre 4 226 emplois en 2018 – soit 55,4 emplois pour 100 actifs occupés, ce qui est relativement peu par rapport aux collectivités voisines, la capitale départementale voisine – Le Mans – drainant le marché de l'emploi local.

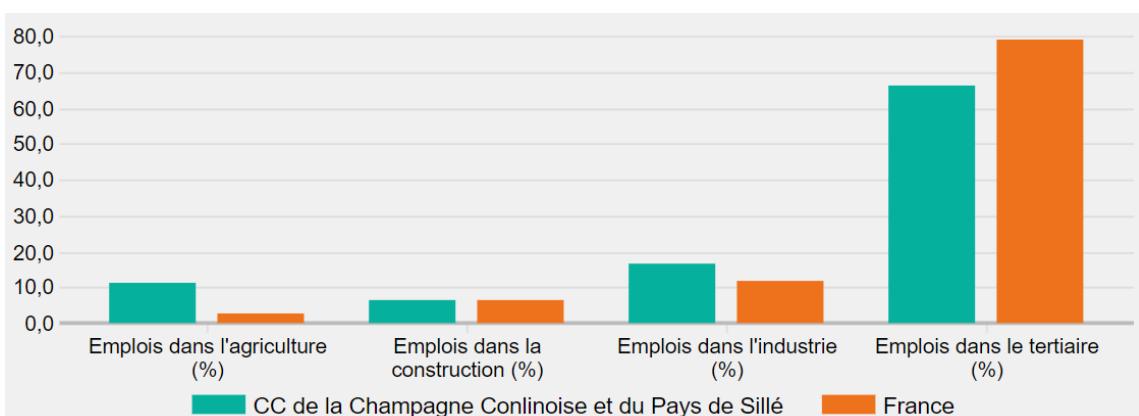
Les pôles d'emplois à proximité de la 4CPS : indice de concentration de l'emploi (en nb/100 actifs occupés)



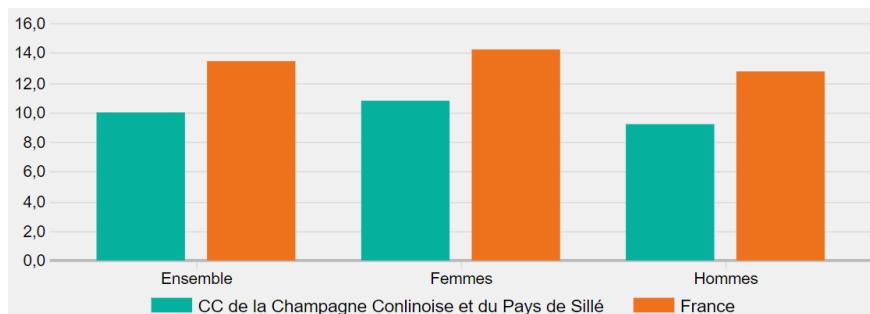
Source : Observatoire des Territoires (INSEE - RP, 2018)

Le secteur d'activité le plus important en nombre d'emplois sur le territoire est le tertiaire avec 66,1% des emplois de la 4CPS. Les autres principaux secteurs d'activité sont l'industrie à hauteur de 16,5% suivie de l'agriculture à 11,1% et de la construction à hauteur de 6,4%. Par rapport à la moyenne nationale, les emplois locaux apparaissent spécialisés dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Répartition des emplois locaux par secteur d'activité



Source : Observatoire des Territoires (INSEE - RP, 2018)

Taux de chômage chez les 15-64ans

Au sein de la 4CPS, en 2017 le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble du territoire national (10% contre 13,4%).

Source : *Observatoire des Territoires (INSEE - RP, 2018)*

2.3.1.4. Une activité économique répartie autour de deux pôles majeurs

Le territoire concentre 5 zones d'activités avec deux zones d'activités économiques sur des pôles majeurs – la ZA de Sillé-le-Guillaume et la ZA de Conlie – et trois zones d'activités économiques secondaires – la ZA de Rouessé-Vassé, la ZA de Tennie, et la ZA de Bernay-en-Champagne.

➔ Les zones d'activités économiques sur les pôles majeurs

Deux zones sont qualifiées de zones majeures d'activités, l'une à Conlie « 4C » et la deuxième à Sillé-le Guillaume « Les Mardelles - le Bois des Cours ».

La zone d'activité de Conlie est complète mais une extension de 2 hectares est prévue pour l'étendre et accueillir 4 hectares supplémentaires. Les entreprises que l'on y retrouve échangent principalement sur le territoire intercommunal, ainsi qu'avec Le Mans Métropole.

La zone d'activité de Sillé-le-Guillaume, contrairement à celle de Conlie, n'est pas complète. 3 hectares sont aménagés et destinés à la vente. De plus, elle possède en réserve une extension de 10 hectares. Les entreprises qui y sont installées échangent dans un rayonnement bien plus large que la zone d'activité de Conlie. Son marché s'étend sur le territoire intercommunal mais également en Mayenne.

Les deux zones d'activités sont attractives pour les porteurs de projet en raison de leur localisation géographique mais également des coûts de loyers et de terrains abordables. Néanmoins, la demande actuelle des entreprises porte essentiellement sur un besoin de bâtiment en location et non d'une surface pour la construction. L'absence de locaux libres de tout occupant freinent donc les nouvelles implantations dans les deux pôles d'activité.

➔ Les zones d'activités économiques secondaires

Les zones d'activités secondaires du territoire (Bernay en Champagne, Rouessé-Vassé et Tennie) regroupent essentiellement des activités artisanales ayant leur marché sur le territoire de la communauté de communes.

Le marché de la zone d'activité de Bernay en Champagne s'étend plus largement au niveau du Mans. La localisation géographique de Bernay en Champagne permet à sa zone d'activité d'être attractive et de faire l'objet d'une forte demande d'installation de nouvelles entreprises. Une extension de la zone d'activité est prévue afin de répondre à la demande.

Les zones d'activités de Tennie et de Rouessé-Vassé n'ont pas vocation à être davantage développées. En revanche, le développement d'une zone d'activité à Domfront en Champagne à moyen terme peut émerger en fonction de la demande des entreprises.

Ces zones d'activités concentrent un nombre important d'emplois sur le territoire mais il en est de même pour les entreprises se trouvant hors des zones d'activités. Afin de développer l'emploi sur le territoire, des politiques sont mises en place pour faciliter l'implantation de petites entreprises hors zones d'activités à l'appui de trois critères. Les nouvelles entreprises doivent s'installer dans des bâtiments existants, avoir une vocation commerciale, artisanale ou de service et ne doivent pas entraîner de nuisances dans le quartier où elles s'installeront. L'arrivée de nouvelles entreprises contribuera à l'animation des centralités et de la vie locale.

De plus, la communauté de communes a pour projet d'utiliser ses infrastructures ferroviaires dans la politique économique du territoire (train de marchandise). Afin de ne pas rater cette transition dans le transport de marchandises, le PLUi a pour projet de développer des zones d'activités aux abords immédiat de la ligne de chemin de fer.

Enfin, le secteur de l'agriculture occupe une place importante sur le territoire de la communauté de communes. L'activité agricole a un rôle économique important par la création d'emplois et par la production de biens alimentaires. Afin d'obtenir des revenus complémentaires, les exploitants du territoire développent des activités annexes comme la transformation de matières premières en produits finis, la vente à la ferme, l'hébergement touristique, le développement de ferme pédagogique ...

2.3.2. L'agriculture, un pilier économique du territoire

Sur les 42 922 hectares que recouvre la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, 425 chefs d'exploitation étaient présents en 2018, soit 9% du total départemental. 313 exploitations agricoles étaient dénombrées (9% du total départemental), pour 164 salariés¹ soit 6% du total départemental.

Toujours en 2018, 80% des chefs d'exploitations agricoles du territoire ont plus de 41 ans : 52% ont entre 41 et 55 ans et 28% ont plus de 55 ans. La part des chefs d'exploitations agricoles ayant 40 ans ou moins est plus faible sur le territoire et s'élève à 20%. Cette classe d'âge reste tout de même représentative, ce qui laisse à penser que le territoire reste attractif pour les jeunes exploitants.

Les 313 exploitations agricoles du territoire sont réparties sur une superficie agricole utilisée (SAU) de 30 169 hectares, ce qui représentait 8% du total départemental.

Pour rappel, selon l'INSEE, la superficie agricole utilisée correspond aux terres arables – les grandes cultures, les cultures maraîchères, les prairies artificielles...y compris les pâturages temporaires, les jachères, les cultures sous abri, les jardins familiaux), aux surfaces toujours en herbe (alpages, prairies permanentes... – et aux cultures pérennes.

Chiffres-clés :

 313 exploitations agricoles en 2018

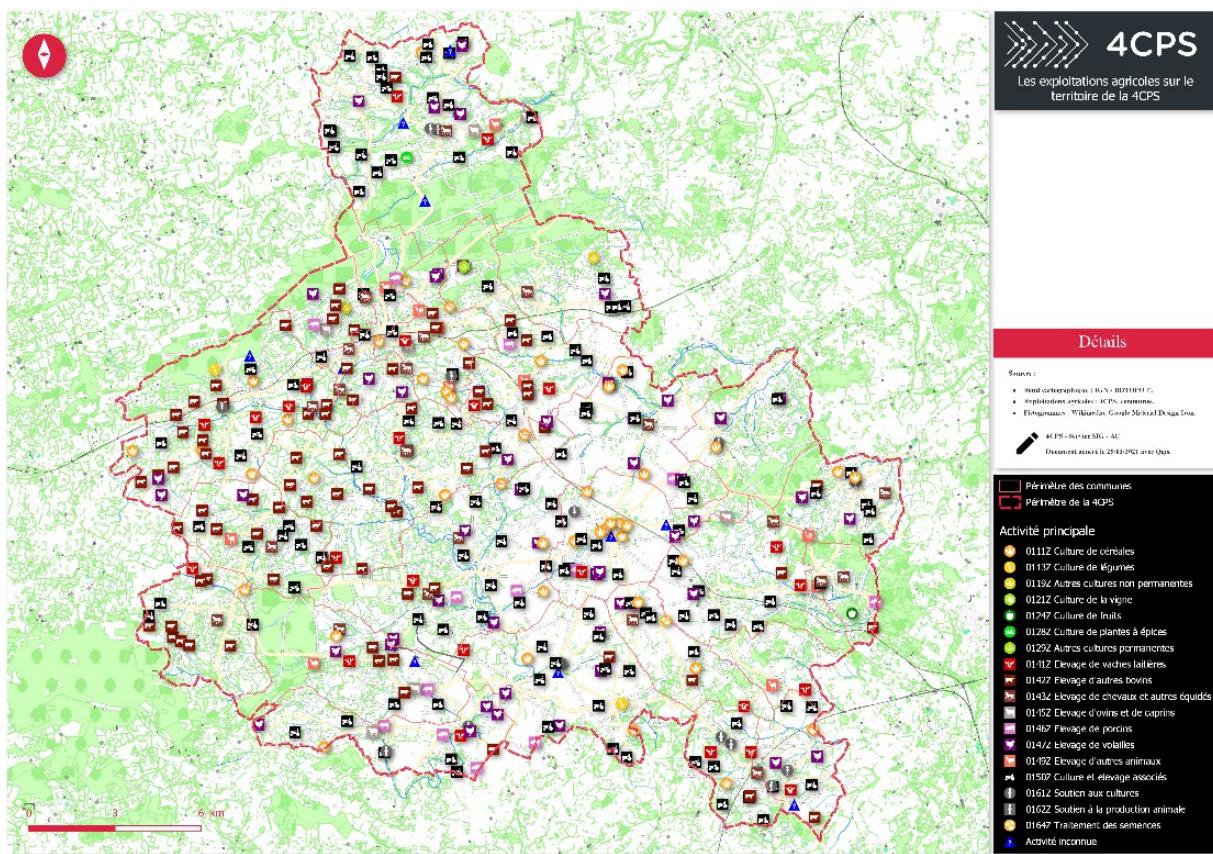
 Moyenne de 96 ha de SAU par exploitation (69 ha pour le département)

 3 marchés de producteurs, 1 épicerie associative et 1 AMAP

 29 exploitations engagées en agriculture biologique

¹ Un équivalent temps plein pour un salarié.

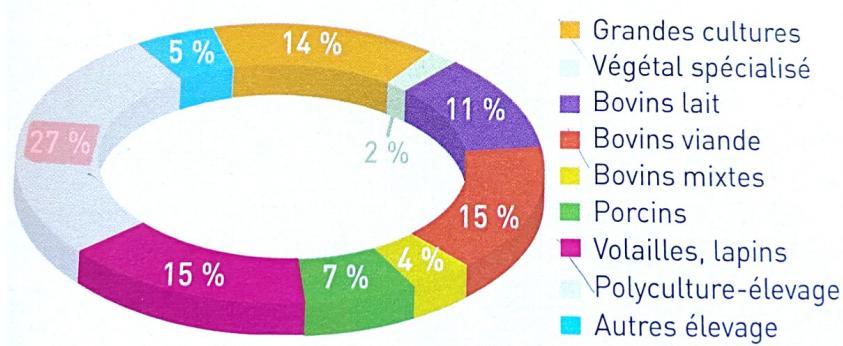




La majorité des surfaces agricoles du territoire sont utilisées pour des céréales oléo protéagineux² et en tant que prairies – respectivement 56% et 38%. 5% des terres sont utilisées pour produire le fourrage annuel et 1% sont destinées à d'autres cultures.

Selon la Chambre de l'Agriculture Pays de la Loire, les orientations principales de production des exploitations présentes sur le territoire de la 4CPS sont variées. 70% des exploitations sont tournées vers la polyculture et l'élevage, la volaille et le lapin, la viande bovine et les grandes cultures. L'orientation principale de production la plus représentée sur le territoire est la polyculture-élevage (27% des productions).

Orientations principales de production des exploitations de la communauté de communes



Source : Chambre de l'Agriculture des Pays de la Loire (2018)

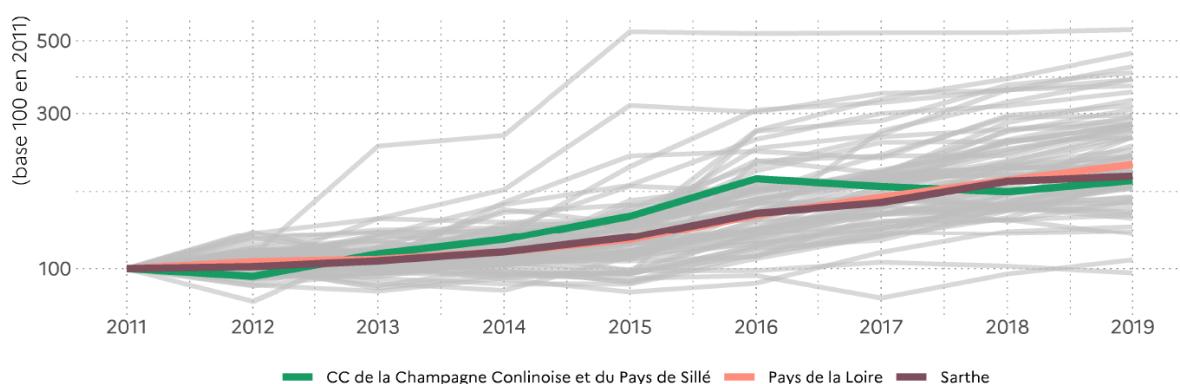
² Selon le dictionnaire Larousse « Se dit d'une plante cultivée pour ses graines ou ses fruits riches en lipides et en protéines »

A l'échelle régionale, les Pays de la Loire étaient en 2018 la 5^e région agricole de France, avec 159 produits sous signe de qualité (Label Rouge, Agriculture Biologique, Appellation d'origine contrôlée...) et 13 000 exploitations engagées dans ces démarches.

Selon l'ORAB (Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique), la Sarthe a par ailleurs connu un développement notable de l'agriculture biologique à partir de 2010 qui s'est accéléré depuis 2015. Sur le territoire de Sarthe, les surfaces engagées en bio ont été multipliées par 2,5 en 10 ans.

En 2019, il existait 29 exploitations en agriculture biologique sur le territoire de la 4CPS, ce qui représente environ 8% du total départemental. Sur les 30 169 hectares de surface agricole utile de la communauté de communes 1496 hectares étaient engagées en agriculture biologique, soit 5% de la SAU.

Evolution des surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique



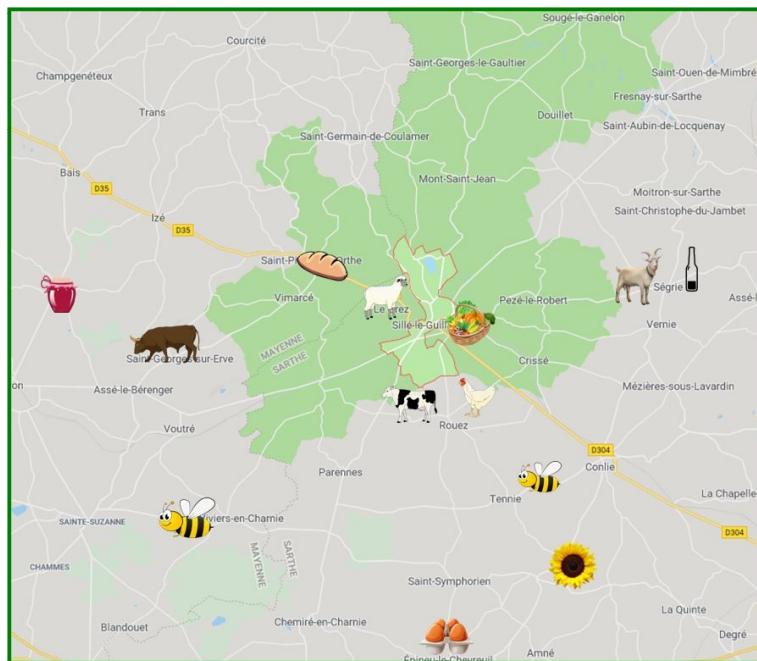
source : Agence Bio, en gris les autres EPCI

Source : Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)

Une seule AMAP est recensée sur le territoire de la 4CPS (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Elle distribue ses denrées dans la commune de Sillé-le-Guillaume (579 Route Paul Scarron, 72140 Sillé-le-Guillaume) à la Cité scolaire Paul Scarron. Cette association a été renommée AM'HAPPY SILLE et est présente sur le territoire depuis le 18 janvier 2019. AM'HAPPY SILLE propose des paniers de légumes bio, du pain bio, des produits laitiers de vache, de chèvre, de la viande de bœuf, de veau, du poulet bio, des œufs bio, du miel... produits par les producteurs locaux. On y retrouve certains producteurs de la 4CPS ainsi que d'autres producteurs au-delà des limites de la communauté de communes et plus particulièrement en Mayenne au vu de sa proximité avec ce département.

Les producteurs de l'AMAP Am' Happy Sillé





Source : AMAP Am' Happy Sillé (Novembre 2020)

Il existe également une épicerie associative de produits locaux nommée « Au p'tit Marché Degréen » et située à Degré. Cette épicerie offre une solution alternative aux circuits de distributions traditionnels en privilégiant les circuits courts et en valorisant le travail des producteurs locaux. Elle est gérée par une équipe de bénévoles, qui propose une large gamme de produits quotidien locaux et régionaux. Les produits sont essentiellement issus de l'agriculture et de l'élevage biologique.

Trois marchés de producteurs existent enfin sur le territoire de la 4CPS :

Communes	Jours
Sillé-le-Guillaume	Mercredi matin / Samedi matin
Conlie	Jeudi matin
La Quinte	Mardi fin d'après-midi

Six établissements pratiquent enfin des ventes directes à la ferme permettant l'accès à des produits très diversifiés et tous issus de l'agriculture biologique.

Les ventes directes à la ferme

LES JARDINS DE SOUVRE La Chapellerie 72240 BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE	HUILERIE SAINT JULIEN 35 route de La Lande St Julian le Pauvre 72240 BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE	LES MEULES FERMIERES Hameau de Verniette 72240 CONLIE	FERME DE LA GOURDAINE & EQUALYA La Gourdaine 72550 DEGRÉ
 FRUITS ET LÉGUMES HERBES AROMATIQUES Vendredi après-midi. Vérifiez avant tout déplacement. 06 42 90 07 22 lesjardinsdesouvre@gmail.com	 HUILE DE COLZA ET TOURNESOL OLÉOGLAÇON ARTISANALE MOUTARDE ENTIERE & DE DIJON VINAIGRE DE CIDRE - Mercredi 16 h à 18 h - Vendredi 18 h à 20 h 02 43 77 03 11 jldeletre@wanadoo.fr	 FARINE DE BLÉ FARINE D'ÉPEAUTRE T80 PAIN VIANDÉ DE PORC Samedi 11 h à 13 h 02 43 20 57 02 contact@lesmeulesfermieres.com	 VIANDÉ BOVINE COSMÉTIQUES, LAIT DE JUMENT COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES Lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30 06 73 33 44 16 contact@hv72.com
 LES JARDINS DE NICOLAS 2 rue de Verdun 72240 NEUVILLALAIS	 FERME DE TOUT JOLY Tout Joly 72140 ROUEZ	 FERME GARREAU La Grange 72240 TENNIE	 LE CHAMP LIBRE Le Point du Jour 72240 TENNIE
Vendredi 11h à 13h - 1 ^{er} novembre au 31 mai : vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 - 1 ^{er} juin au 31 octobre : vendredi 17 h à 19 h 06 03 07 94 42 lesjardins_denicolas@outlook.fr	 FROMAGE BLANC FRONAGE, TARTINER CROUTE BRUCHE, LAIT POULET DE LOËUE Vendredi 16 h 30 à 19 h 06 10 75 57 18 gaecdelapie@tout-joly.fr	 VIANDÉ DE PORC ÉPICERIE LOCALE Mercredi de 10 h à 13 h Vendredi de 10 h à 19 h 06 76 21 41 17 earlgarreau@orange.fr	 LÉGUMES - Mercredi 17 h à 19 h - Vendredi 17 h à 19 h lechamplibre@netcourrier.com

Source : Plaquette de l'Office du Tourisme (2021)

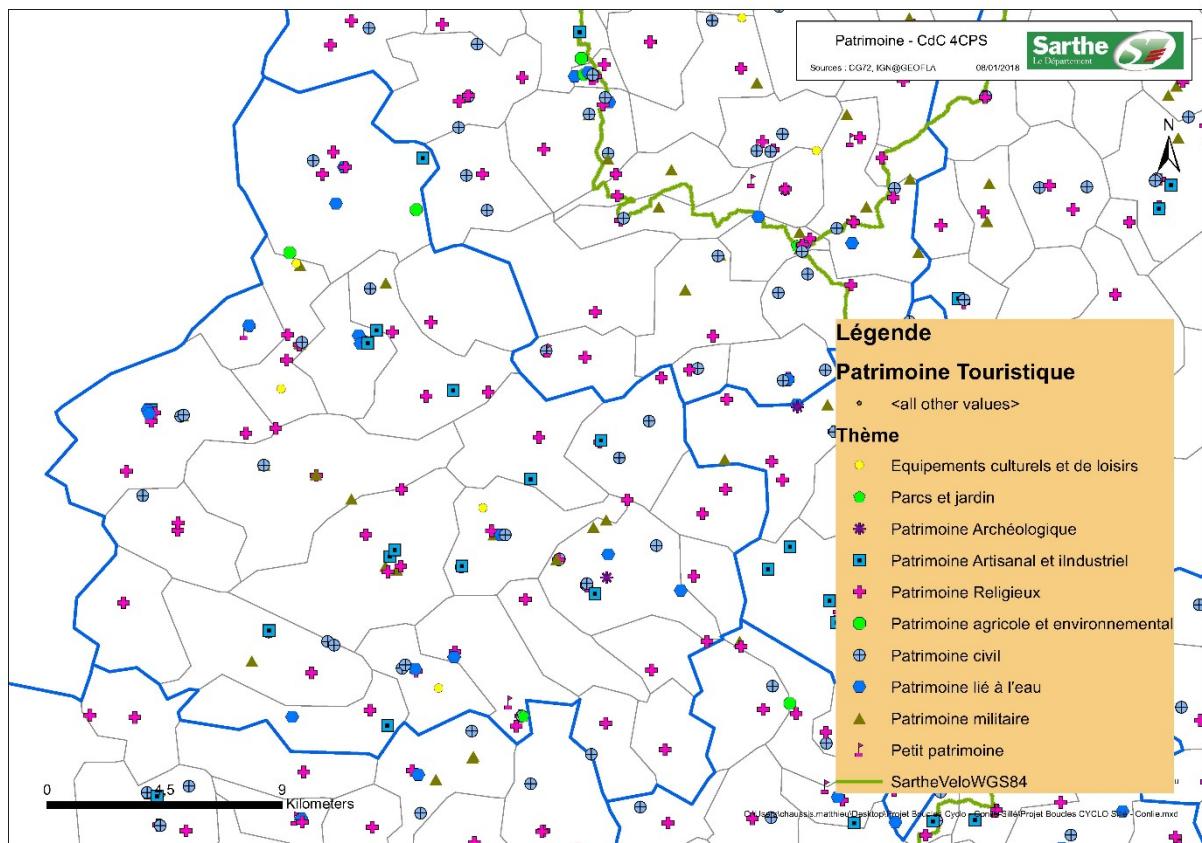
La communauté de communes n'est, pour le moment, pas engagée dans une démarche d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) permettent de promouvoir les circuits courts, en relocalisant l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.). Il s'agit d'un projet global visant à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations pour une articulation renforcée entre « bien produire » et « bien manger » (agro-écologie, circuits courts, éducation à l'alimentation, agritourisme, etc.).

Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, un appel à projets est lancé chaque année à l'initiative du ministère en charge de l'alimentation pour développer des projets fédérateurs.

2.3.3. Une activité touristique tournée vers le patrimoine

La 4CPS dispose d'un patrimoine touristique varié et réparti sur le territoire.

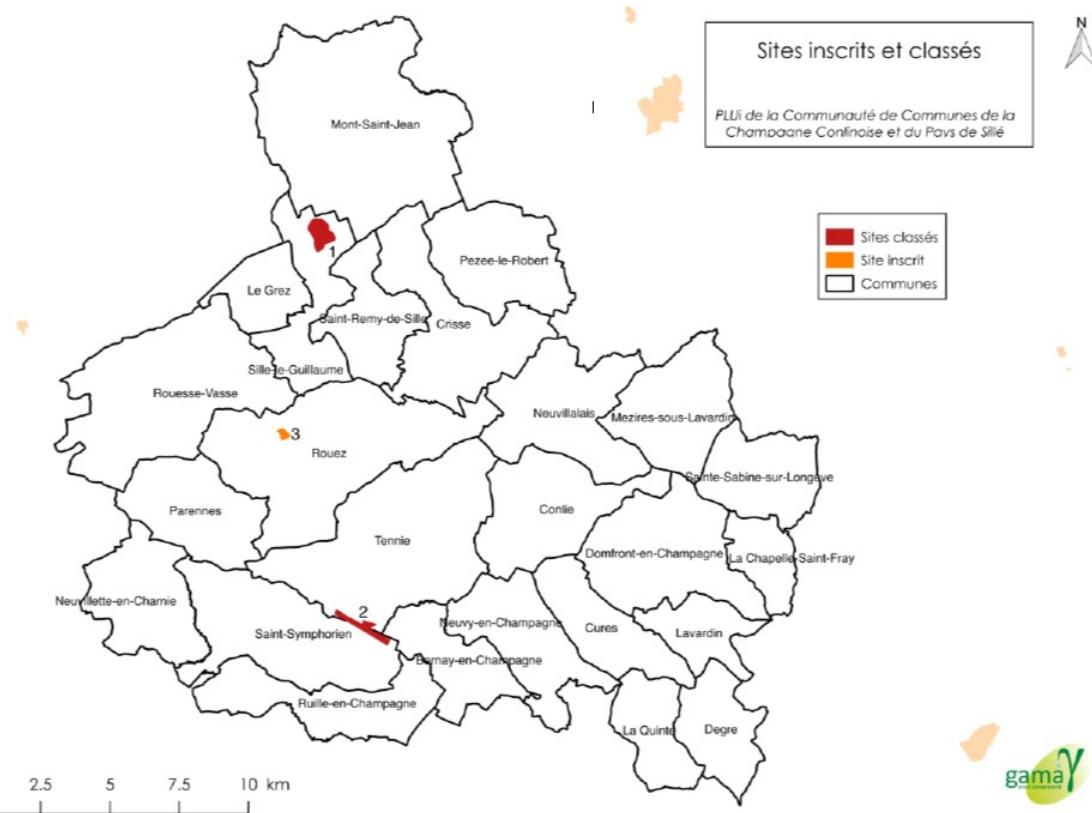


Le pôle Sillé Plage, aussi nommé Coco Plage, est l'une des activités touristiques les plus attractives du territoire : il jouit d'un rayonnement départemental voire régional. Niché au cœur d'une forêt domaniale de 3 500 ha, le site de Sillé Plage est un site naturel classé. Sa dimension touristique n'a cessé de s'affirmer et de se développer dès les années 1930. Il offre aux touristes un large choix d'activités : activités nautiques, tyroliennes, mini-golf, manège à poneys, rosaries, tennis... Les visiteurs peuvent séjourner sur le site Sillé Plage dans l'un des 3 campings existants.

Sillé-le-Guillaume est par ailleurs considérée comme la porte d'entrée du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. La communauté de communes accueille plus largement de nombreux espaces naturels attractifs (cf. partie 2.4.1).

La 4CPS possède également un petit patrimoine géologique. En effet, 3 sites du territoire sont portés par la DREAL à l'Inventaire du patrimoine Géologique National de la Normandie (IPGN) : la carrière de la Lande à Lavardin, La Pierre de Bernay à Ruillé-en-Champagne et la carrière Lefèvre à Lavardin.

En ce qui concerne le patrimoine culturel, sont présents sur le territoire le site classé du Grand étang de Sillé-le-Guillaume et ses abords, le site classé du parc et des perspectives du château des Sources à Saint Symphorien, ainsi que le site inscrit du château de Courmenant et de ses abords à Rouez-en-Champagne.

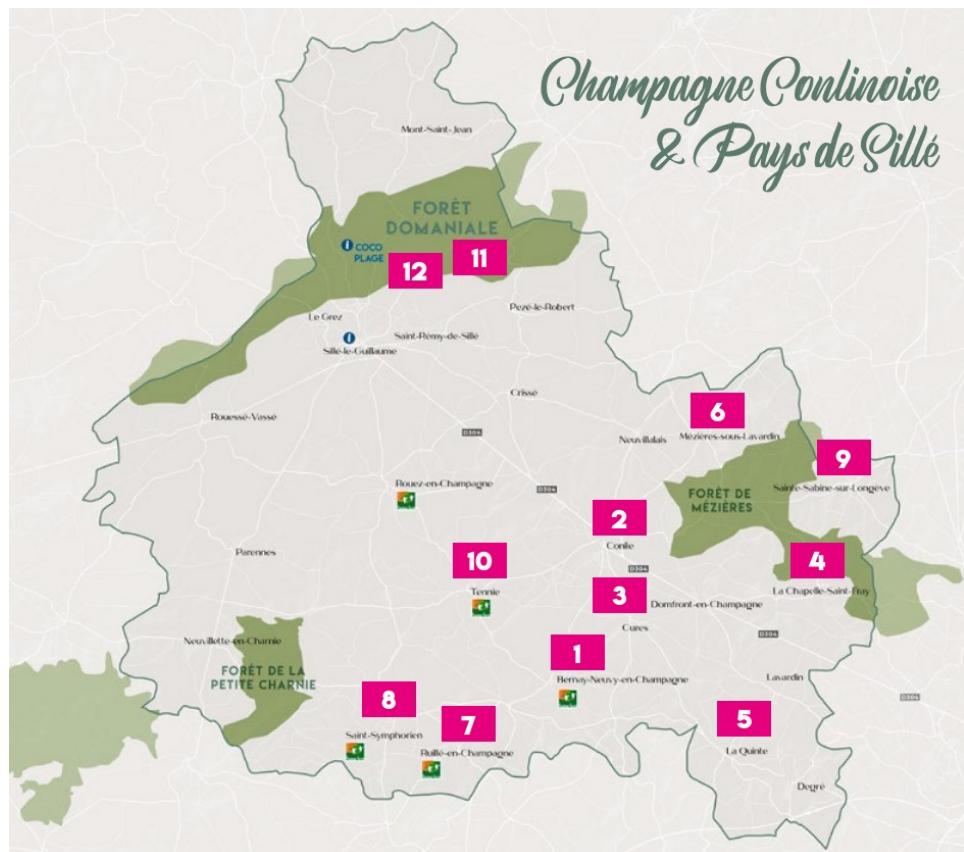


Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

Le territoire de la communauté de communes héberge également un patrimoine bâti intéressant. En effet, au-delà du grand patrimoine comme le Château de Sillé ou de Sourches, il existe sur le territoire un important petit patrimoine : granges à piles typiques, des lavoirs, des puits, des chapelles, des croix, des corps de fermes...etc. Certains bourgs bien préservés possèdent également des atouts patrimoniaux. Cependant, ils sont parfois moins mis en valeur que d'autres sites attractifs du territoire. A ce titre, la 4CPS a obtenu la labélation « Petite cité de Caractère » pour le centre-bourg de Sillé-le-Guillaume.

Pour aller à la découverte de ce patrimoine intercommunal bâti et naturel, de nombreux sentiers de randonnée maillent le territoire. Outre les sentiers de randonnées (GR, PR), il existe des circuits de découverte du territoire. Les circuits « Tour du bourg » d'environ 5 kilomètres permettent de découvrir les parties arrières des cours et les circuits « Paysages » allant de 5 à 20 kilomètres permettent de découvrir le paysage rural du territoire.

Les randonnées du territoire (hors PR et GR)

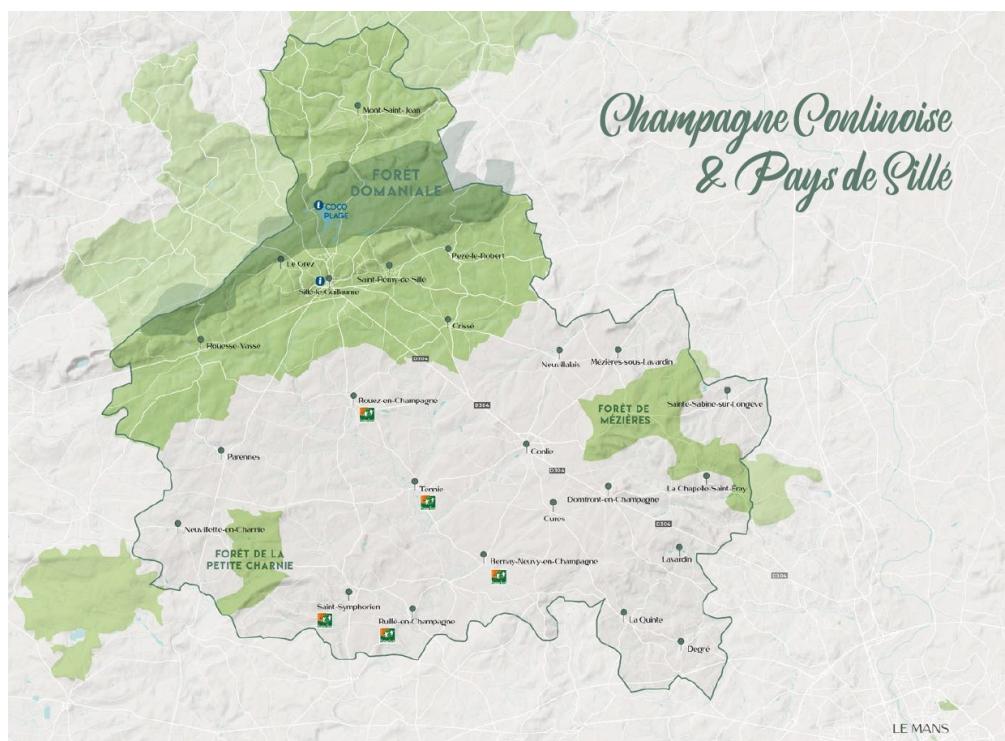


Source : Plaquette de l'Office du Tourisme (2021)

De plus, la communauté de communes a pour projet de créer de nouvelles connexions entre ces sentiers et ces circuits de randonnées en créant de nouvelles boucles sur des thématiques comme l'eau ou le patrimoine (historique ou agricole).

Une partie du territoire intercommunal est par ailleurs labellisée « Station Verte ». Bernay-Neuvy-en-Champagne, Ruillé-en-Champagne, Rouez-en-Champagne, Saint-Symphorien et Tennie bénéficient d'une labellisation commune sous le nom de « Station Verte de La Petite Charnie » et la commune de Sillé-le-Guillaume possède le deuxième label de la 4CPS.

Le label « Station Verte » est un label touristique créé en 1964. Une « Station Verte » est un territoire d'accueil au cœur des territoires, reconnu au niveau national comme une station proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

Les communes labellisées Station Verte sur le territoire de la 4CPS

Source : Plaquette de l'Office du Tourisme (2021)

Bien que le territoire possède nombre d'atouts patrimoniaux, un important déficit d'hébergement touristique est constaté sur la 4CPS, en particulier concernant l'hébergement hôtelier. Selon l'Insee au 1^{er} Janvier 2020, la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé possédait 2 hôtels dont un hôtel 2 étoiles avec 15 chambres et un hôtel 3 étoiles avec 7 chambres. Afin de compenser ce manque, les chambres d'hôtes et les chambres à la ferme se sont développées sur le territoire. Ce type d'hébergement reste insuffisant notamment lors des grandes manifestations locales ou départementales comme les 24 heures du Mans ou encore le Gamelle Trophy.

En ce qui concerne les campings, on en dénombrait 6 sur l'ensemble du territoire en 2020, dont 4 de 3 étoiles regroupant 432 emplacements, 1 de 4 étoiles regroupant 44 emplacements et un non classé avec 35 emplacements. Une auberge de jeunesse est également recensée et abrite environ 80 lits.

En 2021, la plaquette de présentation de l'Office du Tourisme recense :

- 3 hôtels,
- 17 chambres d'hôtes dont les capacités d'accueil varient entre 2 et 14 personnes, pour une moyenne d'accueil de 8 personnes et une capacité totale d'accueil de 139 personnes,
- 40 meublés de tourisme pour une capacité d'accueil totale de 719 personnes,
- 7 campings,
- 2 logements « insolites » de type yourte,
- 3 aires de camping-car.

L'installation d'activités liées au tourisme est néanmoins fortement contrôlée. Plusieurs projets ont tenté d'émerger comme des activités de chiens de traîneaux ou des centres équestres. Pour que ces projets voient le jour, il est nécessaire qu'ils s'implantent dans des zones agricoles et naturelles, dans des bâtiments existants et que ces bâtiments se situent dans un périmètre de 100 mètres des habitations voisines. Les mesures prises

pour le développement touristique prennent en compte l'activité agricole et visent à ce que l'impact de ces activités touristiques ne soit pas irréversible.

ENJEUX :

- La 4CPS possède un tissu économique relativement varié et dynamique, principalement basé sur des petites et micro entreprises. L'enjeu est de favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques.
- La concentration de l'emploi au sein de la 4CPS reste moindre que dans les intercommunalités alentours, notamment par rapport à l'agglomération mancelle. Au sein de la communauté de communes, trois quart des habitants travaillent en dehors de leur lieu de résidence. L'enjeu est de tendre vers un maillage économique capable de consolider l'armature urbaine et l'ancrage des populations : en créant des emplois au plus proche des habitants et en développant le transport des actifs sur l'ensemble des sites d'emplois sarthois.
- La 4CPS est un territoire agricole sur lequel diverses offre d'alimentation en circuit court existent. Un enjeu est d'étudier l'opportunité de mettre en place un PAT.
- La communauté de communes possède un patrimoine culturel et naturel attractif. Certains bourgs restent néanmoins à valoriser, comme Cures, Rouez, Mont Saint Jean, Pezé le robert, Domfront en Champagne, Crissé, La Chapelle Saint Fray, Neuvillette en Charnie, Tennie, Ruillé en Champagne, Le Grez et Neuville lais. Un enjeu est de les mettre en valeur pour augmenter leur attrait touristique tout en les préservant et en les restaurant.
- Deux parties du territoire ont été labellisées « Station Verte ». L'enjeu est de préserver la qualité architecturale et naturelle que ces périmètres accueillent.
- Le territoire manque d'hébergements touristiques. L'enjeu est de développer de nouveaux modes d'hébergement en évitant tout impact présent ou futur sur l'agriculture.

Orientations et actions recensées :

- Développer des zones d'activités aux abords immédiat de la ligne de chemin de fer.
- Pérenniser et conforter la place de l'agriculture et son importante activité économique dans le PLUi.
- Le territoire intercommunal a pour objectif à travers son PLUi de développer de nouveaux modes d'hébergement touristique en évitant tout impact présent ou futur sur l'agriculture. C'est pourquoi le PLUi accepte le changement d'affectation de bâtiments agricoles pour la création de gites ou de chambres d'hôtes seulement sur des bâtiments déjà existants. Pour les aménagements atypiques (yourte, roulotte...), la capacité d'accueil est limitée à 20 personnes, des points d'eau sont nécessaires et la construction de bâtiments est fortement contrôlée.
-

2.4. RICHESSES NATURELLES

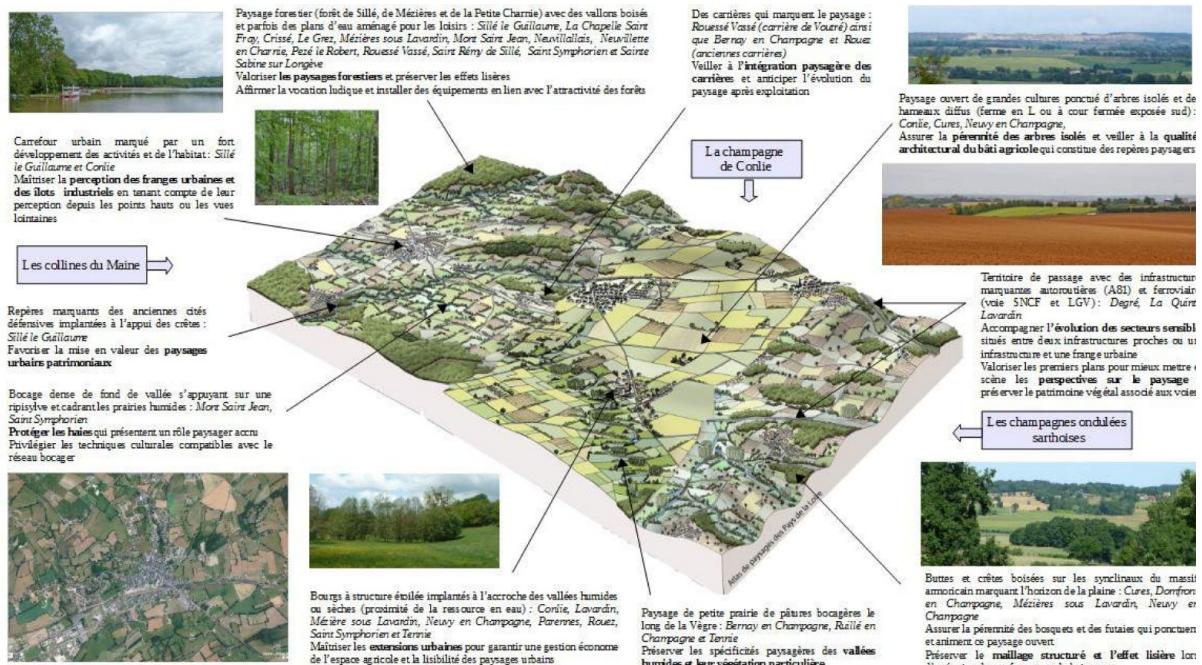
2.4.1. Un paysage diversifié à préserver

2.4.1.1. Identification des spécificités paysagères du territoire

La 4CPS est un territoire sensible aux risques naturels – principalement inondations, feux de forêt et mouvements de terrain – et qui possède une importante richesse écologique.

La 4CPS possède un paysage forestier (15 % du territoire), bocager et l'agriculture y est prépondérante avec près de 30 000 hectares soit 71 % de la surface du territoire. La communauté de communes est couverte, pour partie, par le Parc Naturel Régional Normandie Maine.

Les éléments de paysage caractérisant l'identité du territoire



Source : Diagnostic territorial de la 4CPS réalisé par la DDT de la Sarthe en 2017

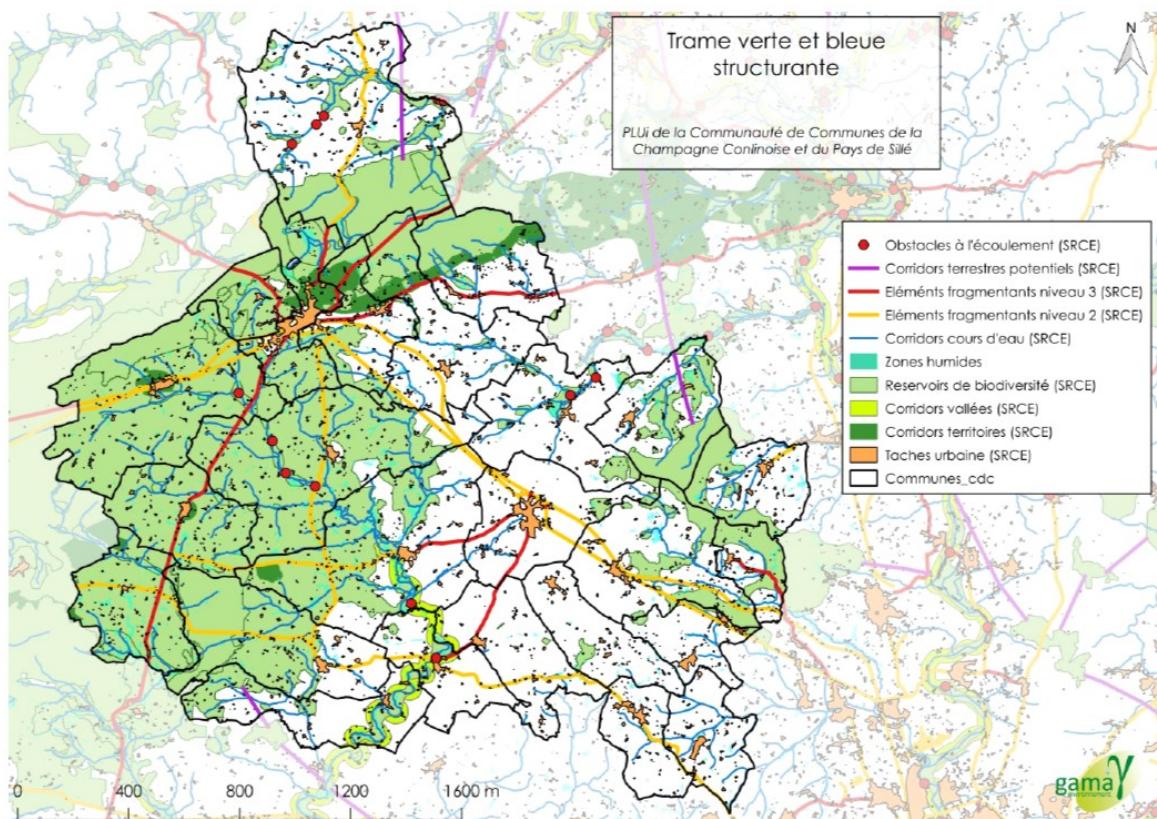
Le territoire communautaire présente un relief marqué. L'amplitude entre le point le plus bas (63 mètres) et les points les plus hauts (302 m) est d'environ 250 mètres.

Le relief se caractérise par un dénivelé important entre les points bas situés dans le fond de vallée et les points culminants s'articulant autour des lignes de crêtes du Massif armoricain, couronnées de vastes forêts.

Au Nord, le relief est plutôt énergique avec un point culminant à 302 mètres au niveau de la commune de Rouessé-Vassé. La topographie est marquée par une atténuation progressive de la pente vers le Sud du territoire au niveau des fonds de vallée, le point le plus bas se situant au niveau de Degré (63 m).

La topographie génère une sensibilité paysagère forte (points de vue lointains depuis et vers les hauteurs).

Les espaces de plaines (plaine de Conlie) se caractérisent par des paysages ouverts de grandes cultures, sensibles aux aménagements dont l'intégration est parfois compliquée dans le grand paysage.



Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

Jusqu'à sa décision d'intégrer le Pays du Mans, la 4CPS ne s'est pas inscrite dans une démarche d'adhésion au label « Territoires engagés pour la nature ». Le Pays du Mans est cependant lauréat du label TEN depuis fin 2020. La volonté du syndicat est d'agir, de faire connaître et valoriser les richesses de son territoire et particulièrement son patrimoine naturel et ses milieux humides. Dans ce contexte, la 4CPS pourra intégrer la démarche du Pays du Mans sur la base du plan d'actions suivant :

- « Agir pour les richesses écologiques ordinaires et remarquables » : préservation, restauration, gestion du maillage bocager, forestier, des zones humides et des réservoirs de biodiversité remarquables du Pays du Mans,

- « Connaître et éduquer sur la biodiversité » : amélioration des connaissances et sensibilisation des citoyens à la biodiversité du Pays du Mans,

- « Valoriser et faire découvrir la trame verte et bleue » : valorisation et découverte du patrimoine naturel du Pays du Mans par des démarches d'interprétation et de nature en ville.

Les actions devront ensuite se positionner sur au moins un des quatre domaines d'actions proposés :

- Coconstruire une gouvernance locale commune de la trame verte et bleue,

- Protéger et restaurer les richesses écologiques du territoire,

- Faire de la biodiversité et du stockage carbone des facteurs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique,

- Valoriser la trame verte et bleue comme support du cadre de vie.

2.4.1.2. Identification des aires protégées

Le territoire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé comprend des espaces naturels remarquables, protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique, patrimonial et paysager. Les aires protégées pour la conservation de la nature en 2021 représentent 11,8% du territoire.

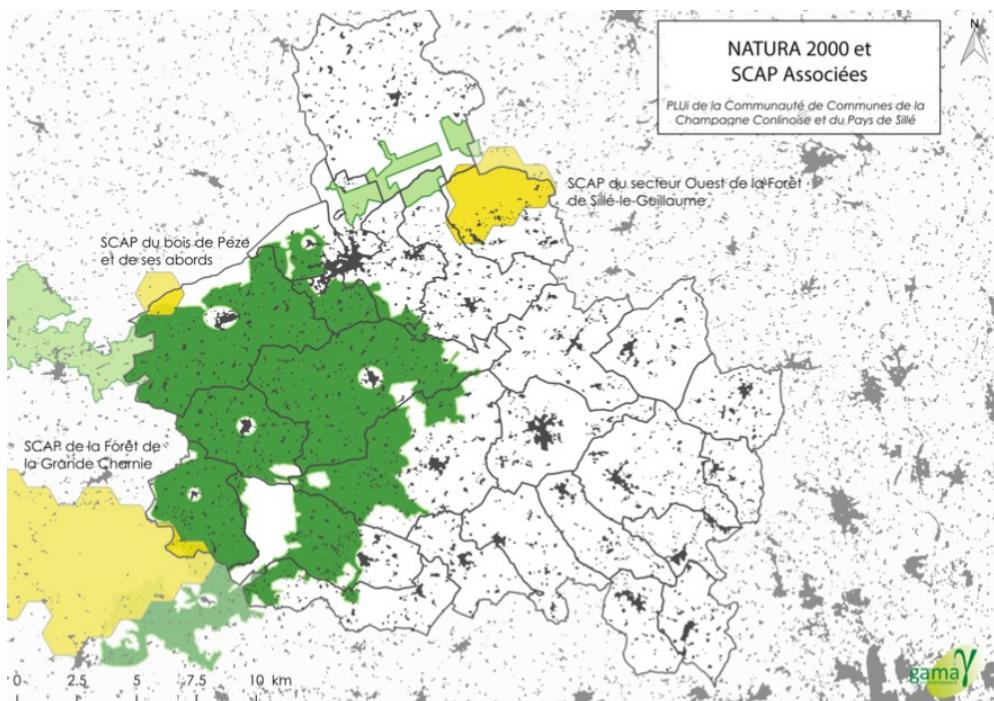
o Natura 2000

Le réseau européen Natura 2000 est un réseau ayant pour objectif de préserver, de maintenir ou de rétablir une diversité des habitats et des espèces désignées comme prioritaires en Europe. Le réseau Natura 2000 gère de manière équilibré et durable des espaces tout en prenant en compte les activités économiques et sociales. La protection Natura 2000 regroupe deux types d'espaces : l'Oiseaux (issu de la directive des Oiseaux de 1979) et l'Habitat (issu de la directive Habitat-Faune-Flore de 1992).

On recense sur le territoire de la communauté de communes, deux sites NATURA 2000 :

Référence	Nom	Surfaces	Communes	Espèces
FR5202003	ZSC BOCAGE A OSMODERMA EREMITA ENTRE SILLE- LE-GUILLAUME ET LA GRANDE- CHARNIE	13 445 ha	Ruillé-en-Champagne	Lucane Cerf-volant
			Saint-Symphorien	Pique-Prune
			Tennie	Le Grand Capricorne
FR5200650	ZSC FORET DE SILLE	721 ha	Crissé	Cordulie à corps fin
			Mont-Saint-Jean	Lucane Cerf-Volant
			Sillé-le-Guillaume	Ecrevisse à pieds blancs Chabot commun

Zonage Natura 2000 et stratégie de création des Aires Protégées associées



Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

o Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Les Parcs Naturels ont comme mission d'établir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Les Parcs naturels doivent intégrer les enjeux de biodiversité aux différents projets de territoires. Les parcs naturels régionaux ont 5 missions (issues de l'article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.

En 2020, 56 Parcs naturels ont été recensés sur le territoire français, représentant 15% du territoire français (hors DOM TOM).

Le Parc Naturel Régional Normandie Maine recouvre une partie du territoire de la communauté de communes. Sa superficie est de 257 000 hectares étalée sur 135 communes et 14 villes dans les 4 départements suivant : l'Orne, la Manche, la Mayenne et la Sarthe. Sur le territoire de la 4CPS, 7 communes sont sous la protection du Parc Naturel Régional : Mont Saint Jean, de Pézé-le-robert, de Crissé, de Saint-Rémy-de-Sillé, de Sillé-le-Guillaume, du Grez et de Rouessé-Vassé. Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine a été adopté par le décret du Premier Ministre le 23 octobre de 1974 en devenant ainsi le 14^{ème} Parc Naturel Régional de France. Son label Parc Naturel Régional a été renouvelé dans un premier temps en 1996 et dans un second temps en 2008.

Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine



Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

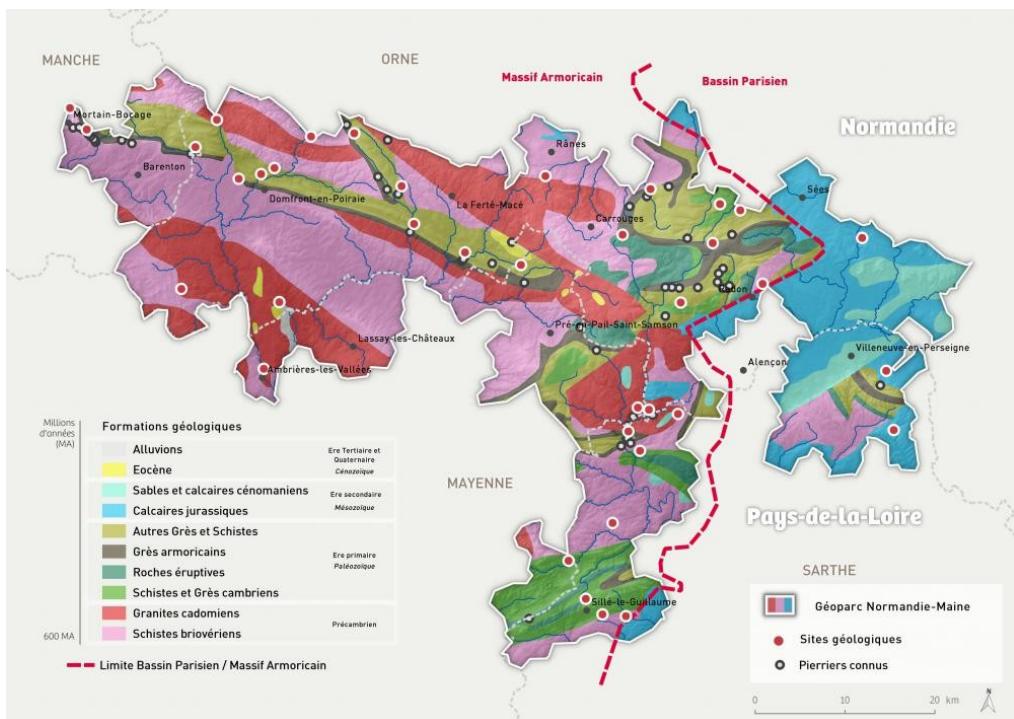
o Géoparc Mondial de l'UNESCO

Le Géoparc mondial est un label attribué à des territoires ayant des sites et des paysages d'importance géologique internationale dans un objectif de protection, d'éducation et de développement durable. Crées en 1997, les Géoparcs forment un réseau qui œuvre ensemble dans une logique de partage d'expériences et de coopération.

Le Géoparc Normandie-Maine s'étend sur 2650 km² regroupe 141 communes réparties sur deux régions (Pays de la Loire, Normandie) et sur quatre départements (Orne, Manche, Mayenne et Sarthe). Le Parc Naturel Régional Normandie Maine qui gouverne le périmètre du Géoparc. Le Géoparc Normandie-Maine regroupe les points culminants de l'Ouest de la France permettant de mettre en avant des paysages (Escarpements rocheux, pierriers, sites d'eaux vives, belvédères...) très loin des images habituelles de la Normandie ou des bords de la Loire. En effet, les paysages de ce Géoparc racontent l'histoire de la formation de deux chaînes de montagnes (cadomienne et varisque) qui sont à l'origine du Massif armoricain et du Bassin parisien. Le Géoparc expose ainsi près de 600 millions d'années d'Histoire à travers les roches, les fossiles, les affleurements et les paysages.

Représentation géographique du Géoparc Normandie-Maine et ses formations géologiques





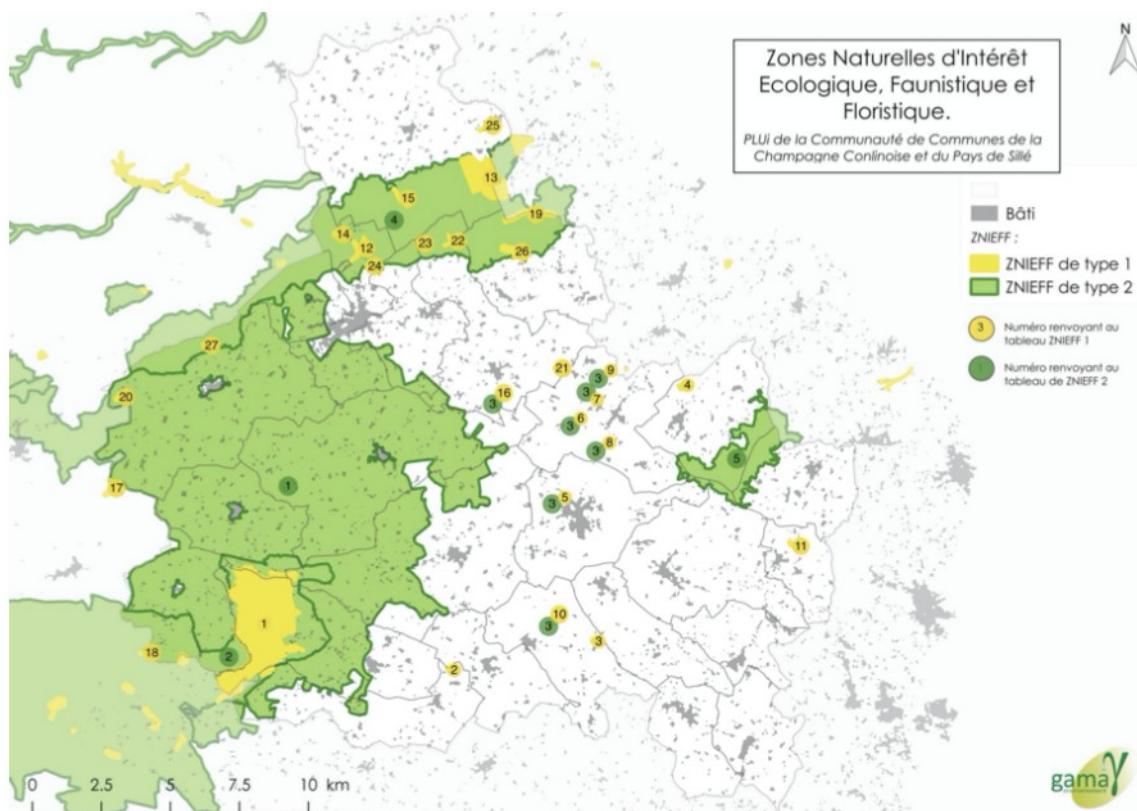
Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

- o **Les ZNIEFF (Zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique)**

La zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique est un inventaire lancé en 1982 ayant pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision. Il existe deux types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I correspondent aux sites d'intérêt biologique remarquable caractéristique du patrimoine naturel national ou régional où les zones sont particulièrement sensibles aux aménagements ou à d'éventuelles modifications du fonctionnement écologique du milieu. Les ZNIEFF de type II correspondent aux grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme dans lesquels il est impératif de respecter les grands équilibres écologiques en particulier la faune sédentaire ou migratrice.

Sur le territoire de la 4CPS, on recensait 32 ZNIEFF dont 27 de type I et 5 de type II en 2017.

Les ZNIEFF de types 1 et 2 et numéros associés



Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

o Les arrêtés de protection de biotope

Les arrêtés préfectoraux ont comme objectif de prévenir la disparition des espèces protégées (espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées) par la fixation de mesures de conservation des biotopes nécessaire à leur alimentation, leur reproduction, leur repas ou leur survie. Ces biotopes peuvent être constitués par des mares, des marécages, des marais, des haies, des bosquets, des landes, des dunes, des pelouses ou par toutes autres formations naturelles peu exploitées par l'homme.

En 2017, on recensait un arrêté préfectoral de la protection de biotope datant du 12 décembre 2014 sur le territoire de la communauté de communes pour l'écrevisse à pieds blancs qu'on retrouve dans les eaux de la Vallée Layée, de la Vallée Létrie, de la Moulaye, de la Tasse, de la Roullée, du Ruisseau du Bois, du Ruisseau de la Bonnefontaine et du Ruisseau du Moulin du Houx. Les communes concernées par cet arrêté de protection de biotope sont Crissé, Mont-Saint-Jean, Neuville-l'ailais, Rouez.

o Stratégie de création des aires protégées (SCAP)

La stratégie nationale de création d'aires protégées a pour volonté de renforcer le réseau des aires protégées avec l'objectif de placer d'ici 10 ans, 2% au moins du territoire métropolitain sous forte protection. Cette stratégie nationale est issue de la loi du 3 août 2009 et fait écho aux chantiers prioritaires du Grenelle de l'environnement. Elle se veut d'améliorer la cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau métropolitain des aires protégées en contribuant au maintien de la biodiversité, au bon fonctionnement des écosystèmes et à l'amélioration de la trame écologique.

En 2017, sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, on recensait 3 projets de création de SCAP : Secteur Ouest de la forêt de Sillé-le-Guillaume, la forêt de la Grande Charnie et le bois de Pezé et ses abords. Selon le portrait initialisé par la DREAL Pays de la Loire, sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, 52,4% du territoire bénéficie de statut d'aires protégées pour la conservation de la nature en 2021.

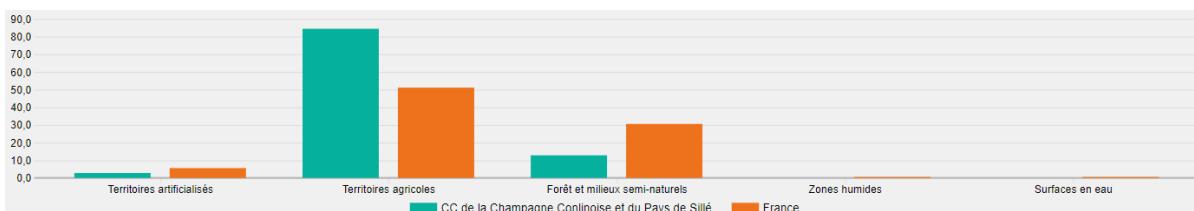
2.4.2. Artificialisation des sols

2.4.2.1. Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale

La consommation d'espace sur le territoire de la 4CPS est principalement induite par la présence de terres agricoles (84,7% du territoire).

2,6% du territoire est artificialisé, ce qui reste en dessous de la moyenne nationale s'élevant à 5,3%.

Part des surfaces selon l'occupation du sol (en %)



Source : Observatoire des Territoires (Corine Land Cover – 2018)

Entre 2009 et 2018, 170 ha ont été artificialisés sur la 4CPS, soit 0,4% de la surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national. Toutefois, si la collectivité est en-dessous de la moyenne nationale pour ce qui est de la consommation d'espaces naturels, elle est nettement au-dessus pour ce qui est de la consommation de foncier agricole.

L'artificialisation des sols entre 2009 et 2018

Indicateurs	CC de la Champagne Conilioise et du Pays de Sillé	France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	170,2	255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,4	0,4

Source : Observatoire des Territoires (Plan Biodiversité 2009/2018)

Plus précisément, entre 2009 et 2017, le nombre de surfaces naturelles, agricoles et forestières artificialisées a augmenté. L'artificialisation de ces surfaces a principalement été motivée par la construction d'habitat.

Artificialisation des espaces naturels et forestiers

Répartition des surfaces naturelles, agricoles et forestières nouvellement artificialisées entre 2009 et 2017

ha	surface NAF* artificialisée sur la période	dont artificialisation pour l'activité	dont artificialisé pour l'habitat	dont artificialisé pour le mixte	surface communale	part de la surface communale artificialisée sur la période (%)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	161,1	23,3	110,5	2,5	43 082,3	0,37
Sarthe	3 328,7	663,4	2 125,4	45,0	623 825,0	0,53

Source : CEREMA d'après DGFiP – Fichiers fonciers
* NAF : naturel, agricole et forestier

2.4.2.2. Mobilisation des droits à construire et potentiel de recyclage foncier

- Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme**

119 hectares de surfaces urbanisables sont destinés à la construction d'habitation.

- Potentiel de recyclage foncier**

Le projet de PADD (datant de 2019) révèle que le nombre de logements vacants en 2019 s'élève à 505 logements. Il faut savoir qu'une part importante des logements vacants est en mauvais, voir en très mauvais état et nécessite d'importants travaux afin de pouvoir être conformes aux normes de confort actuelles.

La communauté de communes est également engagée dans le concept BIMBY. BIMBY est un concept d'urbanisme visant à la densification des espaces résidentiels pavillonnaires. Il vise à démontrer que les quartiers déjà constitués peuvent accueillir chaque année l'ensemble de la production de maisons individuelles par une densification douce et ainsi réduire l'étalement urbain. Les collectivités territoriales sont amenées à repenser leur mode d'action pour libérer du foncier et ainsi continuer à voir leur territoire se développer (geoconfluences, Bimby). Sur la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, 238 hectares sont accessibles pour des opérations Bimby.

En ce qui concerne les dents creuses, 72 hectares de dents creuses sont présentes sur le territoire de la communauté de communes. Une dent creuse est un espace non construit entouré de parcelles bâties. Résultant souvent d'une ancienne zone agricole ou d'une unique parcelle restée vierge de construction, de la démolition d'un édifice ou encore d'un terrain vague (service des affaires juridiques, seine et marne). Ces 72 hectares de dent creuse pourront être utilisés en tant que terre à urbaniser afin de densifier le territoire et limiter l'étalement urbain et sa consommation de terres agricoles.

Sur le territoire de la communauté de communes, seule une friche commerciale est présente et celle-ci est en cours de réhabilitation, elle correspond à l'ancien Intermarché à Sillé-le-Guillaume.

2.4.3. Air, climat, énergie : une démarche engagée avec le CTE du Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe et à poursuivre

L'adhésion de la 4CPS dans le Pays du Mans étant validée et prévue au 1^{er} janvier 2022, la communauté de communes intégrera le PCAET Pays du Mans lors de sa prochaine révision.

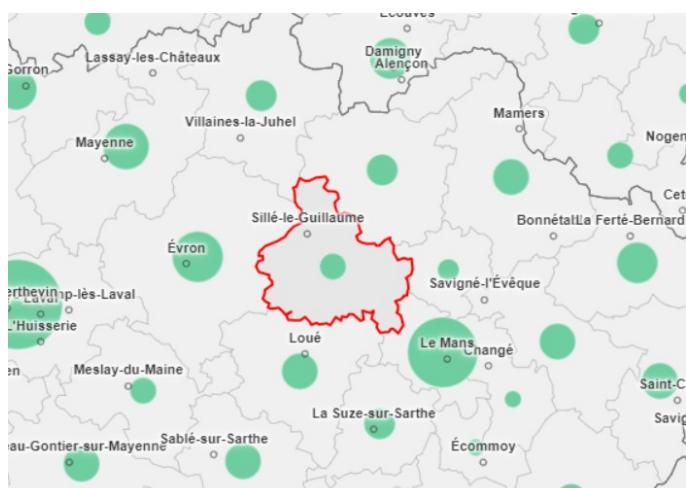
2.4.3.1. Les émissions de GES

La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé émet en moyenne 170 KTeqCO₂/an (données 2018).

Le pouvoir de réchauffement global (PRG) exprime, en milliers de tonnes équivalent CO₂, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre.

En 2018, le PRG de la 4CPS était moins important que celui de la grande majorité des intercommunalités limitrophes.

Emissions de gaz à effet de serre (PRG)



Source : Observatoire des Territoires (Citepa 2018, Inventaire territorialisé des émissions de GES 2016 ; Insee, RP 2016 - 2016)

Chiffres clés :

émissions de GES par habitant (2018) : 9,2 teqCO₂/hab

consommation énergétique par habitant (2018) : 19,5 MWh/hab

5 000 MWh d'électricité renouvelable produits par an (pas de biométhane produit)

2 056 passoires thermiques dans le parc de logement (28,2% du parc), 16 dans le parc social (6,9%)

28% copropriétés fragiles

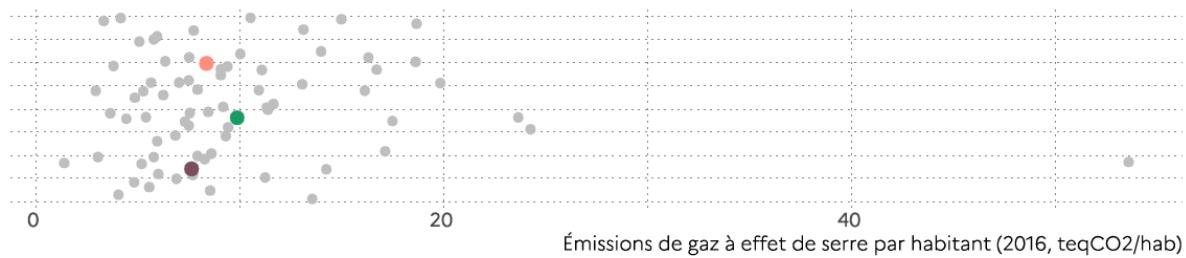
1 493 résidences principales chauffées au fioul (19,4% du parc)

4 réseau de chaleur

23 artisans et entreprises certifiés RGE

En 2016 et à l'échelle des Pays de la Loire, la 4CPS se situait néanmoins dans les communautés de communes les plus émettrices de gaz à effet de serre par habitant avec une moyenne au-dessus des références départementale et régionale.

Emissions de gaz à effet de serre par habitant



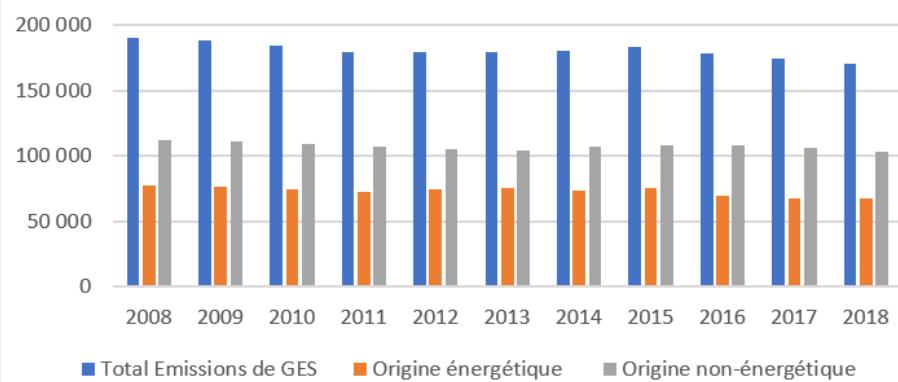
source : Air Pays de la Loire, Basemis v5 - en gris les autres EPCI

Source : Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)

Les données Air Pays de la Loire montrent que les émissions de GES sur la 4CPS tendent à diminuer ces dernières années. En effet, les émissions de GES étaient de 189 952 teqCO2/an en 2008 contre 170 862 teqCO2/an en 2018. Bien que ces émissions de GES aient oscillé entre 2008 et 2018, elles connaissent depuis 2015 une diminution régulière : 183 009 teqCO2/an en 2015, 178 315 teqCO2/an en 2016, 174 524 teqCO2/an en 2017 et 170 862 teqCO2/an en 2018.

Les émissions de GES sur le territoire de la communauté de communes sont en grande partie d'origine non-énergétique.

Emissions de GES (en teqCO2/an) entre 2008 et 2018



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V5)

Répartition des émissions de GES par énergie (2018)

Les données Air Pays de la Loire actualisées (BASEMIS V6) précisent la répartition des émissions par énergie en 2018.

Dans les sources énergétiques, les produits pétroliers sont à l'origine de la majorité des émissions de GES (34% du total des émissions).



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

Les données Air Pays de la Loire (BASEMIS V5) permettent d'observer que le secteur agricole est le premier secteur le plus émetteur de GES sur le territoire la communauté de commune de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé depuis 2008. Le deuxième secteur le plus émetteur de GES sur le territoire de la communauté de communes est celui des transports routiers suivi du secteur résidentiel. Ces résultats s'expliquent par l'importance des surfaces agricoles du territoire (71% de la surface de la 4CPS). L'agriculture est également le premier poste d'émission de GES au niveau départemental (33%) et régional (25%).

Répartition des émissions de GES par secteur (2018)

Les données Air Pays de la Loire (BASEMIS V6) actualisées en 2021 permettent de constater la répartition des émissions de GES par secteur.

En 2018, le secteur agricole est responsable 64% des émissions de GES du territoire, tandis que le secteur du transport routier émet 21% et le secteur résidentiel 9%.

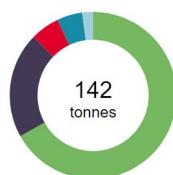


Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

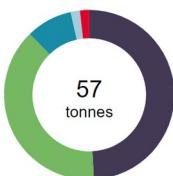
2.4.3.2. Les émissions de polluants atmosphériques

Emission des 6 principaux polluants par secteur d'activité en 2018

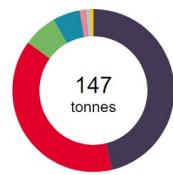
PM10 - Particules fines à diamètre inférieur à 10 micromètres



PM2,5 - Particules fines à diamètre inférieur à 2,5 micromètres



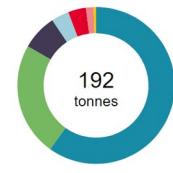
COVNM - Composés organiques volatiles non méthaniques



NH3 - Ammoniac



NOx - Oxydes d'azote



SO2 - dioxyde de souffre



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

Le polluant atmosphérique le plus émis sur le territoire est l'ammoniac (NH_3), à 100% par le secteur agricole et à hauteur de 972 tonnes en 2018.

Les seconds types de polluant les plus émis sont les oxydes d'azote (NO_x). Le transport routier en est le principal émetteur (60%), suivi par le secteur agricole.

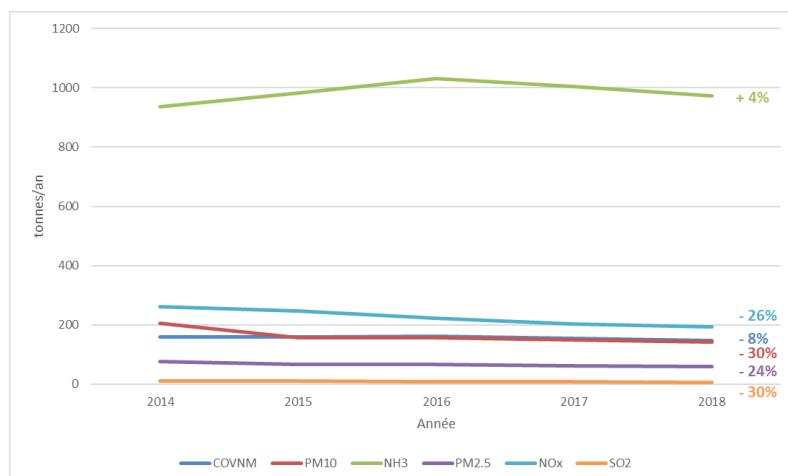
L'agriculture est de loin le secteur d'activité le plus polluant avec 1144 tonnes émises en 2018. Cette donnée a d'ailleurs évolué à la hausse depuis 2014 (+80 tonnes).

Le transport routier est le deuxième émetteur avec 135 tonnes de polluants générés en 2018. Il est suivi par le secteur résidentiel avec un total de 142 tonnes de polluants émis. Ces deux secteurs ont néanmoins diminué leur émissions depuis 2014 (respectivement -68 tonnes et -30 tonnes).

Evolution des émissions des 6 principaux polluants entre 2014 et 2018

Les émissions de polluants atmosphériques ont globalement diminué de manière significative entre 2014 et 2018 sur le territoire de la 4CPS.

Seules les émissions d'ammoniac ont augmenté depuis 2014 pour atteindre un pic en 2016. Elles sont néanmoins sur une pente descendante entre 2016 et 2018.

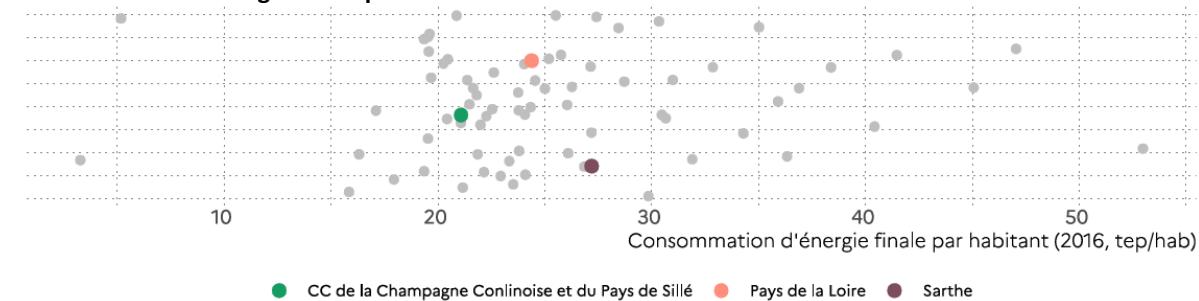


Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6, rapport 2021)

2.4.3.3. Les consommations énergétiques

Les données Air Pays de la Loire montrent que la consommation d'énergie primaire sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé tend à diminuer ces dernières années. En effet, la consommation d'énergie primaire était de 394 GWh en 2008 contre 361 GWh en 2018. Même si la consommation d'énergie du territoire a oscillé ces dix dernières années, elle connaît depuis 2015 une réduction (395 GWh en 2015, 382 GWh en 2016, 369 GWh en 2017 et 361 GWh en 2018).

En outre, les données de la DREAL montrent qu'en 2016 la communauté de communes se situait déjà en dessous des moyennes départementales et régionales en termes de consommation d'énergie finale par habitant.

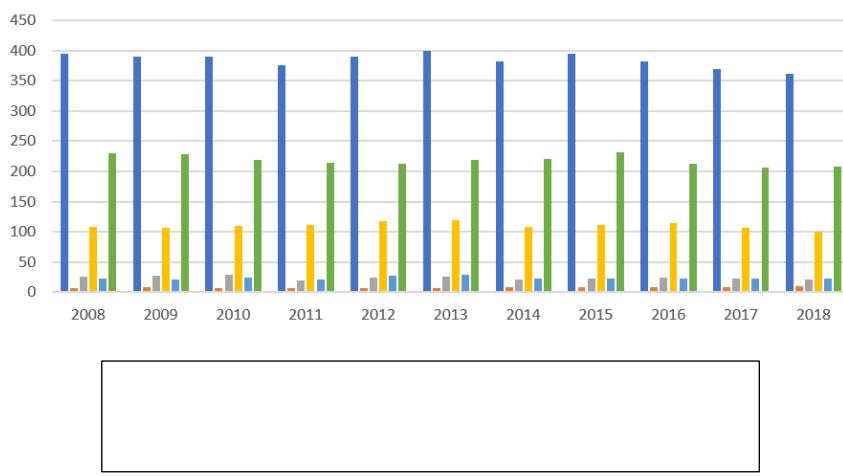
Consommation d'énergie finale par habitant

source : Air Pays de la Loire, Basemis v5 - en gris les autres EPCI

Source : Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)

Les données Air Pays de la Loire permettent également de montrer que la consommation d'énergie sur le territoire est principalement issue de produits pétroliers et de l'électricité.

Consommation d'énergie de la 4CPS par type (en GWh/an)



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V5 et V6)

Enfin, le gaz naturel est peu usité à l'échelle de la 4CPS et sa consommation est stable depuis 2008 (6% des sources d'énergies consommées en 2018). Les énergies renouvelables – principalement le bois-énergie – restent également très peu utilisées (6%), sans véritable évolution dans les consommations entre 2008 et 2018.

Le bois-énergie est principalement utilisé comme mode de chauffage des logements. Le bois est une source d'énergie renouvelable par photosynthèse. Sa consommation n'entame pas le patrimoine des générations futures dans le cas d'une gestion raisonnée et durable de la ressource. Cette filière permet en outre de lutter contre le réchauffement climatique en limitant les rejets de gaz à effets de serre et en piégeant le CO₂ (essentiel à la croissance des plantes, des arbres et des algues) par séquestration de la plante. Le bilan-carbone du bois-énergie est considéré nul dans la mesure où la quantité de CO₂ émise lors de la combustion correspond à la quantité de CO₂ consommé par la plante lors de sa croissance.

Pour contribuer au développement de cette filière, la communauté de communes a décidé d'adhérer en 2007 à la SCIC Bois Bocage Energie (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). En ce sens le territoire s'est inscrit dans une démarche d'atteinte des objectifs de la société :

- Revaloriser économiquement le bocage pour entretenir le paysage,
- Gérer durablement la ressource bocagère,
- Conforter l'emploi local en milieu rural,
- Produire localement une énergie renouvelable accessible aux petites installations.

Par ailleurs, le principal poste de consommation d'énergie sur la 4CPS est le transport routier. Alors qu'entre 2008 et 2014, le secteur résidentiel était globalement le plus consommateur d'énergie, une inversion de la tendance s'observe depuis 2015.

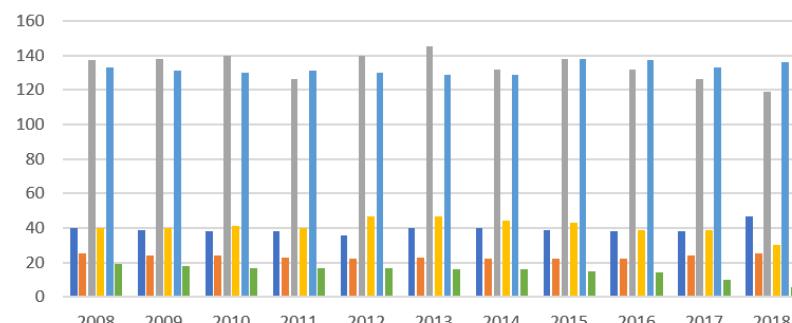
A partir de 2016, le secteur résidentiel devient le deuxième poste de consommation d'énergie. Bien que l'on constate une diminution certaine de la consommation des logements depuis 2013, il reste l'un des deux postes de consommation les plus importants sur le territoire de la 4CPS.

Bien qu'une légère baisse de consommation des produits pétroliers soit observée entre 2008 et 2018, le territoire reste fortement dépendant des énergies fossiles (58% des apports en 2018).

L'électricité est par ailleurs la deuxième énergie la plus utilisée à un peu moins d'un tiers des consommations (27%). Sa part est relativement stable depuis 2008.

En 2018, les secteurs résidentiel et du transport routier sont responsables respectivement de 33% et 38% de la consommation énergétique du territoire.

Consommation d'énergie de la 4CPS par filière (en GWh/an)



La consommation d'énergie par le secteur tertiaire tend à diminuer depuis 2012. Les secteurs industriel (hors branche énergie) et agricole ont quant à eux des consommations constantes depuis 2008. Un pic de consommation du secteur agricole est néanmoins observé en 2018. Le recueil de données plus récentes permettra de confirmer s'il s'agit d'une tendance ou d'un pic exceptionnel.

Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V5 et V6)

Une forte diminution de la consommation d'énergie du secteur des transports autres que routier est à noter entre 2008 et 2018. En 2018, le secteur est responsable de seulement 1% de la consommation énergétique du territoire.

2.4.3.4. La production d'énergies renouvelables

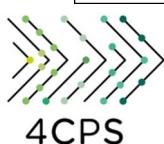
- Energie éolienne**

Sites en service :

Communes	Nom du Parc	Opérateur	Nombre d'éoliennes	Puissance totale
Conlie Neuvillalais	Parc Eolienne Ferme Plaine Conlinoise	Sté Energie Team – Parc « Plaine Conlinoise »	1 1	6 MW
Conlie Neuvillalais	Parc de la Champagne Conlinoise	Sté Quadran	2 3	16,5 MW

Sites autorisés :

Communes	Nom du Parc	Opérateur	Nombre d'éolienne	Puissance totale
Neuvillalais	Parc de Neuvillalais	SAMEOLE	4	9,6 MW
Crissé	Parc de Crissé	SAS Parc Eolien de	2	10,3 MW



Vernie		Crissé	1	
--------	--	--------	---	--

o Energie solaire

Communes	Opérateur	Surface du terrain	Puissance totale
Rouez en Champagne	REC-CS SPW2	27,3 ha	4,5 MW

Des panneaux photovoltaïques sont également présents sur différents bâtiments publics et privés de la 4CPS : le Télécentre, la Plate-forme bois déchiqueté, le siège des vérandas Beauquesne dans la ZA de Conlie. Des panneaux seront également bientôt installés sur le bâtiment de la ressourcerie.

o Bois Energie

Communes	Nom de projet	Puissance en KW	Consommation en Tep/an
Rouessé-Vassé	Réseau Communal	200	16
Sillé-le-Guillaume	Hôtel Communautaire & Maison de la petite enfance	85	22
Rouez en Champagne	Foyer logement, Salles & Gite communal	200	15

o Méthanisation / Production d'hydrogène

Unités agricoles de méthanisation – cogénération :

Communes	Maitre d'ouvrage	Quantité de matières entrantes	Production de biogaz (m3)	Puissance électrique	Puissance thermique
Tennie	EARL Asnières	8 280 T	282 966	250 kW	139 kWt
Bernay	EARL des Vauchouans	Inconnu	Inconnu	150 kW	Inconnu

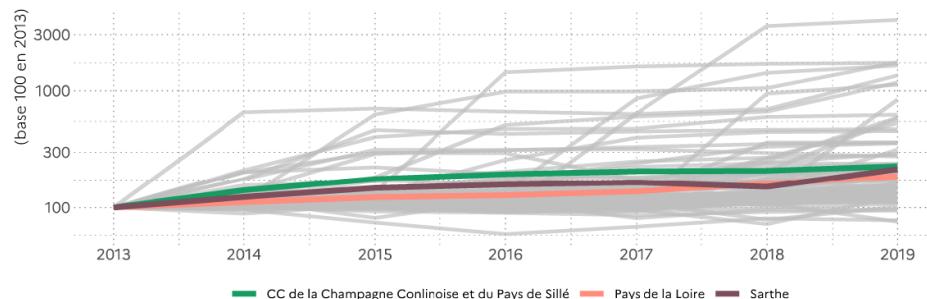
Unités agricoles de méthanisation – injection dans le réseau gaz :

Communes	Maitre d'ouvrage	Quantité de matières entrantes	Biométhane injecté dans le réseau	Méthane produit par an
Tennie	BMGC	5 000 T	75 Nm3/h	Inconnu

- Focus sur l'électricité renouvelable et le biométhane

La production d'électricité renouvelable de la 4CPS a augmenté progressivement entre 2013 et 2019, en se situant légèrement au-dessus des moyennes départementale et régionale. D'après les données Téo, 6,5% de la consommation électrique du territoire est couverte par la production EnR&R en 2019.

Evolution de la production d'électricité renouvelable et de biométhane



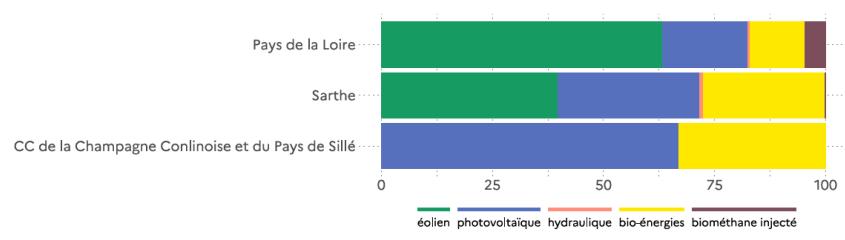
source : DREAL - TEO, en gris les autres EPCI pour les millésimes 2017 et précédents

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

La production annuelle d'électricité renouvelable de la 4CPS est principalement issue des installations photovoltaïques, à près de 70%.

Le reste de la production est entièrement issue des bio-énergies, en l'occurrence le bois-énergie.

Composition de la production annuelle d'électricité renouvelable et de biométhane en 2019



source : DREAL - TEO

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

En comparaison avec le département de la Sarthe ou la région Pays de la Loire, la production d'électricité renouvelable de la 4CPS est peu diversifiée en 2019.

Néanmoins, ces données datant de 2019 restent à nuancer et à actualiser puisque le territoire tend à diversifier sa production d'énergies renouvelables : deux parcs éoliens ont depuis été mis en service (2019) et des unités agricoles de méthanisation sont recensées sur le territoire. Un projet de méthanisation agricole est également en cours de construction sur la commune de Tennie. Enfin, deux parcs éoliens ont été autorisés pour une mise en service. Une actualisation des données disponibles sera nécessaire afin de présenter une vision plus juste de la production d'électricité renouvelable et de biométhane du territoire.

- o Bilan global

Production d'énergies renouvelables par type d'énergie en 2018

En 2018, 25 GWh d'énergie ont été générés grâce aux installations de production d'énergies renouvelables du territoire. Ainsi, d'après les données Air Pays de la Loire (source BASEMIS V6), la part d'énergie produite dans la consommation d'énergie finale s'élève à 13% en 2018.

La production d'énergies renouvelables du territoire est majoritairement destinée à la production de chaleur (80%).



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

Répartition de la production d'énergies renouvelables en 2018

La majorité de la production d'énergies renouvelables de la 4CPS est issue de la filière bois-énergie (44% de la production). 16% de la production est issue de la filière photovoltaïque.

Filière de production	Type d'énergie	ENR produite
Solaire photovoltaïque	Électricité	4 GWh
Méthanisation	Électricité	1 GWh
Bois-énergie	Chaleur	11 GWh
Pompes à chaleur	Chaleur	7 GWh
Méthanisation	Chaleur	1 GWh

Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

Evolution de la production d'énergies renouvelables entre 2008 et 2018

Par ailleurs, la production d'énergies renouvelables de la 4CPS a globalement augmenté entre 2008 et 2018 (+ 8 GWh).



Source : Air Pays de la Loire (BASEMIS V6)

Enfin, le bilan 2018 de la 4CPS reste éloigné des objectifs de la Loi Transition Ecologique pour la Croissance Verte (TECV) qui porte l'ambition d'atteindre une part de 32% de couverture des consommations finales par les énergies renouvelables d'ici 2030. Néanmoins, les nouveaux projets en cours de réalisation depuis 2018 sur le

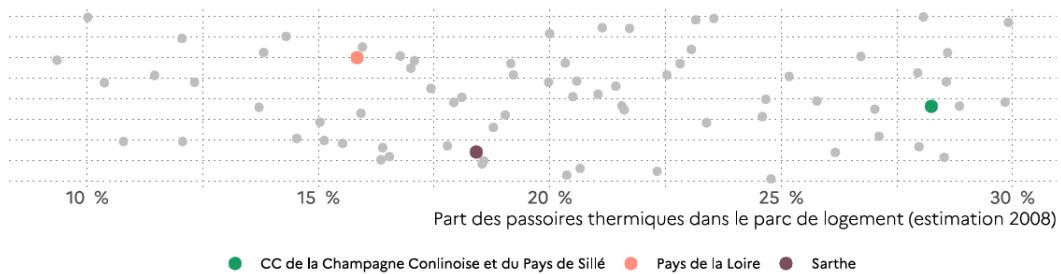
territoire tendent vers cet objectif. Une mise à jour des données de diagnostic permettra de confirmer l'atteinte voire le dépassement des objectifs de la loi TECV.

2.4.3.5. La rénovation énergétique des logements

Selon le portrait de territoire réalisé par la DREAL, le nombre de passoires thermiques dans le parc de logement était de 2 056 en 2008. Cela représente 28,2% du parc de logements de la 4CPS. Il faut cependant noter que ce chiffre est issu d'estimations relativement anciennes qui nécessitent d'être actualisées.

S'agissant du parc social, des données plus récentes sont disponibles. En 2020, le nombre de passoires thermiques dans le parc social était de 16 logements, équivalant à 6,9% du parc de logements sociaux de la 4CPS. De manière générale, le nombre de passoires thermiques sur le territoire de la communauté de communes est au-dessus des moyennes départementale et régionale.

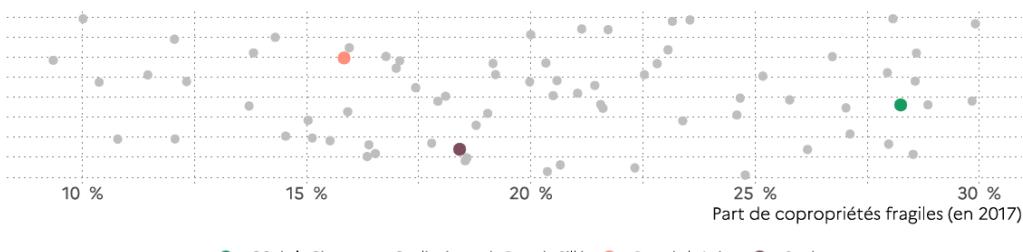
Part des passoires thermiques dans le parc de logement en Pays de la Loire



Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

La proportion de copropriétés fragiles sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé était de 28% en 2017. Ce chiffre est supérieur à la moyenne départementale qui s'élève à 18% en 2017. La proportion de copropriétés fragiles est donc relativement importante sur le territoire de la 4CPS mais aucune copropriété dégradée n'a été recensée.

Proportion de copropriétés fragiles en Pays de la Loire



source : *Registre national des copropriétés - en gris les autres EPCI*

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

Une démarche de création d'une PTRE à l'échelle du Pays du Mans et intégrant la 4CPS est en cours à l'été 2021. Elle permettra d'accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement via quatre principales missions :

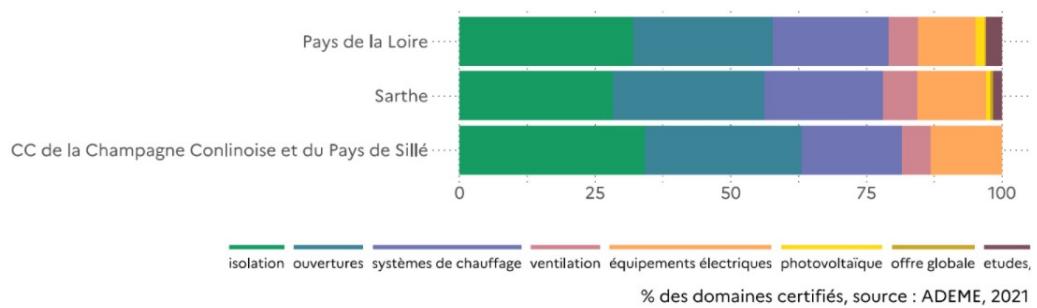


- Faire émerger une demande des ménages en simplifiant les processus au sein d'un « service intégré de la rénovation de l'habitat » traitant de l'amont à l'aval du projet avec suivi des gains énergétiques,
- Mobiliser les professionnels en les incitants à s'organiser pour mieux répondre aux spécificités du marché de la rénovation de l'habitat privé notamment la rénovation complète performante,
- Faciliter l'accès aux divers mécanismes financiers pour proposer une offre globale de financement,
- Développer une animation et une gouvernance qui associent l'ensemble des parties prenantes (acteurs de l'immobilier) afin de créer une dynamique d'acteurs.

A noter qu'aucune donnée n'est à ce jour disponible concernant la performance énergétique des bâtiments publics et des locaux d'entreprises du territoire.

Par ailleurs, d'après le recensement de l'ADEME datant de 2021, le nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est de 23 sur le territoire. Ces entreprises sont en majorité des PME et leurs domaines d'intervention sont principalement l'isolation, les ouvertures, les systèmes de chauffages et les équipements électriques.

Domaines de travaux des artisans et entreprises certifiées RGE

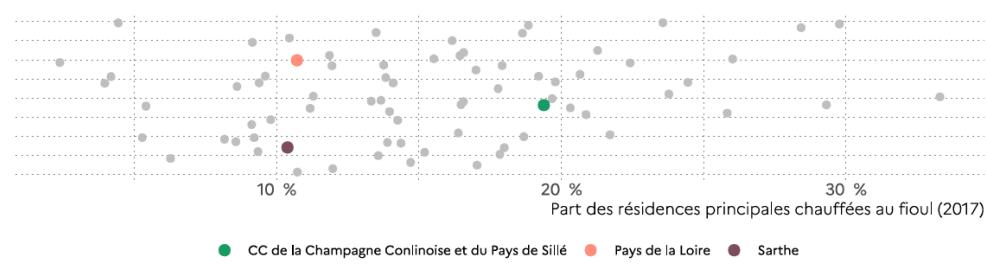


Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

2.4.3.6. L'état des systèmes de chauffage

Le portrait de territoire réalisé par la DREAL montre que le nombre de résidences principales chauffées au fioul en 2017 s'élève à 1 493 logements, ce qui représente 19,4% des résidences principales de la 4CPS. Cette part est bien supérieure à la part des résidences principales chauffées au fioul dans le département (10,4%) et dans la région (10,7%).

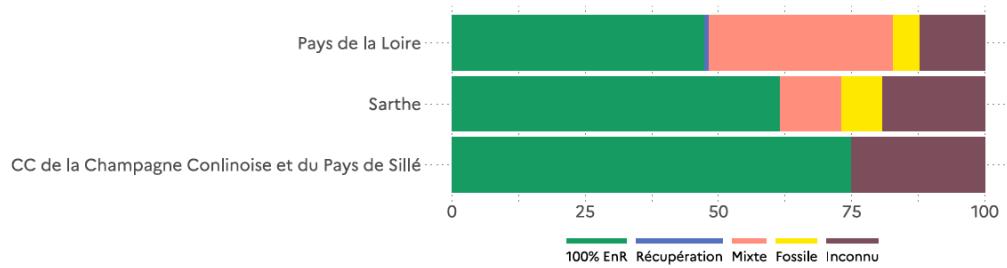
Part des résidences principales chauffées au fioul en Pays de la Loire



Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

4 réseaux de chaleur sont par ailleurs recensés sur le territoire en 2018. Leur mode d'alimentation est exemplaire : 3 d'entre eux sont alimentés par un mix énergétique constitué à 100% d'énergies renouvelables. Le mix énergétique du dernier réseau de chaleur n'est pas connu dans l'enquête de la DREAL.

Répartition des réseaux de chaleur par type de mix énergétique



source : Enquête DREAL

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

2.4.4. Eau et assainissement

2.4.4.1. Caractéristiques du réseau hydrographique

Chiffres clés :

27 stations (dont 12 en conformité avec les normes européennes)

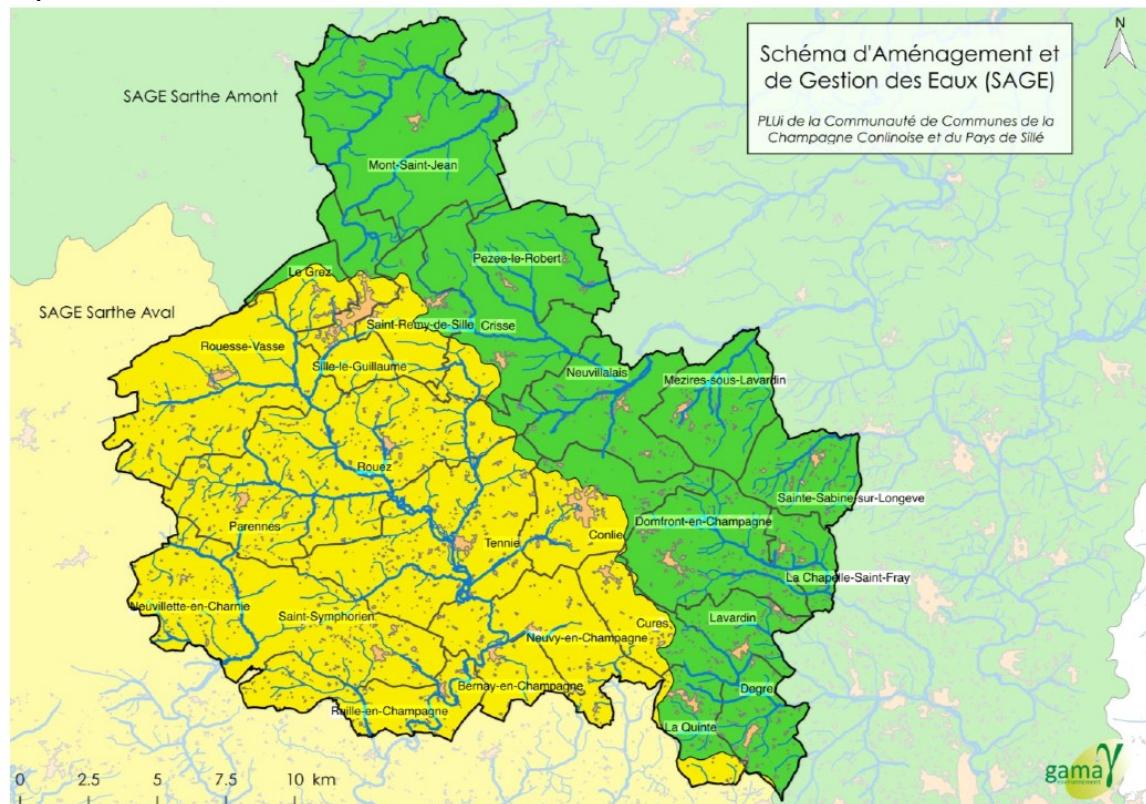
2 captages prioritaires & 15 captages inclus dans un périmètre de protection (soit 4,6% du territoire)

La 4CPS s'inscrit au sein de deux bassins versants : le bassin Sarthe Amont et le bassin Sarthe Aval. Elle est donc régie par les deux SAGE correspondant.

Le SAGE du bassin de Sarthe Amont a été arrêté le 28 février 2002. Entreprise en mars 2019 et arrêtée le 2 juillet 2021, sa révision a permis de définir de nouveaux enjeux et une nouvelle traduction réglementaire et opérationnelle pour 2023. Le SAGE Sarthe Amont couvre la totalité du bassin versant de la Sarthe Amont (2 882 km²) à cheval sur les départements de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne.

Le SAGE Sarthe Aval couvre la totalité du bassin versant de la Sarthe Aval (2 727 km²). Il est à cheval sur les départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne. Le SAGE du bassin de Sarthe Aval a été approuvé le 10 juillet 2020 par les préfets de chaque département concerné via un arrêté inter-préfectoral.

Emprise communale des SAGE Sarthe Amont et Sarthe Aval sur le territoire de la 4CPS



Source : Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)

2.4.4.2. Etat des cours d'eau, protection et traitement des eaux

L'état initial de l'environnement réalisé en 2017 souligne les points suivants :

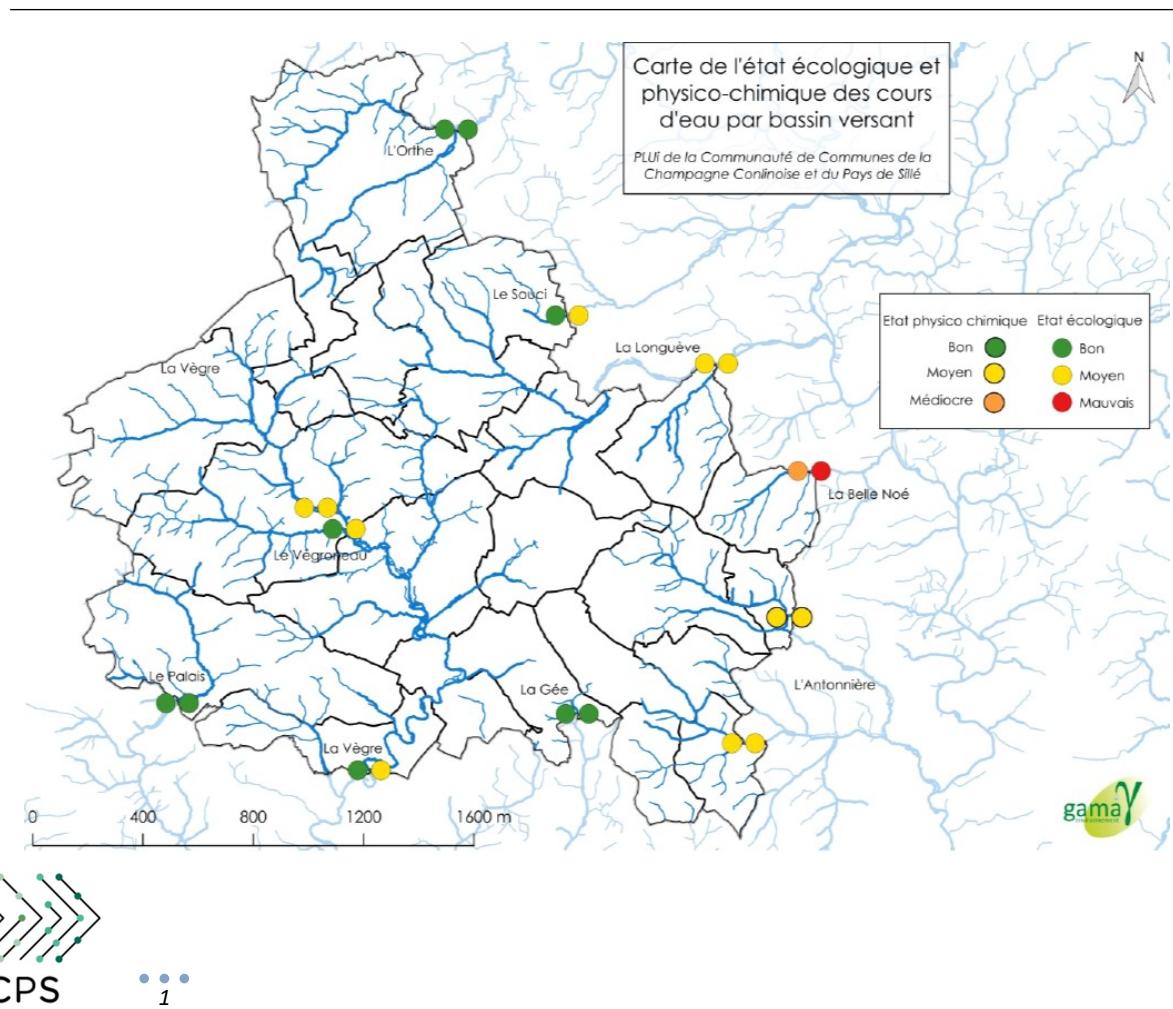
« L'état des lieux effectué en 2013 donne un bilan écologique globalement moyen pour les cours d'eau s'écoulant sur le territoire de la communauté de communes. Trois cours d'eau atteignent le bon état écologique : L'Orthe, le Palais et la Gée.

L'état moyen des masses d'eau de surface correspond globalement à la situation de l'ensemble des cours d'eau du département de la Sarthe.

Concernant la qualité chimique des eaux souterraines, l'Ouest du territoire communautaire est caractérisé par une qualité médiocre des masses d'eau imputables à une concentration relativement élevée de nitrates et de pesticides. La pollution chimique des masses d'eau souterraines s'explique en 1er lieu par les apports anthropiques est en second lieu par les caractéristiques du sous-sol qui ne permettent pas la mise en place de grands aquifères favorables à une épuration optimale des eaux.

La majorité des stations de mesure de la qualité écologique et physico-chimique des eaux se situent en aval du territoire. Nous avons donc extrapolé les résultats pour chaque bassin versant.

Il en ressort que les cours d'eau situés à l'Est du territoire se trouvent en état écologique et physico-chimique moins bon que les cours d'eau situés à l'Ouest ou au Nord. »

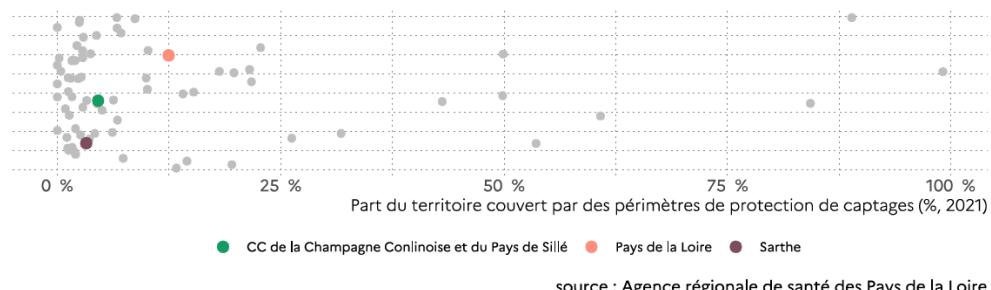


Source : *Etat initial de l'environnement pour le PLUi (2017)*

Parmi les 326 captages d'eau de la 4CPS, 2 captages sont identifiés comme prioritaires (Les Basses Vallées à Domfront-en-Champagne et Les Ormeaux à Mont-Saint-Jean ZPAAAC gérée par le département de la Mayenne). Ils bénéficient chacun d'un plan d'action spécifique.

Par ailleurs, les données de l'ARS recueillies par la DREAL permettent de montrer que 15 captages sont inclus dans un périmètre de protection. 4,6% du territoire est ainsi couvert par un périmètre de protection de captages, ce qui est légèrement au-dessus de la valeur départementale (3,2%), mais en-dessous de la valeur régionale qui s'élève à 12,5%.

Protection de captages des EPCI des Pays de la Loire

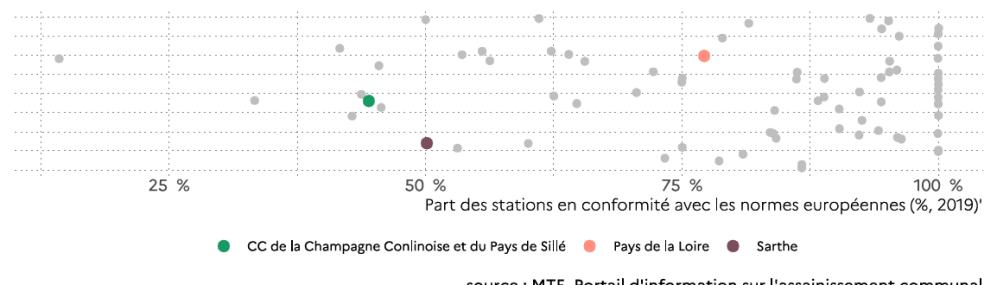


Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

Le département de la Sarthe est touché par la problématique de la présence de CVM dans les canalisations d'eau potable. Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit servant de base à la fabrication du PVC. Il peut être présent dans l'eau du robinet par migration depuis certaines canalisations en PVC posées avant 1980 lorsque l'eau circule lentement et stagne dans les canalisations. Des campagnes de prélèvement et d'analyse qui ont été réalisées sur près de 6100 points placent le territoire sarthois comme le département au plan régional avec le plus grand nombre de non-conformités (à fin 2020 environ 250 situations non encore résolues). Il s'agit donc d'une problématique sanitaire majeure pour le département dont la gestion s'avère complexe. Les collectivités et l'ARS déploient de lourds efforts depuis plus de huit ans afin de prévenir la présence de CVM dans l'eau potable. Les deux options qui consistent à effectuer des purges ou restreindre la consommation de l'eau pour des usages alimentaires sauf à porter l'eau à ébullition ne peuvent être que provisoires.

Aucune donnée n'a pu être recueillie particulièrement sur le territoire de la 4CPS et l'impact de ce sujet sur le territoire reste à confirmer.

A l'appui des données du portrait de territoire réalisé par la DREAL en 2021, on constate que sur les 27 stations de traitement des eaux usées du territoire, seulement 12 sont en conformité avec les normes européennes. Ce volume équivaut à 44% des installations de la 4CPS et place la communauté de communes loin derrière le taux régional (77%) et derrière le taux départemental s'élevant à 50%. A l'échelle nationale, 76% des stations sont en conformité avec les normes européennes. 4 stations de la 4CPS présentent en outre des non-conformités majeures.

Conformité des stations avec les normes européennes des EPCI des Pays de la Loire

source : MTE, Portail d'information sur l'assainissement communal

Source : *Portrait de territoire réalisé par la DREAL (2021)*

Enfin, sur la communauté de communes de la 4 CPS, il existe un déficit estival quantitatif d'eau avéré (bassin de la Vègre), ce déficit est fort sur la commune de Rouessé-Vassé. Dans ce cadre, un nouvel arrêté cadre sécheresse a été signé en juin 2020.

2.4.5. Traitement des déchets et économie circulaire

2.4.5.1. La production de déchets par les ménages

Chiffres clés :

 12 077 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) collectés en 2020

 652 kg de DMA par habitant collectés en 2020

 60% de valorisation des matières organiques et des DMA

10 218 tonnes de déchets ont été produites sur le territoire en 2020, sans compter les déchets verts. En prenant en compte ces derniers, 12 077 tonnes sont totalisées en 2020.

Le tonnage de l'ensemble des déchets produits par le territoire augmente de manière régulière depuis 2012.

Il faut néanmoins souligner que le tonnage des ordures ménagères diminue alors que celui de la collecte sélective, du verre, du papier et des emballages augmente. De plus, le tonnage des déchets récoltés en déchèteries et les déchets verts ont fortement augmenté au cours de ces dernières années.

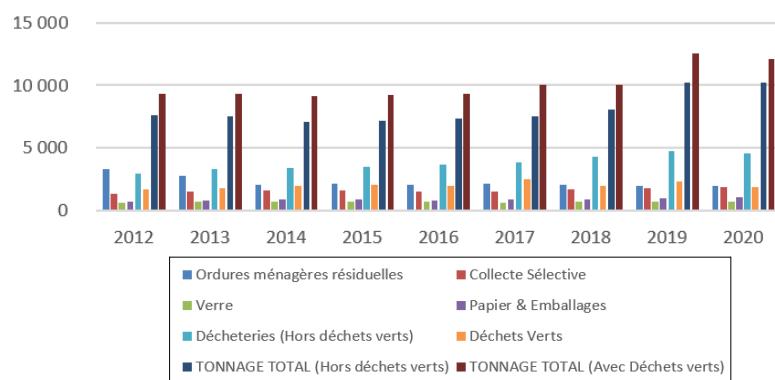
Déchets produits par filière sur le territoire de la 4CPS entre 2012 et 2020 (en tonnes)

4CPS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures ménagères résiduelles	3 284	2 747	2 052	2115	2040	2131	2063	1967	1944
Collecte Sélective	1354	1498	1642	1617	1566	1574	1675	1758	1860
Verre	660	716	731	739	717	674	745	753	756
Papier & Emballages	694	782	911	878	849	901	930	1005	1104
Décheteries (Hors déchets verts)	2945	3293	3417	3469	3710	3833	4340	4723	4554
Déchets Verts	1703	1794	2022	2050	2013	2478	1943	2325	1859
TONNAGE TOTAL (Hors déchets verts)	7583	7538	7111	7201	7316	7538	8078	10206	10218
TONNAGE TOTAL (Avec Déchets verts)	9286	9332	9133	9251	9329	10016	10021	12531	12077

Source : Données de M. Nicolas KERCKHOF

Les déchets issus des déchèteries sont ceux dont le tonnage est le plus important et représentent 37% des déchets récoltés. Viennent ensuite les ordures ménagères résiduelles (16%) ainsi que les déchets issus de la collecte sélective et les déchets verts qui représentent chacun 15% des déchets collectés.

Représentation graphique des déchets produits par filière sur le territoire (en tonnes)



Source : Données de la 4CPS

La diminution des volumes d'ordures ménagères collectées sur les trois dernières années reflète d'une part une augmentation du tri sélectif grâce à une extension des consignes de tri. D'autre part, la distribution de composteurs par la communauté de communes aux ménages participe à la réduction des volumes d'ordures ménagères produits.

Au total, la quantité de déchets collectés par habitants en 2020 est de 551,7 kg/hab sans prendre en compte les déchets verts. En prenant en compte les déchets verts, la quantité de déchets collectés par habitant est de 652 kg/hab.

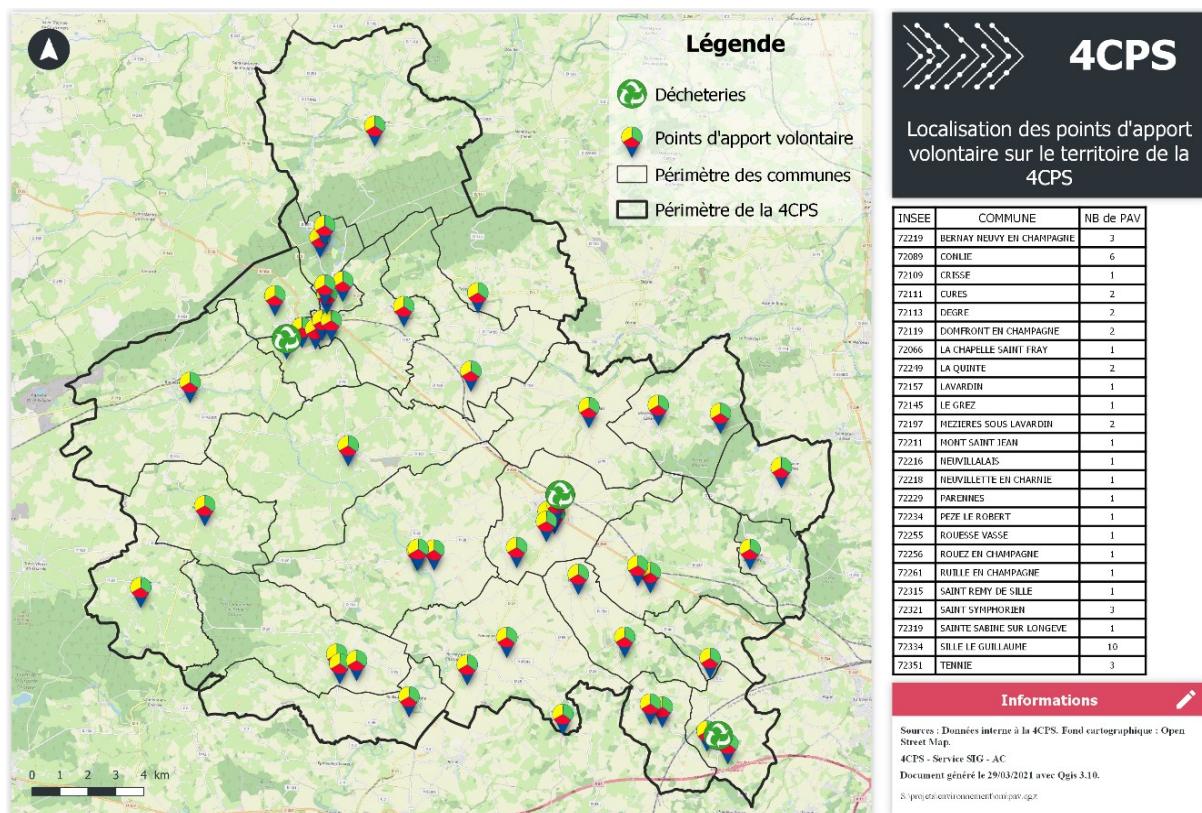
2.4.5.2. Les équipements de tri

La communauté de communes regroupe trois équipements de tri : la déchèterie de Conlie, la déchèterie de Sillé et l'Aire de déchets verts de Degré. Elle possède également de nombreux points d'apport volontaire sur

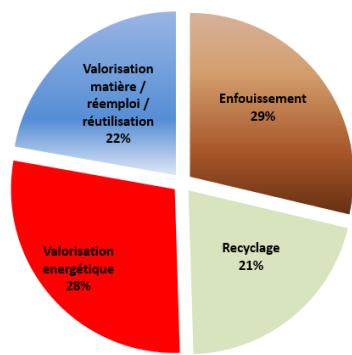
tout

son

territoire.



Elimination et valorisation des déchets de la 4CPS



Source : Données de la 4CPS (2018)

Le graphique ci-contre permet de constater que les modes d'élimination des déchets sont divers sur le territoire.

Une part importante des déchets produits sont valorisés énergétiquement ou via du réemploi (50%).

Un tiers des déchets est cependant enfoui et n'est ni valorisé, ni recyclé.

Par ailleurs, des collectes de biodéchets existent sur le territoire dans des structures de restauration collective :

- Dans les collèges et lycées (Lycée et Collège Paul Scarron à Sillé-le-Guillaume, Collège Saint-Cœur de Marie à Sillé-le Guillaume et Collège André-Pioger à Conlie),
- Dans certaines écoles des communes membres selon le souhait et l'investissement des élus dans ces thématiques.

Il faut néanmoins souligner que ce recensement n'est pas exhaustif et nécessite d'être complété.



2.4.5.3. Développement de l'économie circulaire

Une recyclerie a ouvert ses portes en août 2021 à Sillé-le-Guillaume. Située au sein de la zone de la Mardelle, « La Ressource » est un projet porté par le centre social intercommunal Marie-Louise Souty.

La recyclerie est un service qui offre aux habitants la possibilité de déposer et d'acheter à bas prix des objets usagés de toutes sortes: meubles, vaisselle, jouets, objets de décoration, livres, DVD, outils de jardinages, vêtements...etc. La collecte, la réparation et la vente des objets est effectuée par un chantier d'insertion. Des partenariats sont également mis en place avec des structures telles que Bricoman ou Envie 72 qui fournissent des produits de bricolage et des appareils d'électroménager.

Par ailleurs, la communauté de communes a notamment prévu la mise en place de 5 jardins collectifs pédagogiques, portés par les élus et le centre social sur le territoire de Conlie.

ENJEUX :

- Le territoire bénéficie d'un paysage et d'un patrimoine environnement riches et diversifiés. Un enjeu est de poursuivre la protection des principaux corridors écologiques et réservoirs de biodiversité identifiés, ainsi que des espaces naturels remarquables. Le second enjeu est de sensibiliser les habitants et autres acteurs à la richesse environnementale de leur territoire.
- Prendre en compte les enjeux induits par les caractéristiques physiques du territoire (sensibilités paysagères, ruissellements et risques induits de pollutions diffuses, d'inondations...).
- Préserver les éléments de paysage qui permettent de lutter contre le ruissellement (haies, bandes enherbées, boisements, ripisylves et les zones humides).
- Maîtrise de l'évolution naturelle et historique des espaces bocagers en échanges avec les acteurs concernés.
- Protection des zones humides conformément à la réglementation et sensibilisation sur leur rôle.
- Intégration des éléments de trame verte et bleue dans les futurs projets d'aménagement, à travers les OAP notamment.
- De nombreuses continuités écologiques sont observées. Un enjeu est de limiter les effets de coupure induits par l'urbanisation et les aménagements via la préservation des coupures vertes entre les secteurs urbanisés et la limitation de l'urbanisation linéaire le long des axes de communication et dans les espaces urbanisés.
- Le volume de surfaces urbanisées reste contenu sur le territoire. Un enjeu est de maintenir cette dynamique et densifier lorsque cela est possible (par ex. dans les zones d'activités).
- Le volume des surfaces agricoles est relativement important au sein de la 4CPS. Un enjeu pour contenir ce volume ou l'augmenter est la reconquête des friches et délaissés urbain, la densification du tissu urbain, l'urbanisation de parcelles ayant un moindre impact agricole (et naturel). L'enjeu connexe est la conciliation entre protection/valorisation de la Trame Verte et Bleue et développement/maintien de l'activité agricole.
- La 4CPS émet un volume de gaz à effet de serre (GES) plus important que les moyennes départementale et régionale. L'enjeu est de limiter ces émissions, particulièrement dans les secteurs agricoles et des transports.
- La consommation énergétique du territoire est principalement induite par deux secteurs (transports routiers et résidentiel). L'enjeu est de limiter la consommation des énergies les plus polluantes et de privilégier les énergies durables.
- La production d'énergies renouvelables se diversifie, notamment grâce aux projets en cours depuis 2018. L'enjeu est de maintenir et augmenter la dynamique de production d'énergies renouvelables dans l'objectif d'atteindre les ambitions de la loi TECV d'ici 2030.
- Un enjeu est de se focaliser sur un cadre de vie plus écologique, moins énergivore, plus respectueux des milieux naturels.
- Le nombre de passoires thermiques est important sur le territoire. L'enjeu réside dans un accompagnement et une politique soutenue pour la rénovation énergétique des logements.
- Une part importante de copropriétés fragiles a été recensée en 2017. Les enjeux sont d'acquérir davantage de données sur le parc de copropriétés et de s'orienter vers une politique d'amélioration.
- Aucune donnée n'est à ce jour disponible concernant la performance énergétique du parc immobilier du territoire, y compris des bâtiments publics et des locaux d'entreprises. Un enjeu est d'améliorer la connaissance de ces bâtiments afin de déterminer si leur niveau de performance a un fort impact sur les consommations énergétiques du territoire.

- Le bilan écologique des cours d'eau et l'état physico-chimique des eaux souterraines est globalement moyen. L'enjeu est d'atteindre des eaux plus qualitatives et en quantité suffisante.
- La 4CPS possède potentiellement des canalisations transportant du CVM dans les eaux potables. La précision des données sur le territoire permettra de confirmer qu'un enjeu réside dans le fait de remplacer les canalisations concernées afin de garantir une conformité durable vis à vis du CVM.
- Moins de la moitié des stations de traitement des eaux usées sont en conformité avec les normes européennes. L'enjeu est de poursuivre leur mise en conformité.
- La moitié des déchets produits sont valorisés énergétiquement ou via du réemploi et un tiers des déchets est cependant enfoui et n'est ni valorisé, ni recyclé. Des dispositifs de collecte de biodéchets ont été mis en place et une recyclerie a ouvert à Sillé-le-Guillaume. Les enjeux sont de continuer à augmenter le taux de valorisation des déchets.
- Le développement de projets comme celui de la recyclerie de Sillé-le-Guillaume répondent à l'enjeu de favoriser l'accès à l'emploi des publics en difficulté : jeunes actifs, migrants statutaires, personnes en difficulté sociale, en hébergement et en logements accompagnés.
- Un enjeu réside dans l'adaptation de l'appareil productif sarthois (y compris agricole) et le maintien des jeunes actifs dans les territoires en s'appuyant sur la transition écologique.

Orientations et actions recensées :

- Afin de réduire la consommation du foncier, le PLUi fixe des objectifs sur la typologique de logements. L'objectif de la communauté de communes est d'avoir sur le territoire un pourcentage (entre 10 et 15%) de logements économie en espace (-400m²) dans les 15 prochaines années.
- Le PLUi a pour objectif de réduire 75 logements vacants sur le territoire pour les 15 prochaines années, correspondant à 10% des besoins en nouveaux logements et permettant de recycler 5 hectares de terre agricole. Afin de répondre à ces objectifs, certaines communes ont ou vont instaurer des taxes sur les logements vacants pour répondre à ces problématiques.
- L'objectif du PLUi est de rapporter la surface urbanisable à 47 hectares (soit une réduction de 58% des terres potentiellement retirées) dans les 15 prochaines années. Environ 50 hectares vont être rendu aux activités agricoles. Pour réussir cette transition, l'augmentation de la densité des terres urbanisables sera nécessaire. Un passage de 8 logements par hectare en moyenne à 15 logements par hectare en moyenne doit se faire pour répondre à ses objectifs. De plus, pour compenser cette réduction du nombre de surfaces urbanisables, vont être remis sur le marché 10% des logements vacants du territoire.
- En ce qui concerne les zones d'activités économiques, une économie des surfaces urbanisables doit être également fait. Seules les zones d'activités économiques à Conlie, Sillé-le-Guillaume et Bernay en Champagne vont pouvoir s'étendre. L'utilisation de terres dans les zones d'activités doit se faire de manière économique en espace avec une volonté de densifier autant que possible les nouvelles structures économiques arrivant sur le territoire. En faisant également attention à ne pas bloquer leurs activités et leur développement. Il y une création potentielle d'une zone d'activités économiques à Domfront en Champagne.
- Encourager le passage à une agriculture plus durable, la limitation de l'usage automobile dans les déplacements quotidiens, l'incitation aux modes actifs de déplacements pourront permettre, dans l'objectif de réduire les émissions de GES.
- ...

3. SYNTHÈSE DES ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>• Réseau ferré traversant le territoire.</p> <p>• Importants axes routiers traversant le territoire.</p> <p>• Territoire relié aux grandes villes plus ou moins proches : Le Mans, Paris et Nantes.</p> <p>• Tissu associatif riche et varié.</p> <p>• Actions en faveur du soutien à la parentalité.</p> <p>• Equipements sportifs variés.</p> <p>• Accès satisfaisant à divers services de santé au sein de la 4CPS, complétés par l'offre des intercommunalités voisines.</p> <p>• Offre de services diversifiée.</p> <p>• Services spécifiques aux personnes âgées.</p> <p>• Orientations principales de production des exploitations agricoles variées.</p> <p>• Accès aux produits alimentaires locaux et en partie issus de l'agriculture biologique.</p> <p>• Sites patrimoniaux et touristiques variés et globalement attractifs.</p> <p>• Activités touristiques attractives (territoires labellisés « Station Verte », Coco Plage, PNR...etc.).</p> <p>• Paysage riche et diversifié.</p> <p>• Trame verte et bleue structurante.</p> <p>• Une part importante du territoire est constituée d'aires protégées pour la conservation de la nature.</p> <p>• Territoire dont les sols sont peu artificialisés.</p> <p>• Communauté de communes engagée dans le concept BIMBY.</p> <p>• Volume de surfaces agricoles important.</p> <p>• Moyenne des consommations énergétiques du territoire inférieure aux valeurs départementale et régionale.</p> <p>• Développement des structures de production d'énergies renouvelables.</p> <p>• Le territoire possède 4 réseaux de chaleur dont environ 75% possèdent un mix énergétique 100% énergies renouvelables.</p> <p>• La moitié des déchets produits sont valorisés énergétiquement ou via du réemploi et des dispositifs de collecte de biodéchets ont été mis en place.</p>	<p>• Parc de logements ancien, mal adapté aux besoins de la population et sujet à une vacance importante.</p> <p>• Territoire peu attractif.</p> <p>• Plus de la moitié des logements locatifs privés et sociaux possèdent une étiquette de DPE entre E et G.</p> <p>• Réseau de mobilités actives, alternatives (type covoiturage) et de transports en commun peu développé.</p> <p>• Accès difficile aux services pour les jeunes lorsqu'ils souhaitent s'y rendre par eux-mêmes.</p> <p>• Manque de place pour un accueil régulier de la petite enfance en structure collective.</p> <p>• Offre de services en direction des enfants et des jeunes inégalement répartie et hétérogène.</p> <p>• Aucune piscine existante sur le territoire.</p> <p>• Pas de maison France Services.</p> <p>• Déficit d'hébergements touristiques.</p> <p>• Les secteurs de l'agriculture et des transports sont les plus émetteurs de polluants atmosphériques.</p> <p>• Territoire fortement dépendant des énergies fossiles (produits pétroliers) et part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique relativement faible.</p> <p>• De nombreuses passoires thermiques sont recensées sur le territoire.</p> <p>• Une part importante des résidences principales est encore chauffée au fioul.</p> <p>• Une part importante de copropriétés fragiles a été recensée en 2017.</p> <p>• Bilan écologique globalement moyen pour les cours d'eau s'écoulant sur le territoire de la communauté de communes. Seuls trois cours d'eau atteignent le bon état écologique.</p> <p>• Quatre stations de traitement des eaux usées présentent des non-conformités majeures avec les normes européennes.</p>

- Ouverture d'une recyclerie à Sillé-le-Guillaume.

OPPORTUNITÉS

- Rattachement au Pays du Mans et inscription dans la dynamique du syndicat (PCAET, ScoT...etc.).
- Engagement dans la démarche de construction d'ORT et dans le dispositif PVD.
- Initiatives en termes de déplacements à concrétiser : par ex. association Réso'ap.
- Ouverture de la CPTS du Maine.
- Déploiement de la fibre optique en cours sur l'ensemble du territoire.
- Projet d'installation d'une Maison France Services en cours à Sillé-le-Guillaume.
- Les surfaces agricoles utiles engagées dans l'agriculture biologique augmentent depuis 2011.
- Pays du Mans lauréat du label « Territoire engagé pour la nature ».
- Un certain nombre de dents creuses recensées et pouvant être utilisées pour la densification du réseau urbain.
- Les émissions de GES ont tendance à diminuer.
- Les émissions de polluants atmosphériques ont eu tendance à diminuer entre 2014 et 2018.
- Réduction de la consommation énergétique du territoire entre 2015 et 2018. Tendance principalement observée dans le secteur résidentiel et le secteur tertiaire, ainsi que celui des transports autres que routiers.
- Projet de production d'énergies renouvelables en cours (biométhanisation) permettant une certaine diversification.
- Légère augmentation de la production d'électricité renouvelable sur la période 2013-2019 et construction de deux parcs éoliens en 2019.

MENACES

- Tendance au vieillissement de la population et diminution du nombre de jeunes et enfants (moins de 20 ans).
- Une part de ménages modestes significative.
- Equipements sportifs vieillissants.
- Utilisation de la voiture très importante et ancrée dans le mode de vie.
- Baisse du nombre d'assistantes maternelles (accueil individuel pour la petite enfance) tandis que l'offre d'accueil de la petite enfance est principalement individuel.
- Absence de projet alimentaire territorial.
- Augmentation du nombre de surfaces naturelles, agricoles et forestières artificialisées entre 2009 et 2017.
- Emissions de gaz à effet de serre plus élevées que les moyennes départementale et régionale, principalement liées aux secteurs agricole et des transports.
- Le transport routier est le secteur le plus consommateur d'énergies, devant le secteur résidentiel.
- Eaux souterraines dont l'état physico-chimique est en partie moyen, sans pour autant présenter de risque sanitaire.
- Potentielle présence de CVM dans les canalisations PVC d'eau potable.
- Un tiers des déchets est enfoui et n'est ni valorisé, ni recyclé.

Diagnostic territorial de la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé



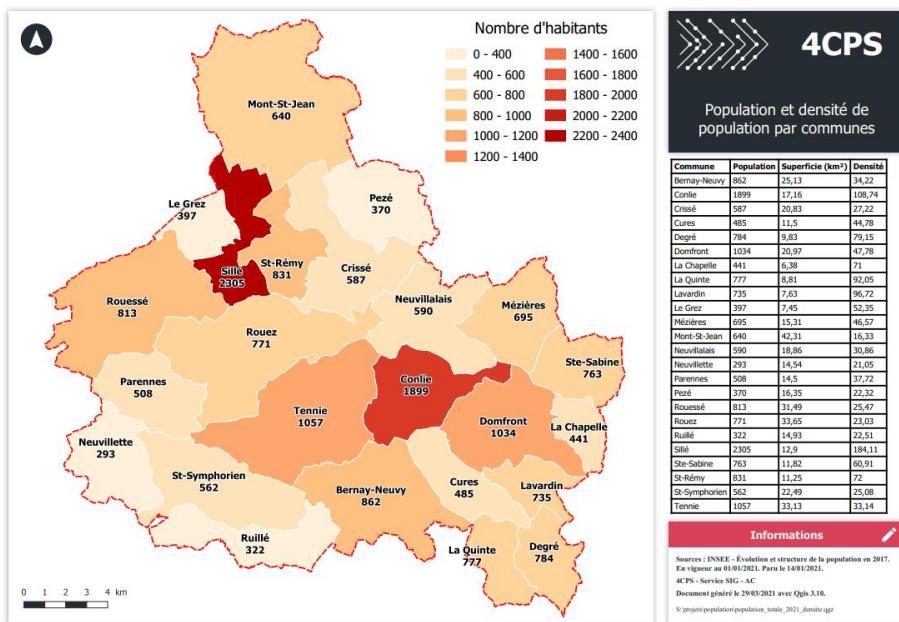
Pour le Contrat de Relance et de la
Transition Ecologique (CRTE)

SOMMAIRE

DEMOGRAPHIE	3
.....	5
HABITAT	10
MOBILITE.....	13
ENERGIE, CLIMAT.....	17
TRAITEMENT DES DECHETS.....	24
AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE	28
ACTION EN MATIERE DE BIODIVERSITE	32
VULNERABILITE & RISQUES.....	40
LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS	42
EAU & ASSAINISSEMENT.....	46
.....	48
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE.....	49
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	51

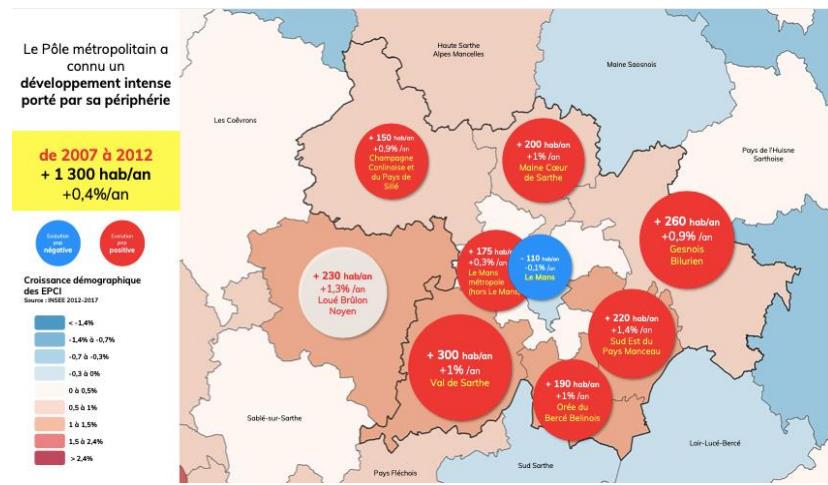
DEMOGRAPHIE

La communauté de communes de la Champagne Conlinoise du Pays de Sillé s'étend sur une superficie de 42 922 hectares ce qui représente 7% du département de la Sarthe. Sa population était de 18 521 habitants en 2018. La densité moyenne de sa population est de 43 habitants/km². Cette densité moyenne est relativement faible au regard de la moyenne départementale qui est de 91 habitants/km². Comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessous, la commune de Sillé-le-Guillaume et la commune de Conlie sont les deux communes les plus peuplées de la communauté de communes.



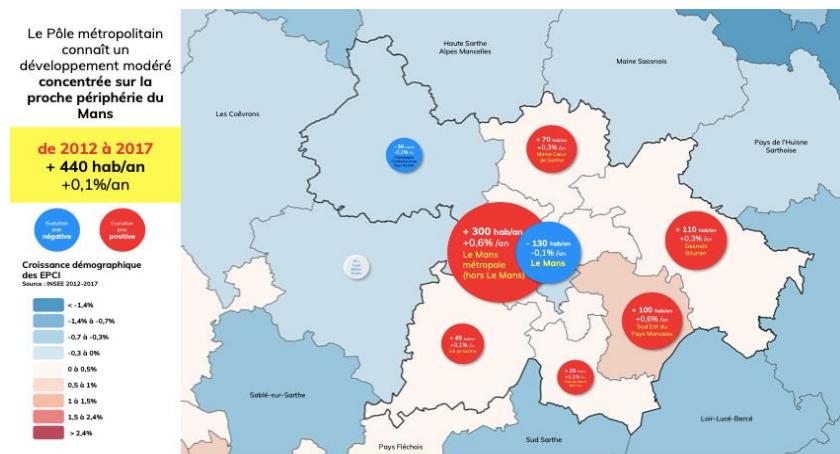
Carte représentant la population et la densité de population par communes – Réalisé par Anaël CLOUET

Selon l'INSEE, la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a connu une importante croissance démographique entre 2007 et 2012. Cette croissance était de plus de 150 habitants/an, soit une croissance de 0,9%/an. La croissance démographique qu'a connu la 4 CPS se reflétait dans les autres communautés de communes périphériques du Mans Métropole, appartenant au Pôle Métropolitain, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous. En effet, le Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe a connu, entre 2007 et 2012, un développement intense porté par sa périphérie, soit une augmentation moyenne de 0,4%/an.



Carte représentant la croissance démographique entre 2007 et 2012 des EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe - Réalisé par Le Pôle Métropolitain Le Mans - Sarthe

En revanche, entre 2012 à 2017, le développement du pôle métropolitain est plus modéré et concentré sur la proche périphérie du Mans. La communauté de la Champagne Conlinoise et du Pays du Sillé, a connue une évolution négative de sa croissance démographique avec une perte de -30 habitants/km soit -0,2%/an.



Carte représentant la croissance démographique entre 2012 et 2017 des EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe - Réalisé par le Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe

La population de la communauté de communes a connu une perte de ses habitants et de son attractivité entre 2012 et 2017. Cette perte peut s'expliquer par un solde négatif du nombre d'entrées et des sorties sur le territoire (-0,3%) et par un solde naturel relativement faible (0,2%). Tout cela accompagné d'un taux de natalité en chute (11,5%) et un taux de mortalité n'ayant que très peu d'écart (9,9%). Ces chiffres permettent d'expliquer cette perte de population et d'attractivité entre 2012 et 2017. La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a tout de même maintenu une évolution positive de sa population entre 2007 et 2017, correspondant à une évolution de 3,5%, supérieure à la moyenne départementale qui est de 1,7% (tableau ci-dessous).

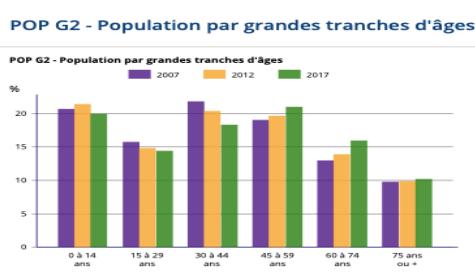
source : INSEE - RP

Territoire	Population totale en 2017	Évolution de la population entre 2007 et 2017	Évolution de la population entre 2007 et 2017 (en %)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	18 521	618	3,5
Sarthe	566 506	9 560	1,7
Pays de la Loire	3 757 600	275 013	7,9
France métropolitaine	64 639 133	2 844 126	4,6

Tableau représentant des données sur la population de communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé – réalisé par DREAL des Pays de la Loire.

Selon l'INSEE, la population de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé tend à vieillir. En effet, la population se situant entre 60 et 74 ans représentait 13% de la population en 2007, 13,9% en 2012 contre 16% en 2017. Dans cette même logique, la population se situant entre 75 ans ou plus, a augmenté mais de manière moins intensive, passant de 9,8% en 2012 à 10,2% en 2017. Il en est de même pour la population entre 45 et 59 ans. En contre-partie, les jeunes ménages s'installant sur le territoire (30 à 44 ans) diminuent passant de 21,8% en 2007 contre 18,3% en 2017. La part des jeunes (15 à 29 ans) diminue également sur le territoire passant de 15,8% en 2007 à 14,4% en 2017.

Globalement, nous pouvons voir un vieillissement de la population sur la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. La part de la population la plus importante, en 2018, sur le territoire est la tranche d'âge correspondant à 45 à 59 ans ainsi qu'à la tranche d'âge allant de 0 à 14 ans.



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Graphique de la population par tranches d'âges – réalisé par l'INSEE issu du rapport complet de l'INSEE de la CC

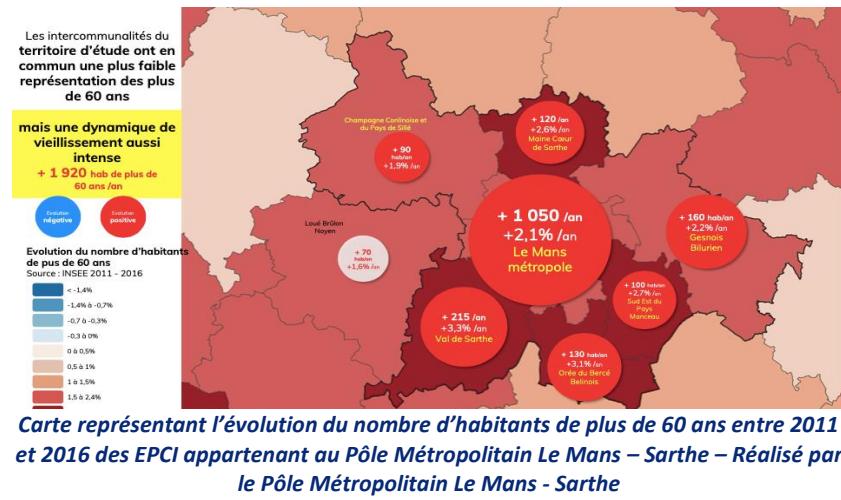
POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	17 903	100,0	18 664	100,0	18 521	100,0
0 à 14 ans	3 700	20,7	3 992	21,4	3 705	20,0
15 à 29 ans	2 823	15,8	2 765	14,8	2 676	14,4
30 à 44 ans	3 896	21,8	3 802	20,4	3 392	18,3
45 à 59 ans	3 403	19,0	3 674	19,7	3 896	21,0
60 à 74 ans	2 323	13,0	2 586	13,9	2 958	16,0
75 ans ou plus	1 757	9,8	1 844	9,9	1 895	10,2

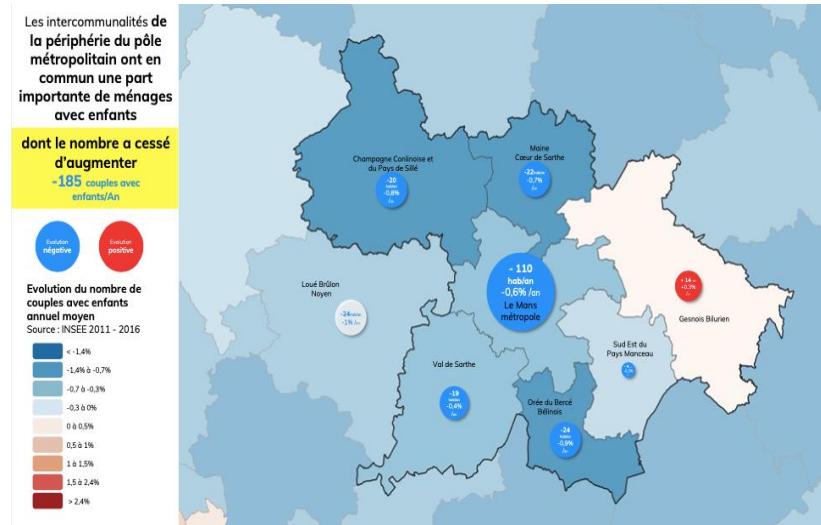
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Tableau de la population par grandes tranches d'âges – réalisé par l'INSEE issu du rapport complet de l'INSEE de la CC

Le vieillissement que connaît la communauté de communes sur son territoire se reflète à l'échelle du Pôle Métropolitain avec un dynamisme de vieillissement intense soit une augmentation de 1 920 habitants de plus de 60 ans/an entre 2011 et 2016. La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a connu une augmentation de 90 habitants/an soit une progression de 1,9%/an de ce type de population entre 2011 et 2016.



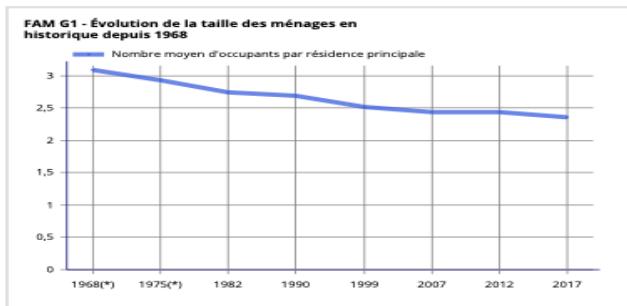
Sur le territoire de la 4 CPS, on retrouve une part importante de ménages avec familles, c'est à dire soit des couples sans enfant, soit des couples avec enfants ou soit encore des familles monoparentales. Ce type de ménage représentait 60% de la population totale de la communauté de communes en 2017. En revanche, les ménages d'une personne représentaient en 2017, 29,3%, qu'on peut associer en grande partie à des personnes âgées. Tout comme les autres intercommunalités périphériques du pôle métropolitain, la part des ménages avec enfants est importante mais celle-ci diminue. Sur le territoire de la communauté de communes, le nombre de couple avec enfants a diminué de 0,8%/an entre 2011 et 2016. Ces données confirment l'idée que la communauté de communes arrive de moins en moins à être attractive.



Carte représentant l'évolution du nombre de couples avec enfants annuel moyen entre 2011 et 2016 des EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe
– Réalisé par le Pôle Métropolitain Le Mans - Sarthe

L'évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968 montre également que le nombre d'habitant tend à diminuer depuis déjà quelques années. Ce graphique permet de montrer que la taille des ménages n'est plus aussi importante qu'avant et que le nombre d'enfants par foyer diminue sur le territoire de la communauté de communes.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

Graphique montrant l'évolution des ménages en historique depuis 1968 – Réalisé par l'INSEE issu du rapport complet de l'INSEE de la CC

En ce qui concerne, les catégories socioprofessionnelles et diplômes des habitants de la communautés de communes. En 2017, 27,5% de population non scolarisé de 15 ans ou plus n'avait aucun diplôme ou certificat d'études primaires. En revanche, 31,7% de la population non scolarisé de 15 ans ou plus possédait au moins un CAP, un BEP ou une équivalence. Et seulement 16,2% de cette même population avait un baccalauréat, un brevet professionnel ou une équivalence. La part de cette population ayant fait des études postbac est également très faible, comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous.

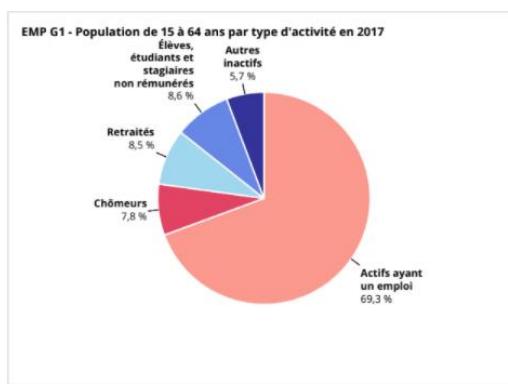
FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	13 566	6 727	6 840
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	27,5	23,7	31,3
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,9	3,6	6,2
CAP, BEP ou équivalent	31,7	37,9	25,6
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,2	16,8	15,6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	9,7	9,3	10,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	5,9	4,5	7,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	4,1	4,3	3,9

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Tableau représentant le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017 – Réalisé par l'INSEE issu du rapport complet de l'INSEE de la CC

De plus, en 2017, sur les 11 123 habitants se situant entre 15 et 64 ans, 77,2% sont des actifs : 69,3% sont actifs avec un emploi et 7,8 sont des chômeurs. Les 22,8% restant sont des inactifs : 8,6 sont des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, 8,5% sont des retraités ou préretraités et 5,7% sont des autres inactifs.

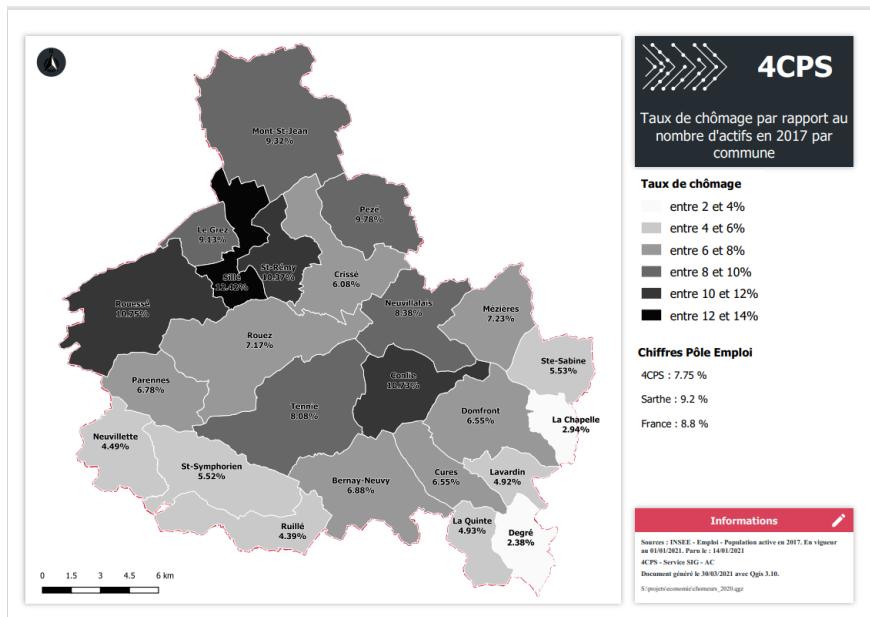


Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Graphique représentant la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017 – Réalisé par l'INSEE issu du rapport complet de l'INSEE de la CC

En 2017, la catégorie socioprofessionnelle de la population active la plus représentative sur le territoire de la communauté de communes était les ouvriers. La deuxième catégorie socioprofessionnelle la plus représentative était les employés avec 18,5%. Vient ensuite les intermédiaires, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise et les agricultures exploitants.

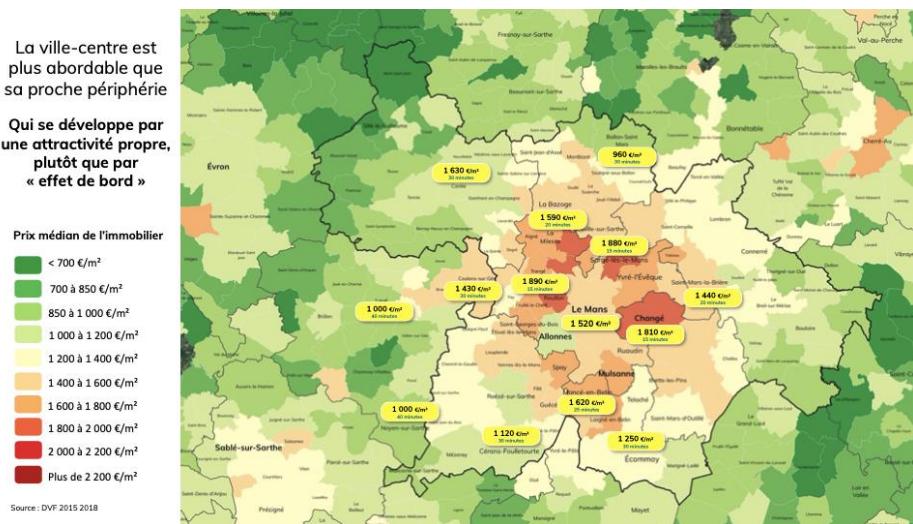
Selon les données de l'INSEE, de 2017, les personnes étant au chômage sont relativement importantes sur le territoire, soit 10,2% de la part de la population ayant entre 15 et 64 ans. A l'aide de la carte ci-dessous, nous pouvons voir que 7,75% de la population est au chômage. Ces deux sources nous donnent des chiffres différents, il est donc important de prendre du recul face à ces chiffres. Le taux de chômage est le plus important chez les 15 à 24 ans sur le territoire de la communauté de communes.



Carte représentant le taux de chômage par rapport au nombre d'actifs en 2017 par commune – Réalisé par Anaël CLOUET

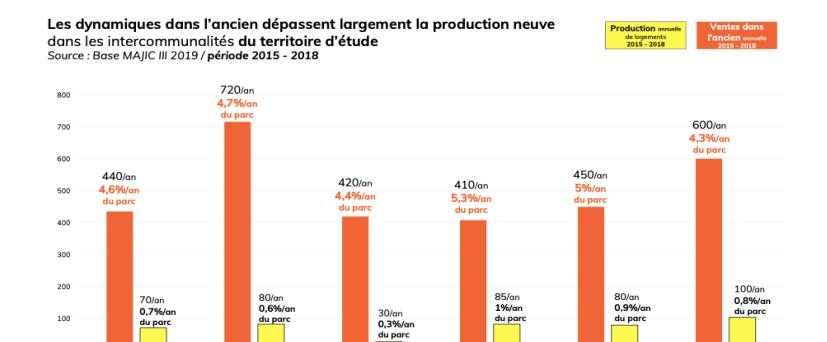
HABITAT

Le territoire de la 4 CPS se situant à environ une demi-heure de la ville centre du Mans, possède des prix médian de l'immobilier très intéressant. Inférieur à 700€/m² ou compris entre 700 et 850€/m² pour les communes bordant le département de la Sarthe (les communes étant le plus éloignées). Pour les communes du territoire se situant au plus proche de la ville du Mans (La Quinte, Lavardin, Saint Sabine sur Longève), le prix médian de l'immobilier peut atteindre 1200 à 1400€/m². Pour la commune de Degré, le prix médian est encore plus important soit un prix compris entre 1400 à 1600€/m². Le prix médian est compris entre 850 à 1200/m² pour les communes se situant entre les zones les plus proches du Mans et celles les plus lointaines.



Carte représentant le prix médian des EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe – Réalisé par le Pôle Métropolitain Le Mans - Sarthe

De manière générale, les dynamiques dans l'ancien dépassent largement la production neuve dans les intercommunalités du Pôle Métropolitain entre 2015 et 2018. Sur le territoire de la 4 CPS, la vente dans de l'ancien représentait 4,4%/an du parc contre 0,3%/an du parc dans la production annuelle de logement.



Graphique représentant les dynamiques dans l'ancien et dans la productions entre 2015 et 2018 dans les EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Le Mans – Sarthe –
Réalisé par le Pôle Métropolitain Le Mans - Sarthe

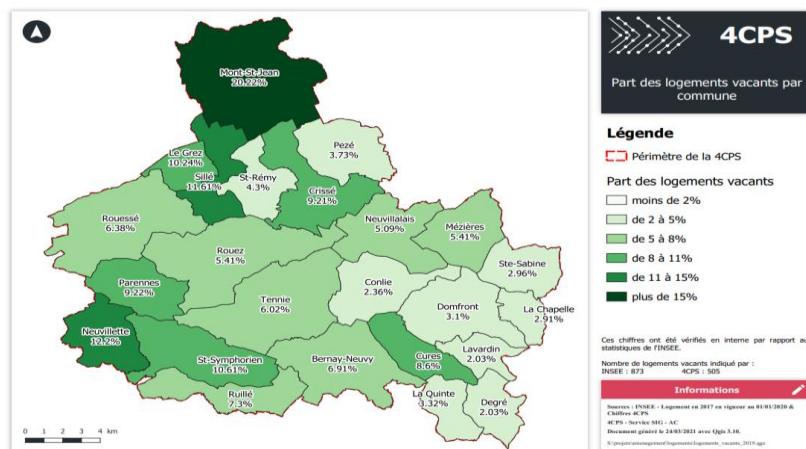
En ce qui concerne les logements sur le territoire, le nombre de logements considérés comme des résidences principales a augmenté au cours du temps. Le nombre de résidences secondaires ou de logements occasionnels a lui diminué. En contrepartie, le nombre de logements vacants progresse depuis le début des années 2000. Les résidences principales représentaient en 2017, 83,8% des logements du territoire soit 7 702 résidences principales, contre 10% pour les logements vacants et 6,2% pour les résidences secondaires soit 571 résidences secondaires. L'évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 est de 509 soit 7,1%. En revanche, l'évolution du nombre de résidences secondaires entre 2007 et 2017 représente une baisse de 21,5%.

Logements

Territoire	Nombre de résidences principales en 2017	Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 (en %)	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	7 702	571	509	7,1	-157	-21,5
Sarthe	250 786	13 862	12 978	5,5	-583	-4,0
Pays de la Loire	1 658 198	214 188	184 963	12,6	2 435	1,1
France métropolitaine	28 734 433	3 419 926	2 381 618	9,0	337 926	11,0

Tableau représentant des données sur les logements de communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé – réalisé par DREAL des Pays de la Loire – sources : INSEE - RP

Le territoire de la 4 CPS se situe à plus ou moins 30 minutes du centre-ville du Mans et à mesure que l'on s'éloigne du Mans métropole, le nombre de logements vacants devient plus important. Notamment dans l'extrême ouest du département à Mont Saint Jean, Le Grez.



Carte représentant la part des logements vacants par commune – Réalisé par AnaëL CLOUET

Une grande partie des ménages du territoires possède une ancienneté d'aménagement relativement ancienne, 24,2% ont une ancienneté d'emménagement comprise entre 10 et 19 ans, 14,7% ont une ancienneté d'emménagement comprise entre 20 et 29 ans et 20,7% ont une ancienneté d'emménagement de 30 ans ou plus en 2017. Cette ancienneté d'emménagement prouve que la population de ce territoire est vieillissante. En effet, 60% des ménages ont emménagé sur le territoire il y a 10 et plus. En effet, entre 1971 et 1990 un nombre importante de résidences principales ont été construite, marquant la période où on quittait la ville pour avoir une maison avec jardin dans les périphéries de la ville. Cette donnée laisse sous-entendre que ces anciennes maisons sont plus polluantes. Les systèmes de chauffage et d'électricité de ces maisons étant plutôt ancien peut laisser penser qu'elles sont plus émettrices de gaz à effet de serre. On remarque que le nombre de chauffage central est de 38,3% contre 36,3% pour le chauffage individuel tout électrique.

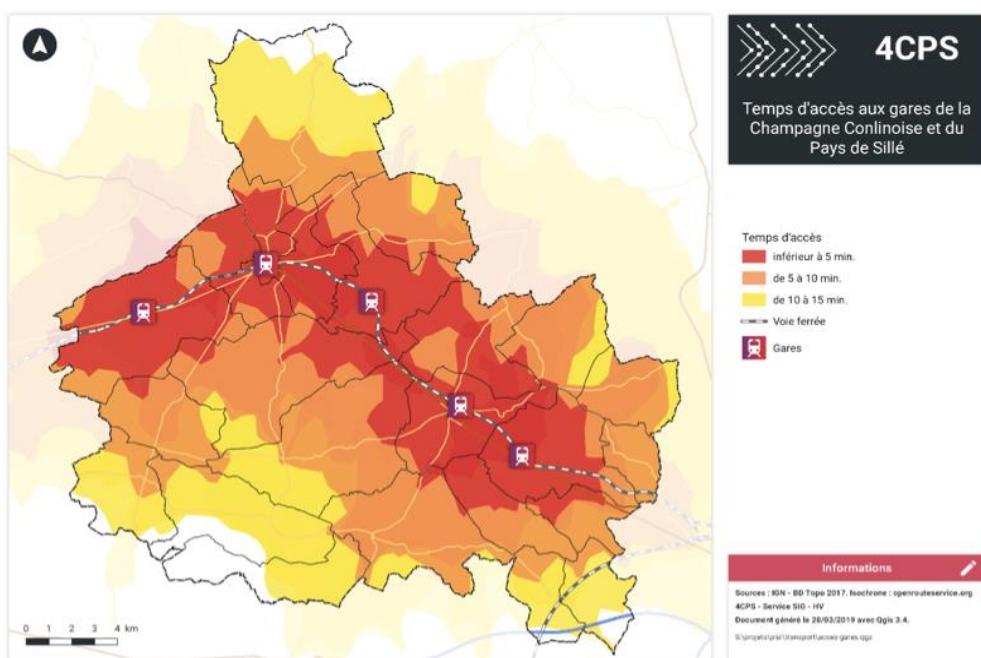
Sur l'ensemble des résidences principales de la communautés de communes, 75% sont propriétaires de ces résidences, 23,6 sont locataires de ces résidences et 1,1% sont logés gratuitement. De plus, sur le territoire de la communauté de communes, les logements sont pour 95% des maisons et pour 3,9% des appartements en 2017.

MOBILITE

Pour répondre aux nombreux enjeux nationaux et internationaux au sujet de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la communauté de communes souhaite mettre en place une politique ambitieuse de gestion des déplacements et des mobilités durables. En effet, le transport étant l'un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, il est primordiale de renforcer l'offre de mobilité alternative à l'automobile et à l'intermodalité.

- **L'offre ferroviaire**

Le territoire intercommunal possède un atout important, qui est l'existence d'une desserte ferroviaire, offrant une alternative à l'automobile dans le cadre des déplacements vers l'agglomération mancelle. En effet, passe sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé une ligne ferroviaire départementale. La ligne 22 relie la gare de Paris jusqu'à la gare de Rennes. La ligne dessert sur le territoire de la 4 CPS, les communes de Domfront-en-Champagne, Conlie, Crissé, Sillé-le-Guillaume, Rouessé-Vassé. Ce qui permet à la quasi-totalité des communes membres d'être à moins de 15 minutes d'une gare.



*Cartes représentant le temps d'accès aux gares de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé –
Réalisé par Anaël CLOUET*

La future halte TER située entre le centre hospitalier et l'Université du Maine laisse à penser que l'attractivité du réseau ferroviaire sur le territoire se renforcera dans les prochaines années. Le territoire a pour projet d'utiliser cet atout ferroviaire dans sa politique de développement économique par le transport de marchandise ferroviaire notamment. Cette nouvelle ambition fait écho au passé du territoire. En effet, une partie du développement économique de Conlie et de Sillé-le-Guillaume s'est faite grâce à la présence de ligne de chemin de fer.

Afin que l'offre ferroviaire du territoire soit attractive il sera nécessaire d'urbaniser à proximité des haltes ferroviaires ainsi que de poursuivre l'aménagement susceptibles de favoriser l'accessibilité et l'intermodalité des haltes TER (stationnement voiture/vélo, développement de liaisons douces etc).

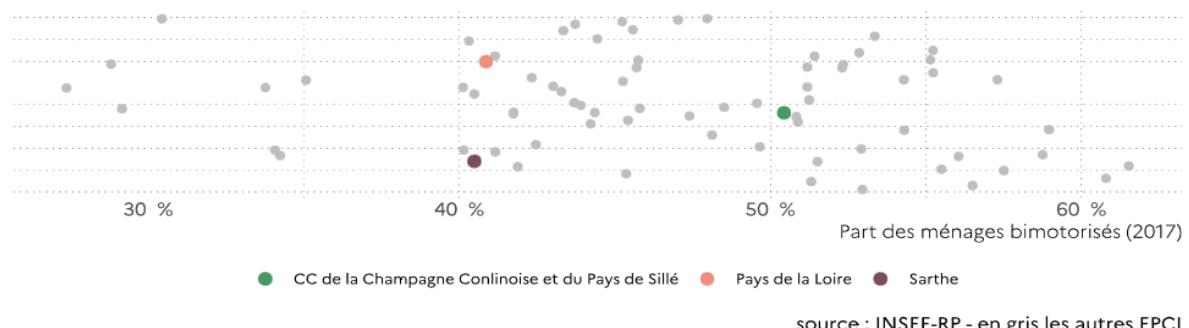
- **L'offre routière**

En ce qui concerne les transports en commun, la ligne 209 du service régional de transport Aleop traverse le territoire de la 4 CPS. En effet, la ligne relie la gare du Mans jusqu'à la commune de Rouez. Elle dessert les communes de Trangé, Degré, La Quinte, Cures, Lavardin, Domfront-en-Champagne, Conlie, Tennie et Rouez.

La D 304 et la D357 sont les axes les plus fréquentés du territoire, avec de nombreux passages par jour. Ces routes départementales permettent la desserte des communes depuis le département de la Sarthe et les départements limitrophes. Les autoroutes A81 (Le Mans- Rennes), A 11 (Paris-Nantes) et A28 (Le Mans- Alençon) traversent le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

Ces différents axes participent à une grande partie des émissions de gaz à effet de serre de la communauté de communes. De par son éloignement, les habitants de la communauté de communes utilisent de manière intensive la voiture sur le territoire. En effet, en 2017, plus de 50% des ménages du territoire sont bimotorisés, supérieur aux données régionales et départementales.

Part des ménages bimotorisés par EPCI en Pays de la Loire



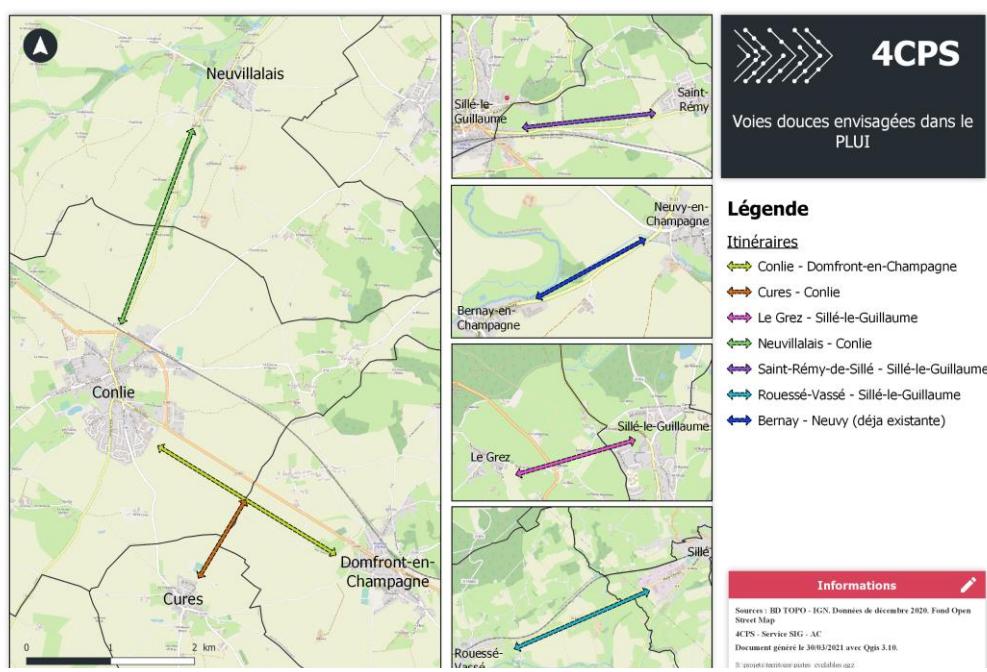
Graphique représentant la part des ménages bimotorisés de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et des EPCI en Pays de la Loire – réalisé par DREAL des Pays de la Loire – Sources : INSEE-RP

En effet, selon l'étude de l'INSEE sur le territoire de la 4CPS, en 2017, 90,1% de la population qui possédait au moins une voiture, soit 39,7% de la population qui avait une voiture et 50,4% qui en avait deux ou plus. La part des actifs automobilistes en 2017 était de 84,7%. Ces données confirment la place importante de la voiture dans les déplacements des habitants.

- L'offre cyclable

Au jour d'aujourd'hui, il existe une seule de piste cyclable sur le territoire de la communauté de communes, elle relie la commune de Bernay-en-Champagne à la commune de Neuvy-en-Champagne. De nouvelles pistes cyclables sont envisagées dans le PLUi :

Lieu	Nombre de kilomètres
Liaison Rouessé-Vassé / Sillé-le-Guillaume	3,2 kilomètres
Liaison Le Grez / Sillé-le-Guillaume	
Liaison Saint-Rémy-de-Sillé / Sillé-le-Guillaume	
Liaison Neuvillais / Conlie	3,5 kilomètres
Liaison Domfront / Conlie	2,8 kilomètres
Liaison Cures rejoignant la liaison Domfront / Conlie	1,0 kilomètres

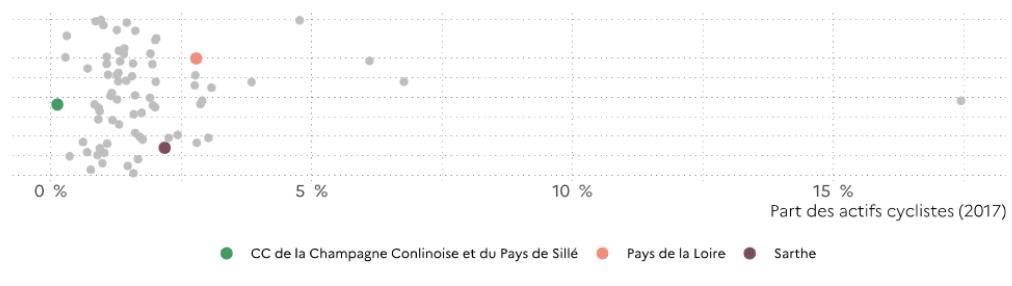


Carte représentant les voies douces envisagées dans le PLUi de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé – Réalisé par Anaël CLOUET

L'objectif de ces pistes cyclables est de pouvoir rejoindre les gares permettant ainsi de favoriser les liaisons douces et le transport ferroviaire (moins émetteurs de gaz à effet de serre que la voiture).

La création de nouvelles pistes cyclables devra s'accompagner d'un réel changement de mobilité pour les habitants de la communauté de communes. Car selon le portrait initialisé par la DREAL, la part d'actifs cyclistes du territoire est très faible voir nul. Ces chiffres restent tout de même à prendre avec du recul. Il en est de même avec la capacité d'accueil des parkings vélo sur le territoire qui est, selon la DREAL, au nombre de 10.

Part des actifs cyclistes par EPCI en Pays de la Loire



source : INSEE-RP - en gris les autres EPCI

Graphique représentant la part des actifs cyclistes par EPCI sur le territoire de la communauté de communes et dans les différentes EPCI des Pays de la Loire - réalisé par DREAL des Pays de la Loire.

Afin de réduire les émissions de Gaz à effet de serre sur le territoire lié au transport, le PLUi a pour projet de diversifier les modes de déplacement au sein de l'intérieur du territoire intercommunal en aménageant des liaisons douces vers les pôles d'attractivité (équipements, commerces, services) du territoire et en soutenant les initiatives des mobilités solidaires (covoiturage, autopartage).

Au jour d'aujourd'hui, sur le territoire de la communauté de communes il n'existe ni de pôles multimodaux, ni de zones à faible émissions ou encore de voies réservées au covoiturage.

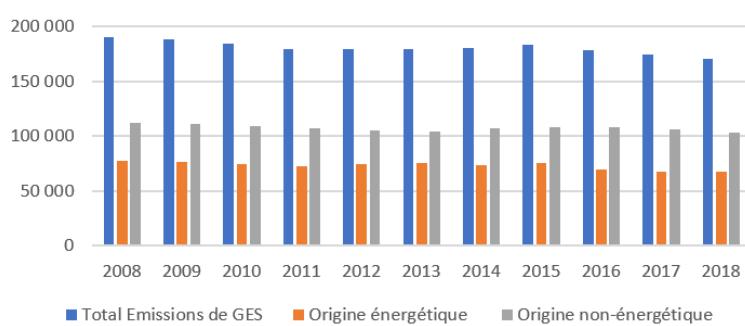
En ce qui concerne la part des véhicules électriques ou hybrides dans le parc de la collectivité et dans le parc privé, aucunes données n'est recensées. De plus, d'après le site Chargemap, la communauté de communes possède seulement une borne de recharge électrique sur son territoire, elle se situe à Conlie : New Motion (FR) – Z.A des 4C – D304.

Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, il n'existe pas de d'autorité organisatrice de la mobilité (AOT). La seule existante sur le territoire départemental se situe dans la communauté urbaine du Mans Métropole et c'est le Pays du Mans qui est devenu en 2013 la structure coordinatrice auprès des autorités organisatrices de transport.

ENERGIE, CLIMAT

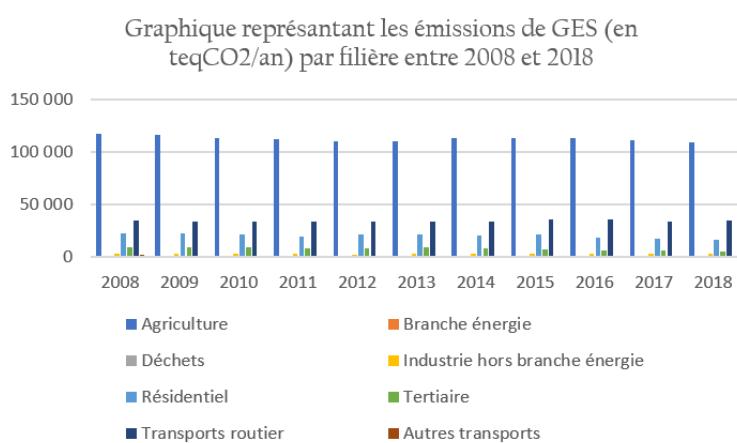
• Les émissions de gaz à effet de serre

D'après les données Air Pays de la Loire, les émissions de GES sur la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé tendent à diminuer ces dernières années. En effet, les émissions de GES était de 189 952 teqCO2/an en 2008 contre 170 862 teqCO2/an en 2018. Même si ces émissions de GES ont oscillées ces dix dernières années, elles connaissent depuis 2015 une réduction (183 009 teqCO2/an en 2015, 178 315 teqCO2/an en 2016, 174 524 teqCO2/an en 2017 et 170 862 teqCO2/an en 2018). Les émissions de GES sur le territoire de la communauté de communes sont en grande partie d'origine non-énergétique.



Graphique représentant les émissions de GES (en teqCO2/an) entre 2008 et 2018 – Source : BASEMIS/AIR PAYS DE LA LOIRE

Toujours selon les données Air Pays de la Loire, le secteur de l'agriculture était le premier secteur le plus émetteur de GES sur le territoire la communauté de commune de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé depuis 2008. Le deuxième secteur le plus émetteur de GES sur le territoire de la communauté de communes était les transports routiers ainsi que le secteur résidentiel.



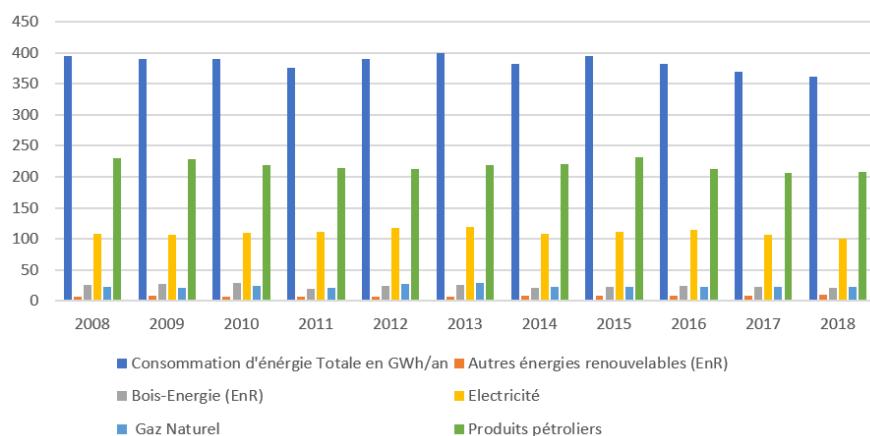
Graphique représentant les émissions de GES (en teqCO2/an) par filière entre 2008 et 2018 – Source : BASEMIS/AIR PAYS DE LA LOIRE

Il sera donc essentiel de limiter ces émissions de GES dans leur ensemble mais de manière plus intensive dans le secteur agricole et le secteur du transports. Le passage à une agriculture plus durable, la limitation de l'usage automobile dans les déplacements quotidiens, l'incitation aux modes actifs de déplacements pourront permettre, on l'espère, une réduction de ces GES.

- **Les consommations énergétiques du territoire**

D'après les données Air Pays de la Loire, la consommation d'énergies sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé tend à diminuer ces dernières années. En effet, la consommation d'énergie finale était de 394 GWh/an en 2008 contre 362 GWh/an en 2018. Même si ces consommation d'énergie ont vacillées ces dix dernières années, elles connaissent depuis 2015 une réduction (395 GWh/an en 2015, 382 GWh/an en 2016, 369 GWh/an en 2017 et 362 GWh/an en 2018). La consommation d'énergie sur le territoire de la communauté de communes est principalement issue de produits pétroliers et de l'électricité.

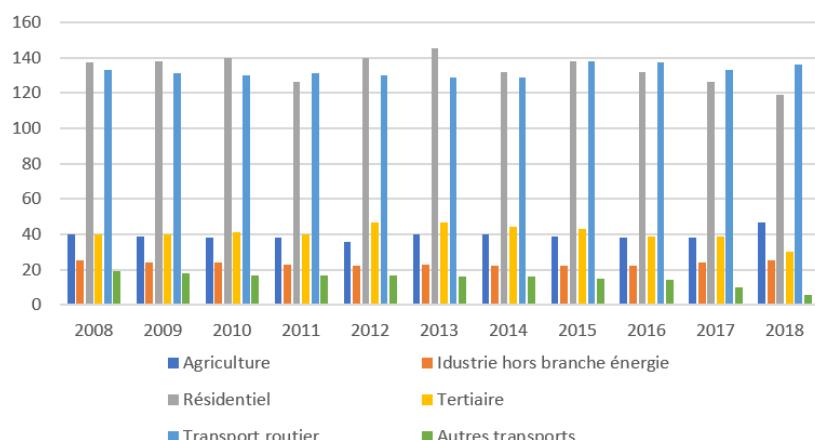
Graphique représentant la consommation d'énergie (en GWh/an) par combustible



Graphique représentant la consommation d'énergie (en GWh/an) par combustible – Source : BESEMIS/AIR PAYS DE LA LOIRE

Toujours selon les données Air Pays de la Loire, le secteur de résidentiel était le premier secteur consommant le plus d'énergie sur le territoire la communauté de commune de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé depuis 2008. Le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie sur le territoire de la communauté de communes était le transport routier.

Graphique représentant la consommation d'énergie
(en GWh/an) par secteur



Graphique représentant la consommation d'énergie (en GWh/an) par filière – Source : BASEMIS / AIR PAYS DE LA LOIRE

Il sera donc essentielle de limiter la consommation des énergies les plus polluantes et de privilégier les énergies durables.

- **Production annuelle d'énergies renouvelables**

Sur le territoire de la communauté de communes, le nombre de structures produisant des énergies renouvelables est assez conséquent. En effet, nous retrouvons :

- Energie éolienne :

Sites en service

Communes	Nom du Parc	Opérateur	Nombre d'éoliennes	Puissance totale
Conlie Neuvillalais	Parc Ferme Eolienne Plaine Conlinoise	Sté Energie Team – Parc « Plaine Conlinoise »	1 1	6 MW
Conlie Neuvillalais	Parc de la Champagne Conlinoise	Sté Quadran	2 3	16,5 MW

Sites autorisés :

Communes	Nom du Parc	Opérateur	Nombre d'éolienne	Puissance totale
Neuvillalais	Parc de Neuvillalais	SAMEOLE	4	9,6 MW
Crissé Vernie	Parc de Crissé	SAS Parc Eolien de Crissé	2	10,3 MW
			1	

- Energie solaire :

Communes	Opérateur	Surface du terrain	Puissance totale
Rouez en Champagne	REC-CS SPW2	27,3 ha	4,5 MW

De plus, on retrouve sur le territoire de la communauté de communes des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés de la 4CPS : le Télécentre, la Plate-forme bois déchiqueté, le siège des vérandas Beauquesne dans la ZA de Conlie et pour bientôt sur le bâtiment de la ressourcerie

- Bois Energie :

Communes	Nom de projet	Puissance en KW	Consommation en Tep/an
Rouessé Vassé	Réseau Communal	200	16
Sillé-le-Guillaume	Hôtel Communautaire & Maison de la petite enfance	85	22
Rouez en Champagne	Foyer logement, Salles & Gite communal	200	15

- Méthanisation / Production d'hydrogène :

Unités agricoles de méthanisation – cogénération :

Communes	Maitre d'ouvrage	Quantité de matières entrantes	Production de biogaz (m3)	Puissance électrique	Puissance thermique
Tennie	EARL Asnières	8 280 T	282 966	250 kWt	139 kWt
Bernay	EARL des Vauchouans	Inconnu	Inconnu	150e	Inconnu

Unités agricoles de méthanisation – injection dans le réseau gaz :

Communes	Maitre d'ouvrage	Quantité de matières entrantes	Biométhane injecté dans le réseau	Méthane produit par an
Tennie	BMGC	5 000 T	75 Nm3/h	Inconnu

Ainsi, la communauté de communes possède de nombreuses énergies renouvelables sur son territoire lui, ce qui lui permettra dans les futures années d'être de plus en plus autosuffisante.

Production d'énergie en GWh/an											
Energie renouvelable	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
aire Conlinoise et du Pays de Sillé											
Energie primaire (hors agrocarburants)	30	32	36	26	32	35	32	34	37	36	37
Chaleur Pompes à Chaleur	3	4	5	3	4	5	4	5	6	7	7
Chaleur Solaire thermique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Combustible Bois-énergie	26	27	29	21	25	27	21	22	24	23	22
Combustible Méthanisation						0	4	4	4	4	4
Electricité Eolien						0	0				
Electricité Solaire photovoltaïque	0	0	1	2	2	3	3	3	3	3	4
Energie secondaire (hors agrocarburants)	13	14	15	10	13	14	13	14	15	14	13
Chaleur Bois-énergie	13	14	15	10	13	14	11	11	12	12	11
Chaleur Méthanisation						0	1	1	1	1	1
Electricité Méthanisation						0	1	1	1	1	1

Tableau représentant la production d'énergie en GWh/an sur le territoire de la communauté de communes entre 2008 et 2018 –
Source : BASEMIS / AIR PAYS DE LOIRE

- **Rénovation énergétique**

- Nombre de passoires thermiques dans le parc de logement et dans le parc social

Selon le portrait réalisé par la DREAL, le nombre de passoires thermiques dans le parc de logement était de 2 056 en 2008. Ces chiffres correspondent à des estimations et sont relativement anciens. Il est donc important de prendre du recul face à ces données. En ce qui concerne, le nombre de passoires thermiques dans le parc social, les données sont plus récentes. En 2020, le nombre de passoires thermiques dans le parc social était de 16. De manière générale, le nombre de passoires thermiques sur le territoire de la communauté de communes est au-dessus de la moyenne départementale et régionale.

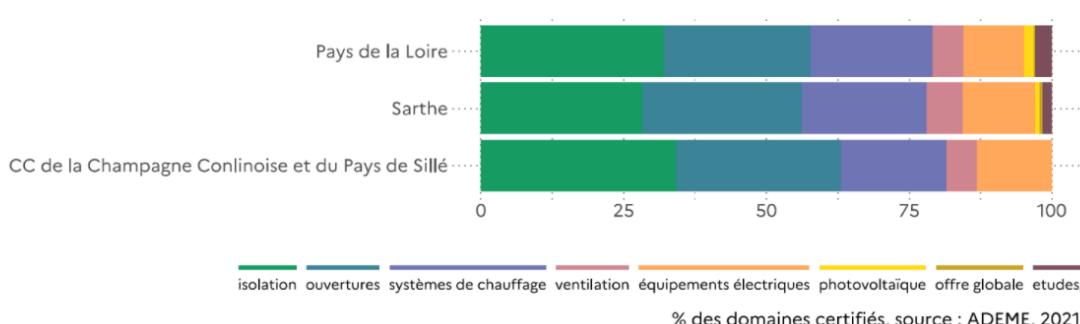
- Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée

Selon le portrait de la DREAL, la proportion de copropriétés fragiles sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé était de 28% en 2017. Alors qu'à l'échelle du département la proportion de copropriétés fragile était de 18% en 2017. Ces chiffres montrent que sur le territoire de la communauté de communes, la proportion de copropriétés fragiles est relativement importante.

- Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire

Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, le nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE (Reconnu garant de l'environnement) est de 23 en 2021. Les entreprises certifiées RGE sur le territoire de la communauté de communes sont qualifiées de petites ou moyennes entreprises. Les domaines de travaux des artisans et entreprises certifiées RDE sont principalement dans l'isolation, dans les ouvertures, dans les systèmes de chauffages et dans les équipements électriques.

Domaines de travaux des artisans et entreprises certifiées RGE



Graphique représentant les domaines de travaux des artisans et entreprises certifiées RGE en 2021 de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Sources : ADME

- **Etat des systèmes de chauffages**

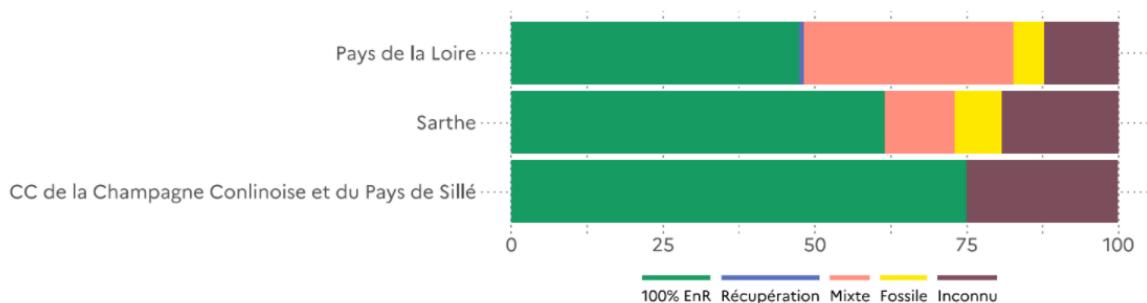
- Nombre de résidences principales chauffées au fioul

Toujours selon le portrait réalisé par la DREAL, le nombre de résidences principales chauffées au fioul en 2017 était au nombre de 1 493, ce qui représente 19,4%. La part des résidences principales chauffées au fioul sur le territoire de la communauté de communes est bien supérieur à la part des résidences principales chauffées au fioul dans le département (10,4%) et dans la région (10,7%).

- Existence de réseaux de chaleur, ainsi que leur combustible

Le nombre de réseaux de chaleur sur le territoire de la communauté de communes était de 4 en 2018. Nous pouvons voir ci-dessous la répartition des réseaux de chaleur par type de mix énergétique réalisé par la DREAL lors d'une enquête :

Répartition des réseaux de chaleur par type de mix énergétique



Graphique représentant les réseaux de chaleur par type de mix énergétique – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Source : Enquête de la DREAL

TRAITEMENT DES DECHETS

- **Tonnage des déchets produits par le territoire**

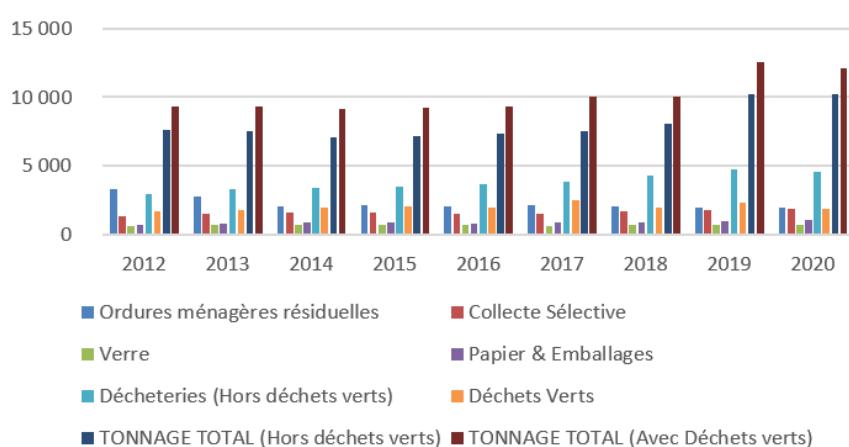
Sur l'année 2020, nous pouvons voir que 10 218 tonnes de déchets ont été produites par le territoire sans compter les déchets verts, en prenant en compte ces déchets, 12 077 tonnes de déchets ont été produites sur le territoire de la communauté de communes.

4CPS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures ménagères résiduelles	3 284	2 747	2 052	2115	2040	2131	2063	1967	1944
Collecte Sélective	1354	1498	1642	1617	1566	1574	1675	1758	1860
Verre	660	716	731	739	717	674	745	753	756
Papier & Emballages	694	782	911	878	849	901	930	1005	1104
Décheteries (Hors déchets verts)	2945	3293	3417	3469	3710	3833	4340	4723	4554
Déchets Verts	1703	1794	2022	2050	2013	2478	1943	2325	1859
TONNAGE TOTAL (Hors déchets verts)	7583	7538	7111	7201	7316	7538	8078	10206	10218
TONNAGE TOTAL (Avec Déchets verts)	9286	9332	9133	9251	9329	10016	10021	12531	12077

Tableau représentant les tonnes de déchets produits par filière sur le territoire de la communauté de communes – Source : Données de Mr Nicolas KERCKHOF

Le tonnage des déchets produits par le territoire augmente depuis quelques années. En effet, les tonnages des ordures ménagères diminuent mais en contre-partie le tonnage de la collecte sélective, du verre et du papier et des emballages augmente. De plus, le tonnage des déchets récoltés en déchèteries et les déchets verts ont fortement augmenté au cours de ces dernières années. Ce qui peut expliquer pourquoi le tonnage des déchets produits par le territoire ne diminue pas.

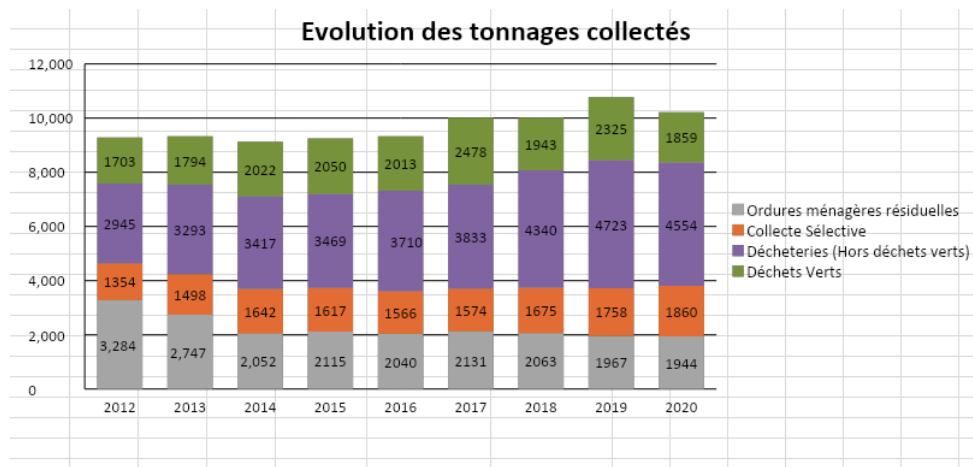
A travers le graphique ci-dessous, nous pouvons voir que les déchets issus des déchèteries sont les déchets dont le tonnage est le plus important. Viens ensuite les ordures ménagères résiduelles et les déchets issus de la collecte sélective.



Graphique représentant le tonnage de déchets entre 2012 et 2020 par filière – Source : données de la 4CPS.

La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a réduit au cours de ces 3 dernières années le tonnage des déchets d'ordures ménagères sur son territoire. Cette diminution des ordures ménagères sur le territoire est le reflet d'une augmentation du tri sélectif, par une extension des consignes de tri, au sein des ménages du territoire. De plus, la communauté de communes a distribué des composteurs à ces habitants, ce qui peut également expliquer la diminution du tonnage des ordures ménagères sur le territoire.

En ce qui concerne la collecte sélective, on peut voir que depuis 2012, le tonnage a augmenté. En effet, en 2020, le tonnage de la collecte sélective était de 1860 tonnes. Pour le verre, le tonnage avait également augmenté en 2020, ce qui représentait 756 tonnes. Pour tout ce qui est du papier et des emballages, la collecte a augmenté et de manière un peu plus intense. En effet, en 2020, le tonnage de papier et emballage était de 1104 tonnes contre 930 tonnes en 2018. On peut voir sur le graphique ci-dessous, l'évolution en tonnes de ces différentes filières.

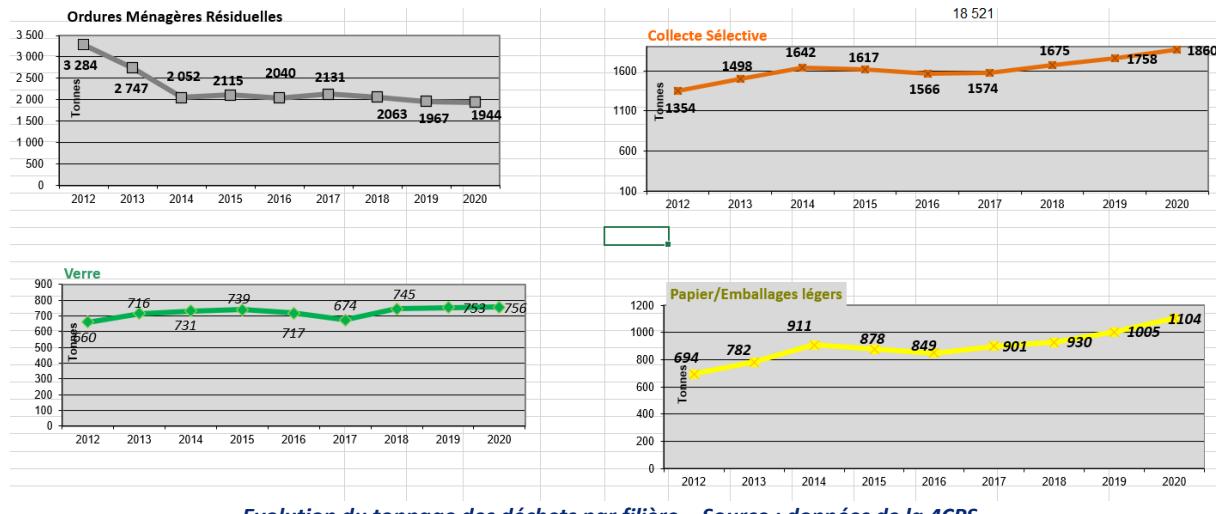


Evolution des tonnages collectés par filière – Source : données de la 4CPS.

Au total, la quantité de déchets collectés par habitants en 2020 est de 551,7 kg/hab sans prendre en compte les déchets verts. En prenant en compte les déchets verts, la quantité de déchets collectés par habitant est de 652 kg/hab.

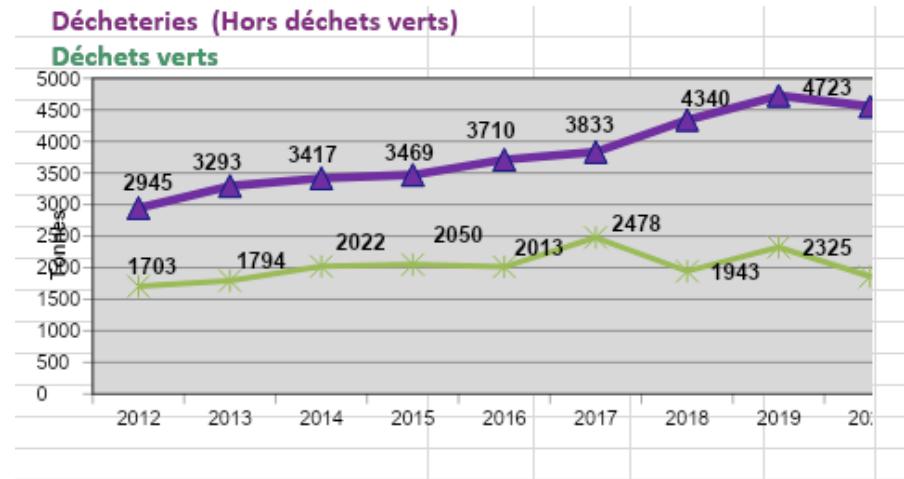
• Taux de tri sélectif par filière

Alors que le tonnage de déchets (OMR) produits par le territoire diminue, la collecte de tri sélectif, du verre, du papier et des emballages augmente. En effet, les graphiques suivants montrent que le tonnage de tri sélectif suivant ces différentes filières augmentent. Ainsi, la population de la communauté de communes réalise de plus en plus le tri sélectif.



Evolution du tonnage des déchets par filière – Source : données de la 4CPS.

A contrario, le tonnage de tri pour les déchets verts et les déchets en déchèteries a diminué entre 2019 et 2020.



Evolution du tonnage des déchets verts et des déchets en déchèterie – Source : données de la 4CPS

- Existence de tri à la source des biodéchets dans les structures de restauration collective et dans les logements collectifs

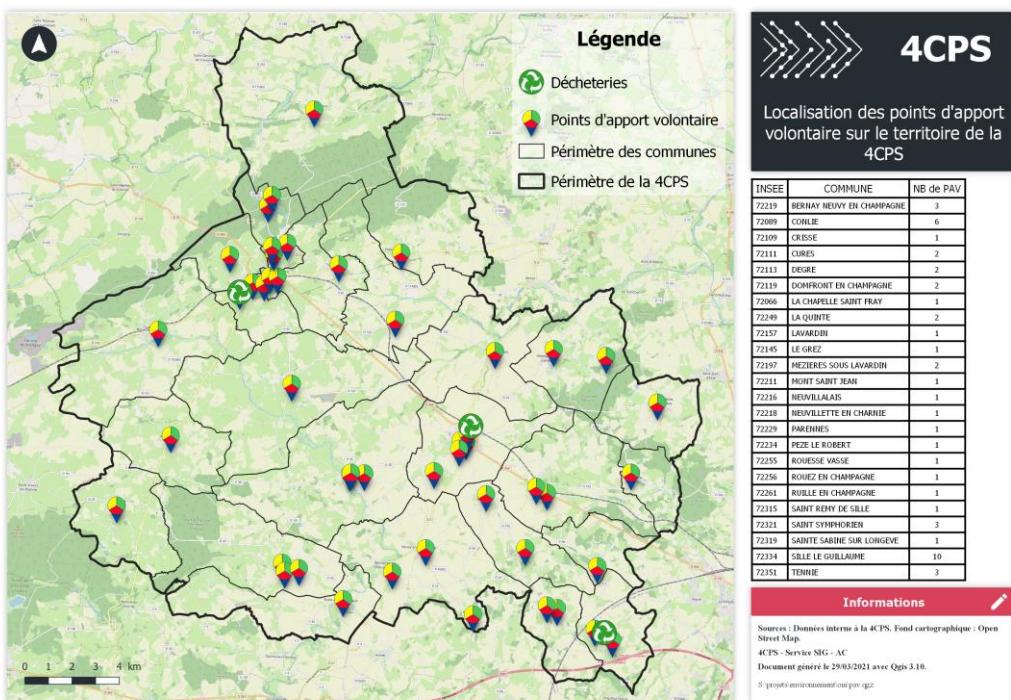
Il existe, sur le territoire de la communauté de communes, des collectes de biodéchets dans des structures de restauration collective :

- Dans les collèges et lycées (Lycée et collège Paul Scarron à Sillé-le-Guillaume, Collège Saint-Cœur de Marie à Sillé-le Guillaume et Collège André-Pioger à Conlie)
- Dans certaines écoles des communes membres de la communauté de communes selon le souhait et l'investissement des élus dans ces thématiques.

Il évident que d'autres structures réalisent le tri à la source des biodéchets mais celles-ci ne sont pas toujours recensées. Ici, nous pouvons voir les lieux où ce type de tri est réalisé et recensé par la communauté de communes.

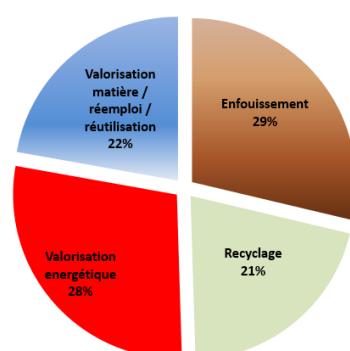
- **Equipements de tri sur le territoire de la communauté de communes**

La communauté de communes regroupe, sur son territoire, 3 importants équipements en matière de tri : la déchèterie de Conlie, la déchèterie de Sillé et l'Aire de déchets verts de Degré. Elle possède également de nombreux points d'apport volontaire sur tout son territoire, comme nous pouvons voir ci-dessous. Prochainement, une recyclerie ouvrira à Sillé-le-Guillaume.



*Carte représentant la localisation des points d'apport volontaire sur le territoire de la 4CPS en 2021 –
Réalisé par Anaël CLOUET*

En terme de valorisation des déchets, voici un graphique représentant le type d'élimination des déchets de la 4CPS pour l'année 2018.



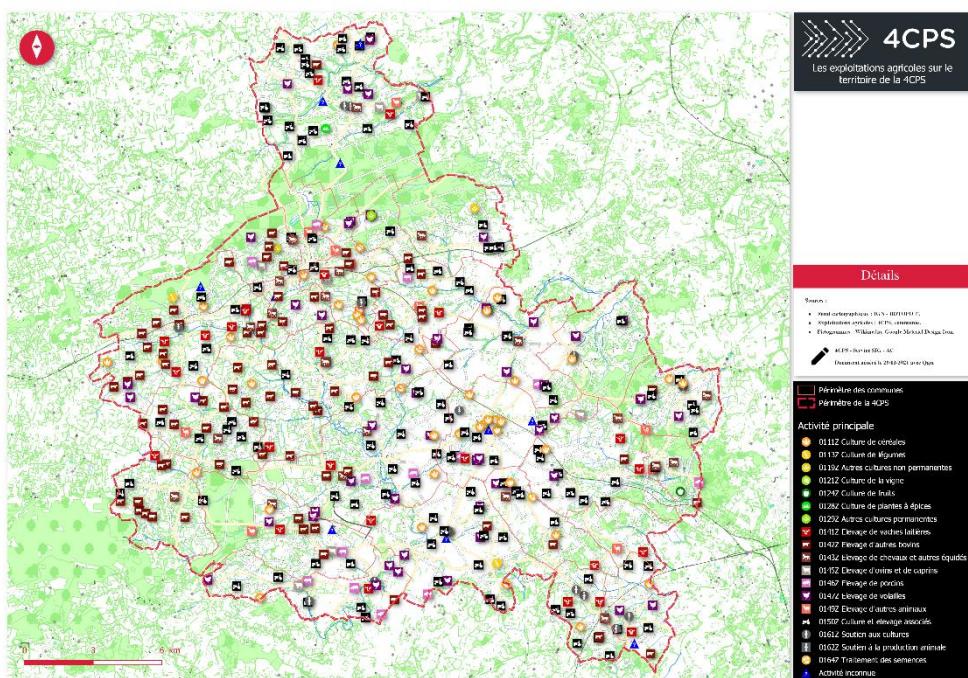
Graphique représentant l'élimination des déchets de la 4CPS durant l'année 2018 – Sources : données de la 4CPS

AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

Sur les 42 922 hectares que recouvre la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, on retrouvait en 2018, 425 chefs d'exploitation soit 9% du total départemental ; 313 exploitations agricoles soit 9% du total départemental et 164 salariés (ETP, équivalent temps pleins) soit 6% du total départemental.

Toujours en 2018, 80% des chefs d'exploitations agricoles du territoire ont plus de 41 ans (52% ont entre 41 et 55 ans et 28% ont plus de 55 ans). En revanche, la part des chefs d'exploitations agricoles ayant 40 ans ou moins est plus faible sur le territoire soit 20%. Cette classe d'âge reste tout de même représentative, ce qui laisse à penser que le territoire reste attractif pour les jeunes exploitants.

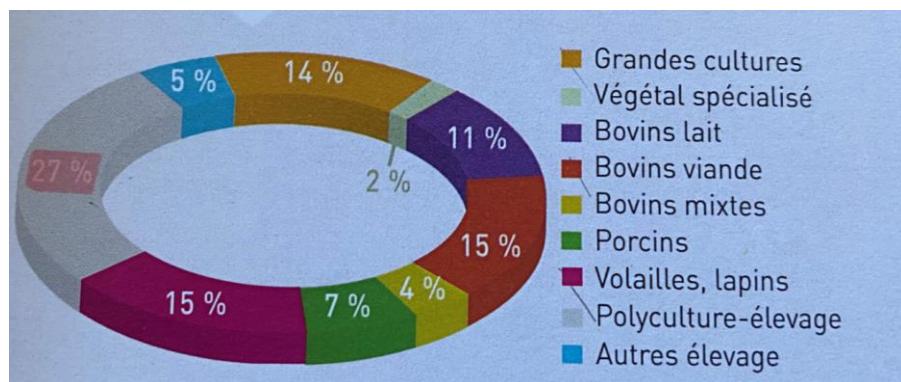
Les 313 exploitations agricoles du territoire étaient réparties, en 2018, sur une superficie agricole utilisée (SAU) de 30 169 hectares, ce qui représentait 8% du total départemental. Pour rappel, selon l'INSEE, la superficie agricole utilisée correspond aux terres arables (les grandes cultures, les cultures maraîchères, les prairies artificielles...y compris le pâturages temporaires, les jachères, les cultures sous abri, les jardins familiaux), aux surfaces toujours en herbe (alpages, prairies permanentes...) et aux cultures pérennes.



Carte représentant les exploitations agricoles sur le territoire de la 4CPS – Réalisé par Anaël CLOUET

En ce qui concerne l'utilisation des surfaces agricoles du territoire, 56% des terres sont utilisées pour des céréales oléo protéagineux (selon le dictionnaire Larousse "Se dit d'une plante cultivée pour ses graines ou ses fruits riches en lipides et en protéines"), 38% des terres sont utilisées en tant que prairies, 5% des terres sont utilisées pour faire du fourrage annuels et 1% pour d'autres cultures.

Toujours selon la Chambre de l'Agriculture Pays de la Loire, les orientations principales de productions des exploitations qu'on retrouve sur la communauté de communes varient. Mais de manière générale, nous pouvons voir que la polyculture et l'élevage (27% de la production des exploitations), que la volaille et le lapin (15% de la production des exploitations), que la viande bovine (15% de la production des exploitations) et que les grandes cultures (11% de la production des exploitations) sont les orientations principales de production des exploitations, ce qui représente environ 70% d'orientation totale de production des exploitations. On peut voir ci-dessous, les autres orientations de production des exploitations :

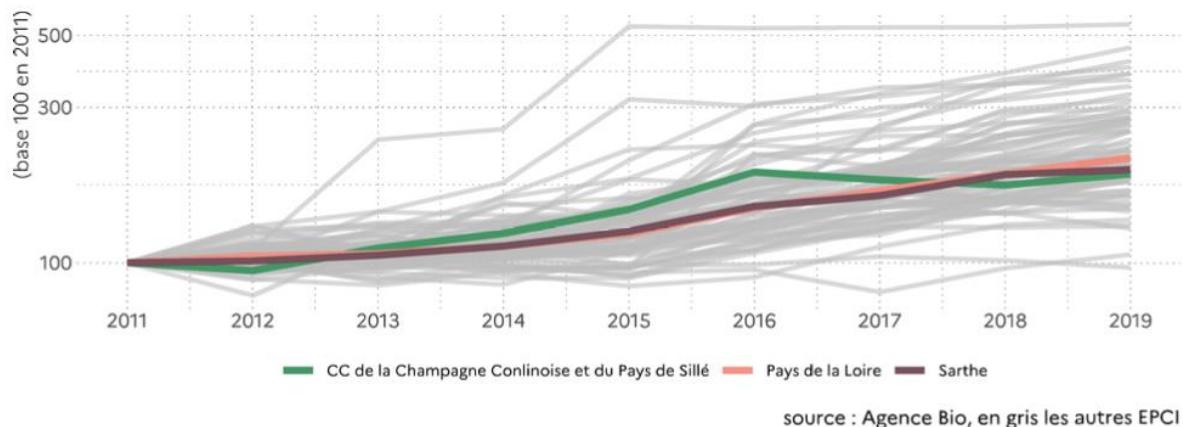


*Graphique représentant les orientations principales de production des exploitations de la communauté de communes en 2018 –
Source : Chambre de l'Agriculture des Pays de la Loire.*

En ce qui concerne l'agriculture biologique, selon l'ORAB (Observatoire régional de l'agriculture biologique), la Sarthe a connu un développement notable de l'agriculture biologique à partir de 2010 qui s'est accéléré depuis 2015. Sur le territoire de Sarthe, les surfaces engagées en bio ont été multipliées par 2,5 en 10 ans. Il existait en 2019, 29 exploitations faisant de l'agriculture biologique sur le territoire de la 4 CPS ce qui représente environ 8% du total du département. La région Pays de la Loire était en 2018, la 5ème région agricole de France, avec 159 produits sous signe de qualité (Label Rouge, Agriculture Biologique, Appellation d'origine contrôlée...) et 13000 exploitations engagées dans ces démarches.

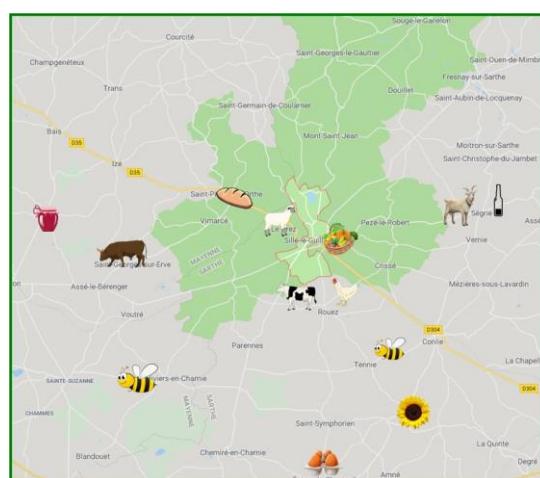
Sur les **30 169** hectares de surfaces agricoles utiles de la communauté de communes, en 2019, 1 496 hectares de surfaces agricoles utiles sont engagées en agriculture biologique.

Evolution des surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique



Graphique représentant l'évolution des surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Sources : Agences Bio

Sur le territoire de la communauté de communes, on recense une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Elle se loge dans la commune de Sillé-le-Guillaume (579 Route Paul Scarron, 72140 Sillé-le-Guillaume) à la Cité scolaire Paul Scarron. Cette association a été renommée AM'HAPPY SILLE et est présente sur le territoire depuis le 18 janvier 2019. AM'HAPPY SILLE propose des paniers de légumes bio, du pain bio, des produits laitiers de vache, de chèvre, de la viande de bœuf, de veau, du poulet bio, des œufs bio, du miel... produits par les producteurs locaux. On y retrouve certains producteurs de la communauté de communes de la 4 CPS ainsi que d'autres producteurs au-delà des limites de la 4 CPS et plus particulièrement en Mayenne au vu de sa proximité avec ce département.



Carte représentant les producteurs de l'AMAP Am' Happy Sillé en Novembre 2020 – Sources : AMAP Am' Happy Sillé

Il existe également à Degré, une épicerie associative qu'on retrouve sous le nom « Au p'tit Marché Degréen ». Cette épicerie offre une solution alternative aux circuits de distributions traditionnels en privilégiant les circuits courts et en mettant en avant les producteurs locaux. Elle est gérée par une équipe de bénévoles, qui propose une large gamme de produits quotidien locaux et régionaux. Les produits sont essentiellement issus de l'agriculture et de l'élevage biologique.

De plus, on retrouve sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé des marchés de producteurs :

Communes	Jours
Sillé-le-Guillaume	Mercredi matin / Samedi matin
Conlie	Jeudi matin
La Quinte	Mardi fin d'après-midi

ACTION EN MATIERE DE BIODIVERSITE

- **Les divers protections et les aires protégées**

- **Natura 2000**

Le réseau européen Natura 2000 est un réseau ayant pour objectif de préserver, de maintenir ou de rétablir une diversité des habitats et des espèces désignées comme prioritaires en Europe. Le réseau Natura 2000 gère de manière équilibré et durable des espaces tout en prenant en compte les activités économiques et sociales. La protection Natura 2000 regroupe deux types d'espaces : l'Oiseaux (issu de la directive des Oiseaux de 1979) et l'Habitat (issu de la directive Habitat-Faune-Flore de 1992).

On recense sur le territoire de la communauté de communes, deux sites NATURA 2000 :

Référence	Nom	Surfaces	Communes	Espèces
FR5202003	ZSC BOCAGE A OSMODERMA EREMITA ENTRE SILLE- LE- GUILLAUME ET LA GRANDE- CHARNIE	13 445 ha	Ruillé-en-Champagne Saint-Symphorien Tennie	Lucane Cerf-volant Pique-Prune Le Grand Capricorne
FR5200650	ZSC FORET DE SILLE	721 ha	Crissé Mont-Saint-Jean Sillé-le-Guillaume	Cordulie à corps fin Lucane Cerf Volant Ecrevisse à pieds blancs Chabot commun

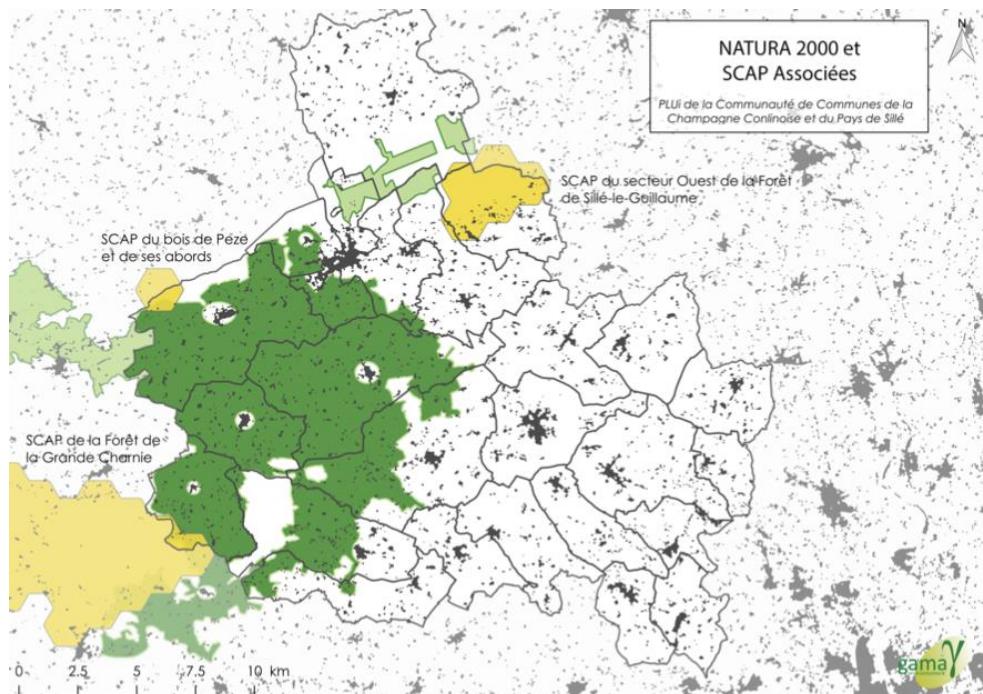


Figure 18 : Zonage Natura 2000 et Stratégie de Crédation des Aires Protégées associées

Carte représentant le zonage Natura 2000 et la stratégie de création des Aires Protégées associées
 – Sources : EIE PLUi

➤ Parc Naturel

Les Parcs naturels ont comme mission d'établir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Les Parcs naturels doivent intégrer les enjeux de biodiversité aux différentes projets de territoires. (*Site des parcs régionaux de France*). Les parcs naturels régionaux ont 5 missions (issues de l'article R333-4 du Code de l'Environnement) : La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; L'aménagement du territoire ; Le développement économique et social ; L'accueil, l'éducation et l'information ; L'expérimentation, l'innovation. En 2020, 56 Parcs naturels ont été recensés sur le territoire français, représentant 15% du territoire français (hors DOM TOM).

Le Parc Naturel Régional Normandie Maine recouvre une partie du territoire de la communauté de communes. Sa superficie est de 257 000 hectares étalée sur 135 communes et 14 villes dans les 4 départements suivant : l'Orne, la Manche, la Mayenne et la Sarthe. Sur le territoire de la communauté de communes, 7 communes sont sous la protection du Parc Naturel Régional, les communes de Mont Saint Jean, de Pezé-le-robert, de Crissé, de Saint-Rémy-de-Sillé, de Sillé-le-Guillaume, du Grez et de Rouessé-vassé. Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine a été adopté par le décret du Premier Ministre le 23 octobre de 1974 en devenant ainsi le 14ème Parc Naturel Régional de France. Son label Parc Naturel Régional a été renouvelé dans un premier temps en 1996 et dans un second temps en 2008.

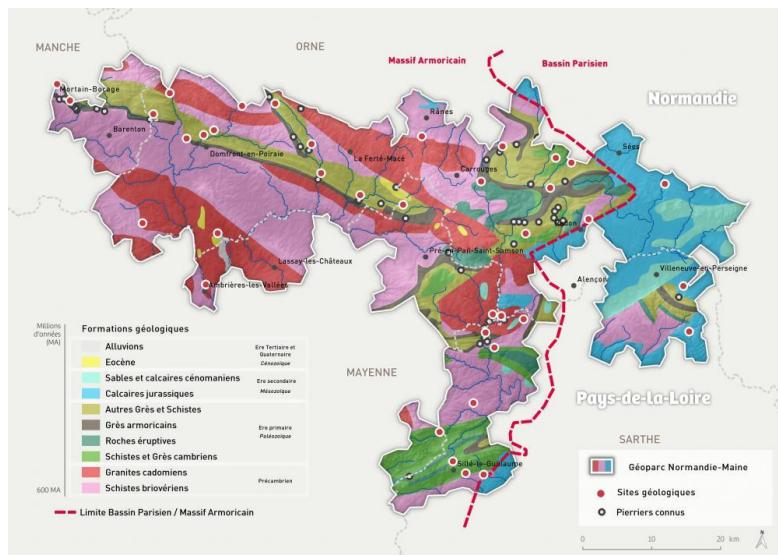


*Carte représentant les limites du Parc Naturel Régional Normandie Maine –
Source : Parc Naturel Régional Normandie Maine*

➤ Géoparc Mondial de l'UNESCO

Le Géoparc mondial est un label qu'on attribue à des territoires ayant des sites et des paysages d'importance géologique internationale dans un objectif de protection, d'éducation et de développement durable. Les Géoparcs ont été mis en application en 1997. Les Géoparcs sont des réseaux qui œuvrent ensemble dans une logique de partage d'expériences et de coopération (*Site Parc Naturel Normandie Maine*). Le label Géoparc Mondial Unesco a la volonté en valorisant les richesses géologiques des territoires, de faire prendre conscience et faire comprendre aux citoyens les enjeux de société importants sur la planète.

Le Géoparc Normandie-Maine s'étend sur 2650 km² regroupant 141 communes réparties sur deux régions (Pays de la Loire, Normandie) et sur quatre départements (Orne, Manche, Mayenne et Sarthe). C'est le Parc Naturel Régional Normandie Maine qui gouverne le Géoparc. Le Géoparc Normandie-Maine regroupe les points culminants de l'Ouest de la France permettant de mettre en avant des paysages (Escarpe-ments rocheux, pierriers, sites d'eaux vives, belvédères...) très loin des images habituelles de la Normandie ou des bords de la Loire. En effet, les paysages de ce Géoparc racontent l'histoire de la formation de deux chaînes de montagnes (cadomienne et varisque) à l'origine du Massif armoricain ainsi qu'à l'origine du Bassin parisien. S'observe ainsi au sein du Géoparc près de 600 millions d'années d'Histoire à travers les roches, les fossiles, les affleurements et les paysages.



Carte représentant le Géoparc Normandie Maine et ses formations géologiques – Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine

➤ Les ZNIEFF (Zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

La zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique est un inventaire lancé en 1982 ayant pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision. Il existe de deux types de ZNIEFF ; les ZNIEFF de type I qui correspondent aux sites d'intérêt biologique remarquable caractéristique du patrimoine naturel national ou régional où les zones sont particulièrement sensibles aux aménagements ou à d'éventuelles modifications du fonctionnement écologique du milieu (*Site Inventaire National du Patrimoine Naturel*). Et les ZNIEFF de type II correspondent aux grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme devant respecter les grands équilibres écologiques en particulier la faune sédentaire ou migratrice.

Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de sillé, on recensait en 2017 (d'après l'EIE PLUi), 32 ZNIEFF dont 27 de type I et 5 de type II.

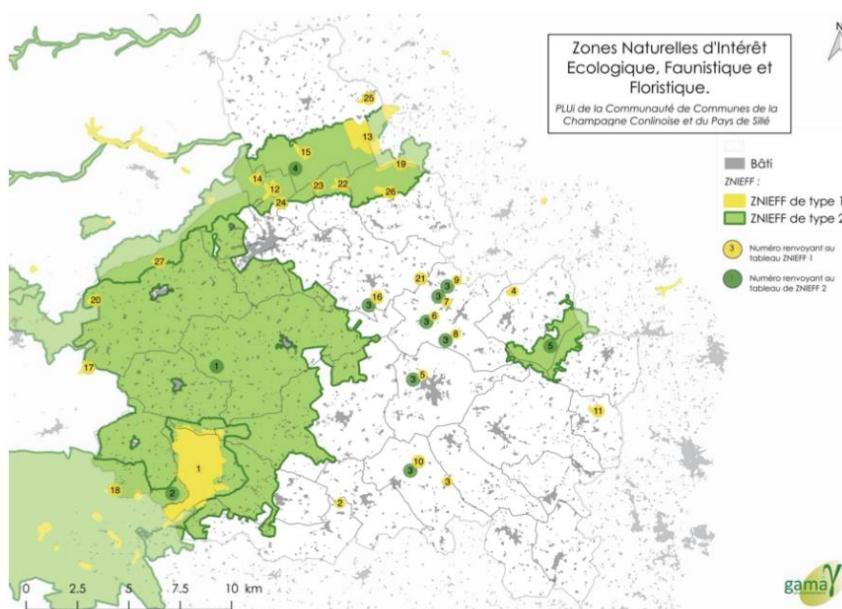


Figure 12 : Carte des ZNIEFF 1 et 2 et numéros associés

Carte des ZNIEFF présentent sur le territoire de la communauté de communes –
Sources : EIE PLUi

➤ Les arrêtés de protection de biotope

Les arrêtés préfectoraux ont comme objectif de prévenir la disparition des espèces protégées (espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées) par la fixation de mesures de conservation des biotopes nécessaire à leur alimentation, leur reproduction, leur repas ou leur survie. Ces biotopes peuvent être constitués par des mares, des marécages, des marais, des haies, des bosquets, des landes, des dunes, des pelouses ou par toutes autres formations naturelles peu exploitées par l'homme (*Site Office Nation de la Chasse et de la Faune Sauvage*).

En 2017, on recensait un arrêté préfectoral de la protection de biotope datant du 12 décembre 2014 sur le territoire de la communauté de communes pour l'écrevisse à pieds blancs qu'on retrouve dans les cours d'eau de la Vallée Layée, de la Vallée Létrie, de la Moulaye, de la Tasse, de la Roullée, du Ruisseau du Bois, du Ruisseau de la Bonnefontaine et du Ruisseau du Moulin du Houx. Les communes concernées par cet arrêté de protection de biotope sont : Crissé, Mont-Saint-Jean, Neuvillalais, Rouez.

➤ Stratégie de création des aires protégées (SCAP)

La stratégie nationale de Crédation d'Aires protégées a pour volonté de renforcer le réseau des aires protégées avec l'objectif de placer d'ici 10 ans, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous forte protection. Cette stratégie nationale est issue de la loi du 3 aout 2009 et fait écho aux chantiers prioritaires du Grenelle de l'environnement. Elle se veut d'améliorer la cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau métropolitain des aires protégées en contribuant au maintien de la biodiversité, au bon fonctionnement des écosystèmes et à l'amélioration de la trame écologique.

En 2017, sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, on recensait 3 projets de création de SCAP : Secteur Ouest de la forêt de Sillé-le-Guillaume, la forêt de la Grande Charnie et le bois de Pezé et ses abords. Selon le portrait initialisé par la DREAL Pays de la Loire, sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, 52,4% du territoire bénéficie de statut d'aires protégées pour la conservation de la nature en 2021.

- **Part des cours d'eau en bon état**

Le territoire est de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé possède un réseau hydrographique relativement dense qui alimente la Sarthe. La ligne crête qu'on retrouve au Nord du territoire est une zone de diffluence faisant naître un réseau hydrographique ayant différentes orientations. Le versant Nord génère ainsi le ruisseau des Defays (affluent de l'Orthe). Le versant sud lui, permet la mise en place du Palais, de la Vègre, du Souci, de la Longuève et de l'Antonnière. Ce réseau hydrographique possède une densité relativement élevée. Le territoire possède également des plans d'eau qui sont utilisés en tant que loisirs.

La densité du réseau, les fortes pentes qu'on retrouve sur certaines parties du territoire, l'occupation essentiellement agricole du territoire sont des facteurs maximisant le risque de transferts de polluants vers les eaux de surface. D'où l'importance d'une biodiversité au rôle antiérosif et hydraulique (haies, bandes enherbées, ripisylve...) qui permet de limiter la pollution et la dégradation du milieu aquatique du territoire.

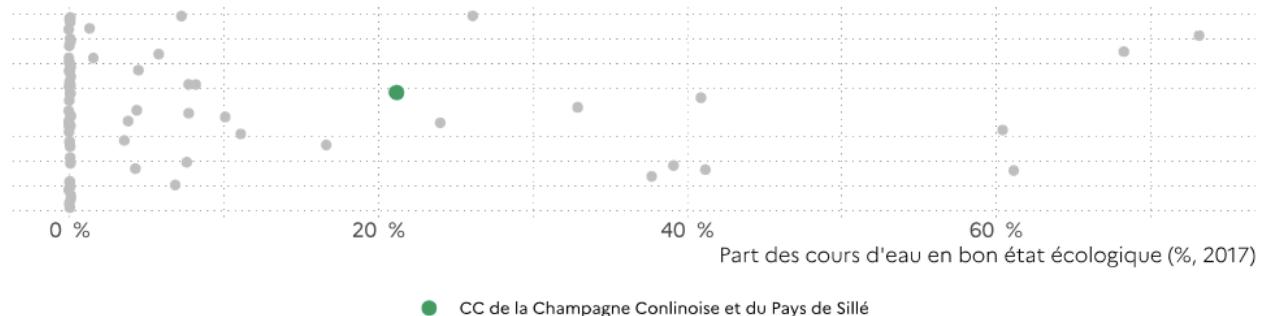
D'autre part, lorsque les épisodes de pluies se répètent, le débit des cours d'eau augmente rapidement entraînant des risques d'inondations. Ce risque d'inondation reste relativement faible de par la situation géographique du territoire situé sur les têtes de bassin versant, de par la morphologie des cours d'eau ayant tendance à évacuer l'eau rapidement compte tenu de la pente ainsi que par un éloignement des espaces urbanisés par rapport au cours d'eau et une occupation végétale des sols. Les cours d'eau de ce territoire sont de véritables corridors écologiques indispensables à la préservation de la biodiversité. Notamment dans les zones humides du territoire sur les têtes de bassin versant. Ces zones humides aident à la régulation des débits, à l'épuration des eaux de ruissellements ...

Il est primordial que la qualité des eaux soit en bon état sur le territoire, car la communauté de communes se situe en tête de bassin versant de plusieurs affluents de la Sarthe. Elle est en quelque sorte responsable quant à la qualité des eaux qui s'écoulent vers l'aval.

En 2013, un état des lieux a été fait sur le territoire permettant d'en déduire que le bilan écologique est globalement moyen pour les cours d'eau de ce territoire. Trois cours d'eau atteignent le bon état écologique : l'Orthe, le Palais et la Gée. L'état moyen des masses d'eau de surface correspond globalement à la situation de l'ensemble des cours d'eau du département de la Sarthe.

En 2013, la qualité chimique des eaux souterraines de l'Ouest du territoire qualifiait les masses d'eau de médiocre avec une concentration élevée de nitrate et de pesticides. Cette pollution chimique s'explique par des apports anthropiques mais également par des caractéristiques d'un sous-sol ne permettant pas la mise en place de grands aquifères favorables à une épuration optimale des eaux. Selon l'agence de l'eau Loire-Bretagne, environ 20% des cours d'eau de la communauté de communes était en bon état écologique en 2017.

Part des cours d'eau en bon état écologique des EPCI des Pays de la Loire



source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Graphique représentant la part des cours d'eau en bon état écologique des EPCI des pays de la Loire – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Sur le territoire de la communauté de communes, on retrouve un SDAGE. Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixe les orientations fondamentales et les actions structurantes à mettre en œuvre pour la préservation et l'amélioration des ressources en eau et des milieux aquatiques. Le territoire de la communauté de commune dispose également de deux SAGE. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) décline à l'échelle du cours d'eau et de son bassin versant, la politique locale de la gestion de l'eau. On en retrouve 2 sur le territoire : Le SAGE Amont et le SAGE Sarthe Aval Ce document doit être conforme avec les objectifs et dispositions du SDAGE. Les objectifs du SDAGE et des SAGE est de limiter les pollutions afin d'améliorer la qualité des masses d'eau. Il faut cibler en priorité les cours d'eau en tête du bassin versant pour limiter les pollutions en aval.

Et enfin, à l'échelle de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, le label « Territoires engagés pour la nature » n'existe pas. Mais à l'échelle du Pays du Mans, ce label existe. Le Pays du Mans, dans la volonté d'avoir un outil de compilation, de suivi et de diffusion des données et des projets existants, va s'engager dans “Territoires engagés pour la nature”. Cet engagement se veut d'une volonté d'agir, de faire connaître et de valoriser ses richesses et particulièrement son patrimoine naturel et ses milieux humides. On peut voir ci-dessous, le plan d'action du Pays du Mans qui repose sur 3 objectifs principaux :

- « Agir pour les richesses écologiques ordinaires et remarquables » : préservation, restauration, gestion du maillage bocager, forestier, des zones humides et des réservoirs de biodiversité remarquables du Pays du Mans,
 - « Connaître et éduquer sur la biodiversité » : amélioration des connaissances et sensibilisation des citoyens à la biodiversité du Pays du Mans,
 - « Valoriser et faire découvrir la trame verte et bleue » : valorisation et découverte du patrimoine naturel du Pays du Mans par des démarches d'interprétation et de nature en ville.
- Les actions devront ensuite se positionner sur au moins un des quatre domaines d'actions proposés :
- Coconstruire une gouvernance locale commune de la trame verte et bleue,
 - Protéger et restaurer les richesses écologiques du territoire,
 - Faire de la biodiversité et du stockage carbone des facteurs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique,
 - Valoriser la trame verte et bleue comme support du cadre de vie.

La 4 CPS souhaitant intégrer le Pays du Mans, celle-ci intégrera si elle le souhaite par la suite une démarche pour ce label “Territoires engagés pour la nature”.

VULNERABILITE & RISQUES

- **Les risques naturels**

- Les risques d'inondations

Il existe plusieurs ordres de risque d'inondation : le risque d'inondation par remontée de nappe, le risque d'inondation par débordement des cours d'eau et le risque d'inondation par ruissellement urbain et agricole. Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, l'aléa inondation est présent sous ses trois formes.

Le risque de débordement des cours d'eau est principalement localisé au niveau de la Vègre et plus particulièrement au Sud de la Communauté de communes. Le risque de ruissellement est lui plus présent dans le Nord de la communauté de communes de par la morphologie du réseau hydrographique se situant en tête de bassin versant. En ce qui concerne le risque d'inondation par remontée de nappe, il est présent sur l'ensemble du territoire. Car en effet, le niveau de la nappe du territoire est affleurante sur une majeure partie du territoire, ce qui peut rendre le territoire vulnérable. Cependant, en 2017, aucune remontée de nappes dans le territoire de la communauté de communes n'a été recensé, permettant ainsi de minimiser ce risque.

Le risque d'inondation est présent sur le territoire, le rendant d'une manière ou l'autre le territoire vulnérable. Le secteur de la vallée de la Vègre est la partie la plus vulnérable à l'aléa inondation.

- Les risques de mouvements de terrain

Il existe plusieurs ordres de mouvement de terrain : les mouvements lents et continues et les mouvements rapides et discontinus. Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, les mouvements de terrain sont issus des tassements et affaissements de sol et des phénomènes de retrait-gonflement des argiles. Les communes de Crissé, Pezé-le-Robert, Rouez en Champagne, Ruillé-en-Champagne, Saint-Rémy-de-Sillé et Sillé-le-Guillaume sont des communes à vulnérabilité faible ou moyenne au niveau du risque de mouvements versants de par la géologie, les pentes de terrain, la végétation, le ruissellement et les activités anthropiques.

L'aléa retrait / gonflement des argiles est le passage du volume de l'argile avec une grande teneur en eau, en état de saturation durant les périodes de pluies à un volume de l'argile avec une faible teneur en eau durant les périodes sèches. L'aléa retrait / gonflement des argiles reste relativement faible sur une grande partie du territoire. Plusieurs secteurs sont classés en aléa moyen. Alors que d'autres secteurs sont classés en

aléa fort notamment dans le Sud-Est du territoire : l'Est de la commune de Mézières sous Lavardin et l'Est et le Nord de la commune de Lavardin.

- Le risque des feux de forêt

Il existe plusieurs formes de feu de forêts : les feux de sol brûlent la matière organique de la litière, de l'humus ou de la tourbière, les feux de surface brûlent la strate basse de la végétation et les feux de cimes brûlent la partie supérieure de la strate arborée et forment une couronne de feu. Sur le territoire de la communauté de communes, le risque de feu de forêt est présent. Deux communes sont soumises à une sensibilité forte le Grez et Mont-Saint-Jean. Cinq communes sont soumises à une sensibilité faible : La Chapelle-Saint-Fray, Mézières-sous-Lavardin, Saint-Symphorien, Sainte-Sabine-sur-Longève, Sillé-le-Guillaume.

Tous ces risques sont relativement faibles mais doivent être donc pris en compte dans les projets d'aménagement. Les risques naturels et notamment les risques d'inondations et de mouvements de terrain se situent au niveau des vallées et des versants.

- Les risques technologiques

- ICPE

Sur le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, on recensait en 2017, 48 ICPE. Les Installation Classée pour la Protection de l'Environnement sont des exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

- BASIAS

On recensait également sur le territoire de la communauté de communes 82 sites BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). BASIAS est une base de données faisant l'inventaire de tous les sites industriels ou de services (anciens ou actuels) ayant eu une activité potentiellement polluante.

La forte occupation agricole et la présence de relief sur le territoire sont des facteurs maximisant le risque de transferts de polluants vers les eaux de surface. Il est donc nécessaire d'avoir une biodiversité au rôle antiérosif et hydraulique pour limiter la pollution et la dégradation du milieu aquatique du territoire.

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- **Etat d'avancement du PLUi**

Le PLUi de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé est en phase d'élaboration du règlement écrit et graphique.

- **Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme**

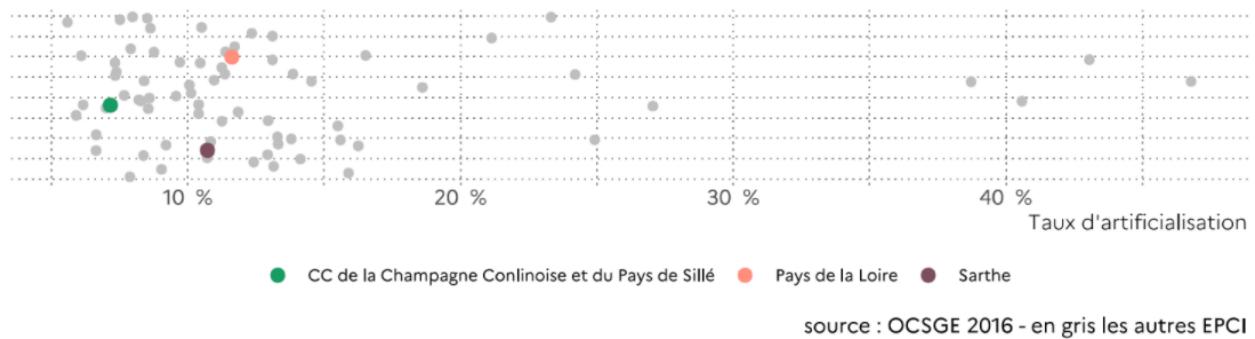
Afin de réduire la consommation du foncier, le PLUi fixe des objectifs sur la typologie de logements. L'objectif de la communauté de communes est d'avoir sur le territoire un pourcentage (entre 10 et 15%) de logements économe en espace (-400m²) dans les 15 prochaines années.

Ainsi, aujourd'hui, on dénombre sur le territoire intercommunal 119 hectares de surfaces urbanisables non urbanisées destinés à la construction d'habitation. L'objectif du PLUi est de rapporter cette surface urbanisable à 47 hectares (soit une réduction de 58% des terres potentiellement retirées) dans les 15 prochaines années. Environ 50 hectares vont être rendu aux activités agricoles. Pour réussir cette transition, l'augmentation de la densité des terres urbanisables sera nécessaire. Un passage de 8 logements par hectare en moyenne à 15 logements par hectare en moyenne doit se faire pour répondre à ses objectifs. De plus, pour compenser cette réduction du nombre de surfaces urbanisables, vont être remis sur le marché 10% des logements vacants du territoire.

En ce qui concerne les zones d'activités économiques, une économie des surfaces urbanisables doit être également fait. Seules les zones d'activités économiques à Conlie, Sillé-le-Guillaume et Bernay en Champagne vont pouvoir s'étendre. L'utilisation de terres dans les zones d'activités doit se faire de manière économe en espace avec une volonté de densifier autant que possible les nouvelles structures économiques arrivant sur le territoire. En faisant également attention à ne pas bloquer leurs activités et leur développement. Il y une création potentielle d'une zone d'activités économiques à Domfront en Champagne.

En 2016, le taux d'artificialisation de la communauté de communes était 7,2%, ce qui est relativement faible. Les espaces artificialisés en 2016 était de 3 089,2 hectares. Le PLUi étant en cours d'élaboration, il est difficile d'avoir des données plus récentes.

Taux d'artificialisation par EPCI en Pays de la Loire

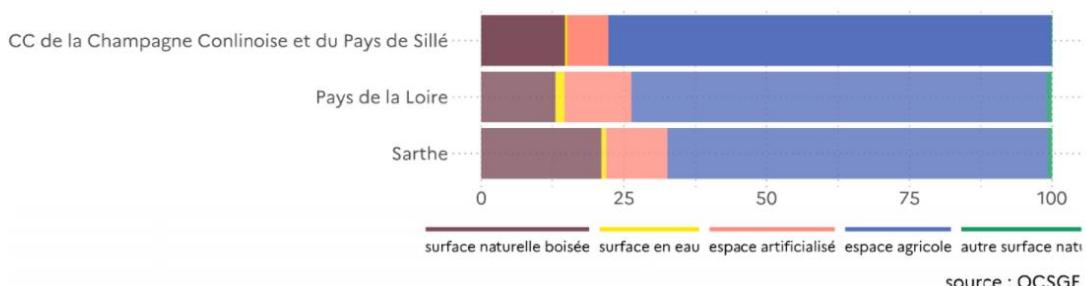


Graphique représentant le taux d'artificialisation par EPCI en Pays de la Loire – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Sources OCSGE 2016

- **Nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestière**

Le nombre d'hectares de terres urbanisées, de terres agricoles, naturelles et forestière n'ont pas été communiqué car le PLUi est en cours d'élaboration. Cependant, le volume des surfaces agricoles doit être stabilisé voir même augmenter. Afin de répondre à cet objectif, pour développer le territoire, on priviliege : la reconquête des friches et délaissés urbain, la densification du tissu urbain, l'urbanisation de parcelles ayant un moindre impact agricole (et naturel).

Occupation du sol



Graphique représentant l'occupation du sol de la communauté de communes – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Sources OCSGE 2016

Entre 2009 et 2017, le nombre de surfaces naturelles, agricoles et forestières artificialisées a augmenté.

Artificialisation des espaces naturels et forestiers

Répartition des surfaces naturelles, agricoles et forestières nouvellement artificialisées entre 2009 et 2017

ha	surface NAF [*] artificialisée sur la période	dont artificialisation pour l'activité	dont artificialisé pour l'habitat	dont artificialisé pour le mixte	surface communale	part de la surface communale artificialisée sur la période (%)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	161,1	23,3	110,5	2,5	43 082,3	0,37
Sarthe	3 328,7	663,4	2 125,4	45,0	623 825,0	0,53

Source : CEREMA d'après DGFiP - Fichiers fonciers

^{*}NAF : naturel, agricole et forestier

Tableau représentant l'artificialisation des espaces naturels et forestiers entre 2009 et 2019 sur le territoire de la communauté de communes – Réalisé par la DRAAF – Source : CEREMA

• Potentiel de recyclage foncier

Selon les chiffres de l'INSEE, le nombre de logement vacant sur le territoire de la communauté de communes était de 920 en 2017. Le PADD (datant de 2019) révèle que les chiffres donnés par l'INSEE ne correspondent pas à la réalité du territoire. Le PLUi a pour objectif de réduire 75 logements vacants sur le territoire pour les 15 prochaines années, correspondant à 10% des besoins en nouveaux logements et permettant de recycler 5 hectares de terre agricole. Afin de répondre à ces objectifs, certaines communes ont ou vont instaurer des taxes sur les logements vacants pour répondre à ces problématiques. Il faut savoir qu'une part importante des logements vacants sont en mauvais état et nécessite donc d'importants travaux afin de pouvoir être conformes aux normes de confort actuelles.

La communauté de communes est également engagée dans le concept BIMBY. BIMBY est un concept d'urbanisme visant à la densification des espaces résidentiels pavillonnaires. Il vise à démontrer que les quartiers déjà constitués peuvent accueillir chaque année l'ensemble de la production de maisons individuelles par une densification douce et ainsi réduire l'étalement urbain. Les collectivités territoriales sont amenées à repenser leur mode d'action pour libérer du foncier et ainsi continuer à voir leur territoire se développer (geoconfluences, Bimby). Sur la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, 238 hectares sont accessibles pour des opérations Bimby.

En ce qui concerne les dents creuses, 72 hectares de dents creuses sont présentes sur le territoire de la communauté de communes. Une dent creuse est un espace non construit entouré de parcelles bâties. Résultant souvent d'une ancienne zone agricole ou d'une unique parcelle restée vierge de construction, de la démolition d'un édifice ou encore d'un terrain vague (service des affaires juridiques, seine et marne). Ces 72 hectares de dent creuse pourront être utilisés en tant que terre à urbaniser afin de densifier le territoire et limiter l'étalement urbain et sa consommation de terres agricoles.

Sur le territoire de la communauté de communes, seule une friche commerciale est présente et celle-ci est en cours de réhabilitation, elle correspond à l'ancien Intermarché à Sillé-le-Guillaume.

EAU & ASSAINISSEMENT

Deux SAGE recouvre le territoire de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé :

- Le SAGE Sarthe Amont : Le SAGE du bassin de Sarthe Amont a été mis en place en 2002, il a connu en mars 2019 une révision afin de définir les nouveaux enjeux et une nouvelle traduction réglementaire et opérationnelle pour 2023. Le SAGE Sarthe Amont couvre la totalité du bassin versant de la Sarthe Amont (2 882 km²) à cheval sur les départements de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne.
 - Le SAGE Sarthe Aval : Le SAGE du bassin de Sarthe Aval a été validé en Juillet 2020 par les préfets de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire . Le SAGE Sarthe Aval couvre la totalité du bassin versant de la Sarthe Aval (2 727 km²) à cheval les départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne.
- Compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes

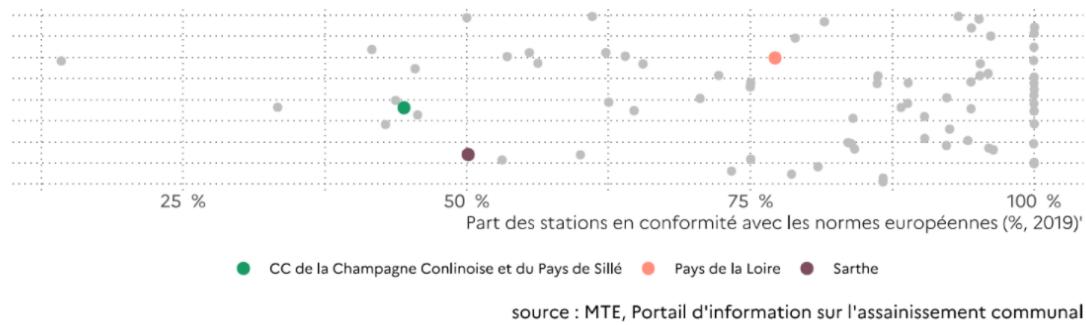
Sur le territoire de la communauté de communes, le nombre d'installations de traitement des eaux usées est de 27. En 2019, sur les 27 stations de traitement des eaux usées, 12 sont en conformité avec les normes européennes ce qui représente 44,4%.

Compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes

source : MTE, Portail d'information sur l'assainissement communal			
Territoire	Nombre de stations (en 2019)	Nombre de stations en conformité avec les normes européennes (en 2019)	Part des stations en conformité avec les normes européennes (en %, en 2019)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	27	12	44,4
Sarthe	347	174	50,1
Pays de la Loire	1 600	1 235	77,2
France métropolitaine	21 650	16 537	76,4

Tableau représentant la compatibilité des installations de traitement des eaux usées avec les normes européennes – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Sources MTE

Conformité des stations avec les normes européennes des EPCI des Pays de la Loire



Graphique représentant la conformité des stations avec les normes européennes des EPCI des Pays de la Loire – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Source : MTE

- Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions

Sur le territoire de la communauté de communes, on retrouve en 2021, 2 captages prioritaires et ces 2 captages bénéficient d'un plan d'actions. Le nombre de captages inclus dans un périmètre de protection est de 15 en 2021. La part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages est donc de 4,6%.

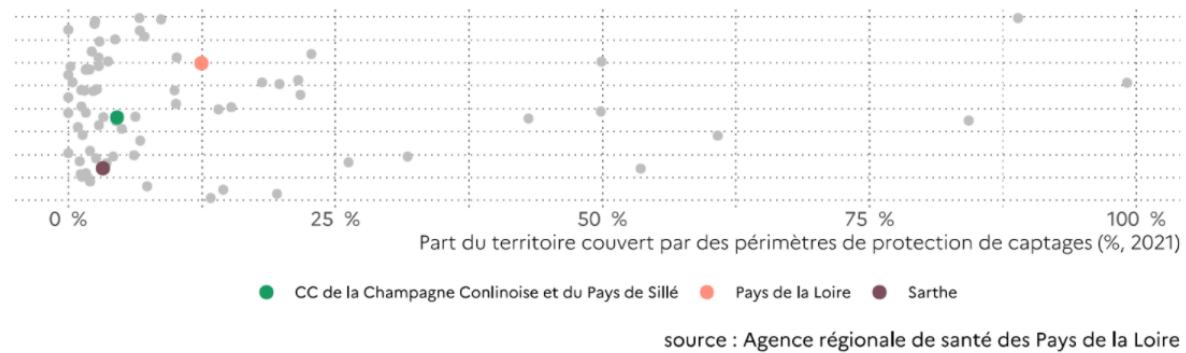
Captages

source : Agence régionale de santé des Pays de la Loire

Territoire	Nombre de captages prioritaires (en 2021)	Nombre de captages prioritaires bénéficiant d'un plan d'actions (en 2021)	Nombre de captages inclus dans un périmètre de protection (en 2021)	Part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages (en % en 2021)
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	2	2	15	4,6
Sarthe	9	9	161	3,2
Pays de la Loire	47	42	477	12,5

Tableau représentant le captage sur le territoire de la communauté de communes – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Source : Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire

Protection de captages des EPCI des Pays de la Loire



Graphique représentant la protection de captages des EPCI des Pays de la Loire – Réalisé par la DREAL Pays de la Loire – Source : Agence régionale de Santé des Pays de la Loire

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le pôle Sillé Plage fait partie de l'activité touristique la plus attractive du territoire avec notamment un important rayonnement départemental voir régional. Niché au cœur d'une forêt domaniale de 3500 ha, le site de Sillé Plage est un site naturel classé. Sa dimension touristique n'a cessé de s'affirmer et de se développer dès les années 1930. Il offre aux touristes un large choix d'activités : activités nautiques, tyroliennes, mini-golf, manège à poneys, rosaries, tennis... Les touristes peuvent séjourner sur le site Sillé Plage dans les 3 campings présents.

Le territoire possède également un petit patrimoine géologique. En effet, 3 sites sur le territoire intercommunal sont portés par la DREAL à l'Inventaire du patrimoine Géologique National de la Normandie (IPGN) : La carrière de la Lande à Lavardin, La Pierre de Bernay à Ruillé-en-Champagne et La carrière Lefevre à Lavardin. En ce qui concerne le patrimoine culturel, on retrouve sur le territoire, le site classé du Grand étang de Sillé-le-Guillaume et ses abords, le site classé du parc et des perspectives du château des Sources à Saint Symphorien, le site inscrit du château de Courmenant et de ses abords à Rouez-en-Champagne.

On retrouve sur le territoire de la communauté de communes un patrimoine bâti intéressant. En effet, au-delà du grand patrimoine comme le Château de Sillé ou de Sources, il existe sur le territoire un important petit patrimoine : granges à piles typiques, des lavoirs, des puits, des chapelles, des croix, des corps de fermes etc. Ainsi, le PLUi souhaite mettre en avant certains bourgs pour leurs atouts patrimoniaux bien préservés comme les communes de Cures, Rouez, Mont Saint Jean, Pezé le Robert, Domfront en Champagne, Crissé, La Chapelle Saint Fray, Neuville en Charnie, Tennie, Ruillé en Champagne, Le Grez et Neuville-lais. Ce petit patrimoine se doit d'être mis en valeur pour augmenter leur attrait touristique mais se doit également d'être préserver et restaurer afin de le transmettre aux générations futures. Il existe un projet de labérisation du centre bourg de Sillé-le-Guillaume en « Petite cité de Caractère ».

Pour aller à la découverte de ce patrimoine intercommunal bâti et naturel, de nombreux sentiers de randonnée maillent le territoire. Outre les sentiers de randonnées (GR, PR), il existe sur le territoire intercommunal des circuits de randonnées. Les circuits « Tour du bourg » d'environ 5 kilomètres qui permettent de découvrir les parties arrières des cours et les circuits « Paysages » allant de 5 à 20 kilomètres permettant de découvrir le paysage rural du territoire. Il y a une volonté de créer de nouvelles connexions entre ces sentiers et ces circuits de randonnées, de créer de nouvelles boucles sur des thématiques comme l'eau, le patrimoine (historique ou agricole) par la communautés de communes et ses communes membres.

Une partie du territoire intercommunal est labellisée « Station Verte » : Bernay-Neuvy en Champagne, Ruillé en Champagne, Rouez, Saint Symphorien, Tennie et Sillé-le-Guillaume. Le label « Station Verte » est un label touristique créé en 1964. Une « Station Verte » est un territoire d'accueil au cœur des territoires,

reconnu au niveau nation comme une station proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Prend place sur le territoire intercommunale la « Station Verte de la Petite Charnie » et la « Station Verte de Sillé-le-Guillaume ». Ainsi, il est important de préserver la qualité architecturale et naturelle qu'on retrouve dans ces territoires « Station Verte ».

Au niveau des différents modes d'hébergement touristique, la communauté de communes possède un important déficit d'hébergement touristique sur le territoire et particulièrement l'hébergement hôtelier. Selon l'Insee au 1er Janvier 2020, la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé possédait 2 hôtels dont un hôtel 2 étoiles avec 15 chambres et un hôtel 3 étoiles avec 7 chambres. Afin de compenser ce manque, les chambres d'hôtes et les chambres à la ferme se sont développées sur le territoire. Ce type d'hébergement reste insuffisant notamment lors des grandes manifestations locales ou départementales comme les 24heures du Mans ou encore le Gamelle Trophy.

En ce qui concerne les campings, on en trouvait 6 sur l'ensemble du territoire, dont 4 de 3 étoiles regroupant 432 emplacements, 1 de 4 étoiles regroupant 44 emplacements et un non classé avec 35 emplacements. On retrouve également sur le territoire une auberge de jeunesse avec environ 80 lits.

Le territoire intercommunal a pour objectif à travers son PLUi de développer de nouveaux modes d'hébergement touristique en évitant tout impact présent ou futur sur l'agriculture. C'est pourquoi le PLUi accepte le changement d'affectation de bâtiments agricoles pour la création de gites ou de chambres d'hôtes seulement sur des bâtiments déjà existants. Pour les aménagements atypiques (yourte, roulotte...), la capacité d'accueil est limité à 20 personnes, des points d'eau sont nécessaires et la construction de bâtiments est fortement contrôlée.

L'installation d'activités liées au tourisme est fortement contrôlée, plusieurs projets ont tenté d'émerger comme des activités de chiens de traîneaux ou des centres équestres. Pour que ces projets voient le jour, il faut que ceux-ci s'implantent dans des zones agricoles et naturelles, dans des bâtiments déjà existant et que ces bâtiments se situent dans un périmètre de 100 mètres des habitations voisines. Toutes ces mesures prises pour le développement touristique veut prendre en compte l'activité agricole et met tout en mesure pour que l'impact de cette activité ne soit pas irréversible.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sur le territoire de la communauté de communes, la création de nouvelles entreprises a relativement bien augmenté entre 2018 et 2019. Sur les 116 nouvelles entreprises, 22 sont dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, 21 sont dans le commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration, 18 sont dans les industries manufacturière, industries extractives et autres. Le territoire tend à se reconvertis énergiquement. Les plus gros secteurs d'activités sont globalement la construction, le commerce de gros et de détail, le transport, l'hébergement et la restauration.

Le territoire concentre 5 zones d'activités avec deux zones d'activités économiques sur des pôles majeurs : la ZA de Sillé-le-Guillaume et la ZA de Conlie et trois zones d'activités économiques secondaires : la ZA de Rouessé-Vassé, la ZA de Tennie, et la ZA de Bernay-en-Champagne.

Les zones d'activités économiques sur les pôles majeurs :

Parmi les 5 zones d'activités qu'on retrouve sur le territoire de la communauté de communes, deux zones sont qualifiées de zones majeures d'activités, une à Conlie « 4C » et la deuxième à Sillé-le Guillaume « Les Mardelles - le Bois des Cours ». En ce qui concerne la zone d'activité de Conlie, celle-ci est complète, mais une extension de 2 hectares est prévues pour pouvoir étendre la zone d'activités (plus 4 hectares de réserve foncière supplémentaire). Les entreprises se trouvant dans la zone d'activité de Conlie échangent principalement sur le territoire intercommunal ainsi qu'avec le Mans Métropole.

La zone d'activité de Sillé-le-Guillaume « Les Mardelles - le Bois des Cours » contrairement à celle de Conlie n'est pas complète, encore 3 hectares sont aménagés à la vente. Elle possède en réserve une extension de 10 hectares. Les entreprises se trouvant dans la zone d'activité de Sillé-le-Guillaume échangent dans un rayonnement bien plus large que la zone d'activité de Conlie, elle fait son marché sur le territoire intercommunal mais également en Mayenne.

La zone d'activité de Conlie « 4C » et la zone d'activité de Sillé-le-Guillaume « Les Mardelles - le Bois des Cours » intéresse des porteurs de projet pour leur localisation géographique mais également pour les tarifs de loyers et de terrains abordables. La demande actuelle des entreprises est essentiellement un besoin de bâtiment en location et non d'une surface pour la construction. Cependant, il y a une absence de locaux libres de tout occupant qui entraîne une difficile implantation de nouvelles entreprises sur ces deux zones d'activités.

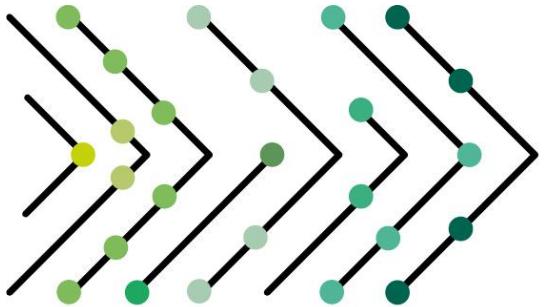
Les zones d'activités économiques secondaires :

Les zones d'activités secondaires du territoire (Bernay en Champagne, Rouessé-Vassé et Tennie) regroupent essentiellement des activités artisanales ayant leur marché sur le territoire de la communauté de communes. Pour la zone d'activité de Bernay en Champagne, le marché s'étend au niveau du Mans. La localisation géographique de Bernay en Champagne lui permet d'avoir une demande forte d'installation de nouvelles entreprises dans sa zone d'activité. Ainsi, il est prévu d'étendre la zone d'activité afin de répondre à la demande. Les zones d'activités de Tennie et de Rouessé-Vassé n'ont pas de vocation à être davantage développées. En revanche, un développement d'une zone d'activité à Domfront en Champagne à moyen terme peut émerger en fonction de la demande des entreprises.

Ces zones d'activités représentent un nombre important d'emplois sur le territoire, il en est de même pour les entreprises se trouvant hors des zones d'activités. Ainsi, pour développer l'emploi sur le territoire de la communauté de communes, des politiques sont mises en place pour faciliter l'implantation de petites entreprises hors zones d'activités. Les nouvelles entreprises doivent prendre place dans des bâtiments déjà existants, doivent avoir des vocations commerciales, artisanale ou de service et ne doivent pas entraîner des nuisances dans le quartier où elles s'installeront. L'arrivée de nouvelles entreprises contribuera à l'animation des centralités et de la vie locale.

De plus, la communauté de communes a pour projet d'utiliser ses infrastructures ferroviaires dans la politique économique du territoire (train de marchandise). Afin de ne pas rater cette transition dans le transport de marchandises, le PLUi a pour projet de développer des zones d'activités aux abords immédiat de la ligne de chemin de fer.

Et enfin, le secteur de l'agriculture est une secteur occupant une place importante sur le territoire de la communauté de communes. D'où l'importante de pérenniser et conforter la place de l'agriculture et son importante activité économique dans le PLUi. En effet, l'activité agricole a un rôle économique important par la création d'emplois et par la production de biens alimentaire. Afin d'avoir des revenus complémentaires, on remarque chez les exploitants du territoire de la communauté de communes un développement d'activités annexes comme la transformation de matières premières en produits finis, la vente à la ferme, l'hébergement touristique, le développement de ferme pédagogique ...



4CPS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

Construire un nouveau territoire

2017-2018

Sommaire

I)	Le contexte d'élaboration du diagnostic	p3
II)	La démarche de diagnostic	p5
III)	Les données de cadrage	p18
	➤ La population	p18
	➤ L'enfance-jeunesse	p27
	➤ Les familles	p34
	➤ Les personnes âgées	p52
IV)	L'analyse de l'offre de service	p54
	➤ La petite enfance	p54
	➤ L'enfance/jeunesse	p64
	➤ L'animation de la vie sociale et la parentalité	p69
	➤ Le portage de repas à domicile	p73
	➤ L'Espace Emploi	p75
V)	Du diagnostic au projet social de territoire	p76
	➤ Les enjeux du territoire	p76
	➤ Le projet de territoire, en collaboration avec la CAF et la MSA	p78

I) Le contexte d'élaboration du diagnostic social

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), dans son article 33 a relevé le seuil minimal de constitution d'un EPCI à fiscalité propre, passant ainsi de 5000 habitants à 15 000. Cet article imposait une mise en place de ce nouveau seuil dès le 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise, créée en 1995, était composée de 15 communes et comptait 11 115 habitants.

La compétence « actions sociales » était une compétence facultative recouvrant plusieurs champs d'actions : la petite-enfance, l'enfance-jeunesse, l'animation de la vie sociale, le portage de repas à domicile



Annexes : intérêt communautaire	
- Petite Enfance :	<ul style="list-style-type: none">. Accueil collectif des 0-3 ans,. Gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles.
- Enfance :	<ul style="list-style-type: none">. Accueil de Loisirs extrascolaires pour les 3-12 ans géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à Conlie,. Accueil périscolaire le mercredi géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à Conlie.
- Jeunesse :	<ul style="list-style-type: none">. Accueil de Loisirs extrascolaires pour les 11-17 ans géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à Conlie,
- Financement de l'Animation Vie Sociale (animation globale et coordination et Animation Collective Famille)	<p>dans le cadre des objectifs fixés par la convention partenariale CAF.</p>
- Soutien à la Mission Locale pour l'Emploi.	
- Soutien au Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficultés.	
- Soutien aux associations suivantes jusqu'au 31 décembre 2016 :	<ul style="list-style-type: none">. Association sportive du collège André Pioger de Conlie,. Foyer socio-éducatif du collège André Pioger de Conlie,. Séjours linguistiques et classes transplantées du collège André Pioger de Conlie.
- Portage de repas à Domicile.	

La Communauté de Communes du Pays de Sillé

La Communauté de communes du Pays de Sillé a été créée en 1993, était composée de 10 communes et comptait 7660 habitants.

L'accueil de loisirs sans hébergement et le portage de repas à domicile relève de la compétence des communes.

II-4 Politique du logement et du cadre de vie

Sur le périmètre de la communauté de communes du Pays de Sillé :

Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts

Annexes : intérêt communautaire

- *Petite Enfance :*

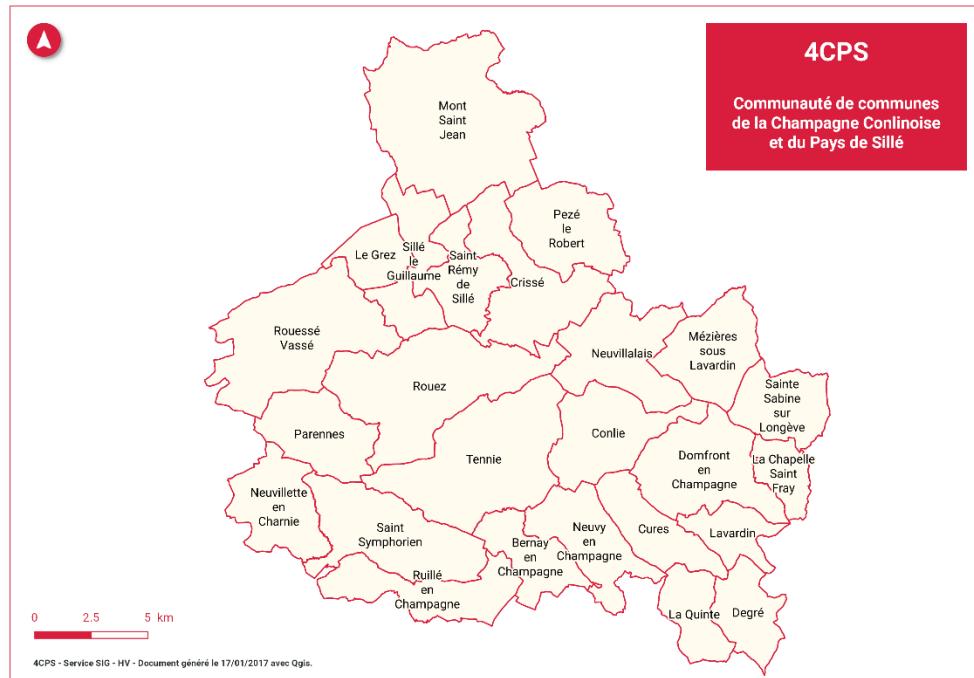
- . Halte garderie, crèche pour la tranche d'âge de 0 à 6 ans,
- . Relais assistantes maternelles,
- . Centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) pour les enfants de moins de 4 ans,
- . Création et gestion d'un L.A.E.P. (lieu d'accueil enfant parent).



La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

Ainsi, le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et la Communauté de communes du Pays de Sillé ont fusionné pour former la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

Le territoire compte désormais 25 communes et 18 775 habitants.



Ayant décidé que la compétence « actions sociales » serait une compétence optionnelle, le nouveau Conseil Communautaire s'est donné un an pour la redéfinir.

Comme il a été relevé précédemment, les deux anciennes communautés de communes n'exerçaient pas de la même manière la compétence « actions sociales ».

Pour l'une, une compétence complète au niveau intercommunal recouvrant tous les champs d'un parcours de vie à des degrés divers (petite-enfance, enfance/jeunesse, famille, emploi, vieillissement).

Pour l'autre, un partage entre l'intercommunalité et les communes de ces étapes du parcours de vie.

L'enjeu de départ de ce diagnostic est donc d'écrire la nouvelle compétence « actions sociales » pour qu'elle soit en adéquation avec les caractéristiques du nouveau territoire et de définir ainsi qui des communes ou de l'intercommunalité sera compétent pour exercer telle ou telle partie des anciennes compétences.

Une fois le cadre de la compétence défini, les élus pourront écrire leur projet de territoire.

II) La démarche de diagnostic

1. Les raisons du diagnostic

Le diagnostic territorial sert des objectifs et réponds à des besoins précis. Il s'agit d'une étape préalable à l'élaboration du projet de territoire.

Suite à la fusion des Communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé au 1^{er} janvier 2017, un nouveau territoire s'est formé. La compétence sociale est à définir pour le 1^{er} janvier 2018, ce qui nécessite de s'interroger sur les caractéristiques de ce nouveau territoire afin de réfléchir à une politique cohérente, répondant aux besoins de la population.

A quoi sert le diagnostic ?

On réalise un diagnostic pour :

- Connaître le territoire, ses forces, ses faiblesses, les opportunités à saisir, ou les menaces à éviter
- Connaître le public : ses attentes et ses besoins
- Être un outil d'aide à la décision
- Instaurer un dialogue et une dynamique partenariale entre les acteurs du territoire

Quel contenu ?

Le diagnostic permet d'acquérir des connaissances à partir de l'analyse des éléments objectifs et tangibles recueillis. Mais ces éléments doivent être définis.

Cette définition permet de cadrer le travail du diagnostic.

- Quoi ? Quelles thématiques seront étudiées ?
- A qui s'adresse-t-on ? Quel public ?
- Avec qui ? De qui s'entoure-t-on pour réaliser le diagnostic ?
- Où ?
- Quand ? Combien de temps se laisse-t-on pour réaliser le diagnostic ?
- Comment ? Quels moyens utilise-t-on pour mener le diagnostic ? Quels outils ?

Les enjeux et objectifs

Les enjeux étaient les suivants :

- Partager une vision collective des problématiques sociales afin que les communes et la nouvelle intercommunalité à travers la définition de sa compétence et de son projet politique puissent faire évoluer leurs interventions de façon plus ciblée, plus précise et plus harmonieuse ;
- Résoudre tout ou partie des problématiques sociales en favorisant les conditions d'une cohésion sociale tenant compte des atouts, richesses et difficultés repérés sur le territoire :
 - Savoir adapter ce nouveau cadre de vie aux réalités sociales de ce territoire

- Créer des nouvelles richesses pour la dynamique sociale, en co-construisant ce territoire à partir des diversités des communes.

Les objectifs opérationnels étaient les suivants :

- Faire un état des lieux des problématiques sociales des 25 communes ;
- Partager une analyse objective avec les différents acteurs du territoire, sur les atouts sociaux et les difficultés des 25 communes au regard de leur fonctionnement ;
- Proposer une synthèse des positionnements des acteurs à partir de leurs témoignages et avis sur les problématiques ;
- Proposer des pistes d'une stratégie d'intervention sur le territoire, des axes de travail et des moyens susceptibles d'être activés.

2. Les instances de pilotage

Pour que la démarche soit efficace, il est essentiel que le diagnostic soit réalisé de façon partagée afin de confronter les différents niveaux d'informations. Pour cela, comme vu précédemment il faut définir les participants à cette démarche ainsi que leur place et leur rôle. Le diagnostic étant une démarche longue avec différentes étapes des pilotes doivent être nommés. Ils seront chargés d'assurer le suivi de la démarche et de veiller à l'adéquation du diagnostic aux objectifs poursuivis.

La commission sociale

La commission sociale aura un rôle de pilote dans la démarche du diagnostic et dans l'élaboration du projet social du territoire.

- Rôle de la commission
 - Validation de la démarche et de ses objectifs
 - Suivi de la démarche, correction et orientation de la conduite du diagnostic
 - Validation et partage du diagnostic
- Composition de la commission sociale
 - Conseillers communautaires
 - Conseillers municipaux

La commission sociale s'est réunie régulièrement afin de valider les différentes étapes de la démarche.

Les instances techniques de suivi

Par les différents conventionnements avec la CAF, il existe des instances techniques de suivi : comité de pilotage petite enfance, comité de pilotage enfance-jeunesse et comité de pilotage de l'animation de la vie sociale.

Lors du diagnostic, ces instances ont continué d'assurer le suivi des fonctionnements des services existants et ont participé à leur redéfinition suivant les orientations politiques prises par les élus.

Du fait de la fusion, les instances existantes sur chaque territoire ont été réunies.

La coordination

Elle est assurée par la chargée de mission actions sociales et par la conseillère technique de la CAF.

Elles sont chargées de conduire, d'animer et de coordonner le diagnostic :

- Définition de la démarche
- Repérer et solliciter les acteurs dans leur champ de compétence
- Créer une dynamique autour de la démarche
- Créer les outils du diagnostic
- Partager les informations recueillies
- Prendre en considération les temporalités des différents acteurs
- Aider à définir les enjeux du territoire
- Aider à choisir les orientations stratégiques
- Etudier les conséquences des choix retenus
- Communiquer...

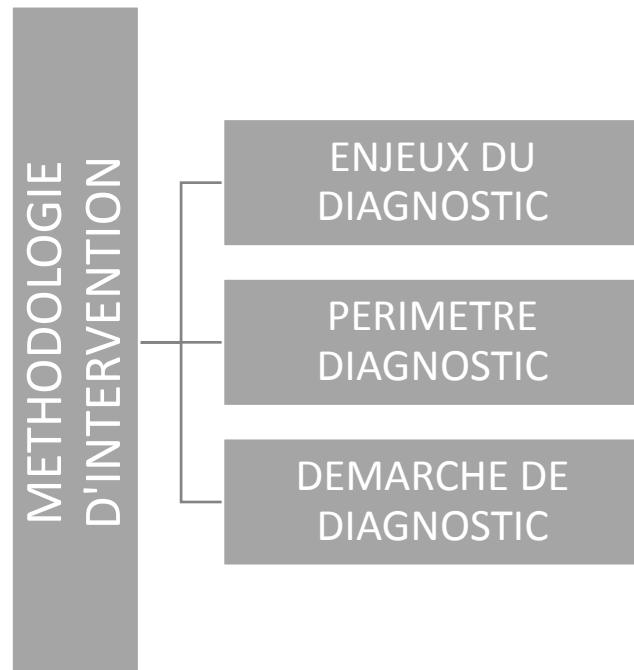
Le diagnostic a été co-construit avec le chargé de mission PLUI car la question sociale fait partie intégrante de la réflexion sur le PLUI.

Pour mener à bien ce diagnostic, les coordinatrices ont adopté une position neutre et objective sur les actions menées. Elles ont conduit ce travail de façon indépendante et impartiale afin que chaque acteur puisse libérer sa parole.

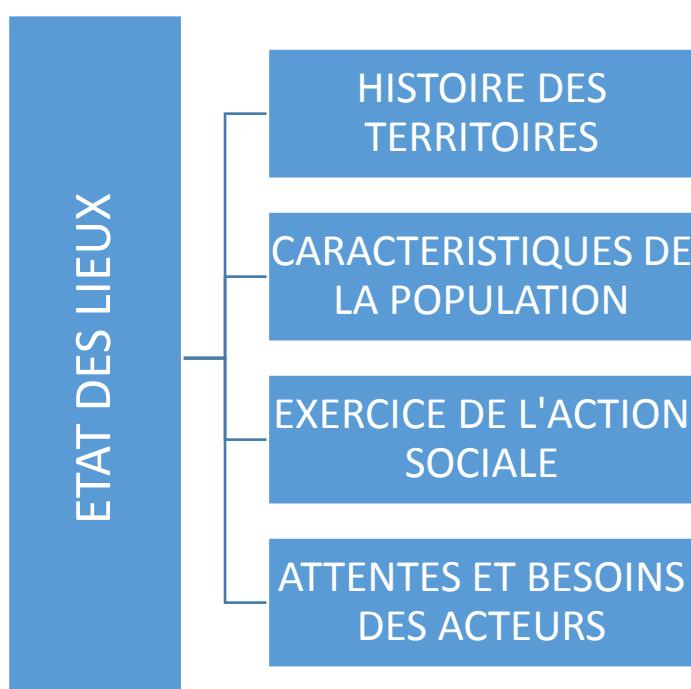
3. La définition d'une méthodologie d'intervention

Les phases de travail

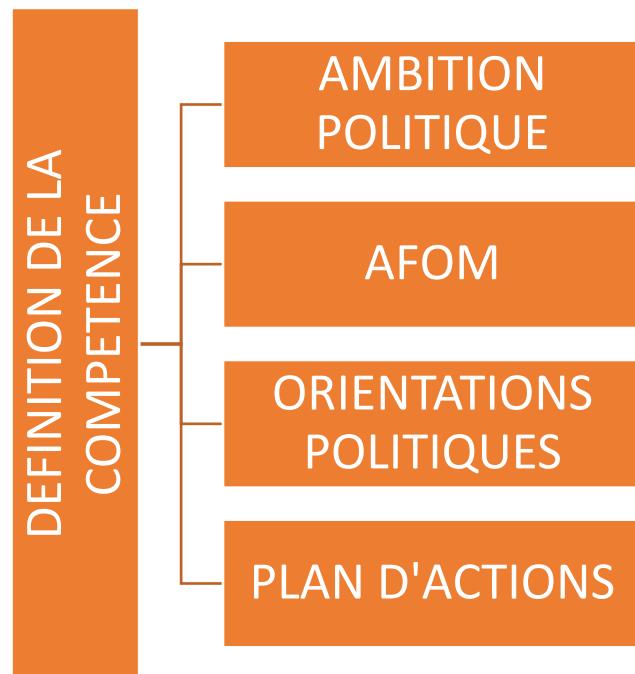
PHASE 1 : LANCEMENT DE LA DEMARCHE



PHASE 2 : DEFINITION DU CADRE DE REFERENCE



PHASE 3 : ANALYSE ET PRECONISATIONS



PHASE 4: EVALUATION ET SUIVI DU PROJET



1. Lancement de la démarche

Objectif : Définition de la méthodologie d'intervention

Etape 1 : Enjeux du diagnostic

Cette étape a consisté à mettre en évidence les enjeux de la réalisation de ce diagnostic, c'est-à-dire comprendre pourquoi il était nécessaire de faire un diagnostic à ce moment précis.

Etape 2 : Périmètre du diagnostic

Avant de se lancer dans une démarche de diagnostic, il était important de donner un cadre à la démarche en définissant son périmètre. Il s'agissait donc de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quoi ? Quelles thématiques seront étudiées ?
- ✓ A qui s'adresse-t-on ? Quel public ?
- ✓ Avec qui ? De qui s'entoure-t-on pour réaliser le diagnostic ?
- ✓ Où ? Quel territoire ?
- ✓ Quand ? Combien de temps se laisse-t-on pour réaliser le diagnostic ?
- ✓ Comment ? Quels moyens utilise-t-on pour mener le diagnostic ?

Répondre à ces questions a permis de donner un cap au diagnostic et de s'y tenir.

Etape 3 : Démarche de diagnostic

Une fois les enjeux mis en avant et le périmètre d'action définis, il a été possible de définir la démarche d'intervention afin de réaliser le diagnostic.

Cette démarche a été rationalisée afin d'éviter les doublons, de refaire ce qui avait pu être réalisé récemment, et d'utiliser les instances existantes. Trois grandes phases ont été définies dans un premier temps puis une quatrième suite à la présentation des résultats.

2. Définition du cadre de référence

Objectif : Réaliser l'état des lieux des compétences exercées aujourd'hui

Etape 1 : Histoire des territoires

Pour comprendre aujourd'hui, l'exercice de la compétence « actions sociales » des deux anciennes communautés de communes, il faut connaître la manière dont elles se sont construites au fil des ans, pourquoi certaines compétences ont été prises et pas d'autres. Le passé vient alors éclairer le présent.

Les éléments ont été recueillis de différentes manières :

- ✓ Lecture documentaire (Contrats Enfance Jeunesse, Compte-rendu de Conseil communautaire)
- ✓ Groupe de travail avec les élus

Etape 2 : Les caractéristiques de la population

Le but de cette étape a été d'aboutir à une monographie de la population du territoire. La monographie consiste à étudier de façon exhaustive et large un sujet précis et limité. Dans le cadre du diagnostic, la

monographie s'est attachée à étudier les caractéristiques propres à la population : répartition par tranches d'âges, présence sur le territoire, le logement, l'économie...

Etape 3 : L'exercice de la compétence « actions sociales »

L'étude de l'exercice de chaque compétence permet d'évaluer les dispositifs qui ont été mis en place, de faire le point entre ce qui était prévu voire contractualisé et ce qui a été réalisé. Cela a permis de mettre en avant des dysfonctionnements ou des inadaptations.

Les éléments ont été recueillis de différentes manières :

- ✓ Lecture documentaire (Contrats Enfance Jeunesse, Compte-rendu de Conseil communautaire)
- ✓ Etude des bilans d'activités et financiers des différents services communautaires ou municipaux.
- ✓ Groupe de travail avec les élus

Etape 4 : Recueil des attentes et des besoins des différents acteurs du territoire

Afin de construire la compétence de demain, il a été nécessaire d'aller à la rencontre des acteurs du territoire afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins pour les années à venir.

Les éléments ont été recueillis de différentes manières :

- ✓ Groupe de travail avec les établissements d'enseignements
- ✓ Questionnaires auprès des jeunes
- ✓ Réunions de travail avec les élus

3. L'analyse et les préconisations

Objectif : Définir la nouvelle compétence « actions sociales »

Etape 1 : L'ambition politique

Dans un premier temps, il a fallu définir l'ambition stratégique ou autrement dit les finalités de la nouvelle communauté de communes, c'est-à-dire le but qu'elle souhaite poursuivre pour les années à venir.

L'ambition stratégique est ce que la communauté de communes souhaite transformer dans son environnement.

Etape 2 : La réalisation d'un AFOM

Pour aller plus loin et avant de définir les orientations politiques de la collectivité pour les années à venir, il était essentiel d'analyser son environnement et son potentiel interne. L'analyse de ces éléments a permis de mettre en avant les opportunités et les menaces, ainsi que les forces et les faiblesses de la collectivité (méthode SWOT ou AFOM), qui pourraient freiner la réalisation de l'ambition politique ou au contraire la favoriser.

Etape 3 : Les orientations politiques

A partir de l'analyse croisée de l'ensemble des éléments du diagnostic (questionnaires, groupe de travail...), des préconisations ont été présentées aux élus de la communauté de communes. A partir de ces éléments, les élus ont pu définir les contours de la compétence « actions sociales ».

Etape 4 : Le plan d'actions

Par la suite, il a fallu décliner ces orientations politiques de façon opérationnelle par la définition d'actions concrètes formant ainsi, le corps de la compétence. Il s'agissait de répondre à la question : « comment aboutir à l'orientation que nous nous sommes donnée ? ».

L'écriture de ce plan d'action a permis de définir les modes de gestion de ces actions et d'aboutir à la passation d'une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Les modes de recueil de données

Pour mener à bien le diagnostic deux approches ont été retenues : une approche quantitative et une approche qualitative.

L'approche quantitative

L'approche quantitative permet d'avoir une vision objective du territoire à un instant précis.

- ***La recherche de données socio-démographiques et socio-économiques***

Dans un premier temps, une recherche de données quantitatives a été réalisée à partir d'indicateurs choisis et disponibles (INSEE, CAF, Conseil Départemental) sur l'état social des communes : le territoire, la démographie, les revenus fiscaux des ménages, le marché du travail, le niveau de diplôme et de formation qualifiante, le type d'occupation des logements et le logement social, la pyramide des âges de la population et sa projection, les transports et l'offre de services à la population.

Les données sont illustrées par des cartes qui permettent d'identifier les problématiques.

Chaque carte est assortie d'une analyse objectivée.

Le recueil de ces données statistiques a permis de réaliser la **monographie** du territoire.

- ***L'étude des actions existantes***

Dans un second temps, une étude quantitative des actions existantes a été réalisée sur la base des deux Contrat Enfance Jeunesse existants, des bilans d'activités des services petite enfance, enfance-jeunesse, famille, et du service de portage de repas à domicile.

Lorsqu'il existait une contractualisation, il s'agissait de comparer le contenu du contrat en termes de places ouvertes, de capacité théorique avec la réalité de l'activité dans le but d'analyser l'adéquation entre l'offre et la demande de service.

En l'absence de contractualisation, il s'agissait de s'appuyer uniquement sur les bilans d'activités.

- ***Le questionnaire***

Le questionnaire est un mode de recueil de données à la frontière entre l'approche quantitative et l'approche qualitative. Excepté pour les 11-17 ans, les questionnaires ont été utilisés en vue de compléter les informations recueillies lors des groupes de travail.

- Les personnes interrogées

Deux populations ont été interrogées par questionnaire, les 11-17 ans de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Sillé et les bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Les 11-17 ans de l'ancienne Communauté de communes de la Champagne Conlinoise n'ont pas été interrogés car une enquête avait été menée en fin d'année 2015 afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins.

Le questionnaire réalisé pour cette enquête a donc été réutilisé pour interroger les jeunes

- Le contenu des questionnaires

- ✓ Pour les 11-17 ans, les thématiques étaient les suivantes :

- Les occupations sur les temps libres
- La fréquence
- Les lieux fréquentés
- Les motivations à occuper le temps libre
- L'offre d'activités présentes sur le territoire
- Les attentes et les besoins en termes d'offres
- L'accès à l'information

- ✓ Pour les bénéficiaires du portage de repas, l'enquête a pris la forme d'une enquête de satisfaction, les thématiques abordées étaient les suivantes :

- L'information délivrée
- La qualité des repas : visuelle, gustative, équilibre alimentaire...
- Le choix des menus
- La gestion des repas
- La livraison
- La relation avec le service de portage
- Le prix

- Les modes de diffusion

- ✓ Les jeunes

Les questionnaires à destination des 11-17 ans ont été distribués par le biais du lycée de Sillé-le Guillaume, par les trois collèges du territoire et par la MFR de Bernay.

✓ Les bénéficiaires du portage de repas

L'enquête de satisfaction est faite annuellement par les deux services de portage de repas. La distribution de celle-ci s'est faite avec celle des repas.

Des articles dans la presse ont permis d'informer la population quant à l'existence de ces questionnaires.

L'approche qualitative

Contrairement à l'approche quantitative, l'approche qualitative a pour but d'aller interroger le ressenti, l'expérience, les attentes et les besoins des personnes interrogées. Il s'agit ainsi d'obtenir des réponses approfondies sur ce que les individus pensent et ressentent pour les rattacher ou les rapporter à un contexte ou une situation plus large.

C'est en cela qu'il s'agit de données plus subjectives.

- ***Les observations des services du territoire***

Pour nourrir le diagnostic, les bilans d'activités des différents services (établissement d'accueil du jeune enfant, RAM, accueils de loisirs, portage de repas) ont été utilisés car ils offrent une analyse qualitative du service et fournissent des observations du territoire. Regardés sur plusieurs années, ils permettent de comparer les phénomènes observés et leurs évolutions.

De plus, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), des réunions de travail ont été organisées afin que les élus échangent, donnent leurs points de vue sur des thématiques. Les compte-rendus des réunions déjà organisées ont été analysés.

- ***Les réunions de travail***

Plusieurs réunions de travail ont été organisées dans le cadre de ce diagnostic.

Ainsi, deux types de groupes de travail ont été formés :

- Des groupes inscrits dans une double démarche : PLUI et diagnostic social
- Un groupe propre au diagnostic social dans le cadre de la commission action sociale

Ainsi, une partie des groupes de travail ont été construits et animés par les chargés de mission en charge du PLUI et de l'action sociale afin d'éviter les réunions en doublons. Lors des réunions, il a donc été expliqué que celles-ci s'inscrivait dans une double démarche, celle de l'élaboration du PLUI et celle de la compétence « actions sociales ». Les objectifs de chacun ont été conciliés et des objectifs communs ont pu être mis en avant.

Enfin, il a été nécessaire d'organiser des commissions action sociale propres au diagnostic.

- *Les personnes interrogées dans le cadre du PLUI*

- ✓ *Les élus*

Ainsi, pour allier la réflexion sur le PLUI, et celle sur la compétence « actions sociales », les groupes de travail d’élus constitués dans le cadre du PLUI ont été réunis pour traiter de la question sociale. Cinq groupes de travail existaient et une réunion a été organisée avec chaque groupe sur la thématique. Sur l’ensemble des groupes 37 élus étaient présents.

- ✓ *Les établissements scolaires*

Tous les établissements d’enseignement présents sur le territoire ont été réunis lors d’une réunion. Les directeurs étaient invités à venir accompagnés des professeurs des écoles.

Afin de préparer la réunion, lors de l’invitation, les directeurs étaient invités à renvoyer un questionnaire afin de recueillir des données sur leurs établissements (nombre d’élèves, nombre de classes, organisation des classes...)

Sur l’ensemble des établissements, 32 professionnels sont venus participer à cette réflexion.

- *Les objectifs*

- ✓ *Les élus*

Lors des réunions avec les élus, les objectifs étaient les suivants :

- Comprendre l’historique des compétences actions sociales
- Recueillir la vision des élus à moyen terme sur l’évolution des équipements
- Questionner les problématiques sociales rencontrées par les élus dans leurs communes
- Recueillir la vision des élus à moyen terme sur l’évolution de la compétence actions sociales
- Analyser les points forts et les points faibles du territoire en matière sociale

- ✓ *Les établissements scolaires*

Lors des réunions avec les établissements scolaires, les objectifs étaient les suivants :

- Analyser les points forts et les points faibles du territoire
- Recueillir leur vision à moyen terme sur l’évolution des équipements
- Questionner les problématiques sociales rencontrées par les familles

- ***Les commissions action sociale propres au diagnostic***

- *Les objectifs*

Les élus ont travaillé sur plusieurs objectifs en fonction des thématiques

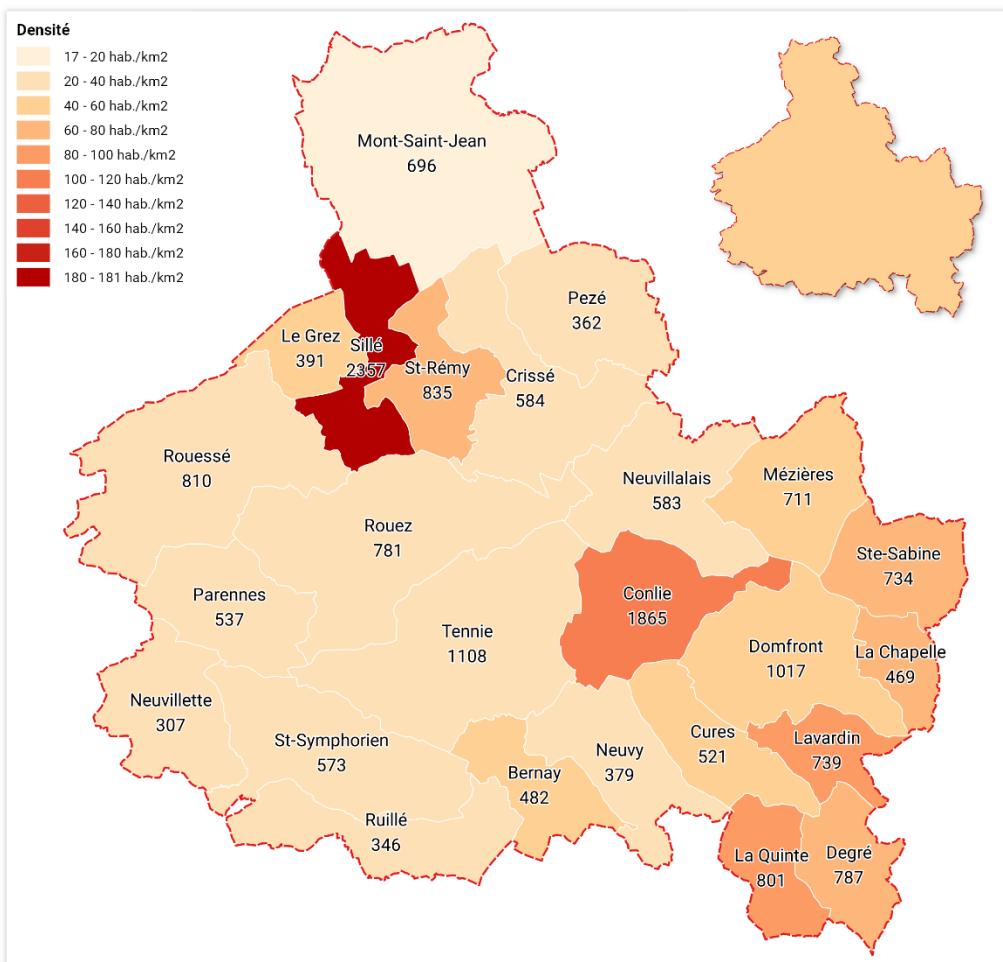
- ✓ *Petite-Enfance*
 - Réfléchir à l’harmonisation des services

- Préparer le fonctionnement du futur équipement
 - ✓ Enfance-Jeunesse :
- Définir la collectivité compétente en matière d'actions enfance-jeunesse
- Réorganiser les accueils de loisirs existants sur le territoire
- Mener une réflexion quant à une politique jeunesse
 - ✓ Animation de la Vie sociale- Famille-Parentalité :
- Définir la collectivité compétente en matière d'animation de la vie sociale, d'actions familles et parentalité
- Mener une réflexion quant à une politique à destination des familles
 - ✓ Portage de repas à domicile
- Définir la collectivité compétente en matière de portage de repas à domicile
- Réfléchir à l'organisation des services

III) LES DONNEES DE CADRAGE

LA POPULATION DE LA 4CPS

La densité de population



4CPS

Densité de la population par commune

Commune	Pop.	Km ²	Densité
Ruillé-en-Champagne	346	15	23.1
Sillé-le-Guillaume	2357	13	181.3
Lavardin	739	8	92.4
Neuvy-en-Champagne	379	15	25.3
Cures	521	12	43.4
Conlie	1865	17	109.7
Domfront-en-Champagne	1017	21	48.4
Sainte-Sabine-sur-Longève	734	12	61.2
Tennie	1108	33	33.6
Neuvillette-en-Charnie	307	15	20.5
Saint-Rémy-de-Sillé	835	11	75.9
Crissé	584	21	27.8
Rouez	781	34	23
Rouessé-Vassé	810	31	26.1
Le Grez	391	7	55.9
Pezé-le-Robert	362	16	22.6
Saint-Symphorien	573	22	26
Parennes	537	15	35.8
La Quinte	801	9	89
Bernay-en-Champagne	482	10	48.2
Degré	787	10	78.7
Neuvillalais	583	19	30.7
Mézières-sous-Lavardin	711	15	47.4
La Chapelle-Saint-Fray	469	6	78.2
Mont-Saint-Jean	696	42	16.6

Informations

Sources : INSEE - Population 2013 en vigueur au 01/01/2016

4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 04/04/2017 avec Qgis 2.18.4.

S:/projets/social/diagnostic/densite_population_2013.qgs



Des communes entre le périurbain et le rural

Le territoire de la 4CPS se caractérise par une forte hétérogénéité. Trois zones se distinguent clairement :

- Les communes centres des deux anciennes intercommunalités (Conlie et Sillé-le Guillaume) et leur zone d'influence qui sont particulièrement denses
- Les communes situées dans l'aire urbaine de Le Mans Métropole (communes du Sud-Est du territoire)
- Les communes rurales

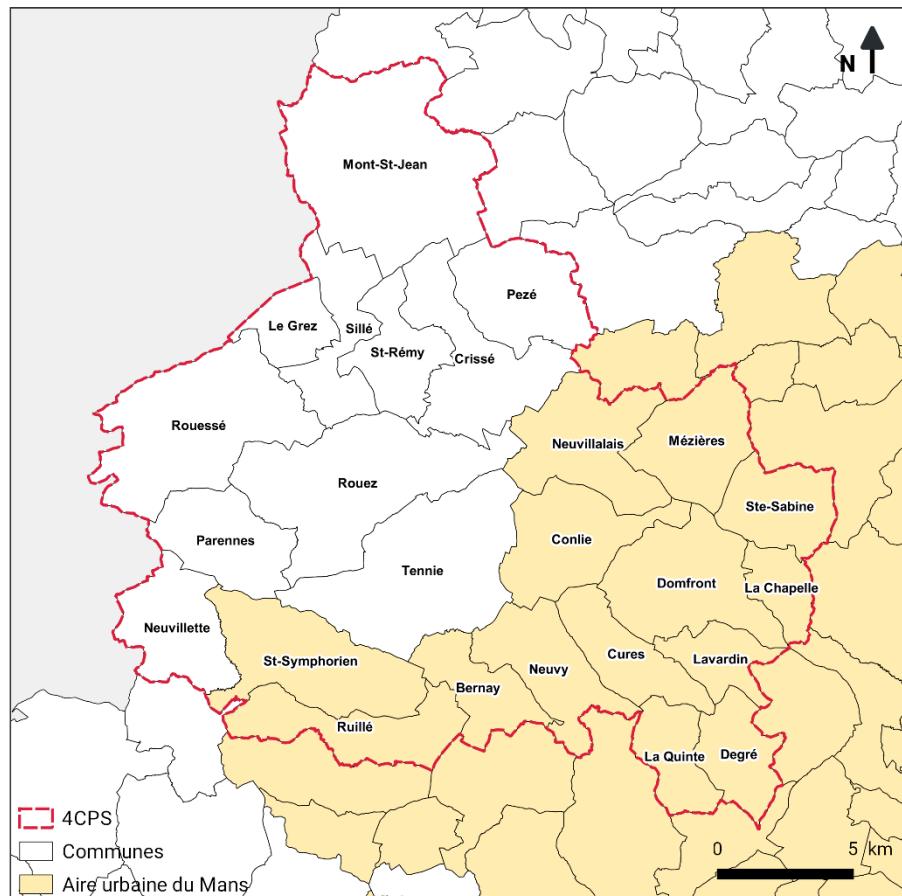
Les deux premières zones étant celles les plus densément peuplées.

Un accès aux services à penser

La répartition de la population entraîne un accès inégal aux services, aux activités économiques et aux emplois concentrés en fonction de la densité des communes.

Cela implique une réflexion sur le plan des déplacements et sur la valorisation du territoire.

L'aire urbaine du Mans Zoom sur la 4CPS



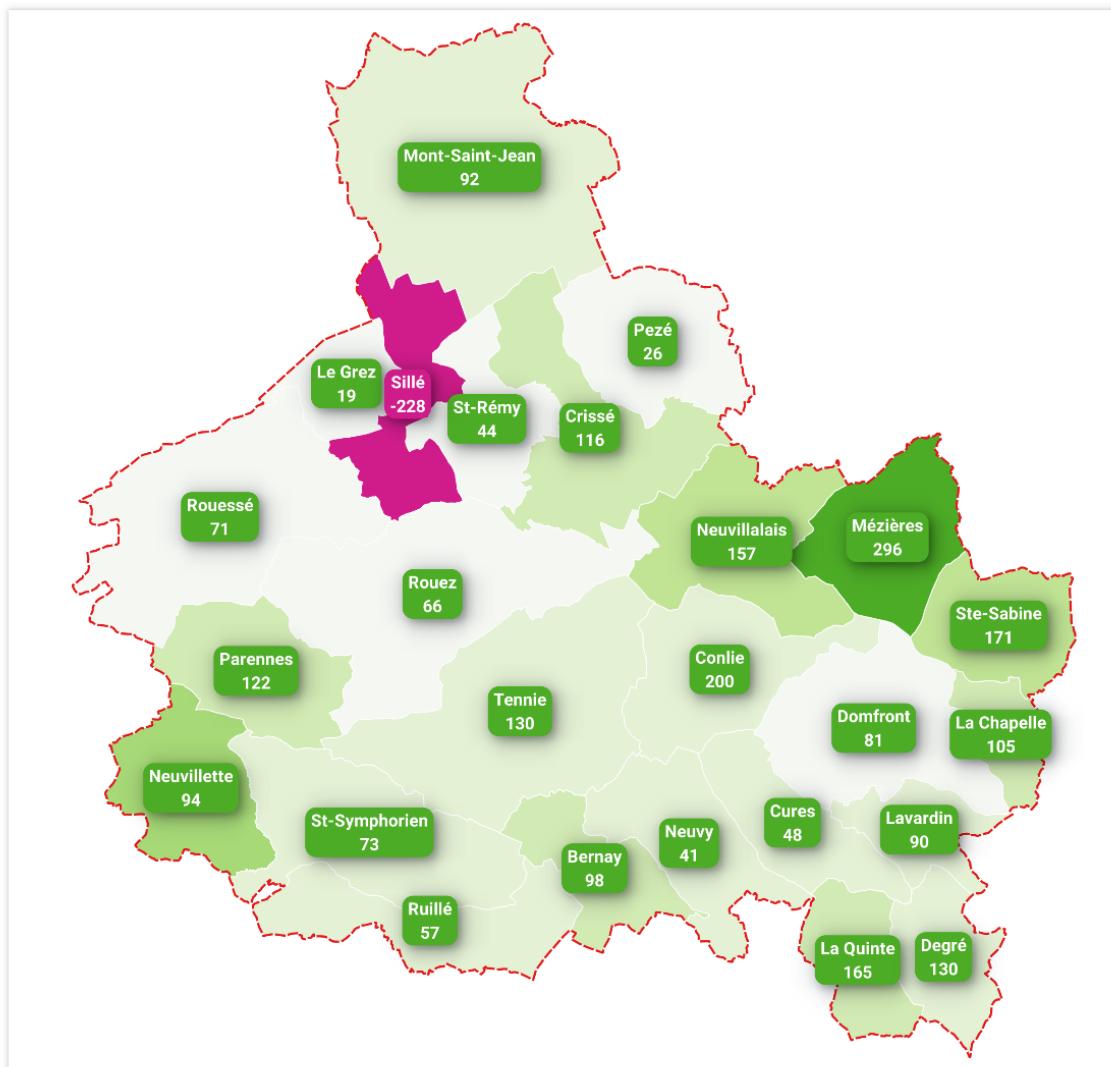
L'aire urbaine dans la 4CPS

- 14 communes sur 25
- 9 938 habitants, soit 53 % de la population de la 4CPS
- 192 km², soit 44 % de la superficie de la 4CPS

Sources :

- Fond cartographique : IGN - BDTOPO ®.
- Service SIG - Champagne Conlinoise - HV
- Document généré le 15/12/2016 avec Qgis.

L'évolution de la population entre 1999 et 2013



4CPS

Evolution de la population
par commune
entre 1999 et 2013



Evolution 2013/1999

de -9 % à 0 %	de 40 % à 50 %
de 0 % à 10 %	de 50 % à 60 %
de 10 % à 20 %	de 60 % à 70 %
de 20 % à 30 %	plus de 70 %
de 30 % à 40 %	

Informations

Sources : INSEE - Population 2013 en vigueur au 01/01/2016
4CPS - Service SIG - HV
Document généré le 04/04/2017 avec Qgis 2.18.4.
S:/projets/population/population_variation_2008_2013.qgs



Commune	Population	Population	Population	Evolution
	1999	2008	2013	entre 1999 et 2013
Bernay-en-Champagne	384	460	482	20,3%
La Chapelle-Saint-Fray	364	391	469	22,4%
Conlie	1665	1820	1865	10,7%
Crissé	468	538	584	19,9%
Cures	473	543	521	9,2%
Degré	657	719	787	16,5%
Domfront-en-Champagne	936	972	1017	8,0%
Le Grez	372	392	391	4,9%
Lavardin	649	772	739	12,2%
Mézières-sous-Lavardin	415	613	711	41,6%
Mont-Saint-Jean	604	649	696	13,2%
Neuvillalais	426	569	583	26,9%
Neuvillette-en-Charnie	213	291	307	30,6%
Neuvy-en-Champagne	338	376	379	10,8%
Parennes	415	547	537	22,7%
Pezé-le-Robert	336	362	362	7,2%
La Quinte	636	818	801	20,6%
Rouessé-Vassé	739	793	810	8,8%
Rouez	715	791	781	8,5%
Ruillé-en-Champagne	289	326	346	16,5%
Saint-Rémy-de-Sillé	791	760	835	5,3%
Sainte-Sabine-sur-Longè	563	645	734	23,3%
Saint-Symphorien	500	556	573	12,7%
Sillé-le-Guillaume	2585	2359	2357	-9,7%
Tennie	978	1020	1108	11,7%
4CPS	16511	18082	18775	12,1%

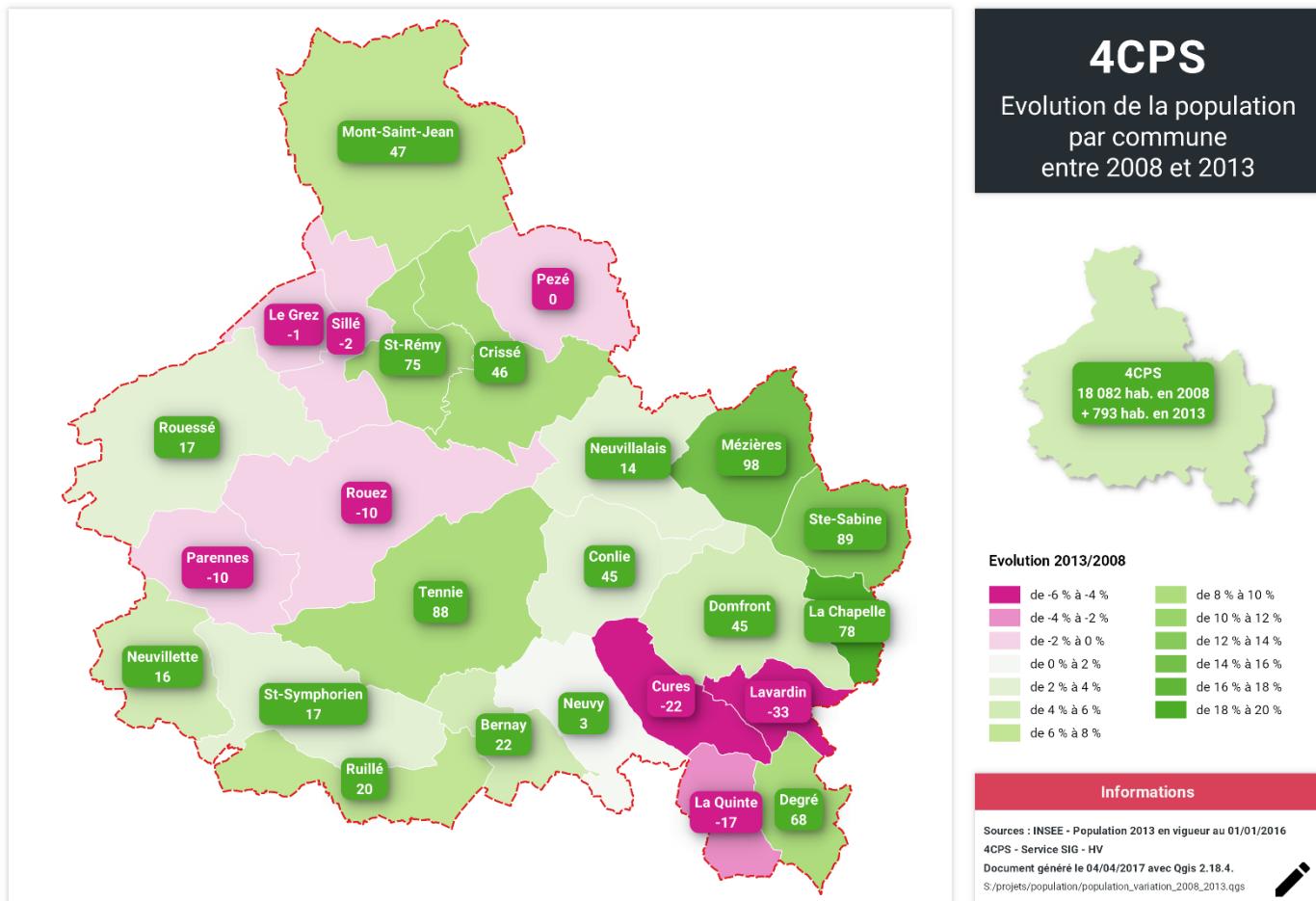
Une des communes centre en perte de vitesse

Sur la période 1999-2013, seule la commune de Sillé le Guillaume est en perte d'habitants. Ainsi en 14 ans, elle a perdu 228 habitants soit environ une perte de 10% de sa population. Cependant, elle a rattrapé son retard entre 2008 et 2013.

Un territoire globalement dynamique

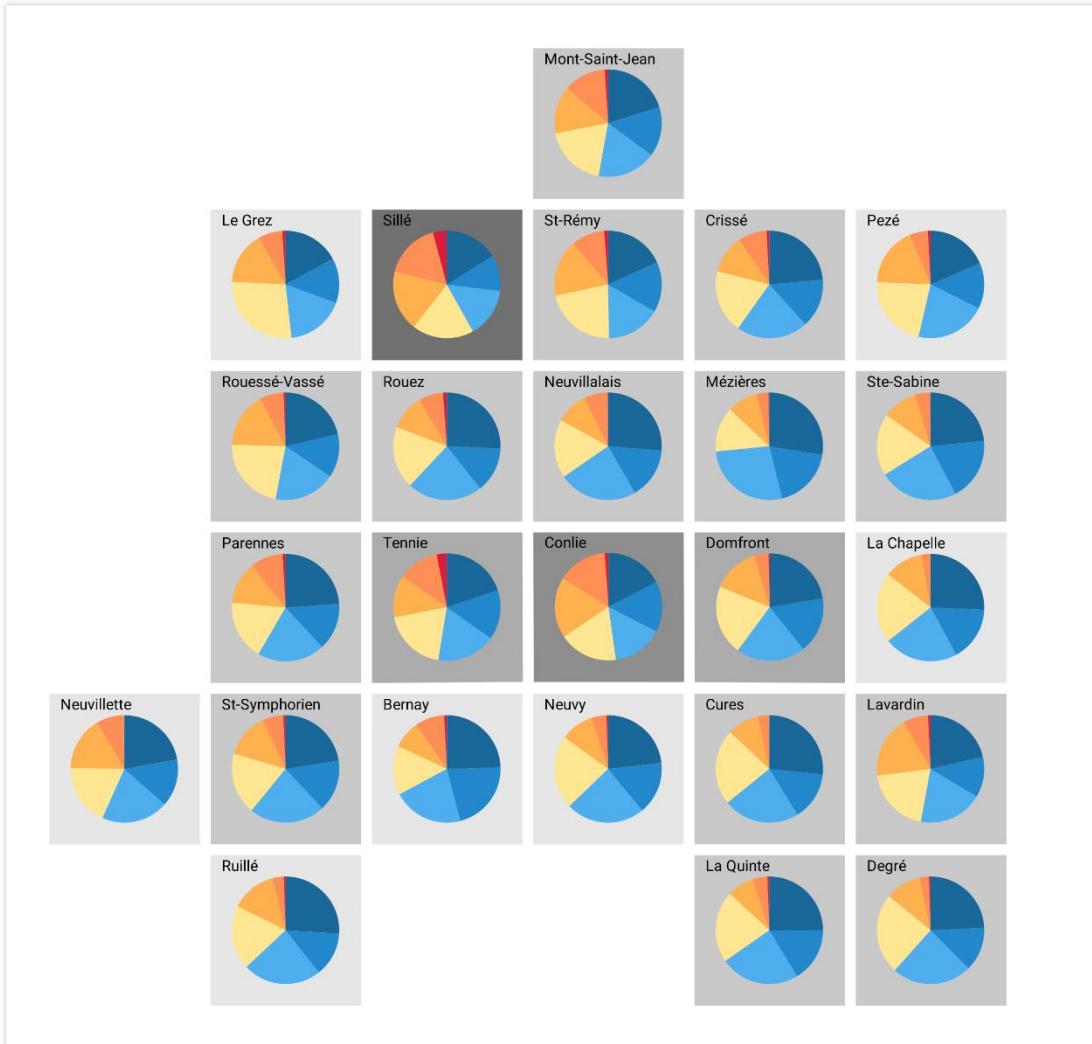
De façon générale, entre 1999 et 2013, la population de la 4CPS a augmenté de 12%. Taux supérieur de moitié à celui du département de la Sarthe (6%).
 24 communes du territoire ont vu leur population augmenter. Une commune en particulier, Mézières-sous-Lavardin qui a gagné 296 habitants soit une augmentation de 41%. Cette augmentation s'explique par la présence de logements locatifs qui permettent une rotation dans les habitations.

L'évolution de la population entre 2008 et 2013



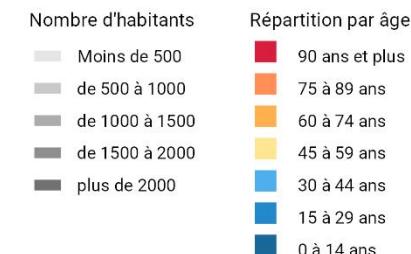
Sur une période plus courte, on constate que certaines communes ont vu leur population baisser. Les élus expliquent ce phénomène par l'absence, pour certains, de nouveaux projets de lotissements, ou par la difficulté à vendre les lots existants ou encore par des logements vacants non adaptés au confort actuel.

Répartition de la population par âge



4CPS

Répartition de la population par commune et par âge en 2016



Informations

Sources : INSEE - Evolution de la structure de la population en 2013 - Commune. Base de données parue le 30/06/2016.
 4CPS - Service SIG - HV
 Document généré le 07/04/2017 avec Qgis 2.18.4.
 S:/projets/population/population_par_age_par_commune_2016_abstract



Un territoire jeune

Le territoire de la 4CPS est un territoire jeune puisque 21.5% de sa population est âgée entre 0 et 15 ans. Les adolescents et les jeunes actifs représentent quant à eux 14.7% de la population de la 4CPS. Ainsi, plus d'un tiers du territoire a moins de 30 ans.

De plus, 20% de la population est âgée de 30 à 44 ans ce qui signifie que les familles du territoire sont de jeunes familles. De manière plus globale, la population touchée par les actions menées par la Communauté de communes représente 56% de la population totale soit un potentiel de 10 514 habitants.

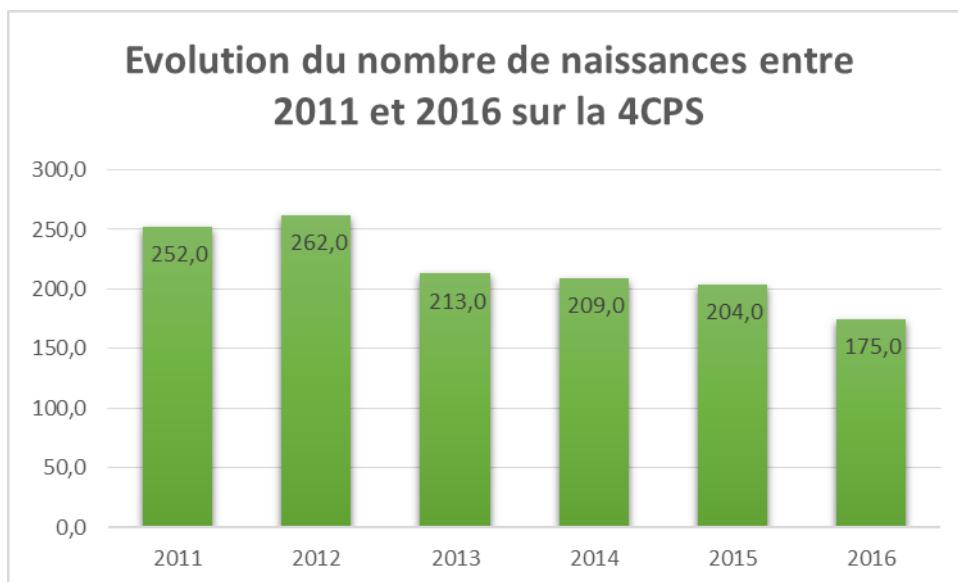
Focus sur les 0-15 ans

Les communes situées dans l'aire urbaine de Le Mans Métropole sont celles qui comptent le plus d'enfants âgés entre 0 et 15 ans (de 23% à 27,5% de la population de la commune). Mézières-sous-Lavardin est la commune la plus jeune puisque 27.5% de sa population a moins de 15 ans.

Les communes de Sillé-le Guillaume, Le Grez et Conlie sont celles qui dénombrent le moins de 0-15 ans. Deux d'entre elles étant des communes centre, il y a un brassage plus important des populations.

La démographie sur la Communauté de communes

Une baisse continue des naissances depuis 2013



On observe une baisse de 30% du nombre des naissances depuis 2011. Cette baisse plutôt lente entre 2013 et 2015, est plus rapide de 2015 à 2016 (-15% entre 2015 et 2016). Cette

diminution est principalement liée à l'absence de construction d'habitation sur les 5 dernières années.

Cette baisse des naissances aura des répercussions sur la fréquentation des écoles et des modes de gardes dans les années à venir.

Une dynamique identique sur l'ensemble des zones de la 4CPS

Commune/Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bernay-en-Champagne	7,0	5,0	8,0	6,0	4,0	1,0
La Chapelle-Saint-Fray	11,0	14,0	7,0	10,0	12,0	2,0
Conlie	28,0	19,0	14,0	17,0	17,0	12,0
Crissé	8,0	11,0	8,0	6,0	5,0	3,0
Cures	7,0	5,0	5,0	6,0	4,0	4,0
Degré	14,0	15,0	10,0	11,0	10,0	8,0
Domfront-en-Champagne	11,0	17,0	17,0	16,0	18,0	11,0
Le Grez	5,0	6,0	2,0	0,0	2,0	1,0
Lavardin	10,0	6,0	5,0	11,0	6,0	6,0
Mézières-sous-Lavardin	13,0	16,0	16,0	11,0	11,0	13,0
Mont-Saint-Jean	9,0	8,0	5,0	5,0	9,0	8,0
Neuvillalais	8,0	8,0	11,0	9,0	9,0	7,0
Neuvillette-en-Charnie	2,0	6,0	2,0	5,0	6,0	2,0
Neuvy-en-Champagne	3,0	6,0	3,0	5,0	5,0	8,0
Parennes	11,0	5,0	8,0	5,0	6,0	6,0
Pezé-le-Robert	3,0	6,0	1,0	3,0	4,0	3,0
La Quinte	13,0	8,0	10,0	8,0	8,0	12,0
Rouessé-Vassé	7,0	8,0	10,0	16,0	9,0	5,0
Rouez	12,0	9,0	8,0	14,0	9,0	5,0
Ruillé-en-Champagne	4,0	3,0	4,0	2,0	3,0	3,0
Saint-Rémy-de-Sillé	4,0	11,0	6,0	6,0	4,0	9,0
Sainte-Sabine-sur-Longève	15,0	11,0	10,0	10,0	11,0	16,0
Saint-Symphorien	10,0	16,0	9,0	5,0	4,0	6,0
Sillé-le-Guillaume	26,0	28,0	20,0	18,0	17,0	13,0
Tennie	11,0	15,0	14,0	4,0	11,0	11,0
4CPS	252,0	262,0	213,0	209,0	204,0	175,0

Qu'il s'agisse des communes centre ou des communes situées dans l'aire urbaine du Mans, toutes les communes ont vu le nombre de naissances baisser. Le fait d'être situées dans l'aire urbaine du Mans ne suffit pas pour que ces communes aient un nombre de naissances en hausse.

Les communes centre connaissent une baisse des naissances en dessous de la moyenne de la 4CPS (-50% pour Sillé le Guillaume et -58% pour Conlie). Sur cette période, le nombre de naissance est en moyenne de 18 enfants pour Conlie et de 20 pour Sillé le Guillaume.

Les communes de Neuvy en Champagne (+166%), St Rémy de Sillé (+ 125%) et Sainte Sabine sur Longève (+7%) sont les seules à avoir connu une augmentation du nombre de naissances de 2011 à 2016. Ce phénomène s'explique notamment par les nombreuses constructions d'habitation sur les cinq dernières années.

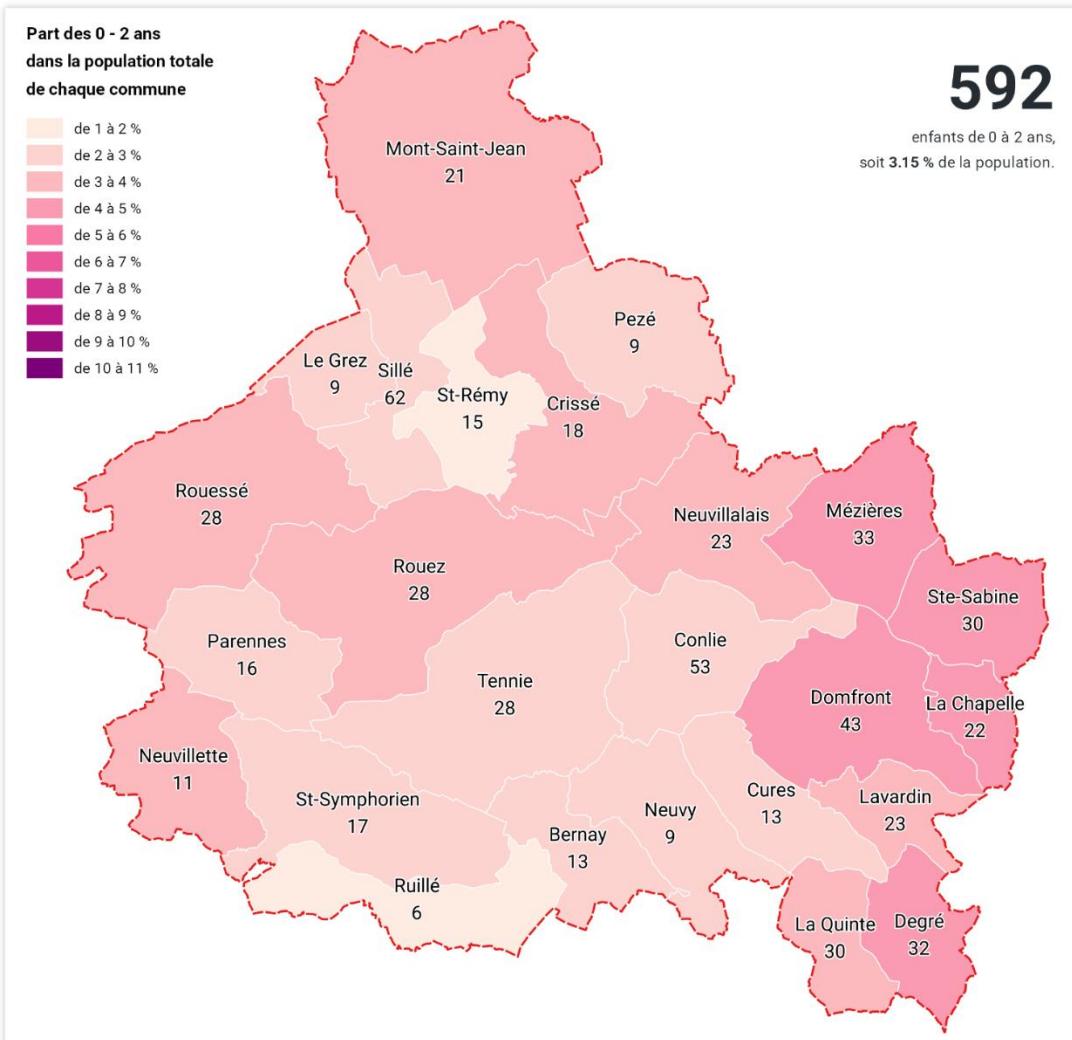
A noter que Ste Sabine sur Longève, malgré un taux d'évolution des naissances positif mais assez bas, est la commune où le plus d'enfants sont nés en 2016 (16 enfants) soit 3 et 4 enfants de plus que les communes centre (respectivement Sillé le Guillaume et Conlie). Il s'agit donc d'une commune dynamique et jeune car près d'un quart de sa population a entre 0 et 15 ans.

Cependant, les élus sont inquiets pour l'avenir de leurs écoles

Ce phénomène risque d'évoluer dans les prochaines années car plusieurs communes ont des projets de lotissements notamment Domfront, la Quinte, Lavardin et Degré, communes situées dans l'aire urbaine du Mans.

L'ENFANCE - JEUNESSE SUR LA 4CPS

Les 0-2 ans



4CPS
Population des enfants de 0 à 2 ans

Commune	0-2	% total	% pop
Bernay-en-Champagne	13	2,20 %	2,70 %
Conlie	53	8,95 %	2,84 %
Crissé	18	3,04 %	3,08 %
Cures	13	2,20 %	2,50 %
Degré	32	5,41 %	4,07 %
Domfront-en-Champagne	43	7,26 %	4,23 %
La Chapelle-Saint-Fray	22	3,72 %	4,69 %
La Quinte	30	5,07 %	3,75 %
Lavardin	23	3,89 %	3,11 %
Le Grez	9	1,52 %	2,30 %
Mézières-sous-Lavardin	33	5,57 %	4,64 %
Mont-Saint-Jean	21	3,55 %	3,02 %
Neuvillalais	23	3,89 %	3,98 %
Neuvillette-en-Charnie	11	1,86 %	3,58 %
Neuvy-en-Champagne	9	1,52 %	2,37 %
Parennes	16	2,70 %	2,98 %
Pézé-le-Robert	9	1,52 %	2,49 %
Rouessé-Vassé	28	4,73 %	3,46 %
Rouez	28	4,73 %	3,59 %
Ruillé-en-Champagne	6	1,01 %	1,73 %
Sainte-Sabine-sur-Longève	30	5,07 %	4,09 %
Saint-Rémy-de-Sillé	15	2,53 %	1,80 %
Saint-Symphorien	17	2,87 %	2,97 %
Sillé-le-Guillaume	62	10,47 %	2,63 %
Tennie	28	4,73 %	2,53 %

Informations

Sources : CAF de la Sarthe (données 2015) ; INSEE population 2013 en vigueur au 01/01/2016.
4CPS - Service SIG - HV
Document généré le 27/04/2017 avec Qgis 2.18.4.
S:/projets/social/diagnostic/enfants.qgs



Une majorité de 0-2 ans dans les communes les plus peuplées

Le territoire de la 4CPS compte 592 enfants de moins de 3 ans

Logiquement, les communes les plus peuplées (Sillé le Guillaume, Conlie, Domfront) sont celles qui comptent le plus de 0-2 ans. Ainsi, Conlie regroupe 9% des moins de 3 ans, Sillé plus de 10%, Domfront 7%. A elles trois, elles regroupent plus d'un quart des 0-3 ans.

Une corrélation peut être faite avec les établissements d'accueil du jeune enfant qui sont situés dans ces trois communes jusqu'au premier trimestre 2018.

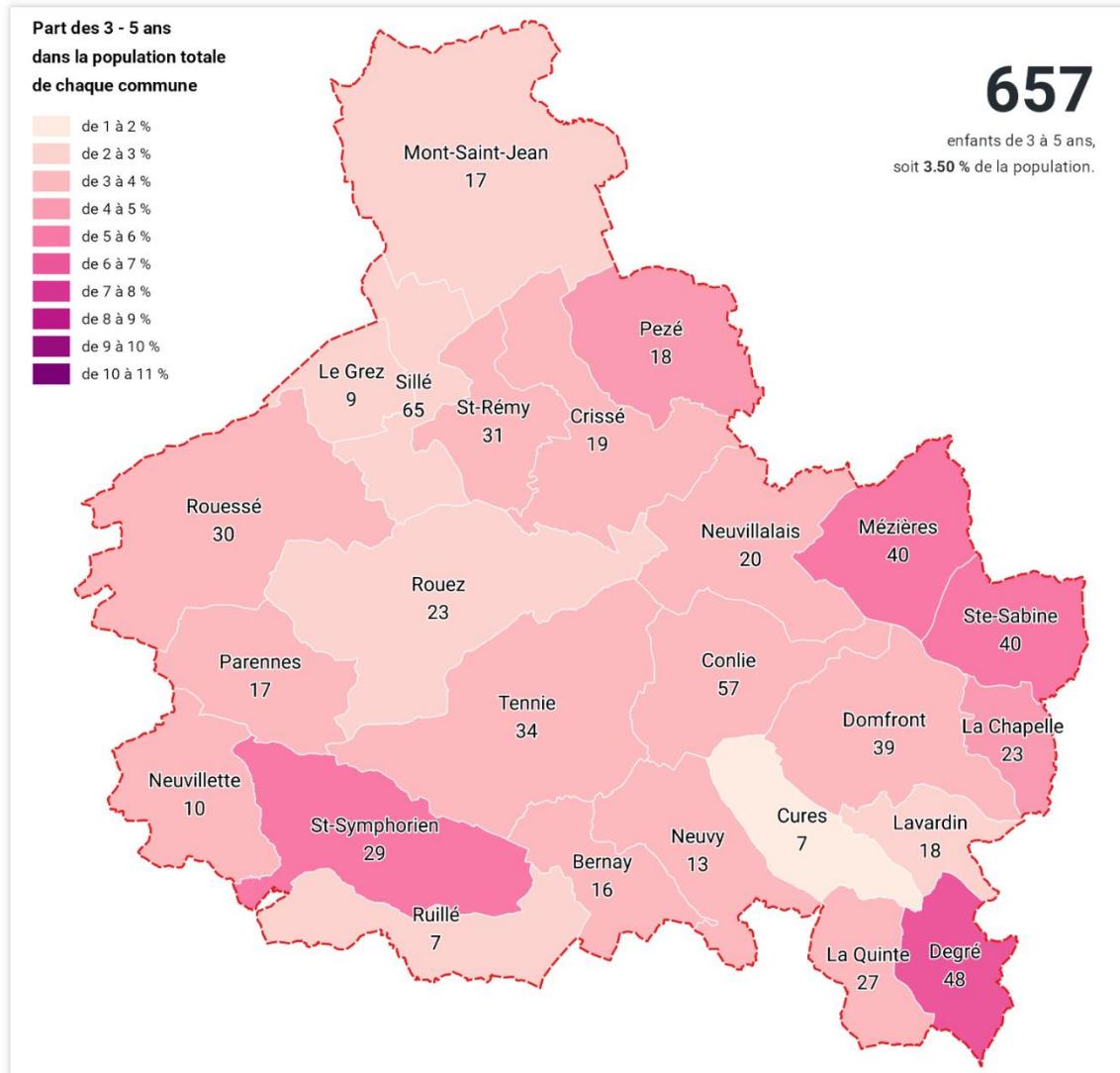
Une plus grande part de 0-2 ans dans les communes de l'Est du territoire

Cependant, ce sont des les communes à l'Est du territoire que la part des 0-2 ans dans la population totale de la commune est la plus grande.

Proche du Mans, ces communes ont, de plus, construit des lotissements récemment ce qui a permis de faire venir de jeunes familles (sauf Mézières sous Lavardin)

De façon générale, la part des 0-2 ans dans la population de chaque commune est assez proche d'une commune à une autre sauf pour Ruillé en Champagne et St Rémy de Sillé qui ont une faible part de 0-2 ans dans leur population.

Les 3-5 ans



4CPS
Population des enfants de 3 à 5 ans

Commune	3-5	% total	% pop
Bernay-en-Champagne	16	2,44 %	3,32 %
Conlie	57	8,68 %	3,06 %
Crissé	19	2,89 %	3,25 %
Cures	7	1,07 %	1,34 %
Degré	48	7,31 %	6,10 %
Domfront-en-Champagne	39	5,94 %	3,83 %
La Chapelle-Saint-Fray	23	3,50 %	4,90 %
La Quinte	27	4,11 %	3,37 %
Lavaré	18	2,74 %	2,44 %
Le Grez	9	1,37 %	2,30 %
Mézières-sous-Lavaré	40	6,09 %	5,63 %
Mont-Saint-Jean	17	2,59 %	2,44 %
Neuvillalais	20	3,04 %	3,43 %
Neuvillette-en-Charnie	10	1,52 %	3,26 %
Neuvy-en-Champagne	13	1,98 %	3,43 %
Parennes	17	2,59 %	3,17 %
Pezé-le-Robert	18	2,74 %	4,97 %
Rouessé-Vassé	30	4,57 %	3,70 %
Rouez	23	3,50 %	2,94 %
Ruillé-en-Champagne	7	1,07 %	2,02 %
Sainte-Sabine-sur-Longève	40	6,09 %	5,45 %
Saint-Rémy-de-Sillé	31	4,72 %	3,71 %
Saint-Symphorien	29	4,41 %	5,06 %
Sillé-le-Guillaume	65	9,89 %	2,76 %
Tennie	34	5,18 %	3,07 %

Informations

Sources : CAF de la Sarthe (données 2015) ; INSEE population 2013 en vigueur au 01/01/2016.

4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 27/04/2017 avec Qgis 2.18.4.

S:/projets/social/diagnostic/enfants.qgs



Une plus grande part des 3-5 ans au sud-est du territoire

Le territoire compte 657 enfants ressortissants CAF âgés de 3 à 5 ans, ce qui représente 3.50% de la population totale du territoire.

Concernant, la part de cette tranche d'âge dans la population de chaque commune, comme pour les 0-2 ans elle est assez proche d'une commune à une autre.

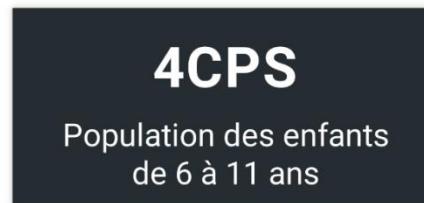
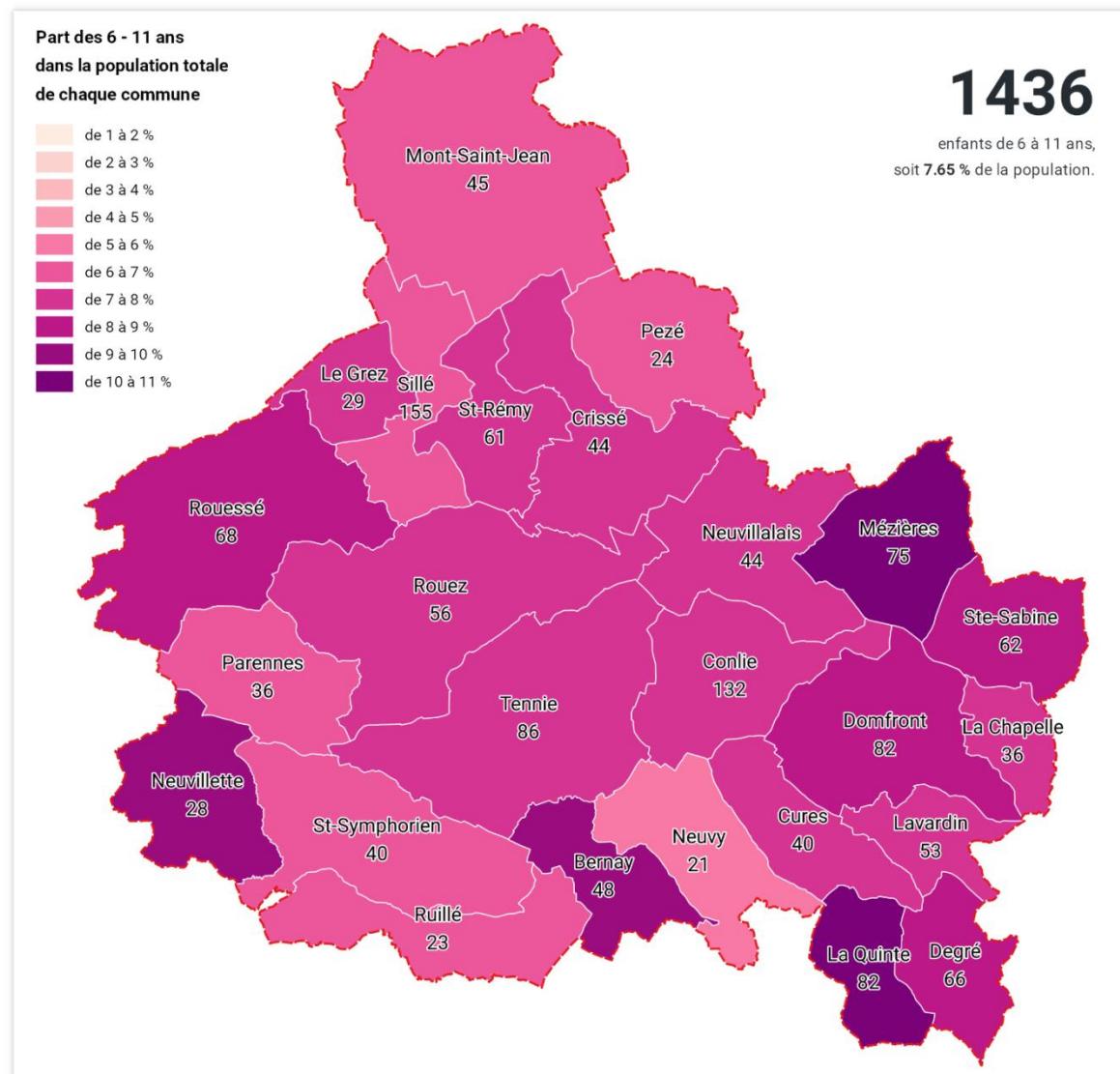
Quelques communes se détachent, Degré, Mézières sous Lavardin, Sainte Sabine sur Longève et la Chapelle St Fray. Communes qui se distinguaient déjà pour les 0-2 ans.

Les 6-11 ans : les plus nombreux sur le territoire

Le territoire compte 1436 enfants entre 6 et 11 ans, soit plus que les 0-5 ans ou les 12-17 ans. Ils représentent 7.65% de la population totale du territoire.

Mézières sous Lavardin se détache encore de l'ensemble des communes avec une part de 6-11 ans de 10.55%, tout comme La Quinte avec 10.24%, Bernay-en-Champagne avec 9.96% et Neuville-en-Charnie avec 9.12%.

Les 6-11 ans



Commune	6-11	% total	% pop
Bernay-en-Champagne	48	3,34 %	9,96 %
Conlie	132	9,19 %	7,08 %
Crissé	44	3,06 %	7,53 %
Cures	40	2,79 %	7,68 %
Degré	66	4,60 %	8,39 %
Domfront-en-Champagne	82	5,71 %	8,06 %
La Chapelle-Saint-Fray	36	2,51 %	7,68 %
La Quinte	82	5,71 %	10,24 %
Lavardin	53	3,69 %	7,17 %
Le Grez	29	2,02 %	7,42 %
Mézières-sous-Lavardin	75	5,22 %	10,55 %
Mont-Saint-Jean	45	3,13 %	6,47 %
Neuvillalais	44	3,06 %	7,55 %
Neuvillette-en-Charnie	28	1,95 %	9,12 %
Neuvy-en-Champagne	21	1,46 %	5,54 %
Parennes	36	2,51 %	6,70 %
Pezé-le-Robert	24	1,67 %	6,63 %
Rouessé-Vassé	68	4,74 %	8,40 %
Rouez	56	3,90 %	7,17 %
Ruillé-en-Champagne	23	1,60 %	6,65 %
Sainte-Sabine-sur-Longève	62	4,32 %	8,45 %
Saint-Rémy-de-Sillé	61	4,25 %	7,31 %
Saint-Symphorien	40	2,79 %	6,98 %
Sillé-le-Guillaume	155	10,79 %	6,58 %
Tennie	86	5,99 %	7,76 %

Informations

Sources : CAF de la Sarthe (données 2015) ; INSEE population 2013 en vigueur au 01/01/2016.

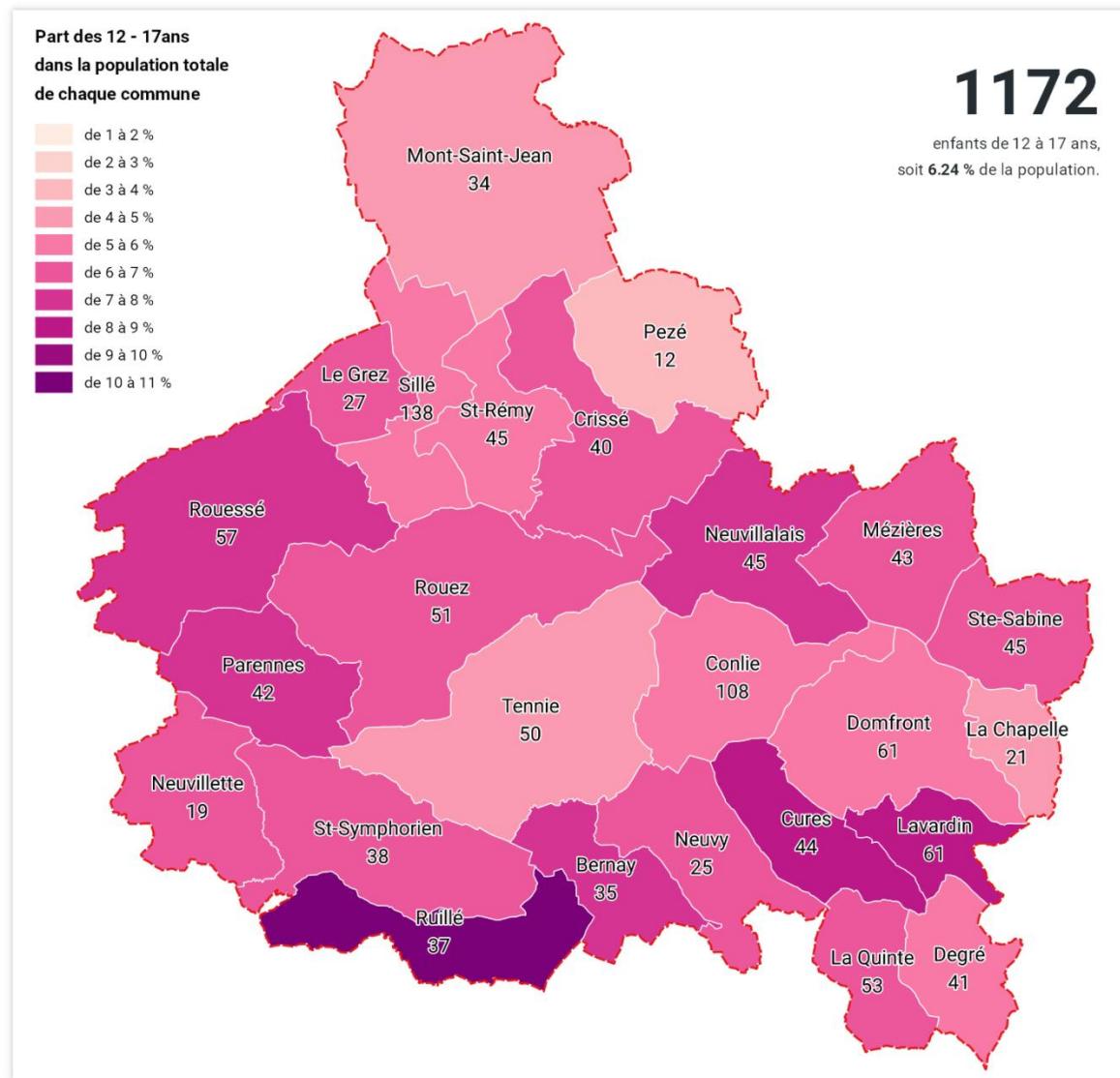
4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 27/04/2017 avec Qgis 2.18.4.

S:/projets/social/diagnostic/enfants.qgs



Les 12-17 ans



Commune	12-17	% total	% pop
Bernay-en-Champagne	35	2,99 %	7,26 %
Conlie	108	9,22 %	5,79 %
Crissé	40	3,41 %	6,85 %
Cures	44	3,75 %	8,45 %
Degré	41	3,50 %	5,21 %
Domfront-en-Champagne	61	5,20 %	6,00 %
La Chapelle-Saint-Fray	21	1,79 %	4,48 %
La Quinte	53	4,52 %	6,62 %
Lavardin	61	5,20 %	8,25 %
Le Grez	27	2,30 %	6,91 %
Mézières-sous-Lavardin	43	3,67 %	6,05 %
Mont-Saint-Jean	34	2,90 %	4,89 %
Neuville-en-Champagne	45	3,84 %	7,72 %
Neuvillette-en-Charnie	19	1,62 %	6,19 %
Neuvy-en-Champagne	25	2,13 %	6,60 %
Parennès	42	3,58 %	7,82 %
Pezé-le-Robert	12	1,02 %	3,31 %
Rouessé-Vassé	57	4,86 %	7,04 %
Rouez	51	4,35 %	6,53 %
Ruillé-en-Champagne	37	3,16 %	10,69 %
Sainte-Sabine-sur-Longève	45	3,84 %	6,13 %
Saint-Rémy-de-Sillé	45	3,84 %	5,39 %
Saint-Symphorien	38	3,24 %	6,63 %
Sillé-le-Guillaume	138	11,77 %	5,85 %
Tennie	50	4,27 %	4,51 %



Une part des 12-17 ans très variable d'une commune à l'autre

On comptabilise 1172 jeunes de 12 à 17 ans sur le territoire, soit 6.24% de la population totale du territoire. Le pourcentage de jeunes est très différent d'une commune à l'autre. Les proportions passent de 3.31% pour Pezé-le-Robert à 10.69% pour Ruillé-en-Champagne.

Les 3 communes ayant la part la plus importante de jeunes sont plutôt tournées vers Le Mans : Ruillé-en-Champagne, Cures et Lavardin. La plupart des communes du Sud du territoire, tournées vers Le Mans ont une proportion de jeunes plus importante que la moyenne du territoire.

Un renouvellement des ménages disparate

Il est possible de mettre en évidence trois profils de communes :

- Des communes qui ne se renouvellent plus
- Des communes qui sont en cours de renouvellement
- Des communes au renouvellement constant

Les caractéristiques des communes qui ne se renouvellent plus :

- Une proportion importante d'ados
- Une proportion peu importante des tranches intermédiaires
- Une proportion faible des nouvelles générations (0- 5 ans)
- Peu ou pas de projets de construction

Les caractéristiques des communes en cours de renouvellement :

- Une tranche d'âge plus présente qu'une autre (hors 12-17 ans)

Les caractéristiques des communes en renouvellement constant :

- Une proportion d'enfants proche d'une tranche à une autre

LES FAMILLES DE LA 4CPS

Les allocataires CAF

Une stagnation du nombre d'allocataires

Nombre d'allocataires CAF de 2008 à 2015

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4C	1430	1481	1498	1504	1545	1497	1533	1493
PS	1037	1051	1107	1116	1156	1149	1137	1149
4CPS	2 467	2 532	2 605	2 620	2701	2646	2670	2642

Sources : données CAF

La population allocataire du territoire a crû fortement jusqu'en 2012. Depuis trois ans, elle se stabilise. Le taux de couverture par la Caf en 2012 était de 45,8 % pour ce territoire et de 46,45 % pour la Sarthe. Cette stagnation est due à la baisse des naissances sur le territoire. On retrouve le même pic en 2012 que pour le nombre de naissances.

On retrouve le plus grand nombre d'allocataires dans les quatre plus grandes communes du territoire : Sillé le Guillaume (449 allocataires), Conlie (279), Tennie (148) et Domfront en Champagne (134). Ces quatre communes regroupent à elles seules 38% des allocataires.

Un territoire de « familles » allocataires

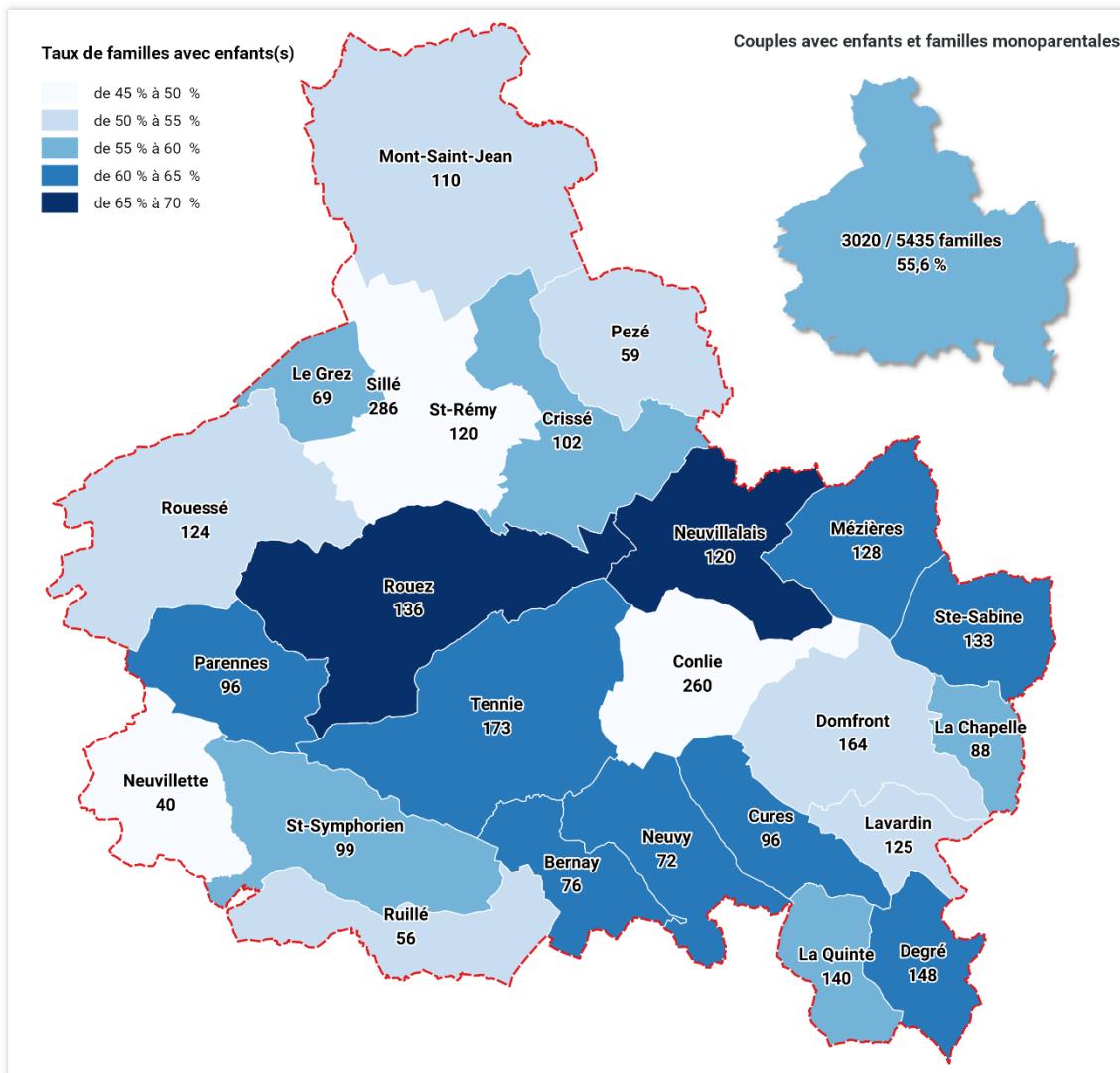
Les aides perçues par les allocataires

Les aides perçues par les allocataires	4CPS	Sarthe
revenu garanti (Rsa/ Aah)	20,6%	25%
logement (sans RG)	27,0%	36%
prestations familiales seules	52,5%	39%

Sur l'ensemble de la population allocataires, plus de 20% perçoivent un revenu garanti et 27% reçoivent des aides au logement (sans revenu garanti).

Plus de 50% des allocataires du territoire perçoivent uniquement de la CAF des prestations familiales. Ces chiffres signifient que le profil des allocataires est essentiellement celui de familles.

La composition des familles



4CPS

Composition des familles

Commune	Fam.	CoupAEnf	FamMono
Bernay-en-Champagne	121	56,2 %	6,6 %
Conlie	575	33,9 %	11,3 %
Crissé	179	46,4 %	10,6 %
Cures	152	52,6 %	10,5 %
Degré	242	55,0 %	6,2 %
Domfront-en-Champagn	304	48,7 %	5,3 %
La Chapelle-Saint-Fray	148	56,8 %	2,7 %
La Quinte	236	57,6 %	1,7 %
Lavardin	234	51,3 %	2,1 %
Le Grez	125	45,6 %	9,6 %
Mézières-sous-Lavardin	203	59,1 %	3,9 %
Mont-Saint-Jean	201	44,8 %	10,0 %
Neuvillalaïs	176	47,7 %	20,5 %
Neuvillette-en-Charnie	84	38,1 %	9,5 %
Neuvy-en-Champagne	112	50,0 %	14,3 %
Parennes	148	51,4 %	13,5 %
Pezé-le-Robert	114	48,2 %	3,5 %
Rouessé-Vassé	247	46,2 %	4,0 %
Rouez	209	53,6 %	11,5 %
Ruillé-en-Champagne	104	50,0 %	3,8 %
Sainte-Sabine-sur-Longé	211	58,3 %	4,7 %
Saint-Rémy-de-Sillé	248	37,1 %	11,3 %
Saint-Symphorien	168	53,0 %	6,0 %
Sillé-le-Guillaume	607	32,0 %	15,2 %
Tennie	287	49,1 %	11,1 %

Informations

Sources : INSEE - Population 2013 en vigueur au 01/01/2016
4CPS - Service SIG - HV
Document généré le 21/06/2017 avec Qgis 2.18.7.
S:/projets/social/diagnostic/familles_2013.qgs



Une majorité de familles avec enfants

Le territoire compte 5435 familles (avec ou sans enfants). 46.6% d'entre elles sont des couples avec au moins un enfant et 9% des familles monoparentales. Donc plus de la moitié des familles du territoire ont au moins un enfant.

Ces données peuvent paraître basses mais tous les couples sans enfant sont comptabilisés.

Des familles avec enfants majoritairement situées dans l'aire urbaine du Mans

La part des familles avec enfants sur l'ensemble des familles est plus importante dans les communes de l'aire urbaine du Mans à l'exception de Conlie.

Les communes centre ont une part de familles avec enfants plus basse qu'ailleurs car, avec la proximité des services, elles accueillent de nombreux couples plus âgés.

Neuvillalais et Rouez sont les communes qui concentrent le plus de familles avec enfants.

Des familles majoritairement en couple avec enfants de moins de 3 ans

Situation matrimoniale	4CPS	Allocataires CAF et MSA	la Sarthe
En couple	84%	84.5%	74%
Monoparentales	16%	15.5%	26%

Source : CAF, données 2015

Le territoire de la 4CPS compte **3020 familles avec enfants** dont 2296 familles allocataires CAF et MSA, 84% d'entre elles sont en couple contre 74% pour la Sarthe et 16% sont des familles monoparentales (26% pour la Sarthe).

Le monoparent est dans 77% des cas une femme.

Familles nombreuses (3 enfants et +)	Allocataires CAF	Sarthe
En couple	435	27%
Monoparentales	72	20%

Source : CAF, données 2015

Concernant les familles nombreuses, elles sont au nombre de 642 sur le territoire (507 allocataires CAF) elles représentent donc 25% des familles avec enfants.

27% des familles allocataires CAF en couple sont des familles nombreuses et 20% des familles monoparentales sont des familles nombreuses.

Des familles monoparentales allocataires en difficultés sociales

Monoparent	4CPS	Nombre de monoparent	% sur nombre de monoparent	Sarthe
		352		
Bas revenus		228	64,8%	63,2%
	avec enfant - 3 ans	42	18%	18%
Familles fragiles		51	14,5%	18,1%
	avec enfant - 3 ans	14	27%	19%

Source : CAF, données 2015

Près de 65% des familles monoparentales sont considérées comme des familles à bas revenus ce qui est légèrement supérieure à la Sarthe, et 18% d'entre elles ont des enfants de moins de 3 ans.

De plus, 14.5% des familles monoparentales sont des familles fragiles dont 27% d'entre elles ont des enfants de moins de 3 ans. Ce qui signifie que près de 80% des familles monoparentales connaissent de grandes difficultés sociales. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'il existe peu de logements sociaux sur le territoire.

* Bas revenus : allocataires vivant sous le seuil de bas revenus (1043 euros)

** Familles fragiles : allocataires se situant au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la Caf

Les jeunes allocataires

De jeunes allocataires* avec enfant

* Les jeunes allocataires sont ceux âgés de moins de 25 ans (allocataires à titre personnel)

Nombre de jeunes allocataires

4CPS	% total allocataires	la Sarthe	% total allocataires
110	4%	10153	10,73%

Source : CAF, données 2015

La 4CPS compte 110 jeunes allocataires ce qui représente 4% de l'ensemble des allocataires. La Sarthe, elle, compte 10 153 jeunes allocataires. Les chiffres de la 4CPS et de la Sarthe ne peuvent pas être comparés puisque le Mans et ses étudiants augmentent la proportion de jeunes allocataires. Source : CAF, données 2015

Les jeunes allocataires parents

	4CPS	Sarthe
Jeunes allocataires avec enfant	49	45%
dont monoparents	17	35%

Ce petit nombre de jeunes allocataires sur le territoire s'explique par le fait que beaucoup de jeunes de moins de 25 ans ne sont pas allocataires.

45% de ces jeunes allocataires ont un enfant et 35% d'entre eux sont monoparents.

Ces jeunes allocataires avec enfants habitent pour l'essentiel à Sillé le Guillaume (14 jeunes parents) et à Conlie (10 jeunes parents). Cette installation des jeunes allocataires dans les communes centre s'explique par la proximité et la diversité des services, des commerce et des moyens de transports.

Des jeunes allocataires en situation de précarité

Profil socio-économiques des jeunes allocataires

	4CPS	Sarthe	
	Allocataires	Répartition	
	110		
Catégorisation			
Bas revenu	58	53%	39%
Fragiles	14	13%	9%
Les aides perçues			
Bénéficiaires Rsa	26	24%	12%
Bénéficiaires Al	87	79%	89%
Parc privé	74	85%	74%
Parc public	9	10%	17%

Source : CAF, données 2015

Les jeunes allocataires de la 4CPS ont de faibles ressources, un quart d'entre eux touche le RSA et plus de la moitié sont considérés comme ayant de bas revenus.

Pour 13% d'entre eux se sont les aides de la CAF qui leur permettent d'atteindre le seuil de bas revenus.

79% d'entre eux bénéficient une aide au logement à 85% dans le parc privé. Peu de ces allocataires sont logés dans le parc public car celui-ci est peu important sur le territoire, il représente 3% du parc immobilier.

Les familles et le logement

Une population majoritairement propriétaire

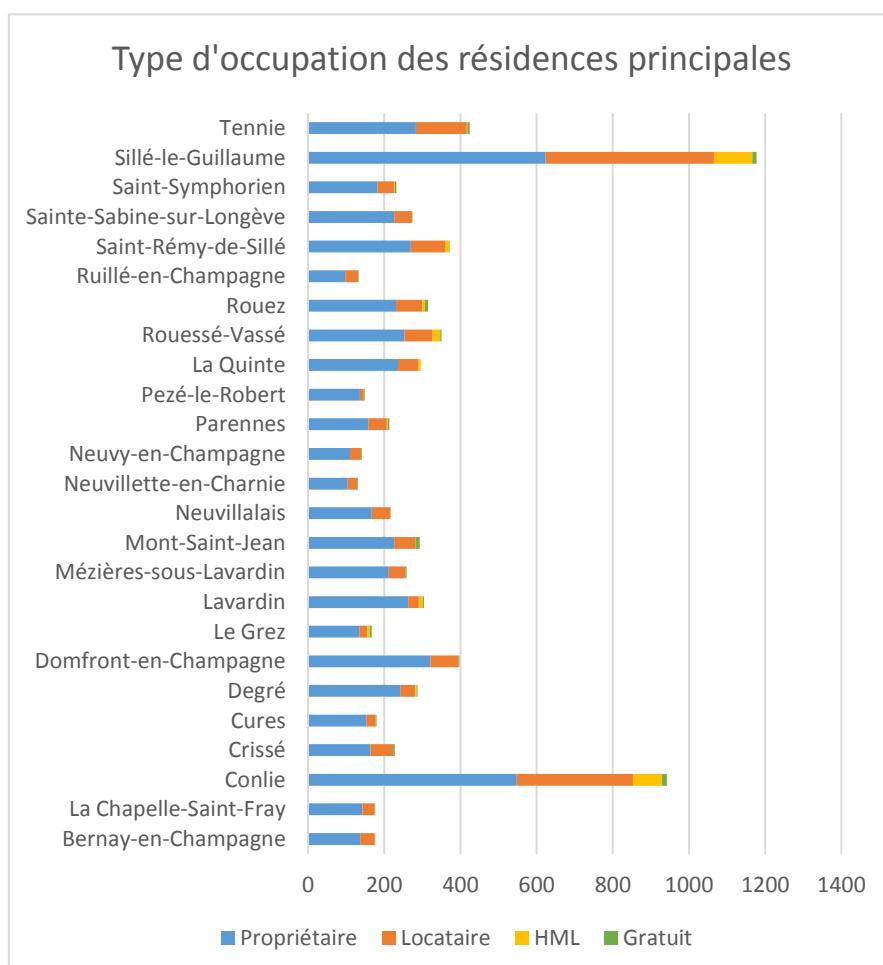
Sur le territoire de la 4CPS, 78% des résidences sont occupées par leurs propriétaires contre 21% de locataires. Les logements sociaux représentent 1.7% des logements et le logement à titre gratuit 1.4%.

Les trois communes les plus peuplées du territoire comptent le moins de propriétaires à savoir Sillé le Guillaume (58% de propriétaires), Conlie (63%) et Tennie (67%).

Le faible taux de logements locatifs rend moins attractives les communes à une population plus modeste (qui ne peut accéder à la propriété). Le secteur locatif permet habituellement un renouvellement de la population, entre autres par de jeunes familles.

Certaines communes ont déjà pu noter ce phénomène. Une réflexion sur le logement locatif devra être menée.

L'absence de ces logements locatifs ne permet pas le turn-over qui évite à une population d'être vieillissante sur une commune.



Un territoire de résidences principales

Près de 98% des logements du territoire de la 4CPS sont des résidences principales. Les résidences secondaires se situent essentiellement dans les communes plus rurales et dans les communes centre. Trois communes proches du Mans (St Symphorien, Degré, La Quinte et Lavardin) comptent des résidences secondaires.

Une part importante des aides au logement familial

Bénéficiaires aide au logement			
	4CPS	Sarthe	
	Allocataires	Répartition	
Aide au logement	1 038	40,0%	53,1%
<i>Alf</i>	442	43%	19%
<i>Als</i>	361	35%	32%
<i>Apl</i>	235	23%	48%
Type de logement			
<i>Parc privé</i>	634	61%	42%
<i>Parc public</i>	148	14%	41%
<i>Accession</i>	177	17%	9%
<i>Etablissement</i>	79	8%	8%

Source : CAF, données 2015

APL : Aide personnalisée au logement (locataire d'un logement conventionné ou en accession avec prêt conventionné)

ALS : Aide logement sociale (pour les non bénéficiaires de l'Apl et de l'Alf)

ALF : Aide logement familiale (pas droit Apl mais enfant à charge)

40% des allocataires CAF touchent une aide au logement ce qui représente 1038 allocataires. La part des allocataires touchant l'APL est peu importante car peu de logements ouvrent le droit à cette prestation du fait du faible nombre de bailleurs sociaux.

Dans ces chiffres, il est possible de refaire le constat que le profil des allocataires est celui de familles car l'aide au logement familial représente 43% des aides au logement contre 19% en Sarthe.

Les familles et l'emploi

Une concentration d'employés et d'ouvriers

Profession	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'ets	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres sans activité professionnelle
Nombre sur la population de plus de 15 ans	444	580	722	1730	2515	2710	4333	1753
% de la population de plus de 15 ans	3%	4%	4.3%	12%	17%	18.3%	29%	12%

Population de plus de 15 ans : 14785 personnes

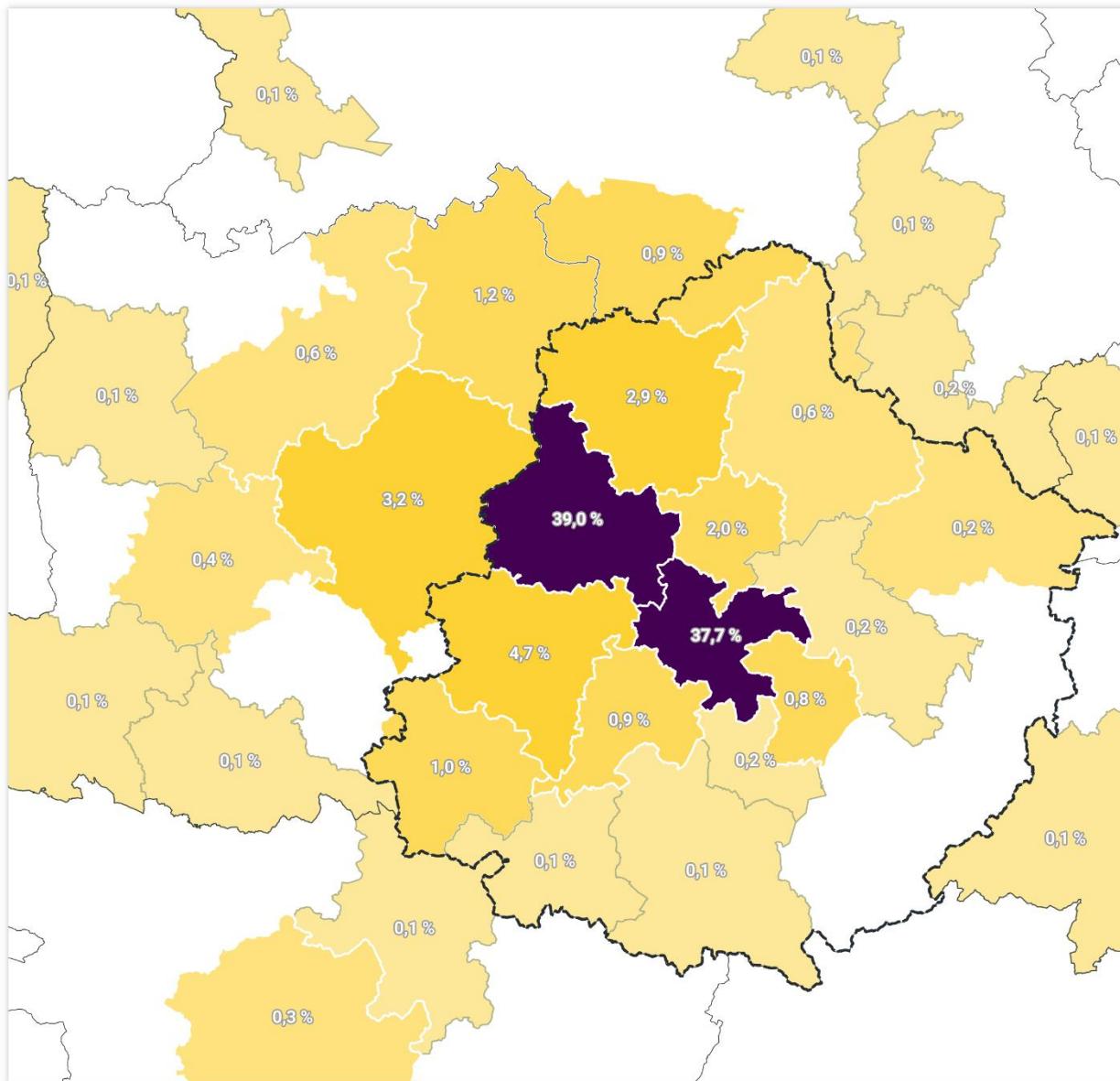
Source : données INSEE 2016

Les employés et les ouvriers sont les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur le territoire de la 4CPS. Ainsi, plus de 35% de la population âgée de plus de 15 ans est employés ou ouvriers.

Ce chiffre trouve son explication dans le fait que les emplois présents sur le territoire sont essentiellement des postes d'employés ou d'ouvriers.

De grands groupes sont implantés sur les communes centre et les communes de leur zone d'influence comme Système U, Legrand, etc. ces chiffres se rapprochent des Communautés de communes voisines (Haute Sarthe Alpes Mancelles et Loué-Brûlon-Noyen) puisqu'elles comptent majoritairement des employés et des ouvriers.

Une forte mobilité professionnelle



4CPS

Mobilités professionnelles

Mobilité

- 0 - 14 trajets
- 14 - 44 trajets
- 44 - 161 trajets
- 161 - 367 trajets
- 367 - 3066 trajets

Sarthe

Autre dép.

Informations

Les données sont issues du fichier national mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence / commune de travail pour les individus actifs ayant un emploi et âgés de 15 ans ou plus.

Sources : INSEE : Mobilités professionnelles en 2013 (base de données parue le 30/06/2016). Communes : IGN BD Topo 2016.

4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 04/04/2017 avec Qgis 2.18.4.

S:/projets/pluie/transport/mobpro_from_4cps_to_epci.qgs



Près de 60% de la population active occupée de la 4CPS travaillent en dehors du territoire dont presque 38% travaille sur le Mans Métropole. Les 22% restant travaillent essentiellement dans les communautés de communes limitrophes : Loué Bralon Noyen, Haute-Sarthe Alpes Mancelles, et Cœur de Maine et Rives de Sarthe, ou les départements limitrophes à savoir essentiellement la Mayenne.

La proximité de la 4CPS avec le Mans Métropole explique qu'une grande partie de la population y travaille.

A l'inverse, de 100 à 199 trajets quotidiens sont réalisés entre les communes de Le Mans métropole et Sillé le Guillaume, contre 50 à 99 trajets entre le Mans Métropole et Conlie.

Un fort taux d'enfants ayant 1 ou 2 parents qui travaillent

Enfants de moins de 3 ans

	enfants	Enfants avec parents actifs	%
RUILLE-EN-CHAMPAGNE	6	6	100%
DEGRE	32	31	97%
SILLE-LE-GUILLAUME	62	58	94%
CURES	13	12	92%
BERNAY-EN-CHAMPAGNE	13	11	85%
DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	43	36	84%
NEUVILLALAIS	23	19	83%
NEUVILLETT-EN-CHARNIE	11	9	82%
LA QUINTE	30	24	80%
LAVARDIN	23	19	82%
MEZIERES-SOUS-LAVARDIN	33	26	79%
CRISSE	18	14	78%
LA CHAPELLE-SAINT-FRAY	22	17	77%
SAINT-SYMPHORIEN	17	13	76%
SAINTE-SABINE-SUR-LONGEVE	30	21	70%
TENNIE	28	19	68%
PEZE-LE-ROBERT	9	6	67%
PARENNES	16	10	63%
CONLIE	53	33	62%
SAINT-REMY-DE-SILLE	15	9	60%
ROUESSE-VASSE	28	15	54%
ROUEZ	28	15	54%
LE GREZ	NC	NC	44%
NEUVY-EN-CHAMPAGNE	NC	NC	44%
MONT-SAINT-JEAN	21	8	38%
4CPS	NC	NC	72%

Les parents actifs sont ceux ayant une activité professionnelle ou étant en recherche d'emploi.

Sur la 4CPS, 72% des enfants de moins de 3 ans ont deux parents qui travaillent ou un quand il est monoparent (67% en Sarthe). A noter que 12 communes du territoire sont en dessous de la moyenne de la communauté de communes. Pour les communes au-dessus de la moyenne la question de l'offre des modes de gardes des enfants de moins de 3 ans se pose. A l'inverse, pour les communes qui sont en dessous de la moyenne du territoire cela signifie que les familles préfèrent arrêter de travailler pour garder leurs enfants ou un des parents ne travaillaient pas avant la naissance.

A noter que 8% des allocataires CAF bénéficie d'un complément de libre choix d'activité à taux plein (congé parental) et 13% à taux réduit. Les familles prenant un congé parental préfèrent donc réduire leur temps de travail plutôt que d'arrêter totalement leur activité. La compensation financière au 4/5 réduit l'impact sur la baisse des revenus.

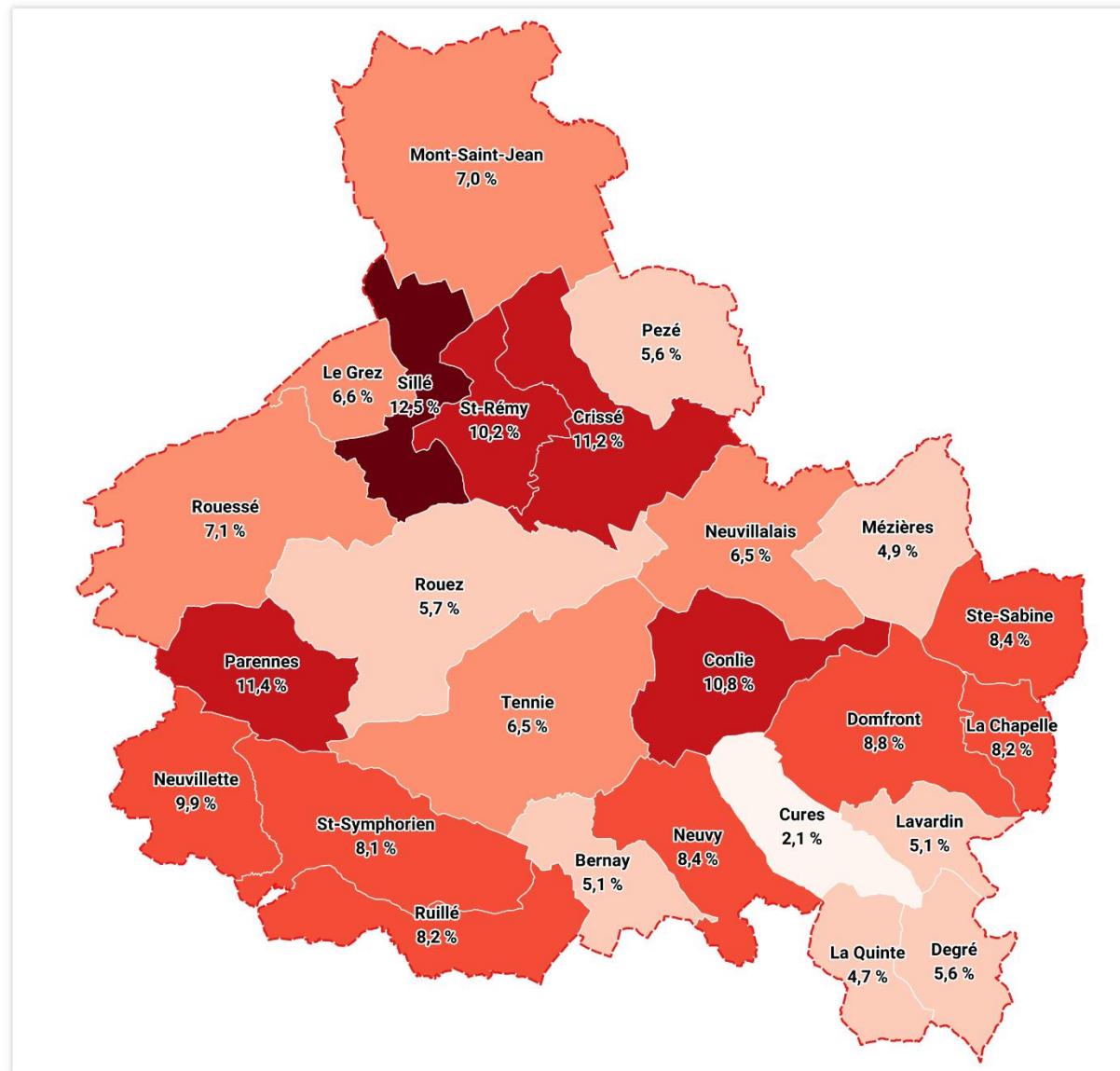
Enfants de 3 à 5 ans			
	enfants	Enfants avec parents actifs	%
CURES	7	7	100%
RUILLE-EN-CHAMPAGNE	7	7	100%
DEGRE	48	47	98%
LAVARDIN	18	16	89%
PEZE-LE-ROBERT	18	16	89%
SAINT-REMY-DE-SILLE	31	27	87%
LA QUINTE	27	23	85%
NEUVILLALAIS	20	17	85%
SAINT-SYMPHORIEN	29	24	83%
TENNIE	34	28	82%
DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	39	32	82%
CRISSE	19	15	79%
LA CHAPELLE-SAINT-FRAY	23	18	78%
MEZIERES-SOUS-LAVARDIN	40	31	78%
SAINTE-SABINE-SUR-LONGEVÉ	40	31	78%
PARENNES	17	13	76%
CONLIE	57	41	72%
NEUVILLETT-EN-CHARNIE	10	7	70%
ROUEZ	23	16	70%
NEUVY-EN-CHAMPAGNE	13	9	69%
SILLE-LE-GUILAUME	65	42	65%
ROUESSE-VASSE	30	17	57%
BERNAY-EN-CHAMPAGNE	16	9	56%
LE GREZ	NC	NC	56%
MONT-SAINT-JEAN	17	7	41%
4CPS	NC	NC	77%

Plus les enfants grandissent, plus le nombre d'enfants ayant un ou deux parents actifs (suivant la composition familiale) augmentent, puisque de 73% on passe à 77% (72% pour la Sarthe) Ces chiffres s'expliquent par l'entrée à l'école des enfants. Les parents ont donc besoin d'un mode de garde sur un temps plus limité (périscolaire et extrascolaire).

Enfants de 6 à 11 ans	
4CPS	la Sarthe
78%	76%

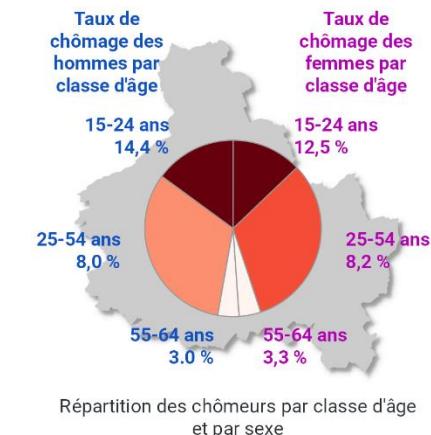
Source : CAF, données 2015

Un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale



4CPS

Taux de chômage par commune



Répartition des chômeurs par classe d'âge et par sexe

Taux de chômage



Informations

Sources : INSEE - Population 2013 en vigueur au 01/01/2016

4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 04/04/2017 avec Qgis 2.18.4.

S:/projets/social/diagnostic/chomage_2013.qgs



La Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé compte 10.5% de chômeurs dans sa population active. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne départementale qui est de 9.7% (au 3^{ème} trimestre 2016).

Ce taux est plus important dans les communes centre et dans leurs communes limitrophes. A contrario, le taux de chômage est plus bas dans les quatre communes les plus proches du Mans à savoir Cures, Degré, La Quinte et Lavardin.

Des jeunes plus touchés par le chômage

Les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage sur le territoire de la 4CPS. Les hommes de 15-24 ans représentent 14.4% de l'ensemble des hommes actifs de cette tranche d'âge et les femmes de 15-24 ans représentent 12.5% de l'ensemble des femmes actives de cette tranche d'âge.

Le taux de chômage des 25-54 ans est de 8% quel que soit le sexe, et il est de 3% pour les 55-64 ans. Plus l'âge des actifs augmente moins le taux de chômage est important et plus la différence entre les hommes et les femmes s'amenuise.

Les familles et les revenus

Des familles allocataires aux revenus relativement faibles

Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF		En %	Département en %
QF ≤ 520 €	318	16.2	20
521 € < QF < 700 €	267	13.5	15.4
701 € < QF < 900 €	294	15	14
901 € < QF < 1100 €	307	15.6	13
1101 € < QF < 1500 €	534	27.1	23
QF ≥ 1501 €	238	12.1	13.5
QF indéterminé	8	0.4	0.6

Source : CAF, données 2015

Le fait qu'il n'y ait pas plus de personnes ayant un quotient familial au-dessus de 1501 euros trouve son explication dans le tableau des catégories socio-professionnelles puisque le territoire compte essentiellement des ouvriers et des employés.

De plus certaines prestations sociales sont sous conditions de ressources et n'apparaissent pas dans les données des quotients familiaux.

Près d'un quart des familles allocataires en difficultés sociales

	Territoire	Sarthe	
	Allocataires	Répartition	
Allocataires sans enfant	445		
bas revenus	260	58,4%	60,0%
personnes fragiles	90	20,2%	20,0%
Monoparent	352		
bas revenus	228	64,8%	63,2%
<i>avec enfant - 3 ans</i>	42	18%	18%
familles fragiles	51	14,5%	18,1%
<i>avec enfant - 3 ans</i>	14	27%	19%
Couples avec enfant	1 612		
bas revenus	242	15,0%	16,3%
<i>avec enfant - 3 ans</i>	64	26%	33%
familles fragiles	140	8,7%	9,5%
<i>avec enfant - 3 ans</i>	58	41%	43%

Source : CAF, données 2015

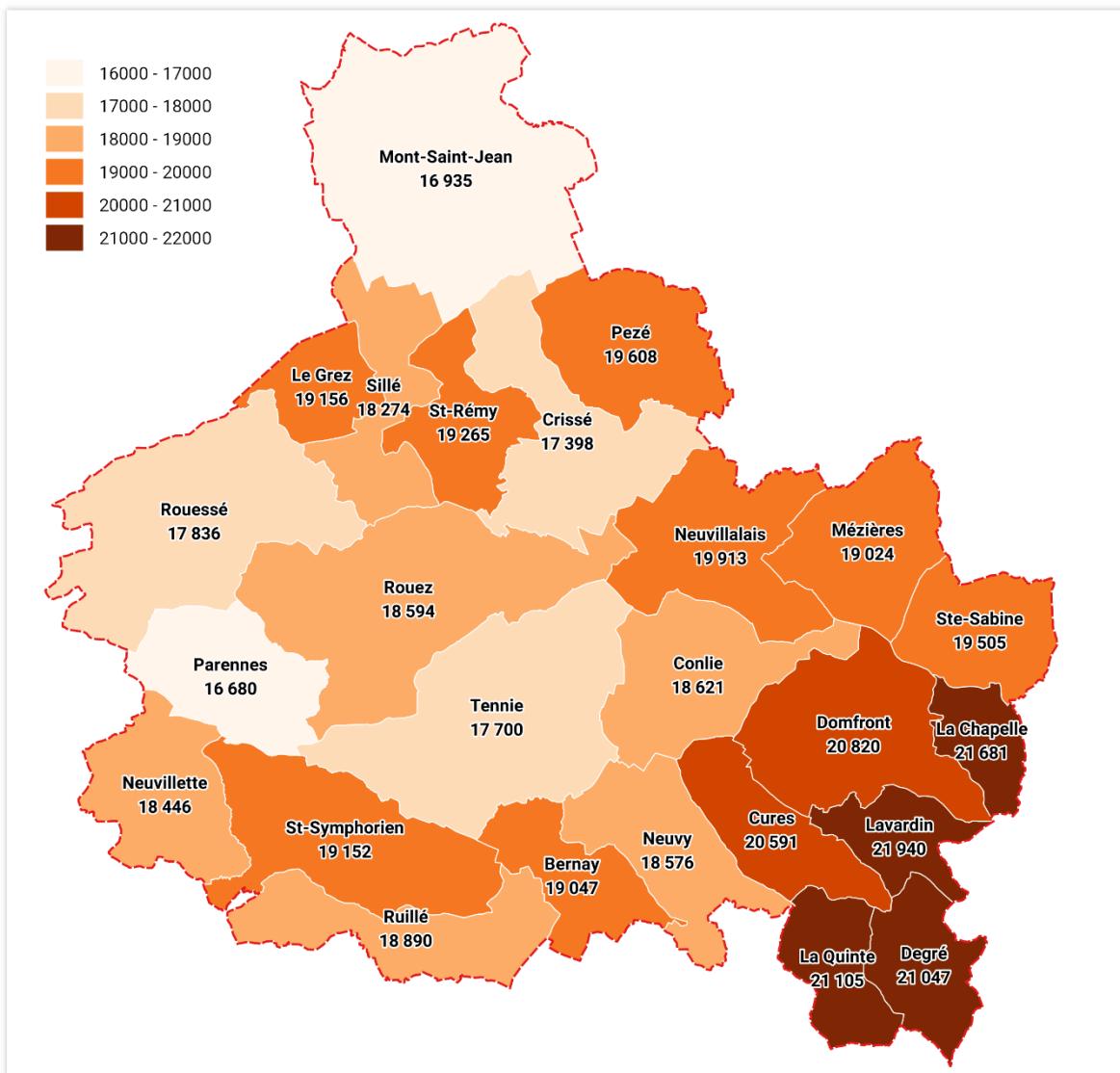
Ces chiffres confirment que le profil allocataires est celui de familles puisque le territoire compte 1964 familles ce qui représente 74% des allocataires.

Un quart des couples avec enfants connaissent des difficultés sociales, soit ils n'atteignent pas le seuil de bas revenus, soit ce sont les prestations de la CAF qui leur permettent de dépasser ce seuil.

Lorsque la famille est monoparentale, cette situation s'aggrave car 80% sont dans une situation précaire.

Enfin, pour les allocataires sans enfant, 78% d'entre eux gagnent en dessous de 1043 euros ou les dépense grâce aux prestations sociales. Les allocataires sans enfant représentent 2,3% de la population de la 4CPS et 17% des allocataires.

Un niveau de vie sur la communauté de commune hétérogène et inférieur à celui du département



4CPS

Médiane de niveau de vie

Le champ couvert est celui des ménages fiscaux, c'est-à-dire ayant rempli au moins une déclaration de revenus et imposables au titre de la taxe d'habitation. Les personnes vivant dans des structures collectives (maisons de retraite, centres d'hébergements, foyers de travailleurs, communautés religieuses, cités universitaires, prisons, etc.) ou sans domicile fixe ou sans abri ne sont pas retenues dans le champ de Filosofi.

Un ménage fiscal est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors logement collectif). Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus (dite déclaration n°2042) et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (TH).
Sont absents ou exclus des ménages fiscaux dits "ordinaires" : les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, centres d'hébergement, maisons de détention...), les sans-abri.

Dans le dispositif Filosofi, la médiane est calculé pour :

- les revenus déclarés par unité de consommation sur l'ensemble de la population et sur la sous-population à bas revenus déclarés ;
- les revenus disponibles par unité de consommation (ou niveaux de vie) sur l'ensemble de la population et sur la sous-population pauvre.

Sarthe : 19587
Champagne Conlinoise : 19758
Pays de Sillé : 18187

Informations

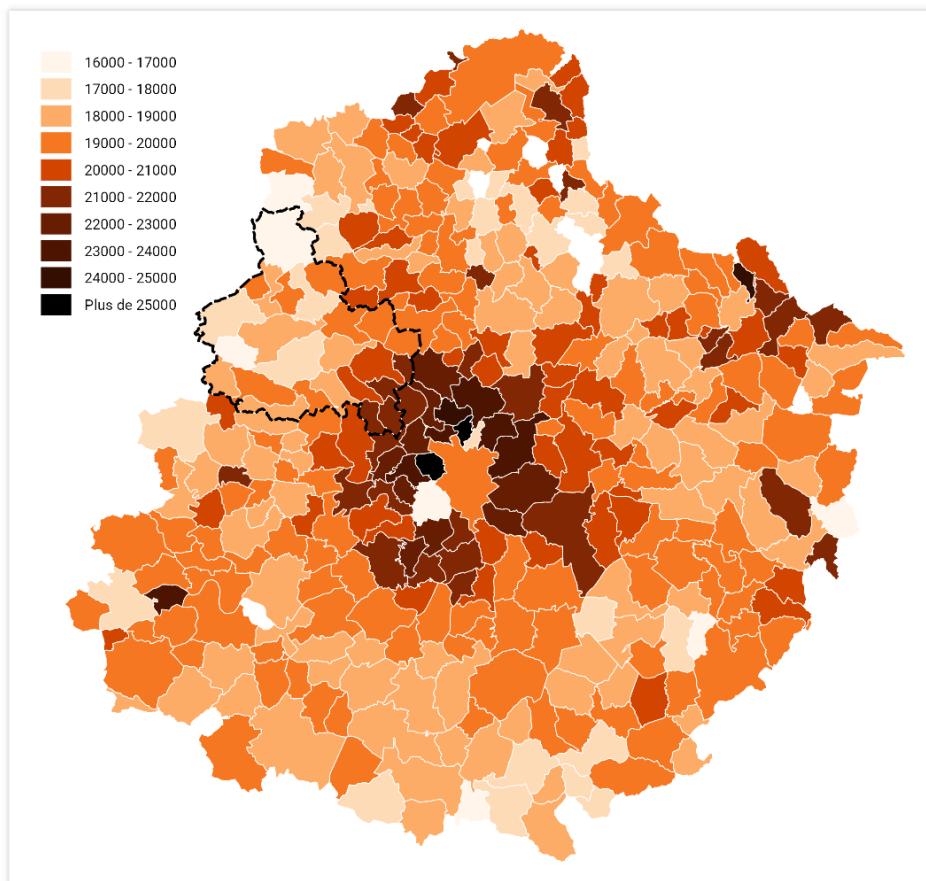
Sources : INSEE - Filosofi 2013

4CPS - Service SIG - HV

Document généré le 12/05/2017 avec Qgis 2.18.7.

S:/projets/social/diagnostic/filo_revenu_pauvreté_ménage_2013.qgs





Sarthe

Médiane de niveau de vie

Le champ couvert est celui des ménages fiscaux, c'est-à-dire ayant rempli au moins une déclaration de revenus et imposables au titre de la taxe d'habitation. Les personnes vivant dans des structures collectives (maisons de retraite, centres d'hébergements, foyers de travailleurs, communautés religieuses, cités universitaires, prisons, etc.) ou sans domicile fixe ou sans abri ne sont pas retenues dans le champ de Filosofi.

Un ménage fiscal est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors logement collectif). Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus (dite déclaration n°2042) et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (TH). Sont absents ou exclus des ménages fiscaux dits "ordinaires" : les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, centres d'hébergement, maisons de détention...), les sans-abri.

Dans le dispositif Filosofi, la médiane est calculé pour :
- les revenus déclarés par unité de consommation sur l'ensemble de la population et sur la sous-population à bas revenus déclarés ;
- les revenus disponibles par unité de consommation (ou niveaux de vie) sur l'ensemble de la population et sur la sous-population pauvre.

Sarthe : 19587

Informations

Sources : INSEE - Filosofi 2013
4CPS - Service SIG - HV
Document généré le 12/05/2017 avec Qgis 2.18.7.
S:/projets/social/diagnostic/filo_revenu_pauvrete_menage_2013_sarthe.c

La 4CPS est marquée par une hétérogénéité des médianes de niveaux de vie dans les communes. Seulement 8 communes du territoire ont une médiane de niveau de vie supérieure à celle du département. Encore une fois, ce sont les communes à proximité du Mans qui ont une médiane de niveau de vie plus importante que le reste du territoire.

Cette médiane de niveau de vie est plus importante sur le territoire de l'ex 4C que sur l'ex CCPS. La médiane de la 4C était légèrement supérieure à celle du département.

La 4CPS fait partie des communautés de communes de la Sarthe ayant une faible médiane de niveau de vie.

Une majorité de bénéficiaires du RSA socle et monoparents ou isolés

RSA	4CPS	Sarthe
% Allocataires bénéficiaires Rsa	14,1%	17,5%
Répartition des bénéficiaires Rsa selon le type de Rsa (cumulable)		
% de Rsa Socle	67,3%	72,1%
% de Rsa Activité	46,0%	40,4%
% de Rsa Majoré	17,2%	13,9%
Répartition des bénéficiaires Rsa - Par situation familiale		
% Isolés	37,3%	42,5%
% Monoparents	37,1%	37,3%
% Couples sans enfant	3,3%	3,8%
% Couples avec enfant(s)	22,3%	16,5%

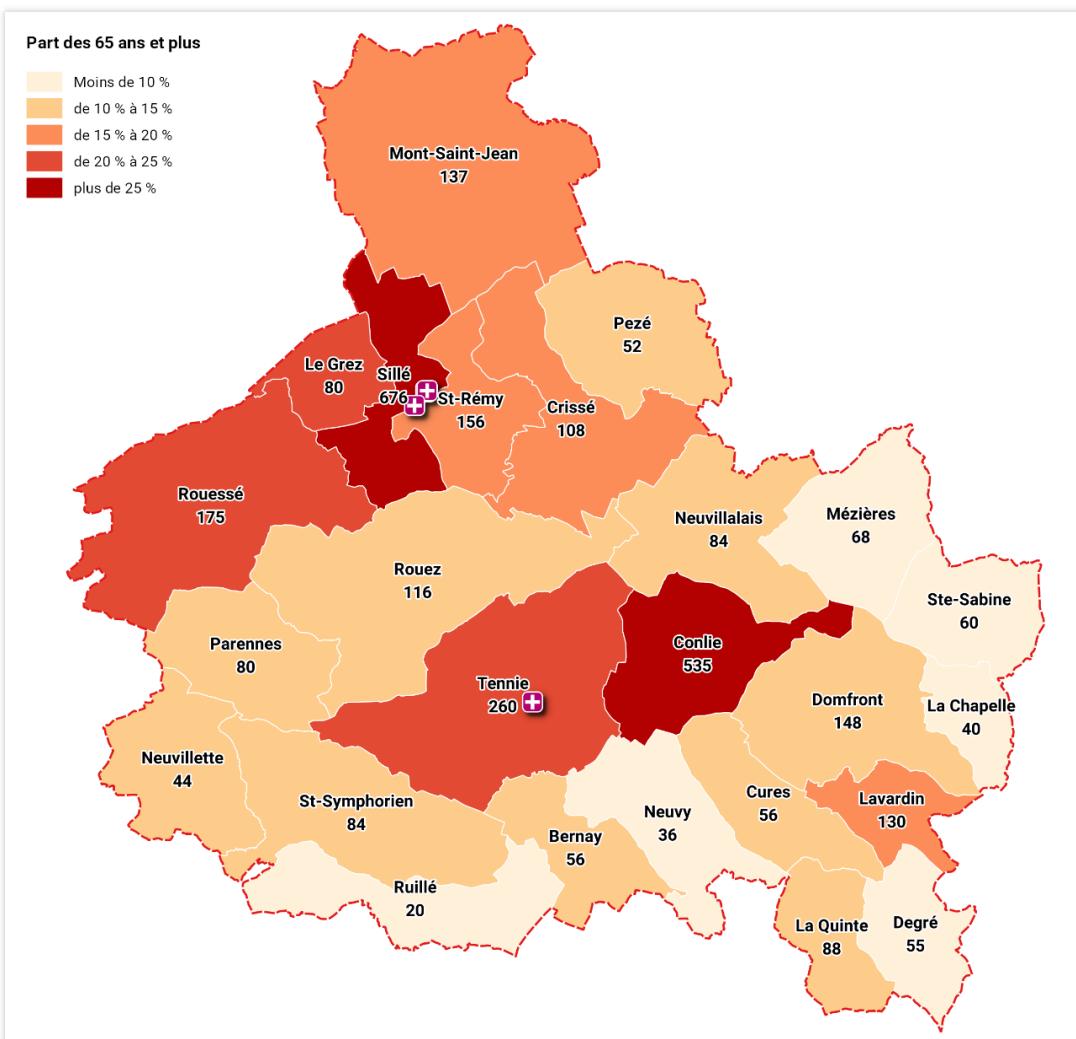
Source : CAF, données 2015

14% des allocataires CAF perçoivent le RSA, pour la grande majorité d'entre eux, il s'agit du RSA socle et 74% d'entre eux sont isolés ou monoparents.

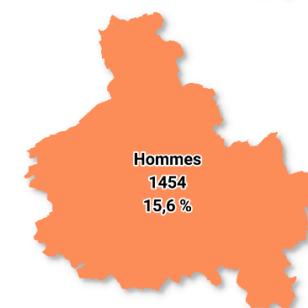
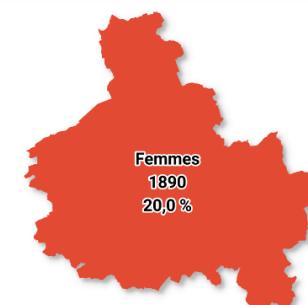
Le fait qu'il y ait moins de bénéficiaires du RSA en couple s'explique par le fait que l'autre personne du couple peut apporter un salaire.

LES PERSONNES AGEES SUR LA 4CPS

La répartition des 65 ans et plus sur le territoire



4CPS
Population de 65 ans et plus
par commune



Informations

Sources : INSEE - Population 2013 en vigueur au 01/01/2016
4CPS - Service SIG - HV
Document généré le 04/04/2017 avec Qgis 2.18.4.
S:/projets/population/population_plus_65_ans.qgs



Une concentration des 65 ans et plus au nord du territoire

Environ 18 % de la population est âgée de plus de 65 ans. Cette population se situe principalement au nord du territoire, en milieu rural puisque la part des 65 ans et plus varie entre 30 et 15%. Les communes situées dans l'aire urbaine de Le Mans Métropole sont celles qui comptent le moins de personnes de plus de 65 ans.

Les communes de Sillé-le-Guillaume, Conlie, Tennie et St Rémy de Sillé sont celles qui concentrent le plus de 65 ans et plus. Les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les foyers logement sont situés dans ces communes. De plus, Sillé-le-Guillaume et Conlie étant des communes centre, elle brasse une population plus large.

Une plus longue longévité des femmes

Sur le territoire de la 4CPS, il est possible de faire le même constat qu'au niveau national, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. En effet, sur les 18% de 65 ans et plus, 20% sont des femmes et 15.6% sont des hommes

IV) L'analyse de l'offre de service

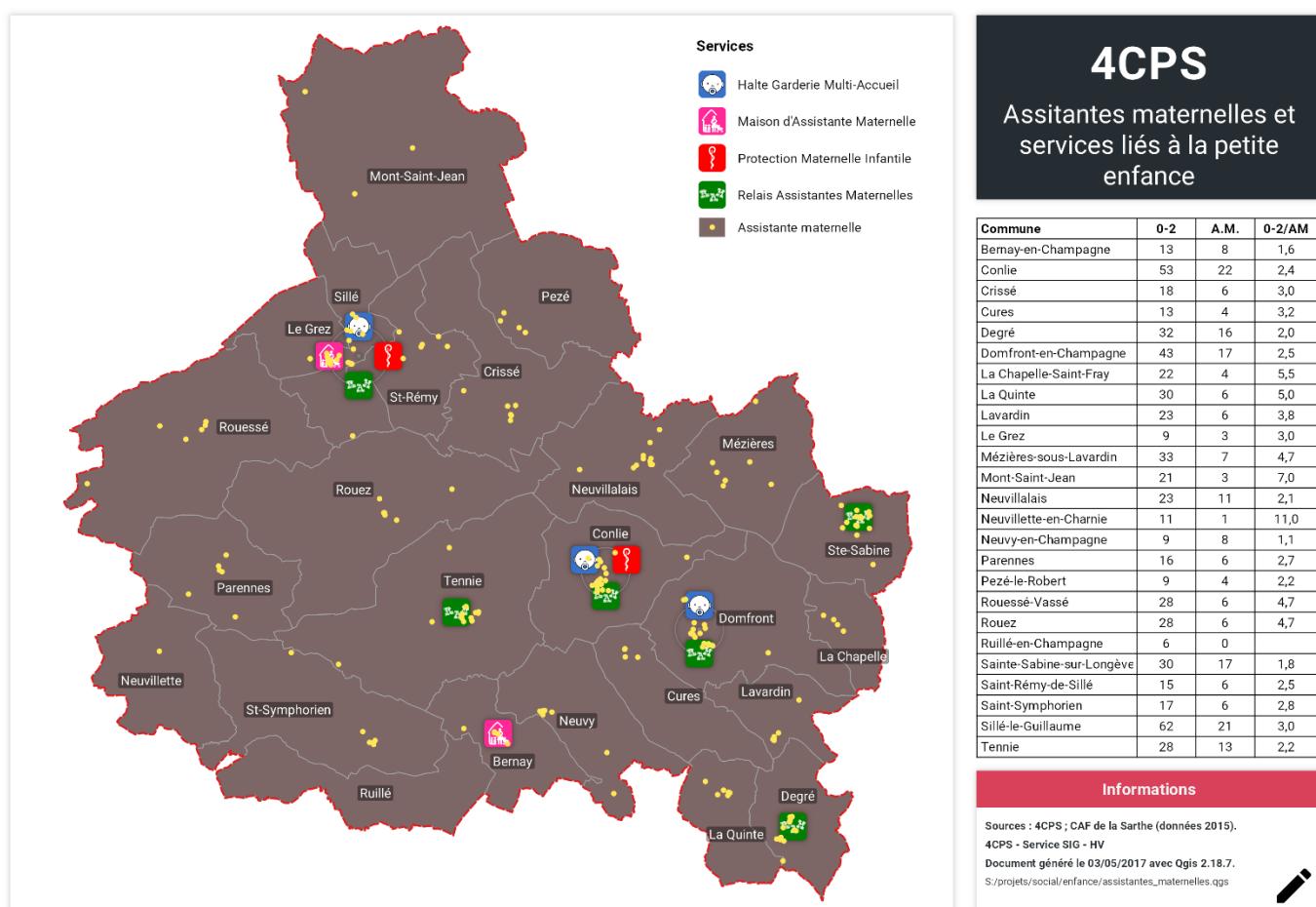
La petite enfance

L'accueil individuel, le principal mode d'accueil des jeunes enfants

Le territoire de la 4CPS compte deux Relais Assistantes Maternelles (RAM) situés à Conlie et à Sillé le Guillaume. Deux Maisons d'Assistantes Maternelles sont implantées sur le territoire à Bernay en Champagne (2010) et à Sillé le Guillaume (2014), la première peut accueillir 12 enfants (3 assistantes maternelles) et la seconde 16 (4 assistantes maternelles).

Sur le territoire de la 4CPS, 52% des 0-6 ans sont gardés par une assistante maternelle, ce qui fait de l'accueil individuel le mode de garde privilégié des familles du territoire.

Des disparités de fonctionnement des services liées à la situation géographique des assistantes maternelles



Le RAM de Sillé enregistre 58 assistantes maternelles sur son territoire d'action (l'ex CCPS) tandis que le RAM de Conlie en dénombre 143 (sur l'ex 4C).

La carte ci-dessus permet de mettre en évidence que les fonctionnements actuels des services sont cohérents avec les lieux de travail des assistantes maternelles.

En effet, le RAM de Sillé a fait le choix d'accueillir les assistantes maternelles lors des temps de jeux et de rencontre seulement dans les locaux de Sillé le Guillaume. En effet, près de 52% des assistantes maternelles présentes sur le territoire d'action du RAM de Sillé sont situées à Sillé, au Grez ou à St Rémy ce qui justifie que le service ne soit pas itinérant.

A l'inverse, le RAM de Conlie a fait le choix d'être en itinérance pour accueillir les assistantes maternelles au plus près de leur domicile à Degré, Ste Sabine, Tennie, Domfront et Conlie. Ce choix de fonctionnement s'explique par la localisation des assistantes maternelles puisque l'on constate sur la carte que les assistantes maternelles sont concentrées sur ces 5 communes. Ainsi, ces communes regroupent 60% des assistantes maternelles du territoire d'action du RAM de Conlie.

Une baisse continue du nombre d'assistantes maternelles

	2013	2014	2015	2016
RAM Sillé	75	66	61	58
RAM Conlie	174	172	154	143
TOTAL	249	238	215	201

Depuis 2013, le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire n'a cessé de baisser. En 4 ans, le territoire a perdu 20% de ses assistantes maternelles. Cette baisse s'est accélérée depuis 2014 et ce plus fortement sur le territoire de l'ex Champagne Conlinoise. Cette tendance est également constatée au niveau national. Ainsi, depuis 2013, le volume horaire a subi une baisse de 0.2% qui s'est accentuée en 2014 à -1.6%. (Source : Acoss, 3^{ème} trimestre 2015. *Traitements par l'observatoire des emplois de la famille*)

La majorité des arrêts sont liés à un souhait de changement d'activité professionnelle de la part des assistantes maternelles.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce souhait de changer de profession :

- La baisse du nombre de naissances
- L'isolement de la profession
- La précarisation de la profession (accueils à temps partiels, contrats scolaires...)
- L'écart entre le nombre d'assistantes maternelles agréées et celles qui exercent réellement
- La complexité pour les parents d'embaucher une assistante maternelle

- La dépendance des assistantes maternelles au travail des familles. Certaines familles ont des contrats précaires et/ou avec de faibles volumes d'heures, ce qui entraîne une demande d'accueil plus restreinte. D'autres au planning changeant sont dans l'impossibilité de communiquer suffisamment longtemps à l'avance les présences de l'enfant. Ces familles sont assez nombreuses sur le territoire du fait de la présence d'usines et d'emplois dans le milieu hospitalier sur et à proximité de la CDC.
- La baisse du nombre d'actifs occupés sur une partie du territoire

Les animatrices du RAM notent la crainte qu'ont les assistantes maternelles des multi-accueils. A la création du multi-accueil de Sillé et lors des réflexions sur la construction de celui de Conlie, celles-ci ont exprimé leur désaccord à l'ouverture de ces structures par peur que les familles délaisse l'accueil individuel au profit de l'accueil collectif.

L'ouverture des multi-accueils a permis de proposer aux familles un mode de garde qui corresponde à leurs choix éducatifs.

De plus, le multi-accueil représente une facilité pour les familles car elles n'ont pas à gérer la relation avec l'assistante maternelle (contrat, gestion des congés, conflits qui peuvent apparaître...) mais ont seulement une facture à régler à la fin de chaque mois.

Des partenariats se mettent en place entre le multi-accueil et le RAM afin de créer des passerelles entre les deux services. Ces derniers vont participer à améliorer ou à faciliter les relations entre assistantes maternelles et multi-accueil.

Une attention sur le renouvellement de la profession dans les années à venir.

Une attention devra être portée dans les années à venir sur le renouvellement de la profession. Si la communauté de communes compte seulement 19% d'assistantes maternelles âgées de plus de 55% contre 27% au niveau départemental, il n'en demeure pas moins que dans moins d'une dizaine d'années celles-ci vont arrêter leur profession. Or, comme il a été vu précédemment, le nombre d'assistantes maternelles ne cesse de diminuer et ce sont souvent les jeunes professionnelles (en âge et en ancienneté d'agrément) qui décident d'arrêter leur métier.

Si le nombre de naissances augmente, davantage de communes risquent d'être sous-tension.

Une offre de temps de jeux et de rencontres différentes d'un RAM à l'autre

Les RAM ayant fait des choix de fonctionnement différents, la proposition de temps de jeux et de rencontres est différente d'un RAM à l'autre. Le RAM de Conlie est itinérant sur cinq communes, ce qui signifie que les assistantes maternelles bénéficient d'un temps de jeux et de rencontre une fois tous les quinze jours. Du fait d'un lieu unique dédié à la petite enfance,

les temps de jeux et rencontre du RAM de Sillé ont été organisés seulement dans ce lieu, ce qui permet aux assistantes maternelles de venir deux fois par semaine.

Les services notent que ce sont souvent les mêmes assistantes maternelles qui viennent à ces temps. Les raisons de leurs venues sont multiples, elles viennent pour rompre l'isolement, pour souffler, pour créer un lien avec les autres assistantes maternelles et pour échanger sur leurs pratiques, pour offrir aux enfants un lieu collectif autour d'une activité.

Nombre de places agréées : des communes en tension

	Nombre d'assistantes maternelles	Nombre enfants moins de 3 ans
NEUVY en CHAMPAGNE	8	18
BERNAY en CHAMPAGNE	8	11
STE SABINE sur LONGEVE	17	37
DEGRE	16	29
TENNIE	13	26
NEUVILLALAIS	11	25
CONLIE	22	46
LE GREZ	3	3
PEZE	4	10
DOMFRONT en CHAMPAGNE	17	45
4CPS	207	588
SAINT SYMPHORIEN	6	15
SILLE	21	48
CRISSE	6	14
ST REMY	6	19
RUILLE en CHAMPAGNE	0	8
PARENNES	6	17
CURES	4	14
LA QUINTE	6	28
MEZIERES sous LAVARDIN	7	35
LAVARDIN	6	23
ROUESSE VASSE	6	30
ROUEZ	6	28
LA CHAPELLE ST FRAY	4	24
MONTSTJEAN	3	22
NEUVILLETTÉ	1	13

Si l'on compare le nombre de naissances depuis trois ans par commune au nombre d'assistantes maternelles, certaines communes sont en tension. En effet, on constate que

pour certaines communes, le nombre d'assistantes maternelles ne semble pas suffisant au regard du nombre d'enfants de moins de 3 ans

Un intérêt pour les MAM

Les élus ont exprimé leur intérêt pour les MAM. La réflexion sera à poursuivre. Pour certains, ils pourraient s'agir d'une solution pour les assistantes maternelles se sentant isolées.

L'accueil collectif : une concentration des services sur deux communes

En janvier 2017, la 4CPS comptait 33 places d'accueil collectif, dont 18 en multi-accueil et 15 en halte-garderie. En 2018, la halte-garderie de Conlie s'est transformée en multi-accueil de 18 places et le multi-accueil déjà existant accueillera 20 enfants, soit 38 places sur l'ensemble du territoire.

Les deux établissements d'accueil du jeune enfant se situent à Conlie et à Sillé le Guillaume, là où se trouve le plus grand nombre de 0-3 ans.

Une place d'accueil pour 4.5 enfants

En 2016, 68 enfants ont été accueillis à la halte-garderie ce qui représente environ 4.5 enfants par place.

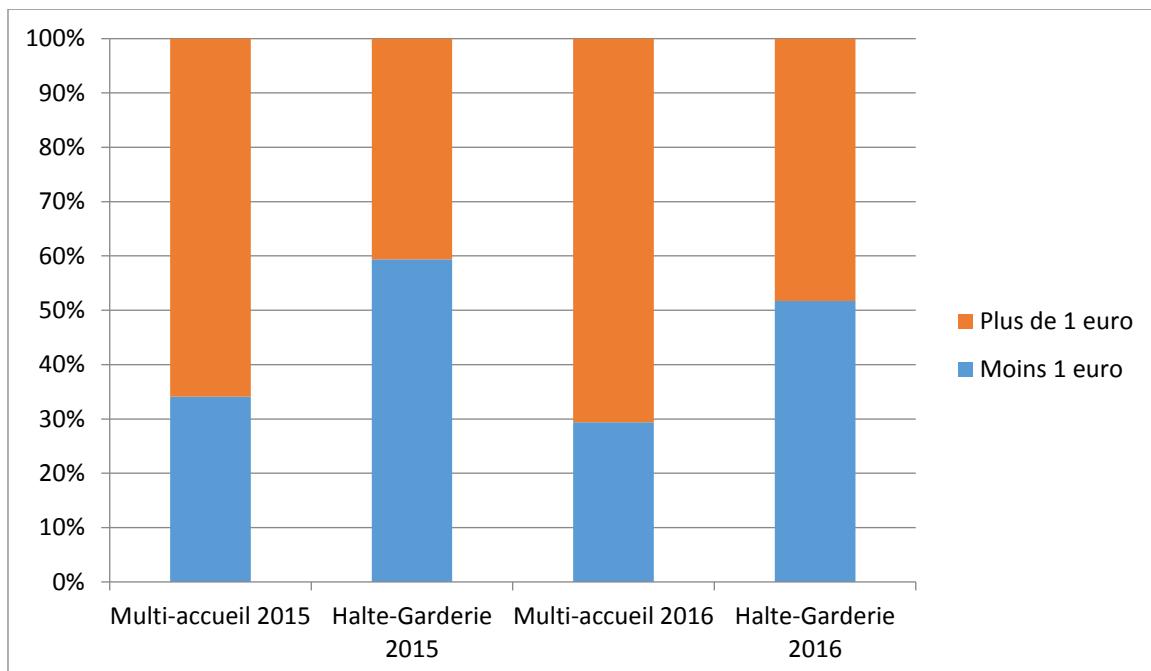
Le multi-accueil a lui accueilli 78 enfants différents ce qui représente 4.33 enfants différents. Malgré un type d'accueil différent, il n'y a pas de différence notable entre le nombre d'enfants différents accueillis pour une place.

Cela signifie que la halte-garderie a dépassé à son objectif de base qui est d'accueillir occasionnellement les enfants. Son fonctionnement se rapproche donc plus d'un fonctionnement multi-accueil mais sans contrat formalisé, qui constitue la demande des familles.

La halte-garderie ne propose pas d'accueil régulier et a des horaires d'ouverture qui ne correspondent pas aux parents en activité professionnelle à temps pleins (ouverture de 8h45 à 16h45 et fermeture le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi).

Le service halte-garderie n'est plus adapté pour répondre aux besoins des familles, d'où le passage en multi-accueil en 2018. Cependant, le service proposera toujours de l'accueil occasionnel.

Une mixité sociale au sein des établissements



Sources : bilans d'activités des services

En 2015, plus de 60% des enfants accueillis à la halte-garderie payaient moins de 1 euro l'heure d'accueil, contre 51% en 2016. Le multi-accueil quant à lui a accueilli 34% d'enfants payant moins de 1 euro alors qu'en 2016, elle n'en a accueilli que 27%.

Ces chiffres sont cependant élevés. Le multi-accueil de Sillé note que ces chiffres étaient plus importants les années précédentes. Afin de mesurer l'accessibilité par toutes les familles au service, l'objectif de la Caisse d'Allocations Familiales est d'atteindre au moins 10% de familles payant moins de 1 euro l'heure.

Ces chiffres sont en cohérents avec les données des familles allocataires puisque environ 44% des familles allocataires ont un quotient familial en dessous de 900 euros et donc susceptibles de payer moins de 1 euro. De plus, ils sont cohérents avec le type de structure, un multi-accueil s'adresse plus à des familles qui travaillent et la halte-garderie, de par le fait qu'il s'agisse d'un accueil ponctuel, va attirer des familles qui ont besoin de ce type d'accueil.

En 2016, le tarif horaire minimum était de 20 centimes et le maximum de 2.92 pour le multi-accueil et de 2.89 pour la halte-garderie.

Ces chiffres montrent à la fois que de nombreuses familles rencontrent des difficultés économiques mais aussi qu'une vraie mixité sociale s'opère au sein des établissements.

Un profil des familles utilisatrices des services proche du profil des familles du territoire

Le profil des familles du multi-accueil est le suivant :

- 80% des familles sont en couple et 20% monoparentales
- 76% des enfants ont un ou deux parents qui travaillent
- 21.5% des parents sont sans activité ou en recherche d'emploi
- 5% des parents sont en congé parental à taux plein

Le profil des familles du multi-accueil reflète assez bien le profil des familles allocataires du territoire. En effet, sur la composition des familles, les données sont presque similaires puisque la 4CPS dénombre 82% de familles en couple et 18% de familles monoparentales.

Sur l'activité des parents, 72% des enfants allocataires ont un ou deux parents actif (prise en compte de la recherche d'emploi). Le multi-accueil accueille donc plus de parents ayant une activité professionnelle comparativement aux données générales des allocataires. Cela trouve son explication dans le fait que Sillé compte de nombreuses entreprises et que la structure se trouve près de la gare de Sillé ce qui permet aux professionnels de déposer leur enfant avant le travail. De plus, en congé parental ou en cas d'inactivité, la demande de mode de garde se fait sur des temps d'accueil plus courts.

Ces chiffres signifient que le système d'attribution de places est cohérent avec le profil de la population allocataire et avec la réalité du fonctionnement du service. Ils favorisent la mixité sociale

Le profil des familles de la halte-garderie est tout autre, excepté concernant la structuration familiale.

Le service accueille beaucoup plus de familles sans emploi ou en congé parental du fait du fonctionnement du service. La halte-garderie est un mode de garde ponctuel, ouvert quatre jours par semaine sur une plage horaire limitée. Les familles ayant un emploi vont préférer un autre mode de garde avec une plus grande amplitude horaire.

L'accessibilité aux services dépend majoritairement du lieu de résidence

Gérés par la communauté de communes, les EAJE sont accessibles en priorité aux enfants habitants le territoire de la 4CPS ou aux enfants de parents travaillant sur le territoire. Dans les faits, ce sont principalement des enfants habitants sur le territoire qui sont accueillis puisqu'en 2016, 84% des enfants de la halte-garderie habitait le territoire contre 80 % pour le multi-accueil.

Il y a plus d'enfants hors territoire accueillis à Sillé le Guillaume du fait de la forte proximité de l'établissement avec la gare SNCF. Les parents travaillant sur Sillé peuvent donc facilement déposer leur enfant au multi-accueil. Ainsi près de 43% des personnes travaillant sur Sillé le Guillaume n'habitent pas sur le territoire de la 4CPS.

Les enfants hors territoire viennent principalement des communes appartenant aux communautés de communes voisines, à savoir Loué-Brulon-Noyen, la CDC de Coëvrons (53), et la CDC de la Haute Sarthe et des Alpes Mancelles.

L'adéquation entre l'offre et la demande

Un taux de couverture des besoins en mode de garde....

On constate un manque de place pour un accueil régulier en structure collective sur le territoire, qui sera fortement réduit avec la transformation de la Halte-Garderie en Multi-accueil et la création de 2 places supplémentaires pour le multi-accueil de Sillé-le-Guillaume.

De la même façon, le constat du manque de place chez les assistantes maternelles pour certaines communes sera certainement à réétudier après les changements décrits précédemment.

Une faible combinaison des deux modes de garde

En 2016, le RAM de Conlie a noté que 11 familles utilisatrices de la Halte-garderie employaient également une assistante maternelle. L'amplitude horaire de la Halte-garderie (8h45-16h45) ne permet qu'à peu de familles de mixer accueil collectif et accueil individuel. Le multi-accueil de Sillé a dénombré deux familles ayant utilisé le multi-accueil en cas d'absence de l'assistante maternelle. Sur le territoire 521 familles emploient une assistante maternelle

Ce faible nombre de familles qui font le choix de mixer les deux modes de garde peut aussi trouver son explication dans les choix éducatifs exclusifs des familles.

Une offre d'accueil petite enfance qui répond peu aux besoins des familles en emploi atypique ou travaillant en horaires atypiques

Les EAJE n'offrent pas ce que l'on appelle un accueil en horaire atypique. L'accueil est considéré comme atypique avant 7h30 et après 18h30.

Sur le territoire, il n'est recensé que 26 assistantes maternelles proposant des horaires atypiques sur 201 assistantes maternelles. Dans les faits, il est possible de penser que plus d'assistantes maternelles pratiquent des horaires atypiques.

Les MAM du territoire quant à elles peuvent offrir ce type d'accueil suivant les demandes des familles.

Les communes situées dans l'aire urbaine du Mans sont fortement touchées par ce manque d'accueil en horaire atypique car beaucoup d'habitants de la Communauté de communes travaillent à l'hôpital du Mans ou dans la zone commerciale nord.

Une baisse du nombre de places d'accueil périscolaire

Le RAM de Conlie a noté en 2016 que les demandes en horaires périscolaires représentaient une part grandissante dans les recherches d'un mode de garde. Or, ce sont les places chez les assistantes maternelles pour l'accueil des périscolaires qui ont le plus diminuées. Ainsi, Conlie a perdu 13 places en accueil périscolaire, Domfront en Champagne 11, et la Quinte 8. Au total, il y a 151 places agréées pour les périscolaires sur le territoire de l'ancienne Champagne Conlinoise.

Cette baisse du nombre de places d'accueil en périscolaire pose une vraie question d'autant plus que l'on compte 657 enfants âgés de 3-à 5 ans sur l'ensemble du territoire contre 592 enfants âgés de 0 à 2 ans.

La Halte-garderie n'accueille pas d'enfants en périscolaire puisqu'elle ferme à 16h45 et n'est pas ouverte le mercredi. Le multi-accueil, quant à lui, permet d'accueillir des enfants en périscolaires. Dans les faits, ce sont 4 à 5 enfants scolarisés qui sont accueillis le mercredi et ce nombre est plus important pendant les vacances scolaires. Ce sont d'anciens enfants accueillis au multi-accueil qui reviennent sur les temps périscolaires.

Les écoles et/ou les communes proposent presque toutes une garderie avant et après l'école, garderies qui sont largement fréquentées par les élèves.

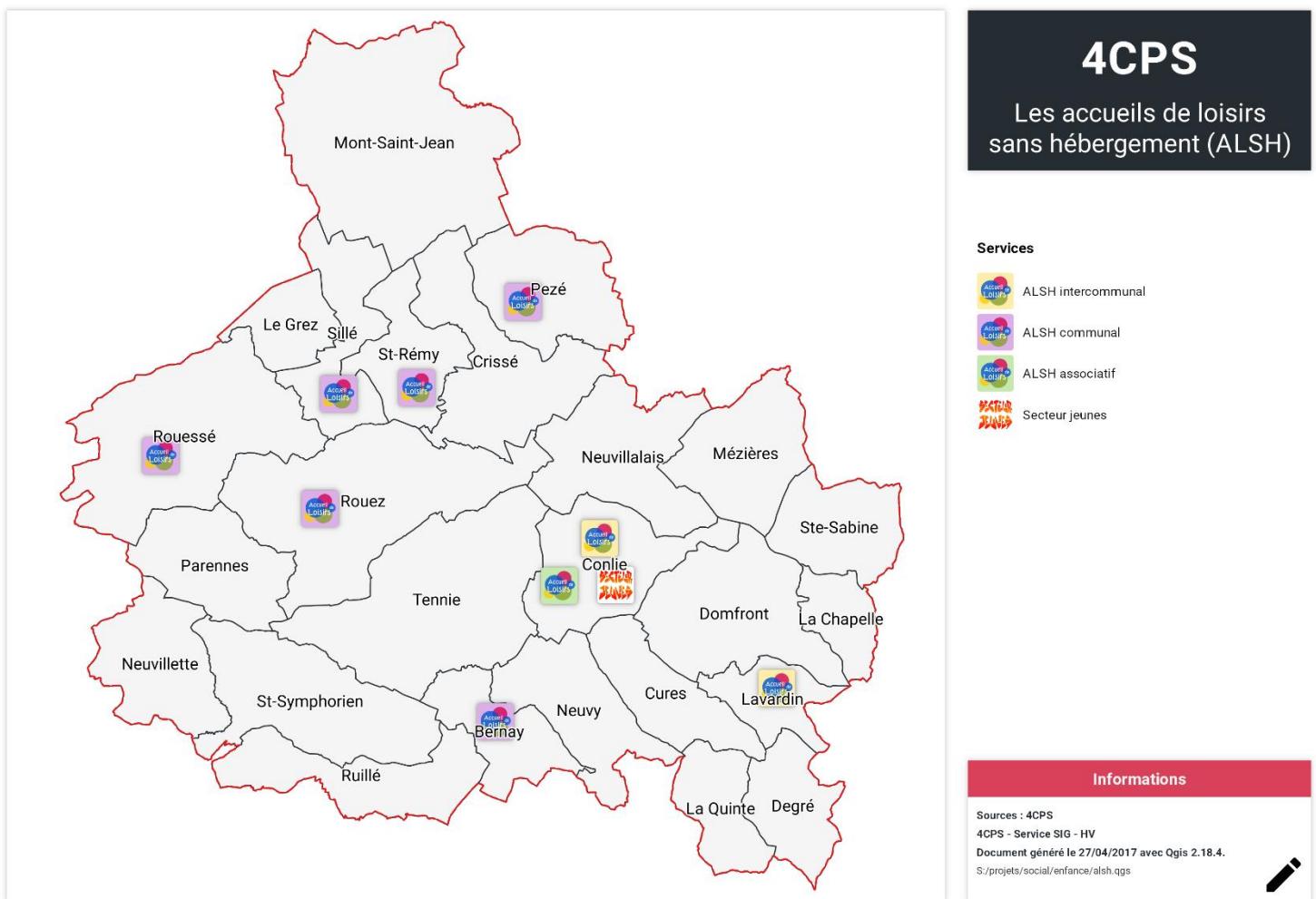
Sur le territoire, les accueils de loisirs de Sillé-le Guillaume, de Rouez et du Centre social permettent un accueil des enfants en périscolaires le mercredi toute la journée. Sur Rouessé Vassé, l'accueil du mercredi se fait seulement l'après-midi.

Ces chiffres montrent l'importance de mener une politique d'accueil sur les temps périscolaires et extrascolaires pour les enfants scolarisés.

L'enfance-jeunesse

L'accueil de loisirs pour les 3-11 ans, des actions ancrées

Une offre de service disparate sur le territoire



Les élus de la Champagne Conlinoise avaient fait le choix de prendre la compétence enfance et jeunesse au niveau intercommunal et de confier la gestion de ces accueils au Centre social. Ce choix a pour conséquence que les accueils se concentrent essentiellement sur Conlie avec seulement une décentralisation des actions en juillet à Lavardin.

Les élus de la CCPS ont fait le choix inverse, puisqu'ils ont préféré que cette compétence reste une compétence communale pour favoriser la proximité des services. La conséquence est qu'il y a un maillage plus important de ces services sur le territoire. De plus, les modes de

gestion de chacun des services sont différents : gestion communale, gestion associative. Il y a donc une hétérogénéité de l'offre tant géographiquement qu'au niveau des modes de gestion

Une offre de service hétérogène

		ALSH SIVOS CRISSE/ PEZE	ALSH ROUEZ	ALSH ROUESSE	ALSH ST REMY	SIVOS CHAMPAGNE	ALSH SILLE	CONLIE	CHAMPAGNE CONLINOISE	
Age		4-12 ans	4-12 ans	3-11 ans	4-12 ans	3-12 ans	3 -12 ans	4-16 ans	3-12 ans	11-17 ans
Gestion		SIVOS	Commune	Commune	Commune	SIVOS	Association	Association	Centre social	
Petites vacances	Toussaint	NON	7h00-18h00	NON	NON	NON	7h30-18h	NON	8H00-18h00	14h00-18h00 ou 8h00-18h00 et 18h00-22h00
	Noël	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON		
	Hiver	8h30-17h30	7h00-18h00	8H30-17h30	NON	NON	7h30-18h	NON		
	Printemps		7h00-18h00		NON	NON	7h30-18h	NON		
Places		20 places	20 places	20 places					16 places 3-6 ans 24 places 7-12 ans	12 à 16 places suivant horaires
Eté	Juillet	8h30-17H30	7h00-18h00	8H30-17h30	8h30-17h30	8h00-18h00	7h30-18h	8h00- 18h00	8H00-18h00 avec séjours courts	14h00-18h00 ou 8h00-18h00 et 18h00-22h00
	Août	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON		
Places		24 places	24 places	24 places	30 places	42 places	20 places 3- 6 ans 60 places 7- 12 ans	50 places	16 places 3-6 ans 24 places 7-12 ans	12 à 16 places suivant horaires
Mercredis		NON	13h00- 18h15	13h00- 17h15	NON	NON	7H30-18h	NON	8h30 -18h30	14h00-18h00
Places			16 places	10 places					8 le matin et 24 l'après-midi	12 places 11-14 ans
Séjour		NON	NON	NON	NON	NON		OUI	OUI	OUI

Sur le territoire de l'ancienne CCPS, l'offre d'accueil de loisirs concerne les 3 ou 4 ans jusqu'à 11 ans ou 12 ans. Historiquement les services proposaient les mêmes activités quel que soit l'âge des enfants. Certaines communes ont revu leur mode de fonctionnement afin d'offrir des activités adaptées aux tranches d'âges permettant ainsi d'améliorer la fréquentation des services.

Les accueils de loisirs sont proposés pendant certaines vacances scolaires et pour certains le mercredi.

L'offre d'accueil de loisirs du Centre social a évolué au fil des différents Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) pour aboutir à la création de deux tranches d'âges : les 3-6 ans et les 7-12 ans pour lesquelles des activités adaptées à l'âge sont proposées. Le centre a une offre complète d'accueil de loisirs puisque le service est ouvert tous les mercredis, et pendant toutes les vacances scolaires.

L'offre d'accueil de loisirs est donc hétérogène sur le territoire car tous les services ne proposent pas les mêmes périodes d'ouverture des services. L'accès aux services n'est pas le même pour l'ensemble des familles du nouveau territoire.

L'émergence d'une politique en direction des ados

Les élus de l'ancienne 4C avaient fait le choix dans le CEJ, de réfléchir à la mise en place d'une politique ados.

En 2014, l'accueil de loisirs a été ouvert aux 11-14 ans pendant les vacances scolaires puis fin 2016, l'accueil des 11-14 ans a été étendu le mercredi et une section 15-17 ans a été créée. Les 15-17 ans sont accueillis le vendredi soir et pendant les vacances scolaires sous la forme d'un local ados.

Cette offre de service pour les adolescents n'existe que sur l'ancienne Champagne Conlinoise.

Une difficulté à mobiliser les jeunes

Depuis sa mise en place, le secteur ados peine à mobiliser les adolescents.

Pour les 11-14 ans le constat est moins vrai, avec une permanence hebdomadaire au collège de Conlie, les animateurs ont fidélisé un petit groupe de jeunes qui viennent ensuite sur les périodes d'ouverture du local ados. Ce groupe reste encore trop restreint.

Pour les 15-17 ans, le service venant d'ouvrir, il faut lui laisser le temps de se faire connaître. Cependant, il est vrai qu'il s'agit d'un public difficile à saisir étant donné qu'une grande partie d'entre eux ne fréquentent pas le lycée de Sillé. Seulement 370 jeunes de 15-17 ans fréquentent les lycées du territoire ce qui signifie qu'environ 30% des 15-17 ans fréquentent

les lycées du Mans ou ailleurs. Ils sont donc plus difficilement atteignables par les services hormis à la sortie du car ou du train.

C'est un public pour lequel, « l'aller vers » est essentiel afin de capter leur attention, et notamment aller vers eux dans les lieux qu'ils fréquentent (city stade, place publique...). Avec le développement du numérique, les jeunes ont trouvé d'autres activités.

En moyenne 6 à 8 jeunes âgés de 11 à 14 ans sont mobilisés chaque jour pendant les vacances scolaires. Chiffre qui reste en dessous de la contractualisation (16 places).

La mobilité, un frein à l'accès aux services

Un des problèmes majeurs pour les jeunes est l'absence de mobilité due au manque de transport adapté pour relier les communes du territoire entre-elles. 25% des jeunes de la Champagne Conlinoise déclarait en 2015 ne pas pouvoir se rendre à l'activité qu'il souhaiterait pratiquer faute de transport.

Les jeunes de moins de 18 ans dans leurs activités extrascolaires, à l'exception des déplacements en deux roues, sont encore largement dépendants des adultes. Plus les jeunes avancent en âge, plus la mixité dans la mobilité est nécessaire, garçons et filles réalisant une majorité de leurs pratiques en commun notamment à l'extérieur de leur territoire.

De plus, il est constaté qu'avec l'avancée en âge des enfants, les parents souhaitent que les allers et venues pour les activités diminuent au profit d'une plus grande autonomie des jeunes. L'absence de transport en commun sur le territoire oblige les familles à maintenir ces trajets ou oblige le jeune à rester chez lui.

Le développement des nouvelles technologies ne favorisent pas la mobilité physique des jeunes. Il leur suffit de se connecter aux réseaux sociaux pour rester en contact avec les amis.

L'animation de la vie sociale et la parentalité

L'animation de la vie sociale portée par le Centre social

L'animation de la vie sociale est portée sur le territoire de la 4CPS par le centre social Marie-Louise Souty. L'animation de la vie sociale se définit selon 5 axes.



- Permettre la mobilisation des habitants : favoriser la participation et l'implication des familles et habitants, soutenir les initiatives, l'engagement et les expériences innovantes
- Améliorer la vie en société : créer les conditions du vivre ensemble, construire et respecter les règles pour permettre à l'individu de vivre dans la cité, connaître et reconnaître des individus différents, créer et entretenir du lien entre les individus, quels que soient leur contexte et lieu de vie
- Créer ou contribuer à une dynamique au service d'un projet de territoire : définir et animer un projet pertinent aux besoins du territoire et des acteurs existants, permettre aux acteurs de s'approprier le projet de territoire, rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes projets sur le territoire, créer des conditions pour faire émerger des projets innovants

- Repérer et fédérer les acteurs (habitants, bénévoles, élus, professionnels) : donner la possibilité d'être acteur de son territoire, mobilier les ressources des individus, développer les compétences
- Favoriser le développement de l'autonomie et l'émancipation des personnes : permettre l'émancipation des habitants et valoriser les capacités et les savoir-faire des individus

Le centre social Marie-Louise Souty a une activité qui se divise en trois pôles :

- La famille et la solidarité : distribution alimentaire, prévention des violences conjugales, action autour de la parentalité
- L'enfance et la jeunesse : organisation d'accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-12 ans, d'activités pour les 12-17 ans et de séjours, accueil des enfants en situation de handicap
- L'insertion : chantier d'insertion ACSES (Action Conlie Sillé pour l'emploi et la solidarité). En 2017 : 24 personnes soit 7.61 ETP

Le centre social accueille également des permanences des services du Conseil Départemental (assistante sociale, éducateurs) et de la CARSAT, Mission Locale, Santé au travail, MSA et AGAFI ; ainsi que des activités de loisirs (danse, arts plastiques)

La parentalité sur la 4CPS

Des services et actions autour de la parentalité présentes majoritairement sur le territoire de l'ex 4C

Le Centre social de Conlie est l'acteur principal du soutien à la parentalité sur le nouveau territoire de la 4CPS et plus particulière, au travers du projet animation collective famille.

Depuis septembre 2015, un LAEP a été ouvert à l'Espace Petite Enfance de Sillé géré par la communauté de commune. Ce service a accueilli en 2016 les enfants et leurs parents. Deux accueillants sont présents tous les mardis après-midi de 14h00 à 16h00.

Des actions multiples autour de la parentalité

L'axe privilégié par le secteur famille du Centre social est la parentalité :

- Café des parents : une fois par mois les familles du territoire sont invitées à se réunir pour échanger sur une thématique choisie selon les demandes des parents en présence ou non d'un intervenant
- Rendez-vous de la petite enfance : trois temps sont organisés avec les familles sur une thématique choisie selon leurs demandes : un atelier ludique, une conférence et une sortie pédagogique.

- Ateliers Pep's : une fois par mois le mercredi matin, en lien avec les professionnels de la petite enfance, un atelier parents-enfants est proposé autour du jeu, de la lecture, de la musique.
- Groupe parents pilote : un groupe de familles s'est organisé au sein du centre qui participe à l'organisation de certaines actions du centre et qui sont force de proposition pour les actions à mener (actions centrées sur le partage d'activités de loisirs entre le parent et son enfant)

Des familles en attente de ces actions

Lors des différentes actions menées, les professionnelles constatent que les familles sont en attente de ce type de propositions comme soutien dans leur fonction parentale. Elles ont besoin d'obtenir des réponses à leurs interrogations et d'échanger avec des professionnels ou d'autres parents. Les professionnelles constatent que les familles n'expriment pas directement leurs besoins mais elles posent des questions aux professionnelles sur des sujets comme l'alimentation, le sommeil...ou alors ce sont les professionnelles qui observent que certaines familles auraient besoin d'éclaircissements sur ces sujets.

Pour les professionnelles, l'objectif est de soutenir les parents dans la reconnaissance de leur capacité à être parents afin qu'ils prennent confiance en eux.

L'autre objectif est d'accompagner le lien parent-enfant qui parfois est mis à mal dans certaines situations de conflits (repas, devoirs...) et renforcer par le rythme de vie parfois dense des familles.

Les ateliers parents-enfants ont alors pour but d'inciter les familles à prendre du temps pour leur enfant afin de partager un moment convivial. Ces ateliers permettent de renforcer l'écoute et la communication avec l'enfant et de faire découvrir aux familles de nouvelles manières de faire ou d'être avec leur enfant.

Toutes ces actions permettent aussi aux familles de rompre leur isolement qu'il soit social ou dans leur fonction parentale. Rencontrer d'autres personnes partageant les mêmes difficultés ou les mêmes questionnements rassurent. De plus, la participation de familles isolées socialement leur permet de créer du lien social. Une attention particulière est à mener sur les monoparents.

Des professionnelles en attente de ces actions

Les professionnelles de la petite enfance sont aussi en attente de ce type d'actions car elles leur permettent de prendre du temps avec les familles hors du contexte de l'accueil de l'enfant.

De plus, elles estiment qu'il est important que les structures d'accueils puissent organiser des temps festifs et ludiques entre parents, enfants et professionnels pour que les familles prennent du temps avec leurs enfants sur des temps informels (hors contexte d'accueil) où la parole est libérée.

Une nécessaire transversalité des actions

La majorité de ces actions est menée en partenariat avec les services petite enfance et enfance jeunesse mais aussi pour certaines en lien avec la PMI ou les assistantes sociales. En effet, les professionnels des autres secteurs apportent leur connaissance des familles et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Les professionnels jouent un rôle d'accompagnement des familles vers la participation à ces actions et apportent leur expertise sur le public « enfant ».

Le portage de repas à domicile

Depuis 2006, la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise finançait l'association Familles Rurales pour son service de portage de repas à domicile et lui mettait à disposition des locaux et des véhicules réfrigérés.

Du côté de la Communauté de communes du Pays de Sillé, ce sont les communes qui finançaient le service géré par Familles Rurales.

Une offre de service différente

Les deux services n'ont pas opté pour une même solution de livraison des repas. Sur la 4C, c'est un prestataire privé qui fournit les repas alors que sur la CCPS c'est la maison de retraite qui confectionne les repas. Les deux services sont chargés de préparer les plateaux et de livrer les repas.

De plus, les bénéficiaires n'ont pas le même service rendu. Pour le premier, ils ont le choix des jours où le repas sera fourni par le service de portage et le choix des menus et du pain. Pour l'autre, ils peuvent également choisir les jours où les repas seront fournis par le portage mais n'ont pas le choix du menu.

Avec la première formule, les bénéficiaires gardent une certaine autonomie et une liberté de choix.

Mais le choix à un coût, le premier service est à 9.10 € (entrée, plat, fromage, dessert) en 2017 et l'autre à 7.15 € (entrée, plat, fromage, dessert). Mais pour les bénéficiaires du service de portage qui ont le choix des menus, le prix n'est pas une cause d'arrêt et une majorité ne serait pas prête à renoncer au choix pour que le prix baisse.

Depuis plusieurs semaines, cette offre associative financée en partie par des fonds publics a vu apparaître un nouveau service. En effet, un restaurateur de Sillé-le-Guillaume a obtenu son agrément pour porter les repas à domicile sur le territoire de l'ancienne CCPS.

Les plats sont faits maison et peuvent être livrés tous les jours. Le tarif est de 7.50€ (entrée, plat, potage, pain et fromage). En juillet 2017, celui-ci desservira les communes de Conlie, Tennie et St Symphorien pour un supplément de 1 euro.

Un service allant au-delà du simple portage de repas

Le service proposé par Familles Rurales va au-delà du simple portage des repas. Certains bénéficiaires sont isolés géographiquement et socialement. Les professionnels jouent un rôle de veille sanitaire et sociale et de prévention. Ils vérifient que les personnes âgées ne mangent pas les plats au-delà de la date de péremption, qu'elles s'alimentent correctement et peuvent alerter les proches. Pour certains bénéficiaires, la venue du service peut être la seule visite de la journée.

Pour autant, les bénéficiaires ne reconnaissent pas systématiquement ce rôle aux professionnels du portage alors que les professionnels ressentent que leur venue est attendue chez certaines personnes.

Une moyenne d'âge élevée

L'âge moyen des bénéficiaires est de 80 ans pour le Pays de Sillé et de 87 ans pour la Champagne Conlinoise.

Environ 80 personnes bénéficient chaque jour du service de portage de repas avec les deux associations Familles Rurales. Parmi les bénéficiaires, il y a des personnes seules mais également des couples.

Un bénévolat important

Comme beaucoup d'associations, les services de portage de repas de Familles Rurales sont victimes de la raréfaction des bénévoles. Afin de limiter les coûts de personnel, les Présidentes d'association sont très présentes et effectuent de nombreuses tâches. Or, elles souhaitent toutes deux arrêter leur mandat, mais les remplaçants ne sont pas nombreux.

On constate donc cette limite du bénévolat. Les services sont largement portés par des bénévoles qui s'épuisent mais pour qui l'on ne trouve pas de remplaçants. Cela pose donc la question de la continuité du service quand celui-ci repose beaucoup sur les bénévoles.

Le temps de travail alloué et les compétences demandées ne permettent pas aux professionnels de décharger la Présidente d'une partie de ses tâches.

Une perspective de rapprochement

Faisant face à la raréfaction des bénévoles et à l'apparition d'un concurrent privé sur le territoire et de ce fait à la diminution des bénéficiaires, les deux associations Familles Rurales ont décidées de fusionner leurs activités.

Cette fusion leur permettra d'offrir la meilleure qualité de service possible aux bénéficiaires et de favoriser la pérennité de leur action.

L'Espace Emploi

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé met à la disposition des habitants un « Espace Emploi ». Ce service a pour vocation de faciliter l'accès à l'emploi en proposant un service de proximité d'accompagnement pour tout type d'actions liées à l'emploi ou à la formation. Les usagers sont accompagnés par une animatrice et ont à leur disposition des outils informatiques.

Il propose :

- Un accueil personnalisé : aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, utilisation des outils informatiques pour la recherche d'emploi...
- De l'information sur les offres et dispositifs de formation, les métiers, l'emploi et l'économie locale
- Des ateliers collectifs thématiques dispensés par Pôle Emploi
- De l'information sur les dispositifs d'aide au recrutement pour les employeurs

L'Espace Emploi est désormais « point numérique CAF » pour les demandes de primes d'activité.

Un partenariat développé

L'Espace Emploi est intégré dans plusieurs réseaux de partenaires agissant pour l'emploi et la formation. Ce service travaille avec Pôle Emploi, la Mission Locale et les services du Conseil Départemental (insertion, assistantes sociales,...)

Le service est membre depuis 2014 du réseau MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi), ce qui lui permet d'échanger avec plusieurs autres structures dont la mission principale est l'accueil et l'accompagnement dans le domaine de l'emploi et la formation.

L'Espace Emploi est labellisé du SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) qui intervient dans l'orientation des adultes, et en particulier des demandeurs d'emploi. Le SPRO s'appuie sur 3 missions dans ce domaine, appelées AIO : Accueillir, Informer, Orienter.

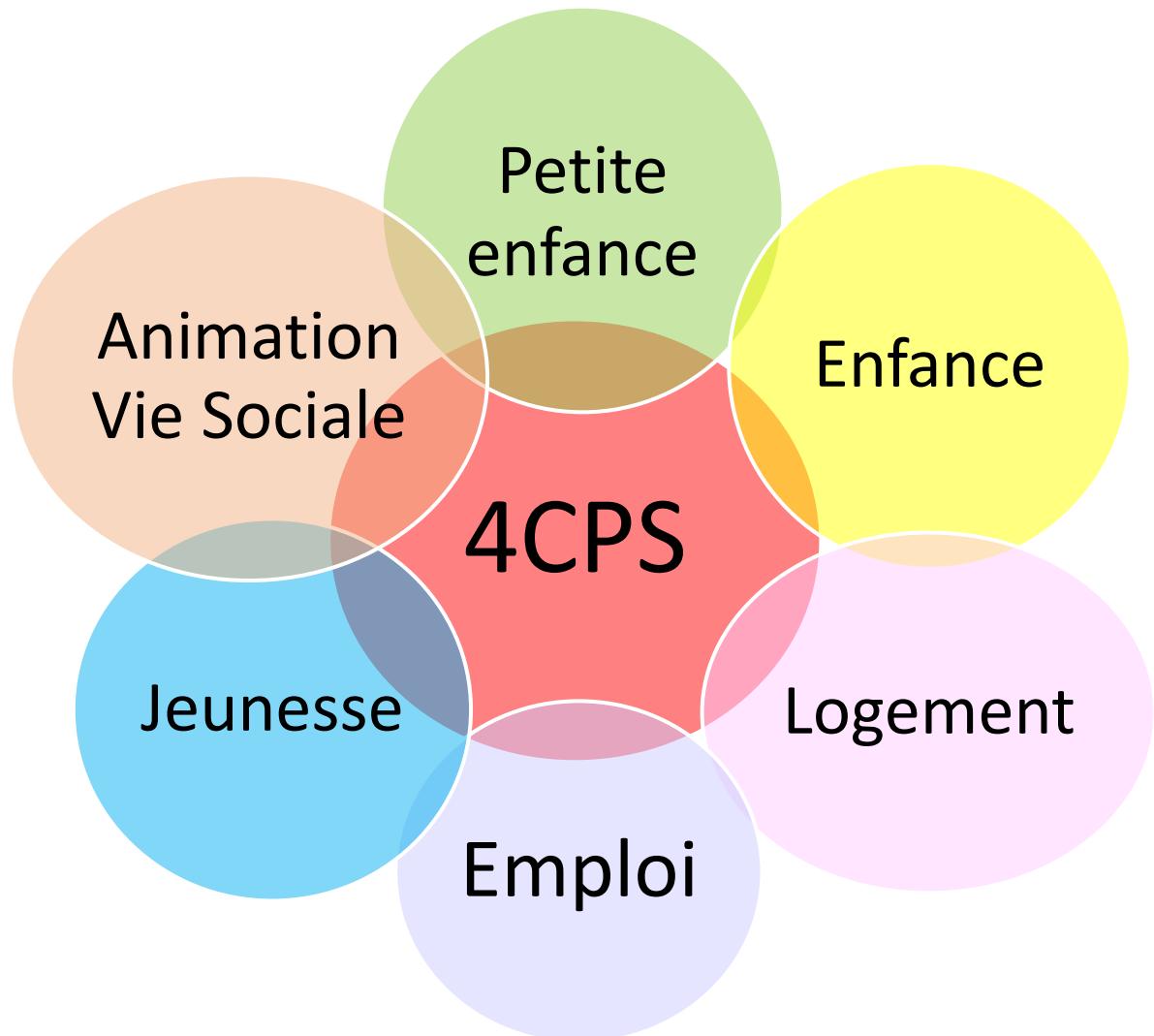
Un public peu qualifié et peu mobile

La plupart des usagers vivent sur le territoire de la 4CPS, notamment à Sillé-le-Guillaume. Ils ont pour la majorité un faible niveau de formation (en dessous du niveau bac). Ils ne sont pas autonomes dans leur recherche d'emploi. Beaucoup d'entre eux ne sont pas mobiles et sont éloignés des pratiques numériques.

V) Du diagnostic au projet social de territoire

Les enjeux du territoire

A partir des données précédentes, les élus de la commission actions sociales de la communauté de communes ont travaillé sur la définition des enjeux sur le territoire, pour différentes thématiques.



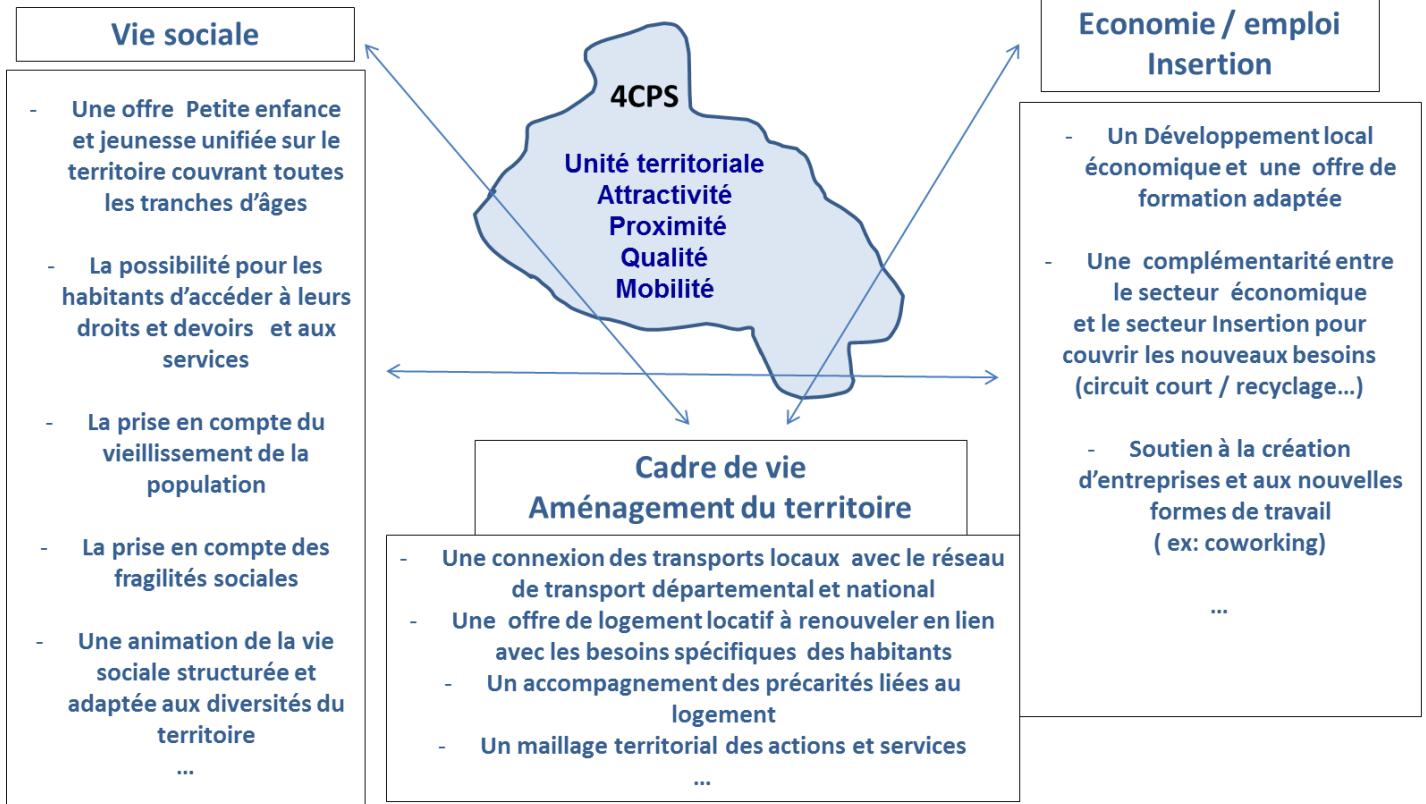
Les élus ont tout d'abord définis 5 enjeux transversaux à ces thématiques :

- **Unité territoriale** : Penser à 25 communes
- **Attractivité** : Etre un territoire attractif et le faire connaître
- **Proximité** : Favoriser la proximité et le maillage sur l'ensemble du territoire
- **Qualité** : Un territoire avec une offre de qualité et diversifiée
- **Mobilité** : Permettre la mobilité sur le territoire

A partir de ces enjeux transversaux, ils ont exprimés plusieurs impacts souhaités pour le territoire de la 4CPS.

Les Enjeux du territoire 4CPS ...aux impacts souhaités

Pour notre territoire, nous souhaitons



Le projet de territoire, en collaboration avec la CAF et la MSA

La Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe ont mis en place de nouvelles démarches de travail partenariales avec les collectivités et les appliquent progressivement sur les différents territoires :

- La Convention Territoriale Globale (CTG) pour la CAF
- La Charte des Solidarités des Familles pour la MSA

En 2017, le territoire de la 4CPS a été choisi par ces deux institutions pour la mise en œuvre de ces démarches du fait des moyens humains internes et du travail de diagnostic social déjà engagé. Par ailleurs, réalisant en interne le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la 4CPS est d'ores et déjà dans une démarche de définition de son projet de territoire.

L'objectif de la CTG et de la charte est de définir conjointement un plan d'actions répondant aux différents enjeux identifiés sur le territoire.

Convention Territoriale Globale CAF	Charte des solidarités des familles MSA
<p>Enjeux :</p> <p>Vers les collectivités locales et partenaires Faire émerger et renforcer les politiques territoriales d'action sociale Adapter les politiques portées par la Caf au projet des territoires</p> <p>Vers les habitants Favoriser l'accès aux droits Améliorer la vie des familles</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">-Renforcer l'autonomie des personnes-Permettre un accès de tous à tous les droits-Concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale- Créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et au retour à l'emploi-Accompagner les personnes dans leurs relations à l'environnement et à leur cadre de vie <p>Principe Co-construction avec la collectivité locale et les acteurs locaux, Développement Social Local</p> <p>Engager un cadre conventionnel de référence entre les Caf et ses partenaires</p>	<p>Orientations :</p> <ul style="list-style-type: none">- réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles,- favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles, avec une attention particulière aux facteurs de fragilités dans une perspective préventive. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services,- favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités,- développer une culture partagée de la prévention, notamment en mobilisant les ressources des familles,- encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs. <p>Principe de la charte : Développement Social Local, convention, Comité de Pilotage MSA</p>

A partir du diagnostic partagé et des enjeux exprimés par les élus, la 4CPS, la CAF et la MSA s'engageront ensemble dans un cadre conventionnel partenarial pluriannuel. Il définira un plan d'actions pour répondre aux différents enjeux du territoire, ainsi que des modalités d'évaluation.

FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Liminaire :

Deux types d'indicateurs sont proposés ici :

- *Les indicateurs illustrant les objectifs du projet de territoire, et pour lesquels des actions concrètes sont déjà identifiées, et relevant suffisamment de la compétence des collectivités locales pour que la communauté de communes puisse inscrire un objectif chiffré. Le travail en cours sur le PLUi notamment permettra d'affiner certains points de stratégie et de fixer des objectifs complémentaires.*
- *Les indicateurs de type « portrait de territoire », trop globaux pour qu'un objectif chiffré puisse être porté dans ce document contractuel, ainsi que les indicateurs présentés dans la liste indicative relative à l'état des lieux écologique du territoire présentée dans la circulaire n°6231/SG Premier ministre dans en date du 20 novembre 2020.*

INDICATEURS GLOBAUX ET OBJECTIFS CHIFFRES DU PROJET DE TERRITOIRE

Orientation stratégique n°1 : Assurer la transition écologique

- AXE 1 : Valoriser les déchets produits sur le territoire
- AXE 2 : Encourager la rénovation énergétique des bâtiments (publics et surtout privés)
- AXE 3 : Produire de l'énergie renouvelable
- AXE 4 : Maintenir les zones humides
- AXE 5 : Limiter l'artificialisation des sols
- AXE 6 : Réduire les déchets
- AXE 7 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre
- AXE 8 : Mettre aux normes les installations de traitement des eaux usées
- AXE 9 : Respecter les contraintes du plan climat

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Valoriser les déchets produits sur le territoire	Taux de valorisation des matières organiques et des DMA (%) Volume des refus de tri (kg)	DREAL 4CPS	2017 : 60% Le taux de refus pour 2020 à l'issue des 18 caractérisations est de 26,76 % Les tonnages de collecte sélective sont de 1104 tonnes. Les tonnages théoriques de refus sont donc de 295 tonnes.	

Encourager la rénovation énergétique des bâtiments	Nombre de demandes faites sur la plateforme PTRE	Pays du Mans	Zéro (La PTRE se met en place actuellement au niveau du Pays du Mans)	
	Nombre de réalisations par an par rapport au nombre de demande (%) de réalisation)	Pays du Mans	Zéro (La PTRE se met en place actuellement au niveau du Pays du Mans)	
	Part des passoires thermiques dans le parc des logements (%)	Pays du Mans / DREAL	2021 : 28,2 % du parc résidentiel	
Produire de l'énergie renouvelable	Progression de la production d'EnR et de biométhane	TEO Pays-de-la-Loire	2018 : 25 GWh 2013 : 22 GWh 2008 : 17 GWh	
	Nombre de chaufferies bois	4CPS	2021 : 3	
Maintenir les zones humides	Nombre de zones humides valorisées	PLUi*		
	Linéaire de haies (km)	PLUi*		

**Etant donné que le PLUi est en cours de réalisation, les valeurs de référence et les objectifs 2026 seront complétés par la suite*

Orientation stratégique n°2 : Conserver le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire rural

- AXE 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels
- AXE 2 : Faire émerger une identité territoriale de la 4CPS / Développer un sentiment d'appartenance au territoire
- AXE 3 : Recenser et visibiliser le patrimoine bâti présent sur le territoire
- AXE 4 : S'interroger sur les infrastructures qui pourraient dénaturer le paysage : éoliennes, photovoltaïque, méthanisations, antennes téléphoniques...
- AXE 5 : Protection du bocage, des points d'eau et des forêts
- AXE 6 : Eviter le mitage
- AXE 7 : Renforcer la biodiversité
- AXE 8 : Continuer à entretenir les sentiers de randonnée
- AXE 9 : Sensibiliser le public et le monde agricole à la protection de l'environnement

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Préserver et valoriser les milieux naturels	Nombre d'espaces naturels protégés et valorisés	4CPS	2 sites Natura 2000 1 site naturel classé au titre des paysages par la DREAL en 1947 (= Grand étang de Sillé Plage) 7 communes dans le Parc Naturel régional Normandie Maine (PNRNM) 32 ZNIEFF	
Faire émerger une identité territoriale de	Nombre d'actions collectives (manifestations, événements)	4CPS	2 comices agricoles 1 opération	

la 4CPS / Développer un sentiment d'appartenance au territoire			« Sécurité routière » Quelques manifestations sportives (notamment sur le site de Sillé Plage)	
Recenser et visibiliser le patrimoine bâti présent sur le territoire	Nombre de sites	PLUi*	19**	
Continuer à entretenir les sentiers de randonnée	Km de sentiers de randonnée	OT	660 km dont plusieurs km de variantes à l'intérieur de mêmes boucles.	

**Etant donné que le PLUi est en cours de réalisation, les valeurs de référence et les objectifs 2026 seront complétés par la suite*

*** Détail : Château des Deffays à Sillé Plage, Abbaye de Champagne à Rouez (privée), Château de Sourches à Saint-Symphorien (privé), Château de Sillé-le-Guillaume, Donjon de Courmenant à Rouez (privé), Chapelle de Verniette à Conlie, Chapelle de la Roche Coisnon à Ruillé-en-Champagne (privée), Chapelle Notre Dame de l'Habit à Domfront-en-Champagne (privée), Camp des Bretons à Conlie, Collégiale de Sillé-le-Guillaume ; certaines églises du territoire qui présentent des détails architecturaux intéressants (Bernay-Neuvy-en-Champagne, Saint-Rémy-de-Sillé, Lavardin, Saint-Symphorien, Le Grez, Rouez, Parennes, Rouessé-Vassé, Mont-Saint-Jean, ...). La commune de Sillé le Guillaume travaille sur le label « Petite Cité de Caractère »*

Orientation stratégique n°3 : Favoriser le développement économique du territoire

- AXE 1 : Développer l'économie circulaire et les circuits courts (alimentation, producteurs locaux)
- AXE 2 : Développer les nouvelles technologies et l'innovation
- AXE 3 : Développer l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire
- AXE 4 : Favoriser la création d'entreprises en lien avec des partenaires
- AXE 5 : Créer une identité économique au territoire ?
- AXE 6 : Développer les tiers-lieux (co-working, innovation)
- AXE 7 : Appuyer les atouts touristiques du territoire
- AXE 8 : Accompagner dans leur développement les entreprises déjà implantées sur notre territoire
- AXE 9 : Bien identifier nos zones d'activités et les actions qui pourraient y être menées
- AXE 10 : Faciliter les synergies entre entreprises

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Favoriser la création d'entreprises en lien avec des partenaires	Surface commercialisée au bénéfice d'entreprises/an (m ²)	DGFIP Base de données « Demande de valeur foncière »	Surfaces commercialisées au bénéfice d'entreprises en 2020 : 5 440 m ²	
Développer les tiers-	Nombre de places disponibles dans	4CPS	4 à 5 places	

lieux (co-working, innovation)	les espaces adaptés pour le co-working		disponibles pour les télétravailleurs	
Appuyer les atouts touristiques du territoire	Nombre d'offres touristiques	OT	104 offres*	
	Evolution de la taxe de séjour (€)	OT	2021 : 8 463 € (Montant reversé à l'Office de tourisme hors taxe additionnelle)	
Accompagner dans leur développement les entreprises déjà implantées sur notre territoire	Nombre de porteurs de projets accompagnés par le service développement économique et touristique	4CPS	2020-2021 : 7	
Faciliter les synergies entre entreprises	Nombre d'actions menées dans le cadre de la démarche E.I.T. (écologie industrielle et territoriale)	4CPS	2021 : 0	

* Détail : 7 campings, 3 hôtels-restaurants, 17 chambres d'hôtes, 42 meublés de tourisme, 3 aires de camping-car, 16 restaurants (9 restaurants traditionnels ; 4 pizzéries crêperies ; 3 restaurations rapides), 16 sites touristiques organisés pour recevoir du public (accueil, billetterie, personnel, ...) et régulièrement ouvert (à minima sur la période juillet-août). Voici la liste dans le détail : Plage de Sillé Plage, Cercle de Voile de Sillé Plage (activités nautiques encadrées), Pédalos de Sillé Plage, Tyroliennes de Sillé Plage, Manège à poneys de Sillé Plage, Rosalies de Sillé Plage, Mini-golf de Sillé Plage, Sled Dod Ride à Saint-Symphorien, Labymaïs à Saint-Rémy-de-Sillé, Château de Sourches & Conservatoire de la Pivoine à Saint-Symphorien, Château de Sillé-le-Guillaume, Musée de la 2è Guerre Mondiale à Conlie, École Musée d'Autrefois au Grez, Refuge GroinGroin à Neuvillette-en-Charnie, Paradis de la Charnie à Saint-Symphorien, Haras de la Vallée des Haflingher à Degré, Atelier Jeantaine à Saint-Rémy-de-Sillé (pour la découverte de l'atelier de confection), 2 centres équestres au Grez et à Mont-Saint-Jean, toutefois leurs activités ne sont pas vraiment tournées vers un public de passage.

Orientation stratégique n°4 : Redynamiser les centres-bourgs

- AXE 1 : Préserver les commerces existants
- AXE 2 : Adaptation de l'offre de logements à la population : personnes âgées, jeunes actifs (apprentis...), logements d'urgence
- AXE 3 : Lancer des actions/animations communes
- AXE 4 : Lutter contre la vacance des logements / Favoriser et encourager la location des logements vacants
- AXE 5 : Sécuriser les centres-bourgs, favoriser les zones piétonnes
- AXE 6 : Créer des zones pour le commerce ambulant
- AXE 7 : Aménager des zones constructibles
- AXE 8 : Encourager l'embellissement et le fleurissement
- AXE 9 : Lutter contre les friches
- AXE 10 : Faire le point sur le plan d'accessibilité des communes
- AXE 11 : Poursuivre l'enfouissement des réseaux
- AXE 12 : Gérer la problématique du stationnement : commerces, écoles, services
- AXE 13 : Identifier les dents creuses

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Préserver les commerces existants	Ouvertures de commerces	Sources : INSEE, éventuels	Ouvertures : 24	

		<i>compléments de la CCI</i>		
	Fermetures de commerces	<i>Sources : INSEE, éventuels compléments de la CCI</i>	Liquidations : 6	
Adaptation de l'offre de logements à la population : personnes âgées, jeunes actifs (apprentis...), logements d'urgence	Diversité de l'habitat : part des petits logements (T1 et T2) (%)	<i>INSEE ; PLUi</i>	4CPS : 6,2% Sarthe : 11,7% France : 18,5%	
	Nombre de logements locatifs sociaux	<i>INSEE ; PLUi</i>	2018 : 232 2013 : 246 2008 : 196	
Lutter contre la vacance des logements / Favoriser et encourager la location des logements vacants	Taux de vacance (%)	<i>INSEE ; PLUi</i>	2018 : 10,4% 2013 : 9,4% 2008 : 9,6%	

Orientation stratégique n°5 : Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population

- AXE 1 : Mettre à niveau l'offre des équipements sportifs et culturels
- AXE 2 : Faciliter la mobilité et l'accessibilité aux services
- AXE 3 : Penser la mutualisation des équipements – Développer la coopération intercommunale
- AXE 4 : Maintenir/développer l'offre de soins
- AXE 5 : Maintenir le maillage de services publics sur le territoire
- AXE 6 : Développer les services en direction des personnes très âgées
- AXE 7 : Accompagnement de la population dans la dématérialisation
- AXE 8 : Développer l'offre de garde petite enfance
- AXE 9 : Développer la solidarité intergénérationnelle
- AXE 10 : Développer l'enseignement supérieur et/ou professionnel

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Mettre à niveau l'offre des équipements sportifs et culturels	Besoins en équipements sportifs non satisfaits	4CPS*		
	Nombre d'équipements bâtis et couverts aux normes	4CPS	6**	
Maintenir/développer l'offre de soins	Nombre de médecins généralistes	<i>Observatoire des territoires</i>	2021 : 15	
Développer les services en direction des personnes très âgées	Nombre de places en structures d'accueil pour personnes âgées	<i>Observatoire des territoires</i>	2021 : 330 places	
Développer l'offre de garde petite enfance	Nombre de places de garde pour la petite enfance	<i>Etude sur l'offre de garde***</i>		

* Les valeurs de référence et objectifs 2026 seront complétés suite aux conclusions de l'enquête de besoin prévue en 2022 ou 2023

** Détail : Centre sportif de la métallerie (Sillé le Guillaume) comprenant 2 terrains de tennis, piste d'athlétisme et tir à l'arc, Gymnase à Rouez, Centre Ernest Chevreul (2 gymnase + 1 dojo), Ecole de danse, Centre sportif de la métallerie, Gymnase Joël Le Theule (rénovation prévue en 2022), Dojo du Judo club de la Champagne conlinoise

*** Les valeurs de référence et objectifs 2026 seront complétés suite aux conclusions de l'étude sur l'offre de garde

Orientation stratégique n°6 : Développer la mobilité durable

- AXE 1 : Penser les mobilités douces dans l'intercommunalité / Schéma de mobilités douces à l'échelle de l'intercommunalité (vélo, piétons...)
- AXE 2 : Préserver et renforcer les gares existantes
- AXE 3 : Favoriser l'utilisation des transports en commun
- AXE 4 : Développer et augmenter l'offre ferroviaire
- AXE 5 : Sécurisation des infrastructures, élimination des zones accidentogènes, zones piétonnes...
- AXE 6 : Travailler sur la communication de l'offre existante
- AXE 7 : Développer le transport à la demande
- AXE 8 : Favoriser l'intermodalité

Axe opérationnel	Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Penser les mobilités douces dans l'intercommunalité / Schéma de mobilités douces à l'échelle de l'intercommunalité (vélo, piétons...)	Nombre de km dédiés aux mobilités douces	PLUi*		
	Nombre d'interconnexions	PLUi*		
Développer et augmenter l'offre ferroviaire	Nombre moyen de haltes par gares	4CPS	Période septembre-décembre 2021 : Arrêts Laval-le Mans : 35 (+1 vend) Arrêts Le Mans-Laval : 30 (+2 vend)	
Sécurisation des infrastructures, élimination des zones accidentogènes, zones piétonnes...	Nombre de communes labélisées « Ville Prudente »	4CPS	2021 : 0	
Favoriser l'intermodalité	Nombre de bornes électriques	DREAL	2021 : 0	
	Nombre de parkings à vélo sécurisés	DREAL	2021 : 10	

*Les valeurs de référence et objectifs 2026 seront complétés suite aux conclusions de l'étude mobilité douce

INDICATEURS DE TYPE « PORTRAIT DE TERRITOIRE »

Indicateur	Source	Référence
Nombre d'agriculteurs exploitants (Nombre actuel)	INSEE EMP T7	2018 : 364
Nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique	Observatoire des territoires	2021 : 29
Surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique (ha)	DREAL	2019 : 1496
Nombre d'emplois sur le territoire (Nombre actuel)	INSEE EMP T5 – Emploi et activité	2018 : 4 250
Nombre d'entreprises (Nombre actuel)	INSEE DEN T5	2019 : 891
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	INSEE EMP T4	2018 : 10,0%
Indice de concentration de l'emploi * (nombre d'emplois pour 100 actifs occupés)	Observatoire des territoires	2018 : 55,4 emplois pour 100 actifs occupés
Indice de jeunesse (x personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans et plus)	Observatoire des territoires	2018 : 97 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans et plus
Part modale vélo dans les déplacements domicile-travail (%)	INSEE - ACT G2	2018 : 0,4%
Part modale de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail (%)	INSEE - ACT G2	2018 : 84%
Part des ménages fiscaux imposés (%)	INSEE – REV T1	2018 : 45,3%
Consommation énergétique annuelle du territoire toutes énergies confondues (GWh / an)	BASEMIS v6 Air Pays de la Loire	2018 : 361 GWh
Part des résidences principales chauffées au fioul (%)	DREAL	2017 : 19,4%
Conformité des systèmes d'épuration avec les normes européennes (%)	Ministère de la transition écologique	2019 : 44,4%
Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	Agence de l'eau Loire-Bretagne	2017 : 21,2%
Taux d'artificialisation des sols (%)	DREAL	7,2%
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (GES) (teq. CO ₂ / hab.)	TEO Pays-de-la-Loire	2018 : 170 kteqCO ₂ 2013 : 177 kteqCO ₂ 2008 : 189 kteqCO ₂
Emissions de polluants atmosphériques NOx (tonnes)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	2018 : 192 tonnes
Emissions de polluants atmosphériques NH3 (tonnes)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	2018 : 972 tonnes

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA 4CPS (2021-2026)				
N°	Porteur de projet	Intitulé du projet	dépenses HT	calendrier
ORIENTATION 1 : Assurer la transition écologique				
AXE 1 : Valoriser les déchets produits sur le territoire				
1	Domfront en Champagne	changement chaudière mairie	20,000,00 €	2021
2	Domfront en Champagne	changement chaudière école	15,000,00 €	2021
3	Rouez	réhabilitation thermique Salle des sport	300,000,00 €	2021
4	Lavardin	remise au normes électricques des bâtiments publics	6,994,18 €	2021
5	Sillé le Guillaume	Réfection de l'éclairage public communal	875,000,00 €	2021-2023
6	Saint Rémy de Sillé	Réhabilitation intégrale du bâtiment de la résidence pour personnes âgées suite aux diagnostics thermiques	875,855,00 €	2022
7	Tennie	chauffage de la mairie installation d'une pompe à chaleur	60,000,00 €	2022
8	Rouez	réhabilitation thermique Ecole	40,000,00 €	2022
9	Saint Symphorien	Remplacement du système de chauffage de l'école publique	20,000,00 €	2022
10	Rouesse Vassé	Réfection de l'éclairage LED	30,000,00 €	2022
11	Le Grez	éco-éclairage et énergie solaire (remplacement de 2 chaudières et isolation)	20,000,00 €	2023
	Domfront en Champagne	changement des menuiseries de la mairie	100,000,00 €	2023
	Rouez	réhabilitation thermique salon de coiffure	80,000,00 €	2023
	Sainte Sabine sur Longève	Réfection isolation sur les logements de la commune	2023/2024/2025	
	Rouez	réhabilitation thermique Salle des fêtes	104,000,00 €	2024
	Tennie	rénovation du chauffage salle du temps libre	152,300,00 €	2024 et 2025
	Rouez	réhabilitation thermique Ecole des filles	68,000,00 €	2025
	Saint Symphorien	Rénovation énergétique des logements communaux (chauffage/ isolation)	40,000,00 €	2025
	Sainte Sabine sur Longève	rehabilitation thermique et énergie solaire de la commune	40,000,00 €	2025
	Ruillé en Champagne	renovations énergétiques sur les bâtiments communaux chaudière centrale fioul		
	Ruillé en Champagne	remplacement partielle de menuiseries extérieures changement du mode de chauffage		
	Ruillé en Champagne	renovations énergétiques sur les bâtiments communaux locatifs chaudière centrale fioul		
	Ruillé en Champagne	isolation du bâtiment renouvellement du mode de chauffage		
	Pézé le Robert	Chaufage des bâtiments communaux	30,000,00 €	
	Mézières sous Lavardin	Rénovation esthétique, acoustique, thermique et chaudière salle des fêtes	60,000,00 €	
AXE 3 : Produire de l'énergie renouvelable				
AXE 4 : Maintenir les zones humides				
	Domfront en Champagne	Prévention et mise en valeur d'une zone humide, écosystème aquatique protégé		2023
AXE 5 : Limiter l'artificialisation des sols				
AXE 6 : Réduire les déchets				
AXE 7 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre				
AXE 8 : Mettre aux normes les installations de traitement des eaux usées				
12	Domfront en Champagne	curage lagune et empierrement des berges		2022
	Mézières sous Lavardin	Aménagements de gestion des eaux (ouvrages d'art, etc)	200,000,00 €	
AXE 9 : Respecter les patrimoines				
ORIENTATION 2 : Assurer le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire				
AXE 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels				
	Saint Symphorien	Développement d'espaces verts pour favoriser les zone ombragées	15,000,00 €	2023
AXE 2 : Faire émerger une identité territoriale de la 4CPS / Développer un sentiment d'appartenance au territoire				
AXE 3 : Recenser et valoriser le patrimoine bâti présent sur le territoire				
13	Lavardin	Eglise réfection plancher ravalement	61,306,00 €	2021 à 2026
14	Saint Symphorien	Rénovation contreforts de l'église et de l'électricité	100,000,00 €	2022-2023
15	Domfront en Champagne	Restauration de l'église	900,000,00 €	2023
AXE 4 : S'interroger sur les infrastructures qui pourraient dénaturer le paysage : éoliennes, photovoltaïque, méthanisations, antennes téléphoniques				
AXE 5 : Protection du bocage, points d'eau et des forêts				
AXE 6 : Eviter le mitage				
AXE 7 : Renforcer la biodiversité				
AXE 8 : Continuer à entretenir les sentiers de randonnée				
	Rouesse Vassé	création d'un circuit de randonnée patrimonial		2024
AXE 9 : Sensibiliser le public et le monde agricole à la protection de l'environnement				
ORIENTATION 3 : Favoriser le développement durable du territoire				
AXE 1 : Développer l'économie créative et les circuits courts				
16	4CPS	Etude de marché circuits courts		
AXE 2 : Développer les nouvelles technologies d'innovation				
AXE 3 : Développer l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire				
17	4CPS	Tiers lieu	491,600,00 €	2022
AXE 4 : Favoriser la création d'entreprises en lien avec les partenaires				
18	Neuville-lès-Asfeld	réhabilitation du commerce « Le Méridien » et son logement	318,000,00 €	2021 et 2022
19	4CPS	Extension de la ZA à Sillé le Guillaume	770,208,00 €	2022
AXE 5 : Crée un identité économique au territoire				
AXE 6 : Développer les tiers lieux (covoiturage, innovation)				
20	4CPS	Tiers lieu	491,600,00 €	2022
AXE 7 : Appuyer les atouts touristiques du territoire				
21	Pézé le Robert	Installation de sanitaires et d'un espace pour camping-car		2022 et 2023
22	4CPS	Circuits touristiques par thèmes		
	Ruillé en Champagne	projet d'ERP maison des randonneurs		
AXE 8 : Accompagner leur développement les entreprises déjà implantées sur le territoire				
AXE 9 : Améliorer nos zones d'activités et les actions qui pourraient y être menées				
AXE 10 : Faciliter la création d'entreprises				
ORIENTATION 4 : Redynamiser les centres-bourgs				
AXE 1 : Préserver les commerces existants				
23	4CPS	réhabilitation ex intermarché	849,964,00 €	2021
24	20Lavardin	développement de commerce de proximité	73,602,00 €	2022
25	Rouez	réhabilitation thermique boulangerie	200,000,00 €	2022
26	Bernay Neuvy en Champagne	réhabilitation du bâtiment de l'ancien poste pour y transférer le commerce communal (bar tabac restaurant petite épicerie)		2022
AXE 2 : Adoucir l'offre de commerce par l'ajout de services communautaires, jeunes, actifs (apprentis,...)				
27	4CPS	réfection de deux logements communaux	30,000,00 €	2022
28	Mont Saint Jean	Rénovation maison centre bourg pour logement apprنت	85,000,00 €	2021 et 2022
29	Rouesse Vassé	Rénovation d'un logement "Lemonnier" à destination des jeunes apprنت	130,000,00 €	2023
30	Mont Saint Jean	construction de deux logements locatifs à caractère social	330,000,00 €	2022 et 2023
31	Rouesse Vassé	extension du lotissement de La Porte		2024
32	Sainte Sabine sur Longève	réfection d'un logement communal pour location	45,000,00 €	
33	Sainte Sabine sur Longève	Projet lotissement		
34	Ruillé en Champagne	projet lotissement		
AXE 3 : Lancer des actions/animations communes				
AXE 4 : Lutter contre la vacance des logements / favoriser l'acquisition et la vente des logements dans les zones piétonnes piétonnes				
35	Sainte Sabine sur Longève	Télésurveillance communale	10,000,00 €	2022
36	Domfront en Champagne	Télésurveillance communale		2023
37	Sainte Sabine sur Longève	aménagement de la place de la mairie	10,000,00 €	2023
38	Domfront en Champagne	aménagement d'un plateau de La Quillette	15,000,00 €	2023
AXE 6 : Crée des zones pour le commerce ambulant				
AXE 7 : Aménager des zones constructibles				
39	Domfront en Champagne	réaménagement place de l'église	73,900,00 €	2021
40	Domfront en Champagne	réfection toiture école	25,000,00 €	2021
41	Neuville-lès-Asfeld	aménagement piézographe du centre bourg (jardins de la Mairie, abords de l'église)	472,000,00 €	2021-2023
42	4CPS	Rénovation des façades site scolaire	36,800,00 €	2022
43	20Lavardin	réfection du parking devant l'école	7,500,00 €	2022
44	2Cures	Aménagement centre bourg	60,000,00 €	2021-2023
45	Bernay Neuvy en Champagne	travaux d'aménagement urbain dans le bourg Saint Julien le Pauvre en vue de sa labellisation		2025
46	Saint Rémy de Sillé	Travaux de mise en valeur de l'entrée Bourg et accessibilité et son Patrimoine	150,000,00 €	
47	Conlie	aménagement d'un préau au plan d'eau		
AXE 9 : Lutter contre les friches				
AXE 10 : Mener le plan sur le plan d'aménabilité des communes				
AXE 11 : Préserver et améliorer les réseaux				
AXE 12 : Gérer la problématique du stationnement : commerces, écoles, services				
AXE 13 : Identifier les dens crues				
ORIENTATION 5 : Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population				
AXE 1 : Mettre à niveau l'offre d'équipements sportifs et culturels				
	Mézières sous Lavardin	aménagement d'une maison des associations dans un bâtiment existant	150,000,00 €	2021
48	Conlie	création d'un city stade	39,511,04 €	2021-2022
49	Sillé le Guillaume	Aménagement d'une salle de loisirs et d'activités dans l'ancien centre de secours	708,000,00 €	2021-2022
50	Domfront en Champagne	aménagement d'un city sport	80,000,00 €	2022
51	4CPS	l'évolution du gîte à Conlie	437,600,00 €	2022
52	Pézé le Robert	terrain multisports		

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA 4CPS (2021-2026)				
N°	Porteur de projet	Intitulé du projet	dépenses HT	calendrier
ORIENTATION 1 : Assurer la transition écologique				
AXE 1 : Valoriser les déchets produits sur le territoire				
1	Domfront en Champagne	changement chaudière mairie	20,000,00 €	2021
2	Domfront en Champagne	changement chaudière école	15,000,00 €	2021
3	Rouez	réhabilitation thermique Salle des sport	300,000,00 €	2021
4	Lavardin	remise au normes électriques des bâtiments publics	6,994,18 €	2021
5	Sillé le Guillaume	Réfection de l'éclairage public communal	875,000,00 €	2021-2023
6	Saint Rémy de Sillé	Réhabilitation intégrale du bâtiment de la résidence pour personnes agées suite aux diagnostics thermiques	875,855,00 €	2022
7	Tennie	chauffage de la mairie installation d'une pompe à chaleur	60,000,00 €	2022
8	Rouez	réhabilitation thermique Ecole	40,000,00 €	2022
9	Saint Symphorien	Remplacement du système de chauffage de l'école publique	20,000,00 €	2022
10	Rouessé Vassé	Réfection de l'éclairage (LED)	30,000,00 €	2022
11	Cures	école et mairie : transition écologique (remplacement de 2 chaudières et isolation)		2022-2023
AXE 3 : Produire de l'énergie renouvelable				
AXE 4 : Maintenir les zones humides				
AXE 5 : Limiter l'artificialisation des sols				
AXE 6 : Réduire les déchets				
AXE 7 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre				
AXE 8 : Mettre aux normes les installations de traitement des eaux usées				
12	Domfront en Champagne	curage lagune et empierrement des berges		2022
AXE 9 : Respecter les contraintes du plan climat				
ORIENTATION 2 : Conserver le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire rural				
AXE 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels				
AXE 2 : Faire émerger une identité territoriale de la 4CPS / Développer un sentiment d'appartenance au territoire				
AXE 3 : Recenser et visibiliser le patrimoine bâti présent sur le territoire				
13	Lavardin	Eglise réfection plancher ravalement	61,306,00 €	2021 à 2026
14	Saint Symphorien	Rénovation des contreforts de l'église et de l'électricité	100,000,00 €	2022-2023
AXE 4 : S'interroger sur les infrastructures qui pourraient dénaturer le paysage : éoliennes, photovoltaïque, méthanisations, antennes téléphoniques				
AXE 5 : Protection du bocage, points d'eau et des forêts				
AXE 6 : Eviter le mitage				
AXE 7 : Renforcer la biodiversité				
AXE 8 : Continuer à entretenir les sentiers de randonnée				
AXE 9 : Sensibiliser le public et le monde agricole à la protection de l'environnement				
ORIENTATION 3 : Favoriser le développement économique du territoire				
AXE 1 : Développer l'économie circulaire et les circuits courts				
AXE 2 : Développer les nouvelles technologies de l'innovation				
AXE 3 : Développer l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire				
AXE 4 : Favoriser la création d'entreprises en lien avec les partenaires				
15	Neuvillalaïs	réhabilitation du commerce « Le Méridien » et de son logement	318,000,00 €	2021 et 2022
16	4CPS	Extension de la ZA à Sillé le Guillaume	770,208,00 €	2022
AXE 5 : Créer une identité économique au territoire				
AXE 6 : Développer les tiers lieux (co-working, innovation)				
17	4CPS	Tiers lieu	491,600,00 €	2022
AXE 7 : Appuyer les atouts touristiques du territoire				
18	Pézé le Robert	installation de sanitaires et d'un espace pour camping-car		2022 et 2023
AXE 8 : Accompagner dans leur développement les entreprises déjà implantées sur le territoire				
AXE 9 : Bien identifier nos zones d'activités et les actions qui pourraient y être menées				
AXE 10 : Faciliter les synergies entre entreprises				
ORIENTATION 4 : Redynamiser les centres-bourgs				
AXE 1 : Préserver les commerces existants				
19	4CPS	réhabilitation ex intermarché	849,964,00 €	2021
20	Lavardin	développement de commerce de proximité	73,602,00 €	2022
21	Rouez	réhabilitation thermique boulangerie	200,000,00 €	2022
22	Bernay Neuvy en Champagne	Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste pour y transférer le commerce communal (bar tabac restaurant petite échoppe)		2022
AXE 2 : Adaptation de l'offre de logements à la population : personnes âgées, jeunes actifs (apprentis...)				
23	4CPS	réfection toiture de deux logements communaux	30,000,00 €	2022
24	Mont Saint Jean	Rénovation maison centre bourg pour logement apprenti	85,000,00 €	2021 et 2022
25	Mont Saint Jean	construction de deux logements locatifs à caractère social	330,000,00 €	2022 et 2023
AXE 3 : Lancer des actions/animations communes				
AXE 4 : Lutter contre la vacance des logements / Favoriser et encourager la location des logements vacants dans les zones piétonnes				
26	Sainte Sabine sur Longève	télésurveillance communale	10,000,00 €	2022
AXE 6 : Créer des zones pour le commerce ambulant				
AXE 7 : Aménager des zones constructibles				
AXE 8 : Encourager l'embellissement et le fleurissement				
27	Domfront en Champagne	réaménagement place de l'église	73,900,00 €	2021
28	Domfront en Champagne	réfection toiture école	25,000,00 €	2021
29	Neuvillalaïs	aménagement paysager du centre bourg (jardins de la Mairie, abords de l'église)	472,000,00 €	2021-2023
30	Mézières sous Lavardin	Rénovation des façades site scolaire	36,800,00 €	2022
31	Ruillé en Champagne	Réaménagement bourg	7,500,00 €	2022
32	Cures	Aménagement centre bourg	60,000,00 €	2022-2023
AXE 9 : Lutter contre les friches				
AXE 10 : Faire le point sur le plan d'accessibilité des communes				
AXE 11 : Pursuivre l'enfouissement des réseaux				
AXE 12 : Gérer la problématique du stationnement : commerces, écoles, services				
AXE 13 : Identifier les dents creuses				
ORIENTATION 5 : Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population				
AXE 1 : Mettre à niveau l'offre des équipements sportifs et culturels				
33	Conlie	création d'un city stade	39,511,04 €	2021-2022
34	Sillé le Guillaume	Aménagement d'une salle de loisirs et d'activités dans l'ancien centre de secours	708,000,00 €	2021-2022
35	Domfront en Champagne	aménagement d'un city sport	80,000,00 €	2022
36	4CPS	rénovation du gymnase à Conlie	437,600,00 €	2022
37	Pézé le Robert	terrain multisports	60,000,00 €	2022
38	Conlie	création d'un skate park	25,000,00 €	2022
39	Neuvillalaïs	création d'une salle communale d'exposition	200,000,00 €	2022-2023
40	Neuvillalaïs	création d'un pumptrack sur l'aire de loisirs	77,000,00 €	2022-2023
41	Tennie	agrandissement de la piscine et création d'un petit bassin pente à 0%	444,900,00 €	2022-2023
42	Conlie	Rénovation des terrains de tennis	25,000,00 €	2022 ou 2023
AXE 2 : Faciliter la mobilité et l'accessibilité aux services				
43	Rouessé Vassé	mise en place d'un panneau lumineux d'information	10,000,00 €	2022
AXE 3 : Penser la mutualisation des équipements – Développer la coopération intercommunale				
44	Conlie	salle multifonctions	459,957,59 €	2021
45	Rouessé Vassé	construction d'une salle multi activités	611,950,00 €	2021 et 2022
AXE 4 : Maintenir/développer l'offre de soins				
AXE 5 : Maintenir, harmoniser et équilibrer le maillage de services publics sur le territoire				
46	Rouessé Vassé	construction d'une extension de l'école	510,650,00 €	2021
47	Mézières sous Lavardin	Réhabilitation de la mairie	44,600,00 €	2021-2022
48	Conlie	Aménagement de l'étage de la Trésorerie	233,010,38 €	2021-2022
49	Lavardin	Ecole réfection des sols et de la toiture	32,193,75 €	2021-2023
50	Sainte Sabine sur Longève	Atelier / WC / Vestiaire / petite salle de restauration	70,000,00 €	2022
51	Sillé le Guillaume	Construction d'une brigade de gendarmerie	2,681,850,00 €	2022-2023
52	Sillé le Guillaume	Création d'une maison France Services	1,200,000,00 €	2022-2023
AXE 6 : Développer les services en direction des personnes très âgées				
53	Tennie	EHPAD le Paradis de Tennie		2022-2025
AXE 7 : Accompagnement de la population dans la dématérialisation				
AXE 8 : Développer l'offre de garde petite enfance				
54	La Quinte	construction d'une MAM	250,000,00 €	2021 et 2022
55	La Quinte	construction d'une garderie	170,000,00 €	2021 et 2022
AXE 9 : Développer la solidarité intergénérationnelle				
AXE 10 : Développer l'enseignement supérieur et/ou professionnel				

Communes et communautés de communes	Intitulé du projet	Passage en CP /Date	Point de situation des travaux	Montant subvention CD	Nombre de Commune
BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE	Création d'une station d'épuration	pas de convention à ce jour	néant	16,560 €	1
CDC CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	Réhabilitation de l'ancien Intermarché en bâtiment d'accueil d'activités artisanales	17/12/2021	néant	136,194 €	1
CONLIE	Réaménagement d'une salle multifonctions	13/11/2020	en cours	34,362 €	1
CRISSÉ	Réfection de la toiture du Presbytère	pas de convention à ce jour	néant	12,000 €	1
CURES	Aménagement de cimetière, installation d'un poêle à granulés pour un logement communal et de panneaux de voirie pour améliorer la sécurité routière	12/03/2021	Terminés	12,000 €	1
DEGRÉ	Projet d'une structure jeux extérieurs, cellule de refroidissement et surgélation(restaurant scolaire) et couverture dépendance maison associative (vie associative)2	16/04/2021	Terminés	14,544 €	1
DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	Aménagements urbains au niveau de la maison des services	16/04/2021	en cours	18,810 €	1
LA CHAPELLE-SAINT-FRAY	Travaux d'accessibilité dans le commerce « l'Auberge du village »	pas de convention à ce jour	néant	12,000 €	1
LA QUINTE	Création d'une garderie et d'une MAM	21/05/2021	en cours	14,346 €	1
LAVARDIN	Remise aux normes de bâtiments communaux, aménagement dans l'école et mise en sécurité du plancher de l'église	21/05/2021	Terminés	13,428 €	1
LE GREZ	Travaux de préservation du patrimoine (église), travaux de voirie et aménagement entre deux lotissements	16/04/2021	en cours	12,000 €	1
MÉZIÈRES-SOUS-LAVARDIN	Création d'un terrain de loisirs, entretien d'un ruisseau attenant à ce terrain, aménagement d'un hangar communal pour stocker le matériel technique.	19/11/2021	néant	17,700 €	1
MONT-SAINT-JEAN	Modernisation du système d'éclairage public et sécurisation des voies du centre bourg	16/04/2021	en cours	16,475 €	1
NEUVILLALAIS	Travaux d'amélioration des murs du commerce de proximité - Local propriété de la Commune	pas de convention à ce jour	néant	15,075 €	1
NEUVILLETT-EN-CHARNIE	Changement de fenêtres double vitrage d'un logement communal locatif	12/02/2021	Terminés	12,000 €	1
PARENNES	Achat d'un tracteur	23/07/2021	en cours	13,300 €	1
PEZÉ-LE-ROBERT	Création d'un commerce multiservices	23/07/2021	en cours	12,000 €	1
ROUEZ	Construction d'une salle multi activité et restructuration de l'école élémentaire Nicolas Grippon	10/09/2021	néant	20,850 €	1
ROUILLÉ-EN-CHAMPAGNE	Rénovation d'un local commercial pour installation d'un cabinet de sophrologie	23/07/2021	en cours	14,112 €	1
SAINTE-SABINE-SUR-LONGÈVE	Sanitaires école	21/01/2022	néant	12,000 €	1
SAINT-RÉMY-DE-SILLÉ	Travaux de terrassement	21/05/2021	en cours	14,130 €	1
SAINT-SYMPHORIEN	Réfection de la toiture de la mairie et rénovation du garage communal.	16/10/2020	Terminés	21,300 €	1
SILLÉ-LE-GUILLAUME	Réaménagement d'une ancienne bâtie en friche à proximité des écoles et de la Bibliothèque	pas de convention à ce jour	néant	12,000 €	1
TENNIE	Achat pour la cantine de l'école (four)	pas de convention à ce jour	néant	43,200 €	1
	Amenagement parking communal arrêt transports scolaires collège	16/04/2021	en cours	19,782 €	1
	Création d'une maison de santé				
Total CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ				540,168 €	25
Total général				540,168 €	25

Liste des actions soutenues par la Région des Pays de la Loire en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé opération	Date d'attribution de l'aide régionale	Section	Montant voté
COMMUNE DE DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	FRDC : Restauration d'un préau afin d'accueillir le marché	23/09/2021	Investissement	1,600.00 €
COMMUNE DE MEZIERES-SOUS-LAVARDIN	MEZIERES-SOUS-LAVARDIN	FRDC : Réfection des façades du site scolaire	23/09/2021	Investissement	6,620.00 €
COMMUNE DE SILLE-LE-GUILLAUME	SILLE-LE-GUILLAUME	FRDC : Aménagement d'une salle de loisirs et d'activités dans l'ancien centre de secours	31/03/2021	Investissement	50,000.00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLE	SILLE-LE-GUILLAUME	CTR 2020 : Construction d'une ressourcerie	12/02/2021	Investissement	150,000.00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLE	SILLE-LE-GUILLAUME	CTR 2020 : Réhabilitation d'une friche commerciale	23/09/2021	Investissement	159,000.00 €
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE	ROUESSE-VASSE	CTR 2020 : Construction d'une salle polyvalente	21/05/2021	Investissement	64,500.00 €
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE	ROUESSE-VASSE	CTR 2020 : Restructuration de l'école Nicolas Grippon	21/05/2021	Investissement	102,000.00 €
COMMUNE DE ROUEZ	ROUEZ	CTR 2020 : Réhabilitation de bâtiments communaux	23/09/2021	Investissement	90,000.00 €
COMMUNE DE SAINTE-SABINE-SUR-LONGEVE	SAINTE-SABINE-SUR-LONGEVE	CTR 2020 : Rénovation des ateliers municipaux	23/09/2021	Investissement	15,000.00 €
COMMUNE DE SILLE-LE-GUILLAUME	SILLE-LE-GUILLAUME	CTR 2020 : Construction d'une gendarmerie	23/09/2021	Investissement	310,350.00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLE	SILLE-LE-GUILLAUME	PLRII : Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la Ressourcerie	23/09/2021	Investissement	50,000.00 €
					999,070.00 €

CDC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

Demandeur	Projet	Financement DETR/DSIL	DETR	DSIL classique
Bernay-Neuvy-en-Champagne	Résilience sanitaire, création d'une nouvelle station d'épuration collective pour remplacer celle aujourd'hui polluante	351 750,00 €		
CDC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	Aménagement extension de la zone d'activités à Sillé le Guillaume	231 063,00 €	231,063.00 €	
Conlie	Création d'un groupe scolaire	420 000,00 €		420,000.00 €
Degré	Rénovation des fenêtres de l'épicerie communale	8 000,00 €		
Degré	Projet de city stade	15 779,00 €	15,779.00 €	
Domfront-en-Champagne	Remplacement de l'éclairage public sodium en éclairage led dans le lotissement "Le Domaine des Bréjons"	5 000,00 €	5,000.00 €	
Domfront-en-Champagne	Changement de 2 chaudières fioul en chaudières gaz	10 200,00 €		
Domfront-en-Champagne	Aménagement place de l'église	21 570,00 €	21,570.00 €	
La Chapelle-Saint-Fray	Aménagement de la RD82 en agglomération	9 654,00 €	9,654.00 €	
La Quinte	Construction d'une garderie et d'une Maison des Assistants(es) Maternels(e) situées au 2 rue Principale près du groupe scolaire	104 550,00 €	104,550.00 €	
Lavardin	Remise aux normes et sécurisation des équipements publics	6 776,00 €		6,776.00 €
Le Grez	Création de liaison douce : LES CHAMPS BLANCS	26 700,00 €		26,700.00 €
Mézières-sous-Lavardin	Création d'une maison des associations – ludothèque	46 539,00 €	46,539.00 €	
Mont-Saint-Jean	Aménagements de sécurité routière en agglomération	6 842,00 €	6,842.00 €	
Neuvillalais	Opération de réhabilitation du commerce « Le Méridien » et de son logement	84 000,00 €	84,000.00 €	
Neuvillette-en-Charnie	Renforcement de l'autonomie énergétique et rénovation thermique des bâtiments communaux	5 055,00 €	1,678.00 €	
Pezé-le-Robert	Création d'un commerce multi-services	39 233,00 €	39,233.00 €	
Rouessé-Vassé	Construction d'une salle multi-activités	229 200,00 €		229,200.00 €
Saint-Rémy-de-Sillé	Opération cœur de village	95 747,00 €	95,747.00 €	
Saint-Rémy-de-Sillé	Création d'une MAM	101 389,00 €		101,389.00 €
Sillé-le-Guillaume	Réfection de l'éclairage public communal	171 400,00 €	171,400.00 €	
TOTAL FINANCEMENT 2021		1 990 447,00 €		

DSIL plan relance	DSIL rénovation énergétique	Politique prioritaire État
351,750.00 €		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		PVD, territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
8,000.00 €		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
10,200.00 €		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
3,377.00 €		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe
		PVD, territoire d'industrie Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe



CRTE 4CPS - Annexe n°5 : FICHES ACTIONS

Changement chaudière mairie

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°1	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Passage d'une chaudière fioul à une chaudière gaz et enlèvement cuve à fioul avec dégazage
Partenaires	Demande DETR (en attente) Demande Région des Pays de La Loire (en attente)
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	Etat (DETR) : 5700 € (en attente) Pays la Loire (PLRIC) : 3800 € (en attente)
Calendrier	3 ^{ème} trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique

Changement chaudière école

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°2	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Passage d'une chaudière fioul à une chaudière gaz et enlèvement cuve à fioul avec dégazage
Partenaires	Demande DETR (en attente) Demande Région des Pays de La Loire (en attente)
Coût prévisionnel	15 000 €
Plan de financement	Etat (DETR) : 4 500 € (en attente) Pays la Loire (PLRIC) : 3 000 € (en attente)
Calendrier	3 ^{ème} trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique

Fiche Action : Réhabilitation thermique Salle des sports

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°3	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouez
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Rénovation pour amélioration thermique (isolation intérieure et extérieure, remplacement menuiseries, électricité...) Etude thermique réalisée. Dossier CTR déposé. Besoin d'une étude de maîtrise d'œuvre
Partenaires	
Coût prévisionnel	300 000€
Plan de financement	240 000€
Calendrier	Début des travaux : automne 2021 Fin des travaux : automne 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation actuelle : 26360 kW/H/an Consommation visée : 12170 kW/H/an Soit une baisse de 47,8%

Fiche Action / remise aux normes électriques des bâtiments publics

CRTE 2021 -2026

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n° 4	
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Description de l'action	Remise aux normes électriques
Partenaires	Contrat de relance du Conseil Départemental
Coût prévisionnel	Remise aux normes électriques : - école 6015.18 € HT - cantine 433.70 € HT - église 545.30 € HT
Plan de financement	Plan de relance départemental : 1400 € Autofinancement
Calendrier	Devis signés. Travaux réalisés été 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Sécurisation des bâtiments définis par le bureau de contrôle

Réfection de l'ECLAIRAGE PUBLIC communal à Sillé le Guillaume

CRTE de la Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) 2021-2026

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°5	
Maître d'ouvrage	Commune de Sillé le Guillaume SIRET : 217 203 348 00016
Description de l'action	<p>L'opération, objet de la présente demande de subvention porte sur la réalisation d'un programme de travaux conduisant à améliorer la performance globale, mesurable et vérifiable, de l'éclairage public communal, assortie d'une garantie de résultats dans la durée.</p> <p>S'agissant d'un équipement communal vieillissant constituant le plus gros poste de consommations énergétiques et de dépenses du patrimoine communal, la municipalité ambitionne de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rénover le parc d'éclairage public (mise en sécurité, ; • réduire les puissances et consommations énergétiques de 50%, représentant une économie de 20,3 tonne de CO² par an. <p>Marché global de performance :</p> <p>La municipalité a choisi de recourir à un marché global de performance pour :</p> <p>Associer l'opérateur économique à la conception et à la réalisation des travaux de réfection de l'éclairage public, afin d'apporter les solutions permettant d'atteindre les objectifs ;</p> <p>Associer l'opérateur économique à l'exploitation du réseau ;</p>
Partenaires	<p>Intervenants :</p> <p>Afin de mener ce projet, la commune a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à un bureau d'étude spécialisé dans l'éclairage public et dans les marchés de performance, OHM INGÉNIERIE (72) et à un juriste spécialisé dans les marchés globaux de performance d'éclairage public.</p> <p>À l'issue du diagnostic et de l'étude, Ohm Ingénierie a évalué poste par poste les gains énergétiques et</p>

	<p>financiers attendus. Elle permet de fixer dans le dossier de consultation des entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des objectifs de performance à respecter (le candidat déterminant dans son offre les moyens pour les atteindre) ; - Les outils de mesure de respect de ces objectifs ; - Les modalités de contrôle du titulaire par l'AMO. <p>Le cadrage du marché et de la procédure par le cabinet PARME avocats est en cours, avant de pouvoir lancer la consultation.</p>																		
Coût prévisionnel	Coût des travaux : 857 000 € HT																		
Plan de financement	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; width: 60%;"><u>COFINANCEURS</u></th><th style="text-align: right; width: 40%;"><u>Subvention %</u></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds européens</td><td style="text-align: right;">171 400 € 20,00%</td></tr> <tr> <td>Etat (DETR/DSIL)</td><td style="text-align: right;">685 600 €</td></tr> <tr> <td>Région</td><td style="text-align: right;">80,00%</td></tr> <tr> <td>Département</td><td></td></tr> <tr> <td>Autofinancement, emprunt</td><td style="text-align: right;">80,00%</td></tr> <tr> <td>Investisseurs privés</td><td></td></tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td><td style="text-align: right;">857 000 €</td></tr> <tr> <td style="text-align: right;">100 %</td><td></td></tr> </tbody> </table>	<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention %</u>	Fonds européens	171 400 € 20,00%	Etat (DETR/DSIL)	685 600 €	Région	80,00%	Département		Autofinancement, emprunt	80,00%	Investisseurs privés		TOTAL	857 000 €	100 %	
<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention %</u>																		
Fonds européens	171 400 € 20,00%																		
Etat (DETR/DSIL)	685 600 €																		
Région	80,00%																		
Département																			
Autofinancement, emprunt	80,00%																		
Investisseurs privés																			
TOTAL	857 000 €																		
100 %																			
Calendrier	<p>Études : 2021</p> <p>Travaux : 2022-2023</p>																		
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique																		

Projet de Rénovation énergétique de Bâtiments Communaux de la Résidence Autonomie

à SAINT REMY DE SILLE

CRTE 2022

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°6	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE ST REMY DE SILLE
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation COMMUNE DE ST REMY DE SILLE
Description de l'action	Rénovation énergétique d'un ensemble de bâtiments communaux de la Résidence autonomie destinée aux personnes âgées aux revenus modestes - Plan PLA réalisé en 1990 Apporter un meilleur confort aux personnes âgées pour l'hiver ainsi que l'été. Bâtiments réalisés en 1990. Remplacement de toutes les menuiseries, dépose du bardage existant, pose d'un isolant de 150 suivant étude thermique, pose d'un bardage bois, remplacement VMC par une double flux, mise en place d'une PAC chaud uniquement. La problématique de ce dossier (la Commune ne peut pas récupérer la TVA ni le FCTVA, ni bénéficier d'une TVA minorée). Ce qui pose un sérieux souci financier.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Travaux : 818 155.00 € HT - 981 786.00 TTC. Moe : 49 000.00 € HT SPS : 3 500.00 € HT CT : 5 200.00 € HT
Plan de financement	DETR/DSIL/
Calendrier	Suivant le montant des subventions accordées pour ce projet de

	<p>rénovation énergétique La consultation pourrait se faire en Mars /Avril 2022 Pour un démarrage des travaux en juin 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de réaliser une baisse minimum de 40% d'économie d'énergie - Améliorer le confort de l'usagers l'été (éviter d'utiliser des ventilateurs),

Modèle de fiche action/ Projet : CHAUFFAGE MAIRIE

CRTE Commune de Tennie

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°7	
Maître d'ouvrage :	Nom de l'organisation : MAIRIE DE TENNIE Type : commune
Description de l'action : Chauffage de la mairie -Installation d'une pompe à chaleur	Installation d'une pompe à chaleur pour chauffage du bâtiment mairie incluant 3 bureaux, salle des adjoints, salle du conseil, bibliothèque, sanitaires, cuisine, archives et isolation par la toiture de l'ensemble du bâtiment. Optimiser la répartition de la chaleur en vue de faire des économies d'énergie et diminuer l'impact environnemental. Bénéficiaires : personnel de la commune, les élus et les administrés.
Partenaires	ADEME Région Etat (DETR)
Coût prévisionnel	Chauffage Isolation Main d'œuvre DEVIS EN ATTENTE, estimation 60 000 €
Plan de financement :	Commune 40 % ADEME et région et/ou Etat (DETR) 60 %
Calendrier	Etudes : 2022 Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Suivi de consommation grâce aux relevés réels faits par le fournisseur d'énergie

Fiche Action : Réhabilitation thermique Ecole

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°8	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouez
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Rénovation énergétique de l'école pour amélioration thermique (isolation plafond, électricité). L'étude thermique a déjà été réalisée, besoin d'une étude de maîtrise d'œuvre.
Partenaires	
Coût prévisionnel	40 000€
Plan de financement	Aides envisagées : 32 000€
Calendrier	Début des travaux : automne 2022 Fin des travaux : automne 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation avant travaux : 134210 kW/H/an Consommation visée après travaux : 55450 KW/H/an Soit une réduction de 40,3%

Fiche Action : Rénovation énergétique école publique

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°9	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Symphorien
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Installation d'une pompe à chaleur pour l'école communale et travaux d'isolation thermique
Partenaires	En discussion
Coût prévisionnel	Environ 20 000E
Plan de financement	Subvention + Emprunt bancaire
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie/ réduction facture énergétique.

09 - Réfection de l'éclairage (LED)

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°10	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouessé Vassé
Description de l'action	Remplacement d'une partie des éclairages publics (rue du Maine, rue de l'Isle, chemin de l'école) en lampes LED.
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	30000€
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie Eclairage plus efficace

Commune de CURES

Projet Ecole – Mairie : Transition énergétique

CRTE 2021-2026

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°11	
Maître d'ouvrage	Commune de CURES Collectivité
Description de l'action	Contexte : La commune de Cures dispose d'une école chauffée avec une chaudière au fuel ainsi que d'un préau fermé mais non isolé. La mairie doit également remplacer sa chaudière. Projet : remplacer les deux chaudières par deux pompes à chaleur et réaliser l'isolation du préau ainsi que quelques aménagements électriques, ..
Partenaires	Etat, Pôle métropolitain.
Coût prévisionnel	Total à définir. Les demandes de chiffrages sont en cours. <ul style="list-style-type: none">• PAC : ?• Isolation préau/élec. : 12 000 euros HT
Plan de financement	La commune sollicitera la DETR/DSIL, la Région, le Pôle Métropolitain.
Calendrier	L'opération sera décomposée en 2 phases avec l'ensemble école en 2022 et la partie mairie l'année suivante.
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie

Curage lagune et empierrement des berges

Orientation stratégique n°1	Assurer la transition écologique
Action n°12	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Curage lagune Epandage Renforcement des berges par empierrement
Partenaires	
Coût prévisionnel	€
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action / Eglise réfection plancher, ravalement

CRTE 2021 -2026

Orientation stratégique n°2	Conserver le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire rural
Action n°13	
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Description de l'action	Remise aux normes électriques
Partenaires	Contrat de relance du Conseil Départemental
Coût prévisionnel	- Réfection du plancher : 3173.00 € HT - Ravalement pignon : 7585 € HT - Ravalement 40000 € HT - Voute de la sacristie : 10548 € HT
Plan de financement	Plan de relance départemental : 634 € Autofinancement Emprunt
Calendrier	Devis signé : Travaux réfection plancher réalisé en octobre 2021 Réfection sacristie : budget 2022 Ravalement pignon : 2022 Voute de la sacristie : 2022 -2023 Ravalement final : fin de mandat (2026)
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en sécurité des clos et hauts couverts

Fiche Action : Rénovation de l'église

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°2	Conserver le cadre de vie et l'authenticité de notre territoire rural
Action n°14	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Symphorien
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Rénovation des contreforts de l'église afin d'assurer la sécurité des piétons (chute de pierres récurrents) Rénovation électrique et tout particulièrement la partie éclairage de l'église (risque d'incendie important car très installation très ancienne). Passage en LED Remise en état des abats-son
Partenaires	En discussion
Coût prévisionnel	Environ 100 000E
Plan de financement	Subvention + Emprunt bancaire
Calendrier	2022/ 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Sécurisation de l'édifice et des habitants qui circulent autour. Réduction facture énergétique suite passage en éclairage LED.

Fiche Action : Réhabilitation du Commerce « Le Méridien » et de son logement

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°3	Favoriser le développement économique du territoire
Action n15°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE NEUVILLALAIS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet a pour objectif de permettre le maintien du commerce de proximité en milieu rural ainsi que la rénovation énergétique des 2 bâtiments, commerce et logement.
Partenaires	
Coût prévisionnel	280 000 € HT Travaux 30 000 € HT MOE 8 000 € HT Autres frais
Plan de financement	Demandes de subventions déposées : - DETR / DSIL : 126 000 € - Conseil Régional : 56 000 € - Conseil Départemental : 35 000 € Part restant à charge du maître d'ouvrage : 22,50 %
Calendrier	Etude préalable réalisée en septembre 2020. Date de début d'exécution de l'opération : signature des marchés octobre 2021 Date de début des travaux : septembre / Février 2022 Date de fin de l'opération (clôture comptable) : Juillet 2022

Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation d'énergie - fréquentation du commerce
-----------------------------------	--

Fiche Action : Extension de la ZA à Sillé-le-Guillaume

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°3	Favoriser le développement économique du territoire
Action n°16	
Maître d'ouvrage	4CPS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Création d'une nouvelle zone d'activités économiques, en prolongement de la ZA existante.
Partenaires	Etat Région Pays de la Loire
Coût prévisionnel	770 208 € HT
Plan de financement	Subvention Région = 184 000 € Subvention Etat = 231 063 € Autofinancement = 355 145 €
Calendrier	2022 : études techniques et dépôt permis d'aménager
Indicateurs d'évaluation proposés	

	<ul style="list-style-type: none"> - le coût moyen du foncier acquis par la collectivité au regard du coût des travaux réalisés ; - le rapport entre surface cessible et surface aménagée ; - le pourcentage de la surface requalifiée dans la ZAE et la SHON aménagée au final ; - le pourcentage des acquisitions foncières dans le budget total de la collectivité sur l'opération ; - le nombre d'entreprises implantées ; - la création d'emplois.
--	---

Fiche Action : Tiers lieux

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°3	Favoriser le développement économique du territoire
Action n°17	
Maître d'ouvrage	4CPS
Description de l'action	<p>Réhabilitation d'un bâtiment communautaire pour en faire un Tiers Lieu à destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des professionnels grâce à des espaces de télétravail, de coworking, de réunions, des animations thématiques - des administrés pour continuer à développer les compétences numériques via un espace Fablab et des animations de médiation numérique
Partenaires	<p>Etat Région Pays de la Loire</p> <p>Chambres consulaires, Club d'entreprises Communes</p>

Coût prévisionnel	491 600€ HT
Plan de financement	DETR 245 800 € Conseil Régional 98 320 € Autofinancement 147 480 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Accompagnement des entreprises dans leur transition numérique Démocratiser les outils à commande numérique Proposer des espaces de travail en milieu rural

Fiche Action : Installation de sanitaires et d'un espace pour camping-car

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°3	Favoriser le développement économique du territoire
Action n°18	
Maître d'ouvrage	Commune de Pezé-le-Robert
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action : Réhabilitation ex Intermarché

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°19	
Maître d'ouvrage	4CPS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Réhabilitation d'une ancienne grande surface alimentaire de 2200 m ² en locaux commerciaux et/ou d'activités à Sillé-le-Guillaume.
Partenaires	Etat Région Pays de la Loire Département de la Sarthe
Coût prévisionnel	849 964 € HT
Plan de financement	Subvention Région = 159 000 € Subvention Etat = 151 110 € Subvention Département = 136 194 € Autofinancement = 403 660 €
Calendrier	2021 : travaux de réhabilitation 2022 : fin des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surfaces louées ; - Nombre de locataires ; - Création d'emplois ; - Durée des locations.

Fiche Action / projet de développement de commerce de proximité

CRTE 2021-2026

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°20	
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Description de l'action	Commerce de proximité
Partenaires	Acquisition du bâtiment le 9 juin. Subvention demandée à la Région dans le cadre du plan de relance de l'investissement local Prochaine étape : préparation du local pour l'activité +prévoir du matériel professionnel pour le développement de l'activité
Coût prévisionnel	Acquisition 28602 € Matériel (armoires, meuble): dépenses d'investissement 25000 € Remise aux normes électriques : 5000 € Petits Matériels (étagères, peinture, aménagement partie hébergement ...) dépenses de fonctionnement : 15000 €
Plan de financement	Commune
Calendrier	Acquisition réalisée ; devis demandés pour le matériel. Lancement du projet commercial souhaité 1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Redynamiser la commune avec l'ouverture d'un commerce

Fiche Action : Rénovation thermique boulangerie

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°21	
Maître d'ouvrage	
Maître d'ouvrage	Mairie de Rouez
Description de l'action	Acquisition et Rénovation immeuble Boulangerie - Epicerie (commerce + appartement) - Dernier commerce alimentaire - Hors fonds de commerce
Partenaires	ADEME Chambre des métiers Département Région
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel : 200 000€ Acquisition : 100 000€ Travaux : 85 000€ MOE : 13 000€ Autres : 2000€
Plan de financement	DETR : 60 000€
Calendrier	Acquisition : 1 ^{er} trimestre 2022 Etude : 1 ^{er} trimestre 2022 Réalisation : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2022 Exploitation de l'établissement : Novembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Maintien du dernier commerce alimentaire

Fiche Action : Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Poste et Communication, pour y transférer le commerce communal Bar-Tabac-Restaurant-Petite épicerie

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°22	
Maître d'ouvrage	Commune de Bernay-Neuvy-en-Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Ce bâtiment a été construit en 1962 pour y accueillir la Poste et Communication. Depuis plus de 20 ans ce bâtiment est inoccupé suite au transfert de la compétence sur Conlie. Le projet consiste à isoler et repenser l'agencement intérieur afin d'y transférer le Bar-Tabac-restaurant-Petite épicerie, commerce communal. Ce transfert est nécessaire pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Maintenir le commerce et conserver un service de proximité à la population- Transplanter dans un lieu d'accès aisément et sécurisé (aujourd'hui en plein virage)- Augmenter l'attractivité en proposant une terrasse extérieure, un espace intérieur plus volumineux, moins sombre et plus rationnel.
Partenaires	La commune portera seule ce projet.
Coût prévisionnel	Le chiffrage est en cours, un cabinet d'architecte a été missionné par le

	CAUE.
Plan de financement	Non défini
Calendrier	Début des travaux fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation de la clientèle Augmentation du chiffre d'affaire du commerce

Réfection toitures de deux logements communaux

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°23	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Réfection totale de la toiture en ardoise de deux logements communaux
Partenaires	Demande Région des Pays de La Loire (en attente)
Coût prévisionnel	30 000 €
Plan de financement	Pays la Loire (PLRIC) : 6 000 € (en attente)
Calendrier	1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

FICHE PROJET -REONVATION MAISON CENTRE BOURG POUR LOGEMENT APPRENTI

CRTE 2021-2022

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°24	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONT SAINT JEAN Collectivité Territoriale
Maître d'ouvrage	Bureau d'étude Entreprise privé
Description de l'action	Réhabilitation d'un logement en centre bourg Sur notre commune, nous avons des artisans et commerçants qui forment des jeunes en apprentissage et autres, et nous rencontrons une réelle problématique manque de logement à proximité Ce logement appartient à la commune depuis 2016. Le coût estimé à 80 000 € pour sa réhabilitation
Partenaires	Faire travailler les entreprises locales Logement déjà acquis Eude du projet est en discussion
Coût prévisionnel	Coût de la rénovation 85 000 € hors taxe.
Plan de financement	Les financements à mobiliser Plan de relance – 59 500 € H.T Autofinancement commune : 25 500 € HT
Calendrier	étude préalable : en cours le lancement des travaux : 2 ^{ème} semestre 2021 l'achèvement des travaux : fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	pour faire un logement pour jeune en formation (stagiaire, apprenti...) Avec un loyer modéré

FICHE Action - Construction de deux logements locatifs à caractère social

CRTE 2021-2023

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°25	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONT SAINT JEAN Collectivité Territoriale
Maître d'ouvrage	Bureau d'étude ou Architecte Entreprise privé
Description de l'action	Projet social de Construire deux maisons dans deux terrains en dents creuses (1665 m ²) appartenant à la commune depuis 2013 et 2015. Pour un coût la construction estimée à 300 000 €. Location à des familles sans condition de ressources
Partenaires	Faire travailler les entreprises locales Terrains déjà acquis Eude du projet est en discussion Choix du bureau étude ou de l'architecte à discuter Prochaine étable, lancement du marché
Coût prévisionnel	Coût du bureau d'étude ou de l'architecte : 30 000 € H.T Coût des constructions 300 000 € hors taxe .
Plan de financement	Les financements à mobiliser Plan de relance - : 105 000 € H.T Autofinancement commune : -225 000 € HT
Calendrier	étude préalable : en cours un appel d'offres : dans 3 mois le lancement des travaux : début 2022 l'achèvement des travaux : fin 1 ^{ère} semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Afin de faire venir des familles avec des enfants (environ 10 personnes) sur la commune pour maintenir notre école et nos commerces

--	--

Fiche Action : Télésurveillance communale

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°26	
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Sabine-sur-Longève
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Sécuriser les lieux du terrain de loisirs et conteneurs avec moins de dégradations.
Partenaires	DETR
Coût prévisionnel	10 000 €
Plan de financement	DETR + CTRE
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Plus de sécurité et de sanctionner les personnes qui dégradent les lieux

Réaménagement Place de l'Eglise

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°27	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Réaménagement place de l'Eglise située entre l'Eglise et la mairie Décloisonnement de l'espace, fluidité des accès à la maison de services (agence postale communale et bibliothèque municipale) et accessibilité PMR
Partenaires	Demande DETR : en attente d'accord Demande subvention Région des Pays de La Loire : en attente d'accord Demande Département : plan de relance accordé
Coût prévisionnel	73 900 € HT
Plan de financement	Département (plan de relance) : 18 810 € (accordé) Région des Pays de la Loire (PLRIC) : 11 580€ (en attente) Région des Pays de la Loire (FRDC) : 1 600 € (en attente) Etat (DETR) : 21 570 € (en attente) Commune : 20 340 €
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Accessibilité PMR

Réfection toiture école

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°28	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Réfection totale de la toiture en ardoise de l'école (classe de CP)
Partenaires	Demande Région des Pays de La Loire (en attente)
Coût prévisionnel	25 000 €
Plan de financement	Pays la Loire (PLRIC) : 5 000 € (en attente)
Calendrier	Juillet 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action : Aménagement paysager du centre bourg

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°29	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE NEUVILLALAIS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Le projet a pour objectif la valorisation paysagère des espaces avec une intégration végétale préservant la biodiversité</p> <p>Ainsi que la création de 2 places publiques avec offre de stationnement et pose d'éclairage -l'ensemble de l'aménagement sera accessible PMR</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	435 000 €HT travaux en 2 tranches 37 000 €HT MOE
Plan de financement	DETR
Calendrier	Etude préalable réalisée en septembre/octobre 2021

	<p>Date de début d'exécution de l'opération : Mai 2022 (2 tranches 2022 + 2023)</p> <p>Date de début des travaux : septembre 2022 / février 2023</p> <p>Date de fin de l'opération (clôture comptable) : 2ème semestre 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Conformité PMR – places de stationnement – m ² végétalisé

Fiche Action : Rénovation des façades site scolaire

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°30	
Maître d'ouvrage	Commune de Mézières-sous-Lavardin
Description de l'action	<p>Les enduits de bâtiments scolaires, donnant sur la cour, sont fissurés. Pour une des façades le risque de chute de matériaux est réel, à moyen voire à court terme.</p> <p>L'opération consiste donc à sécuriser le site scolaire.</p> <p>L'intérêt du projet porte aussi sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'embellissement du cadre de vie scolaire (<i>bien-être des occupants et attractivité du territoire, la végétalisation de cette cour d'école est d'ailleurs à l'étude</i>).- La préservation du patrimoine bâti ancien (<i>en 1884 l'inspecteur du ministère de l'instruction publique indiquait dans son rapport relatif à l'école primaire publique des filles : « le bâtiment est tellement vieux qu'on ignore la date de sa construction. Il a été fait quelques petites réparations en 1856 et en 1863</i>).
Partenaires	CAUE
Coût prévisionnel	36 800€ HT de travaux
Plan de financement	Fonds régional (FRDC) : 6 620 € DETR/DSIL 2022 sollicitée.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">▪ Début d'exécution de l'opération (signature des devis ou des marchés) : décembre 2022.▪ Date de début des travaux : juillet 2022.▪ Date de fin de l'opération (clôture comptable) : septembre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Absence de risque de chute de matériaux sur les élèves. Surface de façade de bâti ancien rénovée.

Fiche Action

CRTE 4CPS

Réaménagement bourg Ruillé en champagne

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action N°31	
Description de l'action	Redynamisation centre-bourg pour maintenir attrait touristique d'une commune typée station verte Réfection d'une abside de l'église
Maitre d'ouvrage	Commune de Ruillé en champagne
Partenaire	Etat pour financement
Cout prévisionnel	Travaux ht 7500 euros
Plan de financement	DETR 2250,00 Autofinancement le solde 5250,00
Calendrier	Travaux en 2022
Indicateur	Surface de bâti patrimonial rénové

Commune de CURES

Projet Aménagement de Centre bourg

CRTE 2021-2026

Orientation stratégique n°4	Redynamiser les centres-bourgs
Action n°32	
Maître d'ouvrage	Commune de CURES Collectivité
Description de l'action	Suppression d'une ruine située en plein centre du bourg, derrière la mairie. Création d'un cheminement piétonnier PMR assurant la continuité de la liaison entre la mairie et la zone pavillonnaire. Elargissement d'un carrefour afin de sécuriser l'intersection et permettre aux engins agricoles et camions de circuler sans endommager la maison voisine.
Partenaires	CAUE, ATESART
Coût prévisionnel	Total : 60 000 euros HT Les dépenses envisageables se décomposent ainsi : <ul style="list-style-type: none">• Achat : 15 000 euros• Cheminement PMR : 10 000• Réfection du mur : 10 000 euros• Elargissement carrefour : 25 000 euros
Plan de financement	La commune sollicitera la DETR (20%), la Région, ... Cette opération sera réalisée en une seule phase.
Calendrier	Le projet est conditionné par l'achat de la parcelle qui recevra les aménagements. Une discussion est engagée avec les héritiers pour une signature et le montage des dossiers de subventions en 2022. Les travaux devraient pouvoir être conduits en 2023. Ils sont jugés prioritaires par le Conseil municipal.
Indicateurs d'évaluation proposés	Population bénéficiaire ; véhicules jours ; emplois des entreprises

Fiche Action : Création d'un city-stade

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°33	
Maître d'ouvrage	Commune de Conlie
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Objectif : offrir un nouvel équipement sportif et de loisirs aux usagers (dynamisme de la commune) Il s'agit d'un terrain grillagé permettant la pratique du football et du basket
Partenaires	Plans vus avec un groupe de travail composé d'élus et d'enfants
Coût prévisionnel	39 511.04 € HT
Plan de financement	Subvention Agence Nationale du Sport : 19 755.52€ A charge pour la collectivité : 19 755.52€
Calendrier	1 ^{ère} phase réalisée en nov 2021, 2 ^{ème} phase au printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Accessible PMR

Aménagement d'une salle de loisirs et d'activités dans l'ancien centre de secours de Sillé le Guillaume

CRTE de la Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) 2021-2026

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°34	
Maître d'ouvrage	Commune de Sillé le Guillaume SIRET : 217 203 348 00016
Description de l'action	<p>Pour sa première participation, Sillé-le-Guillaume a obtenu fin 2019 les trois flammes du Label régional des villes sportives grâce à un tissu associatif riche et varié :</p> <ul style="list-style-type: none">- 18 clubs et associations sportives- 16 disciplines pratiquées- 1 560 pratiquants dont 46,7% de pratique féminine <p style="text-align: right;">dont 48,65 % de jeunes âgés de moins de 18 ans.</p> <p>La commune de Sillé le Guillaume a engagé une réflexion sur la réutilisation de bâtiments existants, en particulier un atelier industriel désaffecté et l'ancien centre de secours, tous deux propriétés de la commune pour augmenter sa capacité d'accueil et répondre au développement des clubs et associations sportives.</p> <p>Une première tranche s'est achevée avec la création du Centre sportif de la Métallerie.</p> <p>La transformation de l'ancien Centre de secours, dont la commune a repris possession suite à la construction d'un nouveau centre de secours par le SDIS en 2016 constitue une deuxième tranche</p> <p>Les associations (école de danse, yoga, retraite sportive, club d'échecs évoluant au niveau national – 356 adhérents) et écoles (élémentaires) ont progressivement investi le Centre Culturel Maurice Termeau (C.C.M.T.), complexe polyvalent, pour y effectuer leurs activités, ce qui réduit les possibilités de location des salles concernées.</p> <p>La localisation de cet équipement dans le centre-ville à proximité de la gare TER, de la maison de santé, de</p>

	la mairie, de l'espace communautaire, du centre culturel et de l'office de tourisme, permet également : - de réutiliser un bâtiment existant désaffecté, afin de réduire l'emprise sur les zones constructibles, - de contribuer à la revitalisation du centre-bourg, en créant un espace d'activités à proximité des commerces et services, - d'offrir un espace d'activités à proximité des 4 écoles maternelles et élémentaires situées dans le centre-bourg et éloignées des grands équipements sportifs périphériques.																										
Partenaires	Intervenants : Afin de mener ce projet, la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre (MOE) à un bureau d'architectes. Les marchés de travaux sont en cours d'attribution.																										
Coût prévisionnel	Coût des travaux : 708 000 € HT																										
Plan de financement	<table> <thead> <tr> <th><u>COFINANCEURS</u></th> <th><u>Subvention %</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etat (DETR n°210 299 8176 juil 2020) 251 595 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>36,00%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>50 000 €</td> </tr> <tr> <td>7,06%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>45 597 €</td> </tr> <tr> <td>6,44%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autofinancement, emprunt</td> <td>360 808 €</td> </tr> <tr> <td>50,96%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investisseurs privés</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>708 000 €</td> </tr> <tr> <td>100 %</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention %</u>	Fonds européens		Etat (DETR n°210 299 8176 juil 2020) 251 595 €		36,00%		Région	50 000 €	7,06%		Département	45 597 €	6,44%		Autofinancement, emprunt	360 808 €	50,96%		Investisseurs privés		TOTAL	708 000 €	100 %	
<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention %</u>																										
Fonds européens																											
Etat (DETR n°210 299 8176 juil 2020) 251 595 €																											
36,00%																											
Région	50 000 €																										
7,06%																											
Département	45 597 €																										
6,44%																											
Autofinancement, emprunt	360 808 €																										
50,96%																											
Investisseurs privés																											
TOTAL	708 000 €																										
100 %																											
Calendrier	Études : 2021 (fait jusqu'à mission ACT) Travaux : 2022																										
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'espaces sportifs supplémentaire Nombre de bénéficiaires accueillis																										

Aménagement d'un city sport

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°35	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Aménagement d'un city sport
Partenaires	Demande Région des Pays de La Loire (en attente) ANS (en attente)
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none">• Pays la Loire (PLRIC) : 16 000 € (en attente)• ANS : 40 000 € (en attente)• Commune : 24 000 €
Calendrier	4 ^{ème} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'espaces sportifs supplémentaire

Réhabilitation du gymnase intercommunal situé à Conlie

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n° 5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population.
Action n°36	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes 4 CPS
Description de l'action	<p>L'action consiste à réhabiliter le complexe sportif Joel le Theule implanté 4 rue de Neuville sur la commune de Conlie, à proximité du Collège André PIOGER.</p> <p>Infrastructure de proximité, gérée par les services de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, il a été construit au début des années 1980 pour répondre aux besoins des écoles élémentaires, du collège de Conlie et à celui des associations sportives.</p> <p>L'objectif de cette réhabilitation est de mettre cet équipement aux différentes normes en vigueur et d'intervenir sur de nombreux postes de travaux comme les rénovations thermiques et énergétiques, et les rénovations de structures et de sécurités.</p> <p>C'est pourquoi il sera nécessaire de procéder à de gros travaux de structure sur la toiture de l'établissement en procédant à son remplacement en intégralité avec une prévision de désamiantage et à la réalisation d'une isolation sur l'ensemble de la toiture.</p> <p>De plus, l'ensemble des bardages latéraux translucides devra être remplacé avec des matériaux aux normes d'isolation en vigueur.</p> <p>Concernant les améliorations énergétiques et la modernisation de la structure, il est envisagé de remplacer la chaudière par un matériel à haute performance énergétique et de procéder au remplacement de l'ensemble des projecteurs halogènes par du matériel à LED.</p> <p>D'un point de vue sécurité, le système de désenfumage devra être transformé et remis aux normes et l'ensemble du sol sportif, étant donné sa grande vétusté (40 années de fonctionnement) et son adhérence qui n'est plus assurée devra être remplacé dans son intégralité.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Cout : 472 608€ ht dont Travaux :437 600€ ht MOE :35 008€ ht

Plan de financement	DETR/DSIL : 126 560 Conseil régional : 136 000 Conseil départementale : 87 520 Reste à charge maître d'ouvrage: 87 520
Calendrier	signature de marché en avril et mai 2022, début des travaux en juin 2022 fin d'opération en octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action : Terrain multisports

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°37	
Maître d'ouvrage	Commune de Pezé-le-Robert
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Achat d'un équipement multisport 40 000 Pose de revêtement de sol 20 000
Plan de financement	Demande de subvention à demander à : Fonds européens Région Département Etat
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action : Création d'un skate-park

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°38	
Maître d'ouvrage	Commune de Conlie
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Objectif : Offrir un nouvel équipement sportif et de loisirs aux usagers (dynamisme de la commune) / engagement des jeunes conlinois</p> <p>Divers accessoires comme des rampes, des tremplins....</p>
Partenaires	Plans vus avec un groupe de travail composé d'élus et d'enfants
Coût prévisionnel	25 000€ HT
Plan de financement	Agence Nationale du Sport : 6 500 € Demande de DETR en cours : 7 500 € A charge pour la collectivité : 18 000€
Calendrier	Travaux : 2022 Début des paiements : 2022 Solde des subventions : 2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Retour des usagers

Fiche Action : Création d'une salle d'exposition

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°39	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE NEUVILLALAIS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet a pour objectif la rénovation énergétique d'un bâtiment public de 110 m ² et la mise en valeur du patrimoine communal.
Partenaires	
Coût prévisionnel	200 000 €
Plan de financement	En cours d'étude
Calendrier	1ère esquisse de travail réalisée par « Villes Vivantes » en partenariat avec le Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe. Etude préalable : à réaliser Date de début d'exécution de l'opération : à définir Date de début des travaux : à définir Date de fin de l'opération (clôture comptable) : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation d'énergie

Fiche Action : Création d'un Pumptrack dans le Parc de Loisirs

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°40	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE NEUVILLALAIS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet a pour objectif la dynamisation de l'aire de jeux communale dans le respect et la valorisation de la biodiversité.
Partenaires	
Coût prévisionnel	70 000 € HT travaux 7 000 € HT MOE
Plan de financement	En cours d'étude
Calendrier	Date de début d'exécution de l'opération : 2 ^{ème} semestre 2022 Date de début des travaux : 1er semestre 2023 Date de fin de l'opération (clôture comptable) : 2 ^{ème} semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du parc de Loisirs

Modèle de fiche action/ Projet : PISCINE

CRTE Commune de Tennie

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°41	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation MAIRIE DE TENNIE Type : Commune
Description de l'action :	<p>La piscine est existante depuis 1982, elle est très plébiscitée par les usagers. Pour répondre à un besoin prégnant de la population, il y a lieu de l agrandir et de créer un espace adapté aux plus petits, ainsi il est question de :</p> <ul style="list-style-type: none">- créer un petit bassin- créer une pataugeoire <p>L agrandissement permettra d'accueillir environ 100 usagers au total, contre 70 à ce jour.</p> <p>La piscine agrandie pourra bénéficier aux usagers de la commune et des communes voisines, des touristes, des écoles voisines...</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel :	444 900€ HT
Plan de financement :	<ul style="list-style-type: none">- Région- Fonds Leader- Département- DDCS- ADEME- DSIL- Commune 20 %
Calendrier	De Janvier à fin mai 2022 ou 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure objective de la fréquentation du camping par comptage des entrées

Fiche Action : Rénovation des terrains de tennis

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°42	
Maître d'ouvrage	Commune de Conlie
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Objectif de maintenir les équipements en état
Partenaires	
Coût prévisionnel	25 000€ HT
Plan de financement	Subventions possibles : 2 000€ A charge pour la collectivité : 23 000€
Calendrier	Travaux : 2022 ou 2023 Début des paiements : 2022 ou 2023 Solde des subventions :
Indicateurs d'évaluation proposés	

12 -Mise en place d'un panneau lumineux d'informations

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°43	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouessé Vassé
Description de l'action	<p>Implantation d'un panneau lumineux d'informations :</p> <p>La communication est un point essentiel à la vie communale (événements liés à la vie associative, aux commerces, aux projets...)</p> <p>Pour le moment, les axes mis en place ne suffisent pas à transmettre les informations en permanence à l'ensemble des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none">-bulletin municipal semestriel-partages Face-book-annonces dans les journaux (infos locales) <p>Pour compléter et permettre une</p>

	meilleure information, il est nécessaire de mettre en place un support visible de tous en centre-bourg.
Partenaires	Département, Région
Coût prévisionnel	10 000€
Plan de financement	
Calendrier	Etude en commission début 2022 Réalisation fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Meilleure information de l'actualité communale et intercommunale à destination des habitants.

Fiche Action : Salles Multifonctions

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°44	
Maître d'ouvrage	Commune de Conlie
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	3 salles accessibles à tous avec des espaces de rangement et des sanitaires
Partenaires	
Coût prévisionnel	459 957.59 € HT Dont 416 401, 60 € de travaux
Plan de financement	DET R : 159 520,38 € Energie Team : 90 000 € Région : 38 000 € Département : 34 362 € Reste à charge : 138 075.21 €
Calendrier	Travaux : 2020/2021 Début des paiements : 2020/2021 En attente de la levée des réserves en NOV 2021 Solde des subventions : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Retour des usagers

01 - construction d'une salle multi-activités

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°45	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouessé Vassé
Description de l'action	<p>La salle des fêtes actuelle située place de la mairie en centre bourg de Rouessé Vassé a plus de 40 ans (étée construite en 1979). Son manque d'entretien et la vétusté générale impliquait un gros travail de remise aux normes et de réfection (sanitaires, électricité, isolation, etc...).</p> <p>Le CAUE de La Sarthe a été sollicité pour réaliser une étude de remise aux normes et d'améliorations à la demande de l'ancienne équipe municipale.</p> <p>Ce <u>projet de réfection et d'agrandissement</u> sur l'emplacement actuel, place de la mairie, maintenait en son sein l'espace restauration pour les scolaires.</p> <p>Par ailleurs, un <u>projet d'extension de l'école</u> était également prévu avec remise aux normes des sanitaires, espace sieste pour les petits et salle de motricité.</p> <p>Ces deux projets ont fait l'objet de demande de subventions (CTR) lors du précédent mandat.</p> <p>La réflexion menée sur le bien-fondé de ces deux projets et en particulier sur l'emplacement de la salle des fêtes problématique et le montant des travaux envisagés sur ce seul projet (estimation 820 000€ HT*) s'est traduit par des choix différents pour des raisons pratiques et de bon sens :</p> <p>-construction nouvelle d'une salle multi-activités près du stade</p>

	<p>de foot ;</p> <p>-extension de l'école avec son propre espace restauration.</p> <p>En effet, l'emplacement actuel de cette salle est problématique sur plusieurs points:</p> <ul style="list-style-type: none"> -manque de places de stationnement ; -nuisances sonores en centre bourg ; -niveau d'insécurité élevé (proximité de la départementale en bordure de parking) <p>La réfection et l agrandissement de la salle sur la place de la mairie réduisait encore les espaces de stationnement.</p> <p>Ces trois inconvénients majeurs sont éliminés dans le projet envisagé à présent près du stade de foot-ball (parking spacieux, espace sécurisé et lieu décentré du centre bourg)</p> <p><u>Ces deux projets doivent donc être menés de front</u> pour répondre aux besoins de notre commune, et les dossiers présentés sont l'aboutissement de cette réflexion qui doit permettre de rendre le meilleur service aux habitants.</p> <p>La construction d'un bâtiment neuf ne nous permet plus de bénéficier des aides de l'ADEME qui avaient été prises en compte lors de l'élaboration du projet de rénovation de la salle des fêtes actuelle (estimation 50 000€)</p> <p>Cette infrastructure bénéficiera d'une conception bioclimatique permettant une bonne performance thermique. Le bâtiment sera couvert en partie (pente au sud) de panneaux photovoltaïques.</p> <p><u>Construction d'une salle multi-activités</u></p> <p>Ce nouvel aménagement est un équipement ouvert aux habitants et aux nombreuses associations du village. Cet espace doit permettre le maintien et la création d'échanges entre habitants de toutes</p>
--	--

	<p>générations (réunions, évènements ponctuels d'animation, AG, etc...) mais également la planification de réunions publiques d'informations et d'échanges sur la vie de la commune, les projets en cours, etc...</p> <p>Le tissus associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mercredis loisirs (écoliers) ; -association théâtre pour les jeunes (écoliers / collégiens) ; -club d'échecs (section jeunes et adultes) ; -génération mouvement (club de belote, concours) ; -association du patrimoine (expositions, conférences) ; -association de pétanque ; -association de la pêche ; -association GEDON ; -activité yoga ; -comité d'animation (mise en place d'évènements festifs) -association des randonneurs (en cours de création) -association des amis de l'école . 						
Partenaires	Région, Etat, Europe ? (Leader), carrières de l'Ouest (en attente de confirmation courrier)						
Coût prévisionnel	611 950€ HT						
Plan de financement	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Etat (DETR, DSIL)</td> <td style="width: 40%;">230 000€</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>64 500€</td> </tr> <tr> <td>Leader ?</td> <td>50 000€</td> </tr> </table>	Etat (DETR, DSIL)	230 000€	Région	64 500€	Leader ?	50 000€
Etat (DETR, DSIL)	230 000€						
Région	64 500€						
Leader ?	50 000€						

	Département	10 425€
	FNADT	30 000€
	Carrières de l'Ouest	20 000€
	Maître d'ouvrage	207 025€
Calendrier	Appels d'offre : déc 2021 / janv 2022	
	Travaux : avril 2022 / octobre 2023	
Indicateurs d'évaluation proposés	Sécurisation des usagers (parking sécurisé) Confort d'utilisation Espace extérieur végétalisé Réduction de la facture énergétique	

02 - Extension de l'école

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°46	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouessé Vassé 72140
Description de l'action	<p>Construction d'un bâtiment pour extension de l'école communale.</p> <p>Cette extension de l'école primaire répond à plusieurs objectifs avec la réalisation de:</p> <ul style="list-style-type: none">-une salle de repos pour les maternelles ;-une salle de motricité pour les maternelles ;-des sanitaires aux normes ;-une salle de restauration. <p>Observation :</p> <p>Suite à la construction d'une nouvelle salle multi-activités sur le site du terrain de football, en place de l'actuelle salle des fêtes obsolète, il n'est plus possible d'assurer la restauration des élèves à</p>

	proximité de l'école.
Partenaires	<p>Etat, Région CTR (obtenu)</p> <p>Pour le moment en attente des aides de l'Etat</p> <p><i>Demande effectuée à la sous-préfecture de Mamers dans le cadre du Plan de Relance.</i></p> <p>Nouvelle présentation du dossier en préfecture le 14/12/2021 pour demande de subvention DETR / DSIL</p>
Coût prévisionnel	<p>510 650 € HT</p> <p>612 780 € TTC</p>
Plan de financement	<p>Etat Plan de Relance: 200 000€ (?)</p> <p>Région CTR : 102 000€</p> <p>Conseil départemental : 10 425€</p> <p>FNADT ? 37900€</p> <p>Maître d'ouvrage : 160 325€</p>
Calendrier	<p>Nouveau dépôt de dossier préfecture décembre 2021</p> <p>Appels d'offres janv 2022</p> <p>Début des travaux fin 2022</p>

Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Economie d'énergie : raccordement à la chaufferie bois communale</p> <p>Mise aux normes (Espace sanitaires, cuisine et local sieste)</p> <p>Pratичité (espace restauration sur site scolaire)</p> <p>Sécurité (suppression des déplacements pour se rendre à la restauration)</p>
-----------------------------------	--

Fiche Action : réhabilitation de la mairie

CRTE 4CPS

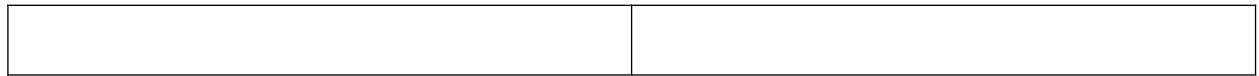
Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°47	
Maître d'ouvrage	Commune de Mézières-sous-Lavardin
Description de l'action	<p>Le bâtiment de la mairie nécessite une réhabilitation afin de :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Répondre à la nécessité de transition énergétique :<ul style="list-style-type: none">○ Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air-eau.✓ Sécuriser et mettre aux normes le bâtiment :<ul style="list-style-type: none">○ Incendie/ERP : vu l'actuel local d'archives non isolé coupe-feu, l'alarme HS,○ Accessibilité/ERP : vu l'absence de dépôt d'AT suite à l'ad'ap et les non-conformités constatées,○ Code du travail : vu le seul sanitaire pour les personnels homme/femme ; vu les urinoirs dans le couloir,○ RGPD : vu la cohabitation mairie/SIAEP dans les locaux, tous les documents papier et réseaux informatiques sont accessibles à une entité tiers.✓ Permettre l'exercice des mandats locaux :<ul style="list-style-type: none">○ Création d'un bureau pour le maire, actuellement dépourvu de lieu de travail, mais aussi d'un autre bureau élus. <p>Ces travaux sont imbriqués, de telle sorte que le changement de chaudière permet de libérer l'espace nécessaire à la création du sanitaire manquant ; la création du nouveau bureau permet de répartir en locaux à risque courant les archives ; les travaux de cloisonnement et d'électricité-télécom permettent de séparer les entités mairie et SIAEP ; le retrait des urinoirs permet de créer un office et retirer ainsi l'évier/cloison situé dans la salle du conseil/mariages.</p>
Partenaires	DDT, SDIS, agents utilisateurs.
Coût prévisionnel	44 600€ HT de travaux.
Plan de financement	DETR/DSIL 2022 sollicitée à hauteur de 22 300 €.

Calendrier	Début d'exécution de l'opération (signature des devis ou des marchés) : mai 2021. Date de début des travaux : septembre 2021. Date de fin de l'opération (clôture comptable) : octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse du coût de chauffage et d'émission de GES. Conformité accessibilité PMR. Conformité sécurité incendie. Séparation effective des entités SIAEP et mairie.

Fiche Action : Aménagement de l'étage de la trésorerie

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°48	
Maître d'ouvrage	Commune de Conlie
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Objectif de maintenir le service sur Conlie Extension de notre trésorerie afin d'accueillir les agents des finances publiques
Partenaires	Les finances publiques
Coût prévisionnel	233 010,38€ HT
Plan de financement	DETR : 86 400 € CTR : 52 000 € Finances publiques : 50 000 € A charge pour la collectivité : 44 610.38 €
Calendrier	Travaux : 2021/2022 Début des paiements : 2022 Solde des subventions : 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Retour des agents et des services des FP



Fiche Action / Ecole réfection des sols et de la toiture

CRTE 2021 -2026

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°49	
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Maître d'ouvrage	Commune de LAVARDIN
Description de l'action	Réfection des sols et de la toiture
Partenaires	Contrat de relance du Conseil Départemental
Coût prévisionnel	- Réfection des sols : 11653.75 € HT - Réfection de la toiture : - rampant cour d'école : 13620 € HT - rampant côté parking : 6920 € HT
Plan de financement	Plan de relance départemental : 2330 € Autofinancement Emprunt
Calendrier	Devis signé : Travaux réfection sols été 2021 Rampant cour d'école : Août 2021 Rampant côté parking : budget 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Economie d'énergie – réduction sonore dans les classes

Fiche Action : Atelier / WC / Vestiaire / petite salle de restauration

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°50	
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Sabine-sur-Longève
Maître d'ouvrage	Mairie
Description de l'action	Création d'un lieu pour les employés communaux (vestiaires, WC, salle de restauration etc...)
Partenaires	DETR - CTR - PREFECTURE
Coût prévisionnel	70 000€ HT
Plan de financement	15 000 € CTR 41 000 € DETR
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Isolation du local communal

Construction d'une BRIGADE DE GENDARMERIE

à Sillé le Guillaume

CRTE de la Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) 2021-2026

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population																					
Action n°51																						
Maître d'ouvrage	Commune de Sillé le Guillaume SIRET : 217 203 348 00016																					
Description de l'action	Soucieux d'offrir à ses gendarmes des conditions de travail et de vie à la hauteur de leur investissement au profit des habitants, le conseil municipal a dès janvier 2012 approuvé le principe de la construction d'une nouvelle brigade territoriale de gendarmerie par la commune de Sillé le Guillaume. Ce projet immobilier a reçu l'agrément du ministère de l'intérieur en février 2018.																					
Partenaires	SECOS (Sté d'équipement et de construction de la Sarthe) : assistant à maîtrise d'ouvrage : <ul style="list-style-type: none">- Étude de faisabilité et de programmation 2019-2020- Élaboration du Cahier des charges pour le choix d'un MOE MOE : Avenir 24 Autres partenaires : <ul style="list-style-type: none">- Gendarmerie Nationale (cahier des charges fonctionnel)																					
Coût prévisionnel	Coût des travaux : 2 681 850 € HT Logements individuels 1 371 510 € Garages couverts 142 866 € Locaux de service 411 453 € VRD 291 446 € Clôtures 56 575 € Frais divers 408 000 € (MOE, bornage, viabilisation, honoraires divers, frais administratifs ...)																					
Plan de financement	<table><thead><tr><th>COFINANCEURS</th><th>Subvention</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>État (Min. Intérieur)</td><td>364 140 €</td><td></td></tr><tr><td>14%</td><td></td><td></td></tr><tr><td>État (DETR/DSIL)</td><td>500 000 €</td><td>19,00%</td></tr><tr><td>Région</td><td>310 350 €</td><td></td></tr><tr><td>12,00%</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Département</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	COFINANCEURS	Subvention	%	État (Min. Intérieur)	364 140 €		14%			État (DETR/DSIL)	500 000 €	19,00%	Région	310 350 €		12,00%			Département		
COFINANCEURS	Subvention	%																				
État (Min. Intérieur)	364 140 €																					
14%																						
État (DETR/DSIL)	500 000 €	19,00%																				
Région	310 350 €																					
12,00%																						
Département																						

	Autofinancement, emprunt 56,00% Investisseurs privés TOTAL 100 %	1 507 299 € 2 681 850 €
Calendrier	Études : 2022 Travaux : 2022-2023	
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique du bâtiment	

Création d'une MAISON FRANCE SERVICES à Sillé le Guillaume

CRTE de la Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) 2021-2026

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°52	
Maître d'ouvrage	Commune de Sillé le Guillaume SIRET : 217 203 348 00016
Description de l'action	<p>La commune de Sillé le Guillaume reçoit divers services et organismes proposés aux habitants de la commune mais aussi du Pays de Sillé voire au-delà. Cet accueil est assuré dans différents lieux sans point d'accueil centralisé.</p> <p>En 2018, la municipalité a souhaité d'inscrire dans le cadre des maisons de service au public (MSAP) puis, en 2019, lancé une étude de faisabilité.</p> <p>Le projet vise à consolider et compléter l'offre de services existante et à disposer d'un équipement capable d'accompagner l'évolution des services au public en s'appuyant sur la complémentarité et la mutualisation des ressources.</p> <p>Parallèlement, l'hôtel de ville est installé dans une maison bourgeoise construite au début du 19^e siècle, remanié au cours du 20^e mais qui présente certains inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none">- Accessibilité insuffisante (entrée sur perron, salle de conseil à l'étage sans ascenseur),- « espace d'attente » exigu (hall d'entrée),- Des surfaces importantes mais mal exploitées : 10 bureaux et 5 salles répartis sur 2 bâtiments et 2 niveaux. <p>La municipalité a choisi d'installer la maison de services au sein de la mairie avec le souhait de :</p> <ul style="list-style-type: none">- conforter l'espace « mairie » comme pôle administratif, idéalement situé au sein d'un îlot dédié aux services au cœur de la ville et desservi par La gare (TER ligne Laval - Le Mans) et des zones de stationnement ;- réutiliser et réunir 2 bâtiments existants, la mairie et un bâtiment de stockage annexe ;- Contribuer à la revitalisation du centre-bourg, en regroupant les services sur un site unique pour une meilleure visibilité.

	<p><u>Descriptif du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation totale du bâti ancien : <ul style="list-style-type: none"> - Desserte de l'étage par un ascenseur - Création de bureaux pour accueillir l'ensemble des services au public - hors Accueil (142 m²) ; - Conservation de la salle de cérémonie au rez-de-chaussée et aménagement des locaux attenants • Création d'un bâtiment en extension : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace d'accueil et d'attente commun entre les 2 bâtiments - Création de bureaux (services, élus) et salle de conseil pour la mairie 																																	
Partenaires	<p>SECOS (Sté d'équipement et de construction de la Sarthe) : assistant à maîtrise d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de faisabilité et de programmation 201-2020 - Élaboration du Cahier des charges pour le choix d'un MOE - Visites de MFS en 2020 (ajournée cause COVID) <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des besoins (espaces, fonctions) 2019-2020 																																	
Coût prévisionnel	Coût des travaux : 1 200 000 € HT																																	
Plan de financement	<table> <thead> <tr> <th><u>COFINANCEURS</u></th> <th><u>Subvention</u></th> <th><u>%</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds européens</td> <td>250 000 €</td> <td>21,00%</td> </tr> <tr> <td>Etat (DETR/DSIL)</td> <td>150 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>12,50%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autofinancement, emprunt</td> <td>800 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>66,50%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investisseurs privés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1 200 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention</u>	<u>%</u>	Fonds européens	250 000 €	21,00%	Etat (DETR/DSIL)	150 000 €		Région			12,50%			Département			Autofinancement, emprunt	800 000 €		66,50%			Investisseurs privés			TOTAL	1 200 000 €		100 %		
<u>COFINANCEURS</u>	<u>Subvention</u>	<u>%</u>																																
Fonds européens	250 000 €	21,00%																																
Etat (DETR/DSIL)	150 000 €																																	
Région																																		
12,50%																																		
Département																																		
Autofinancement, emprunt	800 000 €																																	
66,50%																																		
Investisseurs privés																																		
TOTAL	1 200 000 €																																	
100 %																																		
Calendrier	<p>Études : 2022</p> <p>Travaux : 2022-2023</p>																																	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de bénéficiaires accueillis																																	

Modèle de fiche action/ Projet : RESTRUCTURATION DE L'EHPAD LE PARADIS DE TENNIE

CRTE Commune de Tennie

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population
Action n°53	
Maître d'ouvrage :	Nom de l'organisation : EHPAD Etablissement public
Description de l'action :	Le projet vise à restructurer pour une mise aux normes de l'établissement. Public concerné : Usagers, familles et personnel de l'EHPAD
Partenaires :	-EHPAD direction et personnel - ARS - CPAM -CAISSES DE RETRAITE -REGION -DEPARTEMENT
Coût prévisionnel :	NON CHIFFRE A CE JOUR
Plan de financement : à l'étude	-EHPAD - ARS - CPAM -CAISSES DE RETRAITE -REGION -DEPARTEMENT - commune 10 à 15 %
Calendrier	Etude : 2022 – 2023 Réalisation : 2024 -2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation de contrôles par des structures habilitées Questionnaire à destination des résidents et leur famille, questionnaire à destination des agents

Fiche Action : Construction d'une MAM CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population											
Action n°54												
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LA QUINTE											
Maître d'œuvre	EN COURS : analyse des offres réalisée – décision du conseil le 15/12 retenant le maître d'œuvre à venir.											
Description de l'action	<p>L'attractivité de la commune de LA QUINTE située à quinze kilomètres de la ville du Mans a permis d'accueillir au cours des dix dernières années, une quarantaine de nouvelles familles composées de jeunes enfants. Un lotissement en cours accueillera fin 2022 une vingtaine de familles supplémentaires.</p> <p>L'installation de ces nouvelles jeunes familles dans la commune a créé une forte demande dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, et le manque d'assistantes maternelles se fait cruellement ressentir.</p> <p>Pour ne plus voir confier les enfants en bas âge à des assistantess maternelles domiciliées sur les communes limitrophes et à terme les voir scolariser dans ces communes, et pour répondre à la demande croissante des assistantess maternelles de LA QUINTE, la municipalité a fait le choix de la construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) afin de diversifier le mode d'accueil de la petite enfance.</p>											
Partenaires	Partenaires financiers : Etat – Région – Département Maîtrise d'œuvre PMI											
Coût prévisionnel	250 000€ HT											
Plan de financement	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%;">ETAT</td><td style="width: 33.33%;">62 800.00</td><td rowspan="4" style="width: 33.33%;"></td></tr> <tr> <td>REGION</td><td>43 540.00</td></tr> <tr> <td>DEPARTEMENT</td><td>8 540.00</td></tr> <tr> <td>COMMUNE</td><td>135 120.00</td></tr> </table>			ETAT	62 800.00		REGION	43 540.00	DEPARTEMENT	8 540.00	COMMUNE	135 120.00
ETAT	62 800.00											
REGION	43 540.00											
DEPARTEMENT	8 540.00											
COMMUNE	135 120.00											
Calendrier	Etudes, Appels d'Offres : fin 2021/1er semestre 2022 Lancement travaux : septembre 2022 Fin des travaux : septembre 2023											
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de candidature d'assistantes maternelles à l'ouverture de la MAM</p> <p>Evolution du nombre d'agrément délivrés aux assistantess maternelles et nombre de places disponibles</p> <p>Evolution des inscriptions scolaires hors commune</p>											

Fiche Action : Construction d'une garderie

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°5	Permettre un meilleur accès aux services publics et aux services à la population								
Action n°55									
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LA QUINTE								
Maître d'œuvre	EN COURS : analyse des offres réalisée – décision du conseil le 15/12 retenant le maître d'œuvre à venir.								
Description de l'action	<p>L'attractivité de la commune de LA QUINTE située à quinze kilomètres de la ville du Mans a permis d'accueillir au cours des dix dernières années, une quarantaine de nouvelles familles composées de jeunes enfants. Un lotissement en cours accueillera fin 2022 une vingtaine de familles supplémentaires.</p> <p>Si en 2001 la commune a réalisé d'importants travaux en construisant des classes supplémentaires à l'école primaire, il reste néanmoins à améliorer l'attractivité de cet espace en ce qui concerne l'accueil périscolaire.</p> <p>En effet, le bâtiment datant des années 60 est construit à base de matériaux contenant de l'amiante est devenu dangereux, aussi l'accueil s'organise depuis plus de deux ans dans le préau couvert et chauffé de l'école.</p>								
Partenaires	Partenaires financiers : Etat – Région – Département Maîtrise d'œuvre								
Coût prévisionnel	170 000€ HT								
Plan de financement	<table border="1"><tr><td>ETAT</td><td>42 700.00</td></tr><tr><td>REGION</td><td>29 610.00</td></tr><tr><td>DEPARTEMENT</td><td>5 810.00</td></tr><tr><td>COMMUNE</td><td>91 880.00</td></tr></table>	ETAT	42 700.00	REGION	29 610.00	DEPARTEMENT	5 810.00	COMMUNE	91 880.00
ETAT	42 700.00								
REGION	29 610.00								
DEPARTEMENT	5 810.00								
COMMUNE	91 880.00								
Calendrier	Etudes, Appels d'Offres : fin 2021/1er semestre 2022 Lancement travaux : septembre 2022 Fin des travaux : septembre 2023								
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation au service de garderie municipale								

Fiche Action : Aménagement du terrain « Les Champs Blancs »

Création d'une liaison douce

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°56	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LE GREZ
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	L'intérêt du projet est de créer un espace inter générationnelle. Ce terrain appartient à la commune de LE GREZ depuis 2006 pour une surface de 10669 m ² , cette parcelle est située entre deux lotissements et ce projet permettrait un rapprochement, une liaison entre les deux. Un lieu de détente pour les habitants de LE GREZ (407 habitants). Des travaux sont en provisions : terrain de boules, table de ping-pong, terrain avec panneaux de foot et de basket-terrains de jeux pour les enfants et mobilier urbains et ensuite des jardins partagés et créant une liaison douce.
Partenaires	Entreprises locales et régionales S'engagent à faire les travaux avant la fin de l'année 2021 pour les travaux de voirie si accord de subventions.
Coût prévisionnel	Acquisition jeux et mobilier : 18 300 € H.T Travaux de Voirie : 89 000 € H.T Bureau d'étude : 4 300 € H.T
Plan de financement	Le plan de financement est prévu comme suit :

	<p>La Commune autofinancement : 31 100 €</p> <p>L'État -dotation DETR DISL : 43 500 €</p> <p>Le Département (plan de relance) : 12 000 €</p> <p>GAL Pays de la Haute Sarthe -FEADER - LEADER</p> <p>2014-2020 -Le plan de relance : 25 000 €</p>
Calendrier	Calendrier prévisionnel : une étude préalable en cours et lancement des travaux dès l'accord des subventions et l'achèvement des travaux avant le 15 décembre 2021 si possible
Indicateurs d'évaluation proposés	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés

Projet Crédation d'une voie douce pour les personnes à mobilité réduite sur le boulevard des jardiniers

ST REMY DE SILLE

CRTE 2022

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°57	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT REMY DE SILLE
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE ST REMY DE SILLE
Description de l'action	Réalisation d'une voie douce PMR de 3ml de large Avec la plantation d'une haie séparant le boulevard ET La voie douce équipée d'un éclairage public à pilotage.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Travaux : 264 000.00 € HT Moe : 11 550.00€ HT.
Plan de financement	DETR + DSIL
Calendrier	Consultation des entreprises des retour de l'accord des subventions Travaux envisagés pour juin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduire l'utilisation des véhicules (GES), Promouvoir l'utilisation des voies douces

Commune de CURES

Projet de création de chemins de randonnée

CRTE 2021-2026

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°58	
Maître d'ouvrage	Commune de CURES Collectivité
Description de l'action	Contexte : la commune de Cures a engagé depuis près de 20 ans la restauration de chemins de randonnée avec plusieurs circuits existants à ce jour. Toutefois, il est nécessaire de créer quelques liaisons supplémentaires. Projet : sécuriser les cheminements le long de la RD 199 en complétant la boucle du bourg, assurer une liaison entre le bourg et les Hauts de Cures, assainir un chemin très humide.
Partenaires	L'Etat, la Région et le Département
Coût prévisionnel	Total : 50 000 euros HT Les dépenses envisageables se décomposent ainsi : <ul style="list-style-type: none">• Achat de terrain : 15 000 euros• Réalisation de clôtures : 15 000 euros• Travaux : 20 000 euros
Plan de financement	Les travaux seront réalisés sur 2 exercices budgétaires. Elle sollicitera la DETR (20%), la Région et le Département.
Calendrier	La commune est en discussion avec les propriétaires pour acheter 2 tronçons permettant d'assurer les liaisons envisagées. Les travaux pourront se dérouler en 2022/23 et seront décomposés par tranches avec une procédure simplifiée.
Indicateurs d'évaluation proposés	Population bénéficiaire

Fiche Action : Réaménagement de chemin pédestre

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°59	
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Sabine-sur-Longève
Maître d'ouvrage	Mairie
Description de l'action	Réaménagement des chemins pédestre avec panneaux d'indication et bornage
Partenaires	DETR + CAUE + CTRE
Coût prévisionnel	50 000€ HT
Plan de financement	DETR
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Afin de permettre un meilleur cadre de vie et de randonnée sur notre commune

Modèle de fiche action/ Projet : ECLAIRAGE DU CIRCUIT PMR

CRTE Commune de Tennie

Orientation stratégique n°2	Développer la mobilité durable
Action n°60	
Maître d'ouvrage : MAIRIE DE TENNIE	Nom de l'organisation : MAIRIE DE TENNIE Type : Commune
Description de l'action :	Un circuit accessible aux PMR a été créé il y a quelques années autour du plan d'eau de Tennie. Ce circuit comporte des panneaux d'information sur des éléments naturels et du territoire local. Pour inciter différents publics à emprunter ce chemin, il paraît opportun d'y installer des éclairages, par leds avec cellules photovoltaïques, afin de réduire la consommation d'énergie. Les éclairages sont attendus sur une distance d'un kilomètre au bénéfice de tout usager.
Partenaires :	
Coût prévisionnel :	154 925€ HT
Plan de financement : à l'étude	Fonds Leader ADEME Commune 20 %
Calendrier	Etude 2022 - 2023 Projet - 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Questionnaire (en ligne via le site de la commune et sur papier à compléter dans le journal communal à destination des usagers pour mesurer l'impact / la fréquentation.

Fiche Action : Rénovation de la voirie communale

CRTE 4CPS

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°61	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Symphorien
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Maintenir la voirie communale en l'état, afin d'assurer la sécurité des usagers qui utilisent la voirie communale.
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	40 000 ^E en 2022
Plan de financement	Subvention départementale + Emprunts bancaires
Calendrier	40 000 ^E sur 2022, puis 20 000 ^E /an sur 2023-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	

Aménagement global et sécuritaire carrefour RD304/RD242

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°62	
Maître d'ouvrage	Commune de Domfront en Champagne
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Aménagement sécuritaire carrefour RD304/RD242 Création commerces Viabilisation
Partenaires	?
Coût prévisionnel	300 000 €
Plan de financement	?
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Mètres linéaires de voirie rénovés

08 - Aménagement de la traversée du centre-bourg

Orientation stratégique n°6	Développer la mobilité durable
Action n°63	
Maître d'ouvrage	Commune de Rouessé Vassé
Description de l'action	<p>Le bourg de Rouessé Vassé est traversé de part en part par la départementale (rue du Maine) en ligne droite.</p> <p>Cette traversée pose problème en terme de sécurité et de nuisances (bruit, poussière) par le passage régulier de poids lourds (carrières de Voutré à proximité) et d'engins agricoles lourdement chargés qui ne respectent pas les limitations de vitesse.</p> <p>Il est urgent de contraindre ces conducteurs au respect des limitations pour assurer la sécurité des habitants.</p> <p>Des aménagements sur la globalité de cette traversée et sur les entrées de bourg permettront de garantir une vitesse maximale autorisée de 30 km/h.</p> <p>Ce travail est mené en concertation avec les services compétents du département.</p>

	<p>L'accès au parking du centre bourg sera interdit au poids lourds qui pourront stationner, s'ils le souhaitent, sur deux emplacements mis à leur disposition : parking du plan d'eau et parking du cimetière. Ces deux parkings sont situés à 5 minutes à pieds du centre-bourg (accès au commerce multi-services).</p> <p>Une signalétique visible sera mise en place.</p> <p>Deux rues passeront en sens unique pour sécuriser également les intersections.</p> <p>Des flyers seront distribués aux chauffeurs routiers pour les informer de ces changements à venir.</p>
Partenaires	Département , Région, Etat.
Coût prévisionnel	80 000€
Plan de financement	
Calendrier	<p>Adhésion ALTESART décembre 2021</p> <p>Etude de réalisation premier trimestre 2022</p> <p>Travaux début 2023</p>

Indicateurs d'évaluation proposés	Sécurisation de la traversée du bourg : réduction de la vitesse à 30km/h en centre bourg.